ALBERT JOBIN, M. D.

LA PETITE HISTOIRE DE QUÉBEC

Institut St-Jean-Bosco
1948

A mes enfants
Pierre & Louise
avec mes amitiés
Albert Jubin

Albert Jobin, M. D.

HISTOIRE

DE

QUÉBEC

"I like to see a man proud of the place in which he lives; I like to see a man who lives so that his place is proud of him."

Abraham LINCOLN.

QUÉBEC

1947



La Terrasse et la Citadelle (1875

(Courtoisie du Séminaire de Québec.)

AVANT PROPOS

Si on me demande comment il se fait que j'aie écrit ce livre, — moi qui n'ai fait que de la pratique médicale, — je dirai que, sur mes vieux jours, je ne voulais pas m'abrutir dans le farniente. A 70 ans, c'est l'âge de la retraite à l'Université Laval. C'est aussi l'âge où les clients se font de plus en plus rares. Ils se risquent de moins en moins pour nous consulter. Un proverbe italien me disait, en guise de consolation, que devant les vieux autels on brûle de moins en moins de chandelles.

Le hasard a alors voulu que, pour occuper mes loisirs, j'aie mis la main sur un petit volume de M. Narcisse Rosa, sur la construction navale à Québec. Comme j'étais fils et petit-fils de charpentier, j'ai pris goût à cette lecture et j'ai recueilli des faits qui m'ont permis de faire l'historique des chantiers maritimes. De plus, toute ma vie, j'ai vécu dans un centre de fabriques de chaussures. Les tanneurs et les cordonniers étaient mes clients favoris. Alors l'idée m'est venue de rappeler les débuts de cette industrie. Ensuite, je me suis dit: si nous écrivions la petite histoire de Québec, ça serait peut-être utile. D'ailleurs qui peut se vanter de bien connaître la ville où il habite, fut-elle sa ville natale? Sans avoir cette prétention, je viens toutefois rappeler certains faits historiques touchant l'ancien Québec.

Sans doute, ce n'est pas une histoire complète que j'apporte, encore moins une oeuvre d'érudition; c'est tout au plus un travail qui tente de rappeler les choses d'autrefois et même les petites affaires du passé québécois. Benjamin Sulte ne dit-il pas quelque part que "tant que nous n'aurons pas pénétré la vie de nos grands pères, nous ne comprendrons que partiellement l'histoire du pays. C'est d'en-bas qu'il nous faut regarder l'histoire pour atteindre la vérité."

Moi qui ai eu tant de plaisir à cueillir et à grouper les documents relatifs à cette histoire, je me figure que les lecteurs aimeront à connaître, par exemple, les noms des premiers habitants de Québec, (en réalité les fondateurs de la cité); à savoir où ils se sont tout d'abord établis et comment, dans la suite, la ville s'est agrandie. Et dans ce développement, quelle fut la part d'influence de l'agriculture, du commerce, du port et de l'industrie navale?

D'autre part, nos souvenirs d'écoliers nous disent bien que la capitale de la Nouvelle-France fut longtemps l'objet des convoitises de l'Angleterre, mais se rappelle-t-on par le détail les cinq sièges militaires dont Québec fut le théâtre? Enfin, quels furent les éléments de la population québécoise, aux différentes étapes de son existence?

Voilà autant de questions auxquelles je m'efforcerai de répondre le plus objectivement possible.

Inutile de dire qu'en rédigeant cette histoire de Québec j'aie tout trouvé dans mon cerveau. Ce fut d'abord le fruit de mes souvenirs personnels et ensuite celui de mes nombreuses lectures. Et je m'empresse d'ajouter que "Le Bulletin des Recherches Historiques" de Pierre-Georges Roy, a été la grande source de mon information. Il serait étonnant que je n'eusse pas quelques petits larcins sur la conscience. Comme l'âne de La Fontaine, "je tondis de ce pré la largeur de ma langue" ..., peut-être un peu plus. Je m'en confesse volontiers, mais sans le regretter, dussé-je me faire crier "haro sur le baudet".

Cet ouvrage a aussi largement bénéficié des écrits de nos historiens, notamment: MM. J.-Edmond Roy, Régis Roy, Mgr Amédée Gosselin, l'abbé Auguste Gosselin, Mgr David Gosselin, Sir Thomas Chapais, Benjamin Sulte, F.-X. Garneau, Dr N.-E. Dionne, A.-E. Fanteux, A.-Z. Massicotte, Narcisse Rosa, George Gale, et autres.

En somme dans la composition de ce livre, j'ai voulu dire à mes concitoyens comment Québec est né, a vécu et a grandi. Ai-je réussi dans mon projet? Aux lecteurs de le dire.

A. J.

PREMIERE PARTIE

LA FONDATION DE QUEBEC

Sommaire: — L'arrivée de Champlain, ses déboires, ses voyages en France. Son mariage avec Mlle Hélène Boullé. La Cie des Cent Associés. L'arrivée des Récollets. L'établissement de Hébert en 1617. L'arrivée des Jésuites. La prise de Québec. Retour des Français. Tableau d'honneur. La mort de Champlain. Son oeuvre.

1608

En commençant cet ouvrage, il convenait d'en consacrer le premier chapitre à Samuel de Champlain, le fondateur de Québec. Entre 1608-1635 se place en réalité la première période de la Nouvelle-France; en toute justice, on pourrait aussi l'appeler; la période de Champlain; car, sans lui, le cours des événements eut été tout autre.

L'arrivée de Champlain en 1608, l'arrivée des Pères Récollets en 1615, celle des Pères Jésuites en 1625, la prise de Québec en 1629, le retour de Champlain en 1633 et sa mort en 1635, tels sont les sujets de cette première partie.

Sans doute, j'apprendrai peu de neuf aux lecteurs, mais je veux au moins leur rafraîchir la mémoire sur les débuts plutôt pénibles de cet établisse-

ment. Car Champlain eût à lutter non seulement contre le climat des longs hivers et la famine, mais aussi contre les Indiens, les Anglais et, faut-il le dire, contre ses propres compatriotes. Malgré tout, Champlain tint bon et contribua à maintenir vivante la colonie naissante. Nous allons voir comment.

L'arrivée de Champlain: —

Samuel de Champlain, né à Brouages, en Saint-Onge, entre 1567 et 1570, fut dès son bas âge un marin. C'était un navigateur et un explorateur par profession. En 1603, il avait pendant deux ans exploré les côtes de l'Amérique, des Antilles, du Mexique et du Panama. En 1605 il était en Acadie avec Louis Hébert. En reconnaissance de ses services comme géographe, le roi Henri IV lui confia, en 1608, la mission d'explorer le fleuve St-Laurent. Il partit donc de Honfleur sur le navire **"Fleur-de-lis"**, explora le golfe, remonta le fleuve et arriva à Québec, le 3 juillet 1608, en compagnie de 28 hommes, dont la plupart étaient des artisans.

Leur première occupation fut naturellement de construire ce qui porte dans l'histoire le nom de **l'Abitation de Champlain.** Elle fut construite dans le voisinage actuel de la chapelle de Notre-Dame-des-Victoires. Elle fut bâtie sur des pilotis, sur un plan un peu élevé au-dessus du niveau du sol, car dans les marées hautes, le fleuve battait le bas de la falaise du Cap Diamant. Comprenant plusieurs corps de logis, cette bâtisse servait non seulement d'abri pour Champlain et ses compagnons, mais aussi de magasin et

d'arsenal. C'était en réalité un fort construit en prévision d'attaques possibles des aborigènes.

Tout autour de cette bâtisse de forme irrégulière, à la hauteur des fenêtres du second étage, il y avait une galerie qui servait de poste d'observation aux sentinelles. Au bas de ce fort on avait creusé un fossé circulaire, large de 15 pieds et profond de 6 pieds, toujours dans un but de protection.

Champlain entoura son **"Abitation"** de jardins, où on cultivait même des roses.

Ses déboires: — Ce n'était pas toujours rose au pays québecois. Champlain y éprouva des déboires. Une épreuve qui affecta beaucoup Champlain, durant le premier hiver qu'il passa à Québec, fut de perdre huit de ses compagnons qui moururent de scorbut. On n'avait pas eu le temps, ou on avait négligé de s'approvisionner de viande fraîche en abattant des animaux sauvages. Alors il advint ce qui était arrivé à Jacques Cartier en 1535, on mourut de scorbut.

Un autre chagrin pour le maître fut de constater qu'il y avait discorde dans son petit royaume. Au printemps de 1609, le capitaine Testu, un des pilotes de Champlain, l'amena à l'écart et l'avertit de la part de Natel que l'on en voulait à sa vie. Un normand du nom de Jean Duval, avec 3 ou 4 compagnons, avait rêvé de s'enrichir en livrant aux Basques de Tadousac le poste de Québec. A cette fin, ils devaient faire mourir Champlain en l'étranglant. Toujours les trente deniers de Judas...

Champlain fit passer les accusés devant un conseil de guerre. Ils furent trouvés coupables. Duval fut condamné à être pendu et sa tête exposée au mépris public afin de servir d'avertissement à ceux qui auraient des velléités de révolte. Ses complices furent retournés en France et condamnés aux galères.

Champlain devait connaître une autre trahison. Les Montagnais qui, comme les Hurons et les Algonquins, avaient fait avec les Français un pacte d'alliance, manquèrent à leur parole. Réunis aux Trois-Rivières au nombre de 800, ils décidèrent de descendre à Québec et de détruire ce petit groupe de Français, au nombre d'une vingtaine tout au plus. La chose leur parut facile. Mais ils comptaient sans leurs hôtes qui les attendaient de pied ferme, retranchés dans leur fort **"l'Habitation"**.

Une fois à portée de fusil, les Français les criblèrent de balles et de plombs qui leur perçaient la peau et en couchaient un certain nombre sur le sol. Aïe... la partie n'était pas égale. Aussi nos Montagnais s'enfuirent en déroute, abandonnant leurs morts. La Providence avait sauvé la colonie naissante.

Jusqu'en 1613, Champlain fit trois expéditions contre les Iroquois, en compagnie des Hurons. Mais elles ne furent pas très fructueuses; elles lui permirent cependant d'explorer le pays. En passant à l'endroit qui devint plus tard la ville de Montréal, Champlain baptisa l'île située en face du nom de Ste-Hé-

lène, en souvenir de son épouse: Hélène Boullé.

Dans ces excursions il découvrit le lac Champlain, le lac Georges. Sur les bords de ce dernier lac, les Français et les Hurons rencontrent la bourgade des Iroquois. Pris par surprise, ces derniers furent mis en déroute et leur bourgade avec toutes leurs provisions furent incendiées. Cette défaite cuisante en fit des ennemis irréconciliables. Dès ce jour, un grand duel commençait entre les Français et les Iroquois, duel qui devait durer près de trois quarts de siècle. Ce n'est qu'à l'arrivée du régiment de Carignan, en 1670, qu'ils firent la paix, paix qui ne devait durer que 18 ans.

1610

Il ne faudrait pas croire que Champlain restât tout le temps au Canada. A tous les ans en général, il faisait un voyage en France pour rendre compte au roi de l'état de la colonie et lui exposer ses besoins. Inlassablement il plaidait devant Sa Majesté la cause de la colonie qu'il voulait protéger contre la cupidité des marchands qui avaient le monopole du commerce des fourrures.

C'est dans un de ces voyages que Samuel de Champlain fit la connaissance de Mlle Hélène Boullé, qu'il épousa le 30 décembre 1610. Elle n'avait pas encore 12 ans, tandis que lui en avait au moins 40. Dans son contrat de mariage, la fiancée avantageait son futur d'une somme de 10,500 livres. Ce qui permit à Champlain de fréter deux navires, d'apporter

des vivres au Canada et d'y amener un nouveau contingent d'ouvriers. Mais sa femme, n'étant pas encore nubile, ne l'accompagna pas dans ce voyage. Elle resta en France et ne vint à Québec que 10 ans après.

1615

Les Récollets.

Ici se place un événement d'une grande importance. Doué d'une intelligence supérieure, Champlain savait qu'une cité ne se fonde pas sans le secours de la religion. Il avait non seulement le souci du bien matériel de son pays d'adoption, mais aussi celui de son bien spirituel. C'est pourquoi, revenant au Canada, en 1615, après deux années d'absence, il amenait avec lui quatre religieux Récollets. C'étaient les Pères Denis Jamay, Jean Dolbeau, Jos. Le Caron, et le Frère Pacifique Duplessis.

Aussitôt arrivés, nos moines se mirent à construire une petite chapelle, non loin de l'habitation de Champlain. Un des Récollets eut le bonheur de dire la première messe en terre québécoise.

Le Frère Duplessis était un apothicaire licencié. Aussi a-t-il continué d'exercer sa profession dans son pays d'adoption. En cette qualité, il a dû rendre d'utiles services; il n'y avait pas encore de médecins dans la colonie. Ce bon Frère décédait en 1619. Il fut d'abord enterré dans la petite chapelle des Récollets à la basse-ville. Quelques années après sa mort, son corps fut transporté au monastère Notre-Dame-des-Anges.

A ce propos, rappelons que, en 1621, les Récollets se mirent à construire leur monastère, sur les bords de la rivière St-Charles, à l'endroit précis où se trouve actuellement l'Hôpital-Général. Ce monastère s'appelait alors le Couvent Notre-Dame-des-Anges.

1617

En cette année là il y eut trois événements heureux pour la colonie naissante: la nomination de Champlain comme Gouverneur, la fondation de la Cie des Cent Associés et l'arrivée de Louis Hébert.

En reconnaissance de ses services, le roi Louis XIII nommait Champlain Gouverneur de la Nouvelle-France, avec plus de pouvoirs qu'auparavant.

Cie des Cents Associés: — C'est à la demande de Champlain que le roi fonda cette société, en remplacement des marchands de St-Malo et de Rouen. Notre premier Vice-Roi fondait beaucoup d'espérances sur cette nouvelle Compagnie. En échange du monopole du commerce dans la Nouvelle-France, celle-ci se proposait de faire transporter au Canada, à ses frais, 4,000 colons, à raison de 6 famillles par année. Mais promettre et tenir sont deux, dirait La Fontaine.

Louis Hébert: — Enfin cette année 1617 marque un événement non moins important que les deux précédents : c'était l'arrivée de Louis Hébert, notre premier colon canadien.

Champlain l'avait connu à Port-Royal en Acadie et avait remarqué ses qualités de défricheur. En 1617, il le rencontra à Paris, alors qu'il était apothicaire, et l'incita à venir s'établir à Québec. Il réussit: Hébert, sa femme et ses trois enfants s'embarquèrent sur le même navire. La traversée fut longue et même périlleuse. Rendu dans le golfe St-Laurent, le navire y fut retenu par des glaces et des banquises qui l'entouraient de toutes parts. Pendant près d'une semaine, ce navire qui portait Champlain et la fortune de la colonie, fut littéralement prisonnier de ce champ de glaces; on craignait le naufrage. Alors, Madame Hébert, née Marie Rollet, une fervente catholique, fit ouvrir l'écoutille du vaisseau. Elevant vers le ciel, à bout de bras, son dernier-né, elle fit cette simple prière, pleine de foi: "Au nom de cet enfant innocent et pur, sauvez-nous, Seigneur, nous périssons!" — Sa prière fut exaucée. Les banquises se dispersèrent; le navire put reprendre sa course, et arriver sain et sauf à Québec.

Ouvrons ici une parenthèse. Un enfant avait alors sauvé la Nouvelle-France, encore à son berceau. Aujourd'hui encore, ce sont nos enfants qui sauvent le Canada-Français, en dépit de tout. Car ce ne sont pas les édifices qui font les cités, mais les hommes. En effet, si l'enfant est la source des joies familiales, il est aussi l'espoir de la patrie. Un de nos anciens gouverneurs, M. de la Galissonnière, avait raison de dire que la richesse en hommes est "plus estimable que le sucre, l'indigo ou tout l'or des Indes." Bref,

l'avenir appartient à la race qui a des vertus domestiques. Puissions-nous ne jamais perdre la pratique de ces vertus.

Fermons cette parenthèse — un peu longue, — et revenons à Hébert.

De la rade de Québec, les nouveaux immigrants ne virent que deux bâtisses: l'habitation de Champlain et la petite chapelle des Récollets.

Une fois arrivé à Québec, le 15 juillet 1617, après une traversée de trois mois, Champlain, ce grand politique, s'empressa, en vertu de ses nouveaux pouvoirs, de concéder à Louis Hébert dix arpents de terre sur l'emplacement actuel de la haute-ville. Celui-ci se mit à l'oeuvre, fit construire une maison de pierres pour les siens, un bâtiment pour ses animaux de ferme et un moulin.

Il sema et ce beau geste du semeur fit de Louis Hébert notre premier colon canadien. Ce titre le met sur un pied d'égalité avec nos fondateurs: Champlain et Laval. Aussi la patrie reconnaissante lui a-t-elle élevé un monument sur le rocher de Québec, à l'endroit précis où, il y a trois siècles, il traçait avec sa charrue son premier sillon en terre canadienne.

Malheureusement, il ne vécut pas longtemps. Dix ans après son arrivée, en 1627, ce chrétien "sans fard ni artifice", comme l'écrit justement le Récollet Sagard, Hébert mourait d'accident. Son corps fut inhumé dans le cimetière du Couvent des Récollets, tout comme Mgr de St-Vallier, alors que ce couvent était devenu en 1692 l'Hôpital-Général.

A noter en passant, Champlain fut non seument un hydrographe, mais aussi un arpenteur. C'est Champlain lui-même qui arpenta et mesura le domaine de Louis Hébert. C'est encore le fondateur de Québec qui mit, avec toutes les formalités voulues, les nouveaux colons en possession de leurs emplacements sur le rocher de Québec: Couillard et les autres.

1620

Les années qui suivirent 1617, — année si prometteuse, — n'apportaient guère de progrès à la Nouvelle-France. La Cie des Cent Associés ne réalisa pas ses promesses. La petite colonie ne comptait que 51 personnes, y compris les femmes et les enfants. Il n'y avait peu ou pas de culture de la terre, a peine deux acres. Bref, on vivotait en se privant d'une foule de choses nécessaires à la vie. Avec cela que l'Habitation de Champlain était dans un mauvais état. La pluie et le vent passaient à travers. Ce n'était guère une maison habitable pour Mme Champlain qui venait justement d'arriver au printemps de 1620. Elle était accompagnée de son mari, de son frère et de ses trois servantes.

Malgré tout, grande fut la joie des résidents en voyant revenir Champlain après deux ans d'absence. De nouveau, Champlain prit possession de son gouvernement sous le nom de Duc de Montmorency.

L'Habitation étant peu praticable, on la répara tant bien que mal pour recevoir la châtelaine. Aussi Champlain se mit à l'oeuvre pour bâtir le Fort St-

Louis, sur les hauteurs du rocher. Cette construction commencée en 1620 ne fut terminée qu'en 1624, à cause du manque de main-d'oeuvre, les ouvriers étant employés à construire le Couvent des Récollets et les bâtisses de Louis Hébert.

Madame Champlain: — Il va sans dire que l'arrivée de la châtelaine réjouit non seulement ses compatriotes, mais aussi les aborigènes. Ces derniers surtout étaient enchantés de ses manières agréables et avenantes. Sa première occupation fut d'avoir soin des femmes et des enfants tant au point de vue spirituel que temporel. Elle prenait aussi plaisir à les faire se regarder dans un petit miroir qu'elle portait à sa ceinture. Dans leur naïveté, les Indiens croyaient qu'elle portait l'image de chacun sur son coeur. Il n'en fallait pas plus pour se faire aimer.

Malheureusement elle ne séjourna pas longtemps au Canada. Elle qui avait vécu dans le luxe de la vie parisienne, elle ne pouvait se faire à cette vie sans confort et surtout dans la crainte continuelle des Iroquois; elle craignait de se faire enlever toute vivante. En 1622, n'avait-elle pas vu une trentaine de canots accostés dans le voisinage et remplis de ces féroces sauvages. Elle eut la peur de sa vie. Elle était presque seule dans le Fort, elle s'y enferma. Heureusement, ces Iroquois ne s'attaquèrent ni à l'Habitation, ni au Fort. Seulement ils se portèrent à l'assaut du monastère des Récollets. Mais les moines veillaient: pendant que les uns priaient à la chapelle, les autres, transformés en francs-tireurs, leur déchar-

gèrent leurs mousquets bien d'aplomb. Les Iroquois ne purent supporter une pareille réception et s'en allèrent bredouilles. Ils n'étaient pas encore munis d'armes à feu, comme ils le furent plus tard par les Anglais et les Hollandais de la Nouvelle-Angleterre.

Alors, ne pouvant plus supporter une pareille insécurité, Mme Champlain décida de s'en retourner en France avec sa suite. Ce fut plutôt une journée triste que celle du 15 août 1624, alors qu'elle nous quittait pour ne plus revenir.

A propos de Mme Champlain, il importe de dire qu'elle était de religion calviniste lorsque Champlain la prit pour femme. Il faut dire aussi que les associés de Champlain: de Monts, de Caen, Pierre Chauvin, Poutrincourt étaient tous des huguenots et que, dans ce temps-là, les huguenots formaient un parti puissant en France, avec lequel Richelieu eut maille à partir. Hélène Boullé vivait dans cette ambiance de protestants. Rien d'étonnant qu'elle le fut elle aussi. Mais en 1613, elle se convertit au catholicisme et y resta fidèle toute sa vie. Comme c'était une sainte femme, ayant plutôt des goûts mystiques, à la mort de son mari, en 1635, elle se fit religieuse, entra dans une communauté cloîtrée et mourut Ursuline à Meaux, en 1654, à l'âge de 56 ans.

1625

Les Jésuites: — Les Récollets, au nombre de six moines, comprirent qu'ils ne pouvaient suffire à évangéliser une aussi vaste contrée et un aussi grand

nombre de tribus aborigènes. C'est pourquoi le Père Irénée Piat et le Frère F. Sagard accompagnaient en 1624 Champlain et sa femme dans leur retour en France, dans le but d'engager la Cie des Jésuites à venir s'établir au Canada.

Champlain, qui était un grand chrétien, avait l'habitude de dire: "il est plus glorieux de conquérir une âme infidèle au christianisme que de conquérir un empire", seconda les efforts des Récollets et réussit à amener au Canada, en 1625, cinq Pères Jésuites. C'étaient les Pères Charles Lalemant, Jean de Brébeuf, Ennemond Massé et deux autres, avec un Père Récollet: Joseph de la Roche Daillon. En arrivant à Québec, tous ces religieux trouvèrent logis sous le toit du Couvent Notre-Dame-des-Anges.

Non loin de là, juste à l'embouchure du ruisseau Lairet, sur le côté nord de la rivière St-Charles, les Jésuites construisirent peu de temps après une petite chapelle qui leur servit en même temps de résidence.

1628

L'hiver de 1627-28 fut plutôt une saison de privations, de souffrances et de tristesses. Nos résidents étaient découragés. Rendu au mois de juillet 1628, on n'avait pas vu poindre la moindre voile blanche au bout de l'Ile d'Orléans. De plus, les magasins du roi étaient vides. Il n'y avait ni coaltar, ni étoupe, ni cordage, ni toile, ni voile, ni quoi que ce soit qui permit d'appareiller pour faire la traversée de l'Atlantique.

Que faire? Champlain se décida à envoyer un vaisseau à Gaspé dans l'espoir d'y rencontrer des vaisseaux français venus pour la pêche à la morue. Son but était de se procurer des provisions et de renvoyer en France les bouches inutiles. Mais aucune barque ne s'y trouvait. Alors sur son chemin de retour, Champlain débarqua son bétail dans les prairies du Cap-Tourmente, où il y avait une petite ferme et une mission tenue par un Père Récollet.

Arrivé à Québec, Champlain fit abattre un boeuf pour nourrir son personnel et se procurer du suif, car il était dans une grande pénurie. Sans trop se décourager, Champlain fit convertir tous les bouts de corde en étoupe, envoya ses hommes dans le bois pour s'approvisionner de gomme de sapin; tout cela en vue de gréer un bâtiment pour se rendre à Tadousac. Il n'était pas question de se rendre en France, le dénûment était trop grand.

Sommation de Kertk: — Pendant ce temps-là la guerre entre Charles I, roi d'Angleterre et Louis XIII, roi de France, sévissait en Europe. Elle eut sa répercussion au Canada. Sur ces entrefaites, deux hommes arrivaient en hâte des fermes du Cap-Tourmente. Ils apportaient à Champlain la triste nouvelle que deux vaisseaux, portant pavillon anglais, y avaient débarqué des soldats. Et chose triste à dire, ces maraudeurs étaient dirigés par deux huguenots français. Ces traîtes étaient à Tadousac l'année précédente, en compagnie de De Caen, un huguenot lui-même.

En plus, ils annonçaient à Champlain que ces soldats anglais avaient tout détruit sur la ferme: habitations, animaux, emportant même les vases sacrés de la chapelle des Récollets.

Sans perdre de temps, Champlain envoya ses hommes préparer la défense extérieure de l'Habitation et du Fort St-Louis, avec des barricades, assignant à chacun son poste de combat.

Le 10 juillet 1628, un navire anglais arrivait dans le port de Québec, avec une lettre du capitaine David Kertk, enjoignant à Champlain de se rendre avec le Fort et ses dépendances. Voici les termes de cette sommation: "Dieu aidant, disait-il, il faut que "j'aie l'habitation tôt ou tard. Je désirerais que ce fût plutôt par courtoisie que de force, à cette fin d'éviter le sang qui pourra être répandu des deux côtés."

A cette rude sommation, mais rédigée en termes courtois, Champlain se hâta de répondre avec autant de fermeté. "Rendre le Fort et l'Habitation, disait-il, en l'état où nous sommes maintenant, nous ne serions pas dignes de paraître hommes devant notre roi."

Qu'advint-il de la sommation de Kertk et de la réponse de Champlain? L'histoire rapporte qu'en cette année 1628, la flottille de Kertk leva l'ancre et fit voile vers le bas St-Laurent. Mais pour lui, ce n'était que partie remise. N'avait-il pas écrit dans sa sommation: que, "tôt ou tard" il lui faudrait Québec.

En effet, Champlain n'était pas rassuré. Au contraire. Depuis plus d'un an, Québec n'avait reçu de France, ni vivres, ni munitions. Champlain rapporte de lui-même que chaque homme était réduit à sept onces de pois par jour, avec un peu de poissons et de racines acquis des sauvages en échange de pelleteries. Il ne restait à peine que 50 livres de poudre à canon. Bref, la petite colonie, — une soixantaine de personnes tout au plus, — était dans un état voisin de la famine, de la banqueroute.

Et, pour comble de malheur, Champlain apprenait que des navires de guerre anglais avaient saisi 4 navires de ravitaillement que conduisait Claude de Roquemont, à destination de Québec. Ces quatre vaisseaux étaient chargés de provisions et surtout de 400 colons, envoyés par la Cie des Cent Associés. Ce secours, si longtemps attendu, eut sauvé la colonie.

1629

Aussi lorsque, l'été suivant, trois vaisseaux anglais se présentèrent devant Québec, ce fut décisif. Champlain dut céder devant une nouvelle sommation des frères Kertk. Le 20 juillet 1629, Champlain avec sa suite, les Pères Récollets et les Jésuites, s'embarquèrent pour la France.

Pendant que le drapeau fleur-de-lysé repliait son aile blanche et repassait les mers, le drapeau anglais flottait sur le Fort St-Louis, la petite citadelle du temps.

A propos de cette saisie, l'histoire rapporte que l'interprète Brulé avait trahi sa nation, en ven-

dant ses services aux frères Kertk. Champlain lui prédit alors qu'il finirait mal. En 1633, il fut lâchement tué par les sauvages. En effet sa conduite licencieuse au milieu des Hurons avait attiré sur sa tête la colère de Dieu et la vengeance de ces barbares. L'un d'eux l'assomma un jour d'un coup de hache.

Les Anglais à Québec: — Pendant les trois années suivantes, le Canada resta sous la domination anglaise. Que firent nos nouveaux maîtres pendant tout ce temps-là? Rien.

En effet, pendant cette occupation, les Anglais n'avaient ni défriché, ni bâti, ni amené un seul colon, même ils avaient incendié "l'Habitation". Peut-être bien que les frères Kertk avaient appris que, trois mois avant cette prise de Québec, les Anglais et les Français avaient cessé toutes les hostilités et signé un armistice.

En tout cas, les frères Kertk se contentaient de voir flotter l'Union Jack anglais sur leur Garnison, en attendant du secours de Londres, secours qui ne venait pas; et pour cause, nous venons de le voir.

Pendant ce temps-là, la guerre prenait fin en Europe par le traité de St-Germain-en-Laye, en 1632, traité qui remettait à la France le Canada et l'Acadie.

Savez-vous qu'il s'en est peu fallu que ces deux provinces ne redevinssent pas françaises? Eh oui. Les négociations traînaient en longueur. On n'était pas d'accord à Paris sur la nécessité de reprendre le Ca-

nada. Il s'était formé tout un parti favorable à l'abandon pur et simple de la Nouvelle-France. Pauvre France, pays le plus mal gouverné du monde, a dit je ne sais plus quel auteur.

Et quels sont ceux qui s'opposaient à ce retour de la colonie du Canada? Toujours les mêmes: les philosophes et les huguenots. La secte des philosophes, — dont le Canada était la **bête noire** suivant le mot de l'historien Gazotte, — multipliait ses violentes attaques contre la Nouvelle-France, représentée comme inutile et comme un ramassis de gens de rien. Un ministre allait jusqu'à dire que fortifier la ville de Québec équivalait à faire naître "un motif de plus chez les Anglais en temps de guerre, de tenter la conquête de Québec".

Que pouvait-on espérer, disaient-ils, des arpents de neige du Canada et de ses sept longs mois d'hiver? Tels étaient les arguments mis en avant. Mais je soupçonne que ces mécréants craignaient surtout que cette colonie française ne fût catholique. Dans ce cas, leurs prévisions étaient justes.

Heureusement, la Providence veillait sur nous dans la personne de Champlain. C'est lui qui plaida vigoureusement notre cause, non seulement devant chacun des 12 directeurs de la Cie des Cent Associés, mais aussi auprès du Cardinal de Richelieu et de Sa Majesté le roi Louis XIII. Grâce à lui, le Canada redevint une terre française. Cet acte de sage clairvoyance lui a acquis avec raison le titre de "Père de la Nouvelle-France".

Population de Québec: — Arrêtons-nous un instant et voyons le mouvement de la population durant cette période tourmentée.

1608:	31 âmes	1619:	80 âmes
1609:	25 "	1620:	83 "
1610:	19 "	1621:	85 "
1611:	17 "	1622:	85 "
1612:	16 "	1623:	52 "
1613:	47 "	1624:	57 "
1614:	47 "	1625:	59 "
1615:	52 "	1626:	84 "
1616:	64 "	1627:	71 "
1617:	67 "	1628:	55 "
1618:	70 âmes		

Occupation anglaise: —

en 1629:	76	Français	600	Anglais
" 1630:	26	"	90	"
" 1631:	25	"	76	"

Voici les réflexions que ce tableau nous suggère:

Nous devons conclure que de 1608 à 1631, soit 23 ans, la population avait à peine doublé. La Cie, qui détenait du roi le monopole du commerce des fourrures, ne s'était occupé que de ses intérêts personnels et nullement de remplir ses obligations, à savoir de peupler la Colonie. Il en fut presque toujours ainsi dans la suite. Aussi n'anticipons pas et revenons à Champlain.

1633

Retour des Français: — Une fois la paix conclue, en 1632, le roi de France rétablit Champlain dans ses fonctions de vice-roi du Canada. Il l'avait bien mérité. Mais Champlain ne revint au pays que l'année suivante, en mars 1633. Il ramenait avec lui tout son personnel, ses officiers et les Pères Jésuites. Les Récollets ne devaient revenir que beaucoup plus tard, en 1670.

En souvenir de ces événements, et pour accomplir le voeu qu'il avait fait quatre ans auparavant en quittant Québec, Champlain fit construire la chapelle de Notre-Dame de la Recouvrance à l'endroit même où se trouve aujourd'hui le maître-autel de la Basilique.

Il me tarde de vous raconter un petit fait, bien typique, qui s'est passé lors de la remise des clefs de la ville, alors en possession des frères Kertk. Cette remise des pouvoirs se fait généralement selon une certaine formalité. Ainsi pour que cet acte se passe en bonne et due forme, il faut que, — en la circonstance, — les rois d'Angleterre et de France soient représentés par deux fondés de pouvoir qui président à cette cérémonie. Les frères Kertk ainsi que le délégué anglais remirent avec bonne grâce aux mains de Champlain les clefs du Fort St-Louis. Mais de Caen, le réprésentant de Louis XIII, le fit à contre-coeur, presque en rechignant. Ça se comprend facilement: De Caen était un de ces sectaires huguenots qui n'aimaient pas la Nouvelle-France. On sait pourquoi.



Les escaliers de la petite rue Champlain

(Courtoisie de l'Hôtel-Dieu de Québec

Tableau d'honneur.

Au chapitre précédent, nous avons vu Champlain et sa suite quitter Québec, en 1629, abandonnant aux frères Kertk la maîtrise de ce poste important.

Qu'advint-il alors des Français? Heureusement un certain nombre restèrent au pays, contre toute espérance. En effet, il fallait avoir une grosse dose de courage pour rester dans un pays où ils n'étaient pas les maîtres, sans protection, sans aucun secours de la France, pauvres et presque plongés dans le plus grand dénuement. C'était vraiment de l'héroïsme. Et c'est parce qu'ils étaient des héros qu'ils se fixèrent au sol. Ce fut là notre salut.

Ils furent vraiment admirables ces obstinés qui avaient foi en l'avenir de notre race. Aussi je ne puis résister au plaisir d'épingler chacun de leurs noms dans un tableau d'honneur. Car avec Champlain ils sont les vrais fondateurs du Canada-français.

D'après un historien, le docteur N.-E. Dionne, cinq familles d'origine française formèrent alors un noyau de colonie qui conserva l'idée française.

En voici les noms:

1.—La veuve Louis Hébert (ce dernier mort en 1627), remariée à Guillaume Hubon en 1629.

2.—Guillaume Couillard, sa femme, Guillemette Hébert, et ses trois enfants (Louise, Marguerite et Louis).

3.—Nicolas Pivert, sa femme, Marguerite Lesage et une nièce.

4.—Pierre Desportes, sa femme, Françoise Langlois et leur nièce.

5.—Abraham Martin, sa femme, Marguerite Langlois et leurs trois enfants.

6.—Guillaume Hébert.

7.—Adrien Duchesne, chirurgien et sa femme.

Ces cinq familles formaient un contingent de 21 personnes. En attirant de France certains de leurs parents et de leurs amis, ces cinq familles sauvèrent véritablement la colonie expirante.

Sans doute d'autres personnes restèrent aussi au pays, mais elles n'avaient pas la même valeur. Ce n'étaient que des interprètes qui accompagnaient les coureurs des bois, en vue de la traite des pelleteries.

Voici les noms de ces interprètes: Jacques Hertel, Jean Nicolet, les trois Godefroy, Le Tardif, François Marguerie, Jean Manet et Jacques Richer.

Louis Hébert: — Il convient de dire un mot de quelques-uns des fondateurs de la Nouvelle-France.

A tout seigneur, tout honneur. Louis Hébert fut le premier cultivateur au Canada. Il était propriétaire de tout le terrain de la haute-ville, aujourd'hui occupé par l'Hôtel-de-Ville, l'Evêché, la Basilique, le Séminaire et l'Université. En 10 ans, de 1617 à 1627, on voit Hébert jardinant un peu et semant quelques poignées de blé, après avoir bêché la terre avec ses outils de fortune, car il n'avait pas de charrue. Sa

veuve en possédait une en 1628. Aussi Louis Hébert est-il considéré comme le premier cultivateur au Canada. C'est pour cela que la patrie reconnaissante lui a élevé un monument à l'endroit précis où il a jeté sa première poignée de blé. Il le méritait bien.

En 1627, Louis Hébert mourut des suites d'un accident et fut enterré dans le cimetière du couvent des Récollets (aujourd'hui l'Hôpital-Général). Plus tard ses ossements furent transférés dans les caveaux de l'église des Récollets à la haute-ville. Et quand cette église brûla en 1796, les cendres de Hébert furent déposées dans l'église cathédrale.

Abraham Martin: — Hébert ne fut pas le seul à avoir cet esprit colonisateur. Abraham Martin arriva à Québec peu de temps après l'arrivée de Champlain. Pendant trente-deux ans, il a cultivé un lopin de terre qu'on appela plus tard les Plaines d'Abraham; aujourd'hui c'est le **"Parc des champs de bataille"**. Abraham Martin fut aussi le premier pilote sur le fleuve St-Laurent. Il tenait cette commission du roi de France. Il avait acquis du chirurgien Duquesne les Plaines d'Abraham (15 août 1646). Le 1er juin 1667, les héritiers de Martin vendirent aux Ursulines un terrain de 33 arpents en superficie, en grande partie les Plaines d'Abraham.

Retour de Champlain: — Comme on le sait, Champlain avait fondé la Nouvelle-France en 1608 et l'avait maintenue de peine et de misère jusqu'en 1629, alors qu'il fut contraint d'abandonner ce poste

important aux Anglais. Mais grâce à Dieu, il sauva réellement cette colonie française en train d'expirer en 1632. En effet, si le roi Louis XIII n'avait eu pour conseillers que les huguenots, qui étaient puissants à la cour et qui détestaient la Nouvelle-France, celle-ci aurait été certainement sacrifiée au traité de St-Germain-en-Laye en 1632.

Tout glorieux de son succès, Champlain revint à Québec en 1633, amenant avec lui sa suite et les Pères Jésuites. Le Canada-français renaissait pour ne plus mourir.

1635

Sa Mort: — Une fois encore, le drapeau fleur-de-lysé flottait sur le rocher de Québec et il y flottera pendant plus d'un siècle. En arrivant au pays, Champlain se mit résolument à l'oeuvre. Mais malheureusement, il n'en devait pas jouir longtemps. Au mois d'octobre 1635, Champlain était frappé de paralysie et en mourait le 25 décembre de la même année.

Ses funérailles et son inhumation eurent lieu dans l'église de Notre-Dame de la Recouvrance. Toute la population de Québec y assistait. Le Père Le Jeune, S.J., en prononçant son éloge funèbre, disait: "Ceux que ce croisé a laissés après lui, ont occasion de se louer que s'il est mort hors de France, son nom n'en restera pas moins glorieux à la postérité". Ce jugement fut confirmé par l'histoire.

L'histoire dira en effet que, entre 1608 et 1635, s'est écoulée la première période de la Nouvelle-France. L'histoire dira encore que si le Canada-fran-

çais a vécu une deuxième période de 1632 à 1759, période qui a permis à la nationalité canadienne-française de s'affermir et de se développer, elle le doit au génie politique de Champlain qui est intervenu victorieusement au traité de St-Germain-en-Laye. Sans lui, tout se serait terminé là.

Mot de la fin.

En signe d'hommage bien mérité, cette période peut s'appeler "la période de Champlain", car il en fut la figure dominante. C'est lui qui lui a imprimé son caractère catholique et français. Et cette première empreinte de Champlain fut si profonde que, trois siècles après, elle persiste encore.

En effet, les quelques 300 âmes, qui formaient alors le noyau de la race française en Amérique, sont aujourd'hui plus de 3 millions parlant la même langue et professant la même foi.

Pour bien comprendre ce miracle canadien, il faut se rappeler comment il a débuté. Il faut se rappeler que le vaisseau "Fleur-de-lys" qui amenait Champlain en 1608, portait les deux emblèmes suivants: un drapeau blanc avec fleurs-de-lys, symbole de la souveraineté française, et une grande croix, symbole de la souveraineté du Christ. Toute sa vie, Champlain est resté fidèle à cette double royauté. C'est pour la France et pour le Christ qu'il a vécu et souffert au Canada. "J'ai un grand désir écrivait Champlain à la reine régente, de faire fleurir sur la terre de la Nouvelle-France le lys avec l'unique religion catholique, apostolique et romaine". Aussi, dans

l'accomplissement de ses devoirs d'état, ce vice-roi a voulu que ses sujets fussent façonnés à son image et à sa ressemblance. Et il a réussi; les fils de Laval et de Champlain n'ont été ni décatholicisés ni défrancisés. Car sans mépriser, loin de là, les avantages matériels que pouvait offrir le Canada, Champlain se plaisait à intensifier la mission spirituelle qui lui incombait. La conversion des indigènes, le triomphe du christianisme en terre canadienne, telle fut la première partie de son programme.

Je me rappelle que, lors des fêtes du troisième centenaire de la ville de Québec, on dévoilait le monument érigé en mémoire de son fondateur. J'étais au rang des invités en ma qualité d'échevin municipal et j'ai entendu deux personnages importants souligner de façon toute particulière le caractère chrétien du "Père de la Nouvelle-France". C'étaient M. de Kleckowski, consul général de France, et le Prince de Galles, devenu plus tard le roi George V d'Angleterre.

Les oeuvres de Champlain mettent suffisamment en lumière sa belle et énergique physionomie, sa diplomatie envers les sauvages, ses projets soigneusement préparés et fidèlement poursuivis sont d'un homme d'Etat. La ténacité extraordinaire avec laquelle il a lutté pendant 30 ans pour garder le Canada à la France, est une preuve de la justesse de ses vues. Fils de France et fils du Canada, sa grandeur morale et son indomptable énergie nous sont des exemples de fierté.

DEUXIEME PARTIE

QUEBEC MUNICIPAL

Sommaire: — Sous la domination française. Juges de paix sous le régime britannique. L'acte d'incorporation en 1833. Premier magistrat. Suspension de la Charte municipale 1837-38. Les Hôtels-de-Ville. Liste des Maires.

CHAPITRE I

Sous la domination française, Québec ne connut pas de régime municipal. Les affaires communes de la ville étaient régies par un syndic, dont le premier fut nommé en 1647. Mais, en dépit de l'esprit centralisateur du temps, il y eut un essai de gouvernement municipal. En 1663, le Conseil souverain convoqua une assemblée des citoyens de Québec, avec l'ordre de choisir un maire et deux conseillers. M. J.-B. Le Gardeur de Repentigny fut élu maire; MM. Jean Madry, chirurgien, et Claude Charron furent élus conseillers.

Mais ce premier conseil de ville n'a vécu qu'un mois. Le Conseil souverain, prétextant que les trois édiles ne se mettaient pas en peine "des dites charges", destituait le maire et les échevins et rétablissait le poste de syndic. Et voilà ce que fut l'autonomie municipale sous le régime français.

Sous la domination britannique il a fallu attendre 70 ans après le traité de Paris (1763) pour

jouir de l'autonomie municipale. En 1827, le gouvernement nomma des juges de paix pour gérer les affaires municipales. En 1832, cinq ans plus tard, la Législature du Bas-Canada vota l'acte d'Incorporation de la cité de Québec (mais ne devant prendre effet que l'année suivante). Le premier magistrat, M. Elzéar Bédard, fut nommé par le Gouverneur général. Le second maire, M. René-Edouard Caron (1834-1836), fut élu par le peuple, ainsi que six échevins et onze conseillers. Sur ce nombre, neuf étaient de langue anglaise. Nous étions au temps de la prépondérance de l'élément anglo-saxon.

Puis survinrent les troubles de 1837-38. Londres suspendit alors les gouvernement du Haut et du Bas-Canada; nécessairement, la municipalité de Québec subit le même sort. Mais en 1840, l'interdit de Londres fut levé, la Législature de Québec ouvrit son Parlement et vota de nouveau la charte de la Cité de Québec.

Les Hôtels-de-Ville: — Voici l'historique des hôtels-de-ville. Au début, la Corporation n'était pas logée chez elle. Elle loua de l'Hôtel-Dieu une maison située à l'encoignure des rues Charlevoix et du Palais. Cette maison fut incendiée en 1835. Alors la Corporation tint ses assemblées à l'Ecole des Sourds-Muets, rue St-Louis. Treize ans plus tard la Corporation transporta ses bureaux dans les bâtisses du Parlement, situé sur le parc Montmorency. En 1883, la Corporation était enfin chez elle, au coin de la rue Ste-Ursule et St-Louis.

Enfin, l'hôtel-de-ville actuel est bâti sur le terrain des Jésuites. La pose de la pierre angulaire eut lieu le 15 août 1895 et l'inauguration en septembre 1896.

Liste des maires de Québec.

R.-E. Caron,	élu par le Conseil	1840
George Stuart,	" "	1845
Narcisse Belleau,	" "	1850
U.-J. Tessier,	" "	1853
C. Alleyn,	" "	1854
Jos. Morrin,	" "	1855
O. Robitaille,	" "	1856
Jos. Morrin,	élu par le peuple	1857
Hector Langevin,	" "	1858
Thomas Pope,	" "	1861
A.-G. Tourangeau,	" "	1864
Jos. Cauchon,	" "	1866
John Lemesurier,	" "	1868
W. Hossack,	" "	1869
A.-G. Tourangeau,	" "	1870
Pierre Garneau,	élu par le Conseil	1870
Owen Murphy,	" "	1874
R. Chambers,	" "	1878
J.-D. Brousseau,	" "	1880
Frs Langelier,	" "	1882
J.-F. Frémont,	" "	1890
S.-N. Parent,	" "	1894
Georges Tanguay,	" "	1906
Sir Georges Garneau,	élu par le peuple	1906
Nap. Drouin,	" "	1910

H.-E. Lavigueur,	"	"	1916
Jos. Samson,	"	"	1920
Dr V. Martin,	"	"	1926
Télesphore Simard,	"	"	1928
Oscar Auger,	"	"	1928
H.-E. Lavigueur,	"	"	1930
J.-E. Grégoire,	"	"	1934
Lucien Borne,	"	"	1938

N. B. — De 1840 à 1880, on compte dix huit magistrats. Sur ce nombre neuf étaient de langue anglaise. Il faut dire que, durant cette période, l'élément anglo-saxon tenait le haut du pavé à Québec. Mais de 1880 à nos jours, tous les maires de Québec portent des noms français. La raison, la voici: en 1860, les Canadiens-français ne formaient que 60% de la population de Québec. Depuis, cette proportion va toujours en augmentant. Aujourd'hui elle est de 93%.

CHAPITRE II

Service d'Incendie.

Sommaire: — a) Sous le régime français. b) Sous le régime anglais. 1) **Avant 1800:** Service des particuliers et des particuliers des sapeurs-pompiers. 2) **Après 1800:** Inventaire de 1836, Le cadran de la cathédrale. 3) **En 1866:** La brigade du feu, Le télégraphe d'alarme, Les chefs des pompiers.

A.) Voici les moyens de protection que l'on prenait contre les incendies, il y a trois siècles; ils étaient sans doute primitifs. En 1664, alors qu'il n'y avait que 500 âmes à Québec, le Conseil Souverain défendait aux particuliers de jeter dans la rue de la paille, du fumier, des copeaux de bois et d'autres matières inflammables, de même qu'il défendait d'empiler du bois de construction, ailleurs que dans la cour du Palais de l'Intendant.

De plus, tous les propriétaires, tant de la Haute que de la Basse-Ville, étaient tenus de se munir d'une échelle. Au premier coup de cloche, chaque habitant était obligé de se rendre au feu avec un seau.

Suivant une ordonnance de l'Intendant, tous les propriétaires sont obligés de tenir leurs cheminées nettes, en les faisant balayer à tous les deux mois, et en produisant un certificat de leur voisin, attestant le fait. Le négligent de cette précaution, s'il occasionnait un feu, serait passible d'un dédommagement à verser au sinistré. Les pignons de maisons se-

ront en maçonnerie. Les maisons ne devront avoir plus de deux étages. Les forges devront être établies en maçonnerie sur la côte de la montagne, appelée alors la grand'côte. Défense de garder du fourrage dans les lieux des forges. Telles sont en résumé les précautions que l'on prenait pour prévenir les incendies, sous la domination française.

B.) **Sous le régime anglais:** — Le service d'incendie a passé par les trois phases suivantes: Tout d'abord, avant 1800, se fut le service des particuliers. Ensuite ce fut celui des "sapeurs-pompiers. Enfin, la brigade du feu fut régulièrement organisée en 1866. C'est la même qui existe aujourd'hui, grandement améliorée sans doute, car elle a suivi la loi du progrès.

I

Avant 1800

Avant 1800, les moyens de protection contre les incendies étaient plutôt rudimentaires. En effet, ce service était pratiquement laissé aux soins des particuliers et de quelques pompiers volontaires. La nuit, on faisait le guet. Les veilleurs de nuit, découvrant quelque incendie au cours de leur ronde, donnaient l'alarme au son des trompettes.

De plus, les propriétaires étaient obligés de se munir d'échelles, de seaux et de haches, autant d'articles nécessaires en cas de feu. Car les feux étaient fréquents autrefois. Aussi, obligeait-on les particuliers à faire ramoner leurs cheminées souvent, même une fois par mois.

Savoyards: —

Pour ce ramonage, on avait habituellement recours au ministère des savoyards. Qu'étaient-ils? C'étaient, comme le nom l'indique, des français de la Savoie, qui immigraient en assez grand nombre et qui exerçaient le métier de ramoneurs. Dans ce temps-là, c'étaient les ramoneurs attitrés. Aussi, le mot savoyard était-il synonyme de ramoneur. On les reconnaissait facilement à leur taille plutôt petite, à la gracilité de leurs membres et à leur teint couleur de tabac.

Leur occupation principale était donc de nettoyer les cheminées. Agiles comme des chats, ils grimpaient aisément dans les tuyaux et en faisaient tomber la suie.

Heureusement au commencement du XIXè siècle, cette façon inhumaine de nettoyer les cheminées est disparue d'Angleterre et du Canada.

II

Après 1800

Ce fut le règne des sapeurs-pompiers volontaires. Il y eut alors un embryon de brigade du feu.

Ainsi en 1808, la ville acheta 10 pompes à incendie — pompes à bras, — que l'on distribua dans les quartiers, avec 500 seaux, des haches et des échelles.

A l'annonce d'un feu faite par les cloches des églises, tous les volontaires, munis de trompettes et

de tambours, sonnaient pour ainsi dire la charge. A cet appel, tous les hommes et les jeunes gens, préposés à cette besogne, se rendaient sur les lieux de l'incendie, pour faire fonctionner les pompes-à-bras. Je vous assure que cette manoeuvre n'était pas une partie de plaisir. C'était une corvée qui durait souvent des heures. Cet exercice nous mettait à bout de forces. J'en ai fait l'expérience en 1889, lors du feu de St-Sauveur. Aussi les équipes se relevaient-elles à toutes les 10 à 15 minutes. Et, pour se donner du coeur au ventre, l'on chantait des airs populaires.

Un inventaire: — J'ai eu la bonne fortune de lire un inventaire, fait en 1836, par un M. Lemoine, sur notre service d'incendie. On remarque que toutes les pompes étaient à bras et qu'on en comptait une dizaine réparties à divers endroits dans la ville. On les appelait: "des maisons de pompes". Ainsi dans la basse-ville il y en avait deux, une au Cap-Blanc et l'autre au Cul-de-Sac. A la haute-ville, il y en avait une en face de la cathédrale, une autre en face du Collège Morrin, et une troisième au quartier St-Louis. Au faubourg St-Jean-Baptiste, cette maison de pompes se trouvait sur la rue St-Joachim. Le quartier St-Roch en possédait deux, l'une sur la rue Des Prairies et l'autre sur la rue St-Joseph.

La neuvième et non moins importante de ces maisons de pompes était située dans la Côte de la Montagne, près de la Porte Prescott. Ce poste appartenait à une Cie d'Assurance "L'Alliance" qui en payait les frais.

Enfin ,sur la rue Ferland, près des Remparts, l'avocat Baillargé gardait une petite pompe dans sa maison. Arrêtons-nous un instant devant cette figure d'autrefois. C'était un célibataire possédant des biens de famille et qui en faisaient un bel usage. Les dames qui s'occupaient des oeuvres de charité étaient sûres d'être bien accueillies chez lui; il donnait généreusement. Mais son nom passa à la postérité parce qu'il fut longtemps le possesseur du drapeau de Carillon, qui ne sortait de chez lui que dans les grandes circonstances, et encore à une condition: seul un zouave authentique avait la permission de porter cette relique aux fêtes de la Saint-Jean-Baptiste. Ce drapeau appartient maintenant à l'Université Laval.

Fermons cette parenthèse et revenons à notre sujet. Cet inventaire de Lemoine démontre que, dans chaque poste, on trouvait, en outre de la pompe à bras, les accessoires suivants: un traîneau, des seaux, des boyaux, des gaffes, une torche, des échelles, des barriques pour charrier de l'eau, et des bouts de boyaux à succion.

Comme vous le voyez, c'était très rudimentaire. Mais il ne faut jamais médire du passé, pour éviter que nos petits fils nous en fassent autant.

L'effectif de cette brigade se composait de 6 compagnies, chacune comptant quarante volontaires, en outre de leur capitaine. La cité de Québec accordait 50 louis à chaque compagnie pour l'achat et l'entretien de son outillage.

A remarquer que ces sapeurs-pompiers n'étaient payés que lorsqu'ils allaient au feu. Ainsi, à chaque fois, le capitaine recevait 5 schellings, le lieutenant 3 schellings, et les pompiers 2 schellings seulement.

Généralement, on trouvait de l'eau en quantité suffisante dans les puits et les citernes. Mais quand l'incendie éclatait loin de ces sources, alors les charroyeurs d'eau entraient en scène. Le premier charretier qui arrivait avec sa barrique pleine d'eau recevait un bonus en outre du prix ordinaire.

Le premier arrivé recevait 5 schellings; le deuxième, 2 schellings; le troisième, 1 schelling et 3 pences; les autres 7½ pences.

Quand le feu était à quelque distance de la source d'eau, alors on organisait la chaîne des seaux. Si le feu menaçait de tourner en conflagration, on appelait à la rescousse les soldats de la citadelle qui s'y prêtaient volontiers. La dernière conflagration, dans laquelle les gens de la milice ont prêté leur concours, fut celle de St-Sauveur en mai 1889. Cette municipalité indépendante n'avait qu'un maigre service d'incendie et aucun système d'aqueduc. Les flammes continuèrent leurs ravages envers et contre tout. La garnison de Québec vint à son aide. Même un peloton de soldats descendit de la citadelle pour lui prêter main-forte. De guerre lasse, on réussit à créer un coupe-feu, en jetant à terre un certain nombre de maisonnettes. Au moment où l'on faisait sauter l'une d'elles, au moyen de la poudre, deux soldats furent ensevelis sous les décombres. En reconnaissance de

leur dévouement et du sacrifice de leur vie, les citoyens de Québec leur élevèrent un monument, que l'on voit encore sur la place du manège militaire; c'est le monument "Short & Wallace".

Le cadran de la Cathédrale

De 1842 à 1867, le cadran de la cathédrale sonna les heures et l'alarme. Voici comment. En 1775, le gouverneur Carleton fit cadeau à la cathédrale d'une horloge qu'on plaça dans le clocher. Avec le temps cette horloge se détraqua et ne sonna plus les heures. En 1842, un M. Bourdages arpenteur de profession, doublé d'un habile mécanicien, répara l'horloge en y ajoutant une sonnerie spéciale en cas de feu. Tout alla bien. Il s'attendait à être rémunéré de son invention; il réclama même. Mais la Corporation faisait la sourde oreille. Il attendit dix ans. Alors, en 1852, à bout de patience, Bourdages enleva les aiguilles de l'horloge et en arrêta le mécanisme. Les gens de la haute-ville, qui avaient l'habitude de régler leur montre à ce cadran, ne l'entendaient pas de cette oreille-là. Aussi ils adressèrent des protestations au Conseil de ville. Or, comme la crainte des électeurs est le commencement de la sagesse, les échevins du temps mirent de l'eau dans leur vin et accordèrent à M. Bourdages une somme de 25 louis, à condition d'entretenir l'horloge en bon état pendant un an. Ce qui fut fait. Voilà comment le cadran de la cathédrale sonna l'heure et l'alarme pendant 25 ans. Mais cet avertisseur devint insuffisant.

En 1866 survint le grand incendie de St-Roch et de St-Sauveur qui détruisit pour plus de $2,000,000 de dollars en propriétés. Après ce désastreux incendie, la Corporation décida d'établir un système de télégraphe d'alarme, au prix de 25,000 dollars et d'organiser son corps de pompiers.

III

Brigade du feu

En 1866, — la population de Québec étant de 60,000 âmes environ, — la brigade des sapeurs volontaires fit place à une brigade de pompiers permanents sous le contrôle municipal.

On organisa régulièrement ce service en nommant un chef et des pompiers au nombre de 20, dont 6 capitaines ou gardiens pour les six postes de pompiers. Chaque poste était pourvu de voitures à boyaux d'incendie, appelés "rill", des voitures à échelles et autres appareils. Depuis sa fondation, ce service d'incendie a suivi la loi générale du progrès et du perfectionnement.

Quand on compare l'état d'aujourd'hui avec celui d'hier, quelle différence! C'est le jour et la nuit. Avant 1853, on n'avait que des puits et des citernes qui s'épuisaient souvent; aujourd'hui, on a de l'eau en abondance. Le service du volontariat a fait place à un service actif et permanent. Autrefois les sapeurs vivaient uniquement du produit de leur travail particulier; aujourd'hui, nos pompiers vivent de leur sa-

laire municipal, et ils vivent très bien. Aussi lors de la fondation de la Brigade du feu, en 1866, nos pompiers étaient payés à raison de $0.80 et $1.00 par jour; aujourd'hui, la moyenne des salaires varie de $25.00 à $35.00 par semaine. Aussi c'est une position recherchée par le monde ouvrier. Au début, il y avait 6 postes de pompiers; aujourd'hui, il y en a 13, servis par 213 pompiers, sans compter les chefs et les capitaines, et ceux préposés à l'entretien des bornes-fontaines.

Nos pompes à bras d'autrefois ont été détrônées par les pompes à vapeur et à l'électricité. Et cependant, nos pères étaient aussi fiers de leurs machines que nous le sommes des nôtres. Exemple, ils baptisaient pompeusement leurs pompes à bras de noms "d'invincible" et de "déluge". Et cependant, elles ne projetaient leurs jets d'eau qu'à une quinzaine de pieds. On avait l'enthousiasme facile.

Enfin l'alarme se donnait autrefois au son des trompettes, maintenant le télégraphe d'alarme, établi en 1867, sonne le tocsin et appelle les pompiers à l'endroit même du feu.

Pour finir, voici la liste des chefs de la Brigade du feu depuis sa fondation:

M.	J. Ferguson	1866	M.	Philippe Hamel	1911
"	T.-J. Lemieux	1872	"	Louis Talbot	1917
"	Félix St-Michel	1875	"	Lawr. Donnelly	1920
"	Ph. Dorval	1877	"	Ros. Beaulieu	1932
"	Wil. Fitzback	1906			

CHAPITRE III

LA POLICE

Sommaire: — La police militaire, gouvernementale et civile. Les hommes du guet. Aux temps des matelots. L'embauchage. La police riveraine. Les annonceurs. Bureau d'hygiène. Un hôpital à St-Jean-Baptiste. L'hôpital de la marine.

1759

Après la conquête de Québec, ce fut tout d'abord le gouvernement militaire de Murray qui assuma la charge de veiller à la sécurité des citoyens. Ensuite, ce fut au tour du gouvernement établi de prendre le contrôle de la force policière. Enfin en 1844, la cité de Québec organisa son service de la force municipale.

En 1811, l'on comptait 37 policiers à Québec, et 46 en 1819. Ces gardiens de la paix avaient aussi le devoir de se rendre sur les lieux de l'incendie pour maintenir l'ordre, empêcher les vols, aider les pompiers dans le maniement des pompes, et même obliger les particuliers à leur venir en aide, car c'était une besogne dure et épuisante que celle de faire fonctionner ces pompes à bras.

En 1818, la Législature vota une loi à l'effet d'établir le service des **"hommes du guet"**. Ces gardiens de nuit, au nombre de 24 pour Québec, en faisant leur patrouille, annonçaient les heures. Ils étaient munis d'un fanal et d'une crécelle pour aver-

tir en cas de danger. Ils étaient aussi armés d'un long bâton. C'étaient alors des temps difficiles à Québec; il fallait même quelquefois avoir recours aux soldats de la garnison pour maintenir l'ordre. C'est pourquoi le Gouvernement créa, en 1837, un nouvel organisme: **"la police riveraine."**

Aux temps des matelots

Durant plus de la moitié du XIXe siècle, les matelots circulaient nombreux dans la ville. Il y avait même un gros contingent d'étrangers de toutes nationalités avec lesquels il fallait vivre. Ça se comprend; Québec était l'unique grand port maritime du Canada. Sa rade était alors visitée par un très grand nombre de navires à voiles, 800 à 1400 par année; c'est dire que dans le cours de la saison de navigation, ces navires marchands débarquaient des milliers de marins, — cela devait nécessairement paraître dans une petite ville de 40,000 habitants en 1850. —

Ajoutez à ces matelots étrangers les "Jacks of tar", je veux dire les équipages des frégates anglaises qui visitaient régulièrement notre port et qui étaient la terreur des québecois. Je ne compte pas les 3,000 soldats anglais de la garnison, qui n'étaient pas précisément des enfants de choeur. Tout ce monde cosmopolite donnait du fil à retordre à la police. En effet toute cette engeance menait souvent le bal dans les auberges de la rue Champlain et dans les maisons de prostitution. Les mâles s'y frottaient souvent les oreilles et on faisait maison nette. Il s'en sui-

larrons en foire, ces batailleurs s'entendaient pour faire disparaître le corps du délit, c'est-à-dire le mort. Et comme il n'y avait pas de reporter dans ce temps-là, la justice n'en entendait pas parler. La famille du disparu avait souvent intérêt à se taire. Ah! me disait mon grand'père, en me racontant ces scènes de désordre, ah! disait-il, si le fleuve St-Laurent pouvait parler, il en dirait long sur ces disparitions silencieuses.

Conséquences: — De cet état de choses, il devait nécessairement résulter des conséquences. Une des premières fut la fondation du premier bureau d'hygiène. A ce point de vue, les Drs Hackett et Dubord eurent la surveillance du port. En 1817, ils ouvrirent un hôpital dans le Cul-de-sac, — marché Finlay aujourd'hui, — et un autre au faubourg St-Jean-Baptiste, près de l'église, et qu'on appelait **"l'Hôpital des Emigrés"**. Malheureusement cet hôpital devint pour son voisinage une cause de propagation de maladies contagieuses. Alors, en 1834, la cité de Québec construisit l'Hôpital de la Marine, au bas de la rue de la Couronne, sur le bord de la rivière St-Charles. Cet hôpital, réservé aux marins, était sous la direction du Dr F.-X. Tessier. Il servait de refuge aux blessés, aux malades atteints de maladies vénériennes et de maladies infectieuses exotiques, telles que le choléra, le typhus, etc ...

Une autre conséquence presque obligée de cet afflux d'étrangers fut le nombre croissant de **cabarets.** Rien que pour la basse-ville, on en comptait une

douzaine. La rue Champlain en détenait presque le monopole. La plupart étaient tenus par des veuves irlandaises. Les boissons à la mode étaient: le gin, le whisky, le rhum, le rye, le cognac. Le vin et la bière n'étaient guère alors en usage.

Embauchage: — Dans ce temps-là, il y avait des embaucheurs de profession, dont la besogne très lucrative consistait à enrôler des matelots sur un autre navire que le leur. Cette désertion était considérée par la loi comme un délit. Mais le scrupule n'étouffait pas ces embaucheurs. Quand la persuasion ne réussissait pas, alors tout simplement, le racoleur saoulait sa victime; et une fois ivre-mort, ce pauvre matelot était transporté, sur un autre navire. Le capitaine du vaisseau payait rubis sur l'ongle, sans donner de reçu; et le pauvre diable de matelot se réveillait en mer avec un autre capitaine. Trop tard, le tour était joué.

Même de 1807 à 1814, alors que les marins étaient organisés, on enleva de force un certain nombre de Québécois pour les enrôler à bord des frégates anglaises.

Police riveraine: — Nous l'avons déjà dit, cette race malcommode des étrangers, sans compter les nôtres **ejusdem farinae,** donnaient beaucoup de fil à retordre à notre force municipale.

Alors le Gouverneur-Général, le comte Gosford, lui adjoignait en 1837 une autre force, qu'on appelait la police riveraine. Celle-ci avait particulière-

ment soin de ces bipèdes. L'effectif en était de 20 policiers, tout comme pour la police urbaine. Ces deux organismes demeurèrent sous le contrôle du gouvernement du Canada jusqu'en 1844. En 1842, nos policiers se mirent en grève, et pour cause: ils n'avaient pas été payés depuis plusieurs mois. Comment expliquer ce retard? Voici. Nous étions au début de l'Union des deux Canada. Or, dans ce mariage forcé, le Haut-Canada apportait en ménage, une dette énorme. C'était sa dot. Les finances très prospères du Québec ne fournissaient pas à payer les dettes de son conjoint. D'où le retard dans le paiement du salaire des fonctionnaires policiers.

Cette police d'eau n'existe plus, depuis 1890, je crois. Elle n'était plus nécessaire. Elle avait été créée et mise en service pour la surveillance des matelots. Or, ceux-ci disparurent de Québec et se transportèrent presque tous à Montréal après 1860.

Les annonceurs: — Un peu aussi en rapport avec les matelots, il y avait les annonceurs qu'on appelait "bell-men", parce qu'ils étaient munis de cloches. Ces "bell-men" avaient pour devoir d'annoncer dans tous les quartiers de la ville les nouvelles importantes, telles que les proclamations du Gouverneur, les règlements de la Cité, l'arrivée ou le départ des vaisseaux, les ventes, etc. Ces annonceurs devaient avoir une licence d'un magistrat et nul autre que ces licenciés ne pouvait annoncer les nouvelles. Ceci dura jusqu'en 1837.

Liste des chefs de police: —

Les chefs de police depuis 1844, c'est-à-dire depuis la fondation d'un corps de police régulier en notre ville, ont été:

R.-H. Russell,	1844	Le cap. E. Trudel,	1903
J.-B. Bureau,	1859	Le col. H.-R. Gagnon	1938
Le maj. L. Voyer,	1870		
Le cap. H. Heigham,	1877	Le cap. A.-S. Bigaouette,	1939
Le col. F.-P. Vohl,	1880		
Le cap. F. Pennie,	1895	Le lieut. J.-J. Gagnon,	1942

CHAPITRE IV

L'ECLAIRAGE

Sommaire: — L'éclairage des particuliers; le briquet des anciens; les allumettes. — En 1818, les flambeaux et les lampes à pétrole. — En 1849, le gaz d'éclairage. — En 1897, l'électricité.

L'éclairage de la ville, comme tous les services municipaux, a suivi la loi générale du progrès. On a commencé à se servir de flambeaux, ensuite de la lampe à pétrole, puis du gaz d'éclairage et enfin de l'électricité.

Eclairage Domestique

En attendant, voyons comment nos Québécois de 1800 s'éclairaient en leur particulier. C'était au moyen de chandelles de suif ou de baleine, selon leur condition sociale. Dans ce temps-là, chaque fumeur portait sur lui un petit morceau d'amadou, une pierre à feu et son briquet. Ce qui lui permettait d'allumer sa pipe, sa chandelle ou son poêle.

On ne connut les allumettes que vers 1840. Elles étaient longues de quatre pouces avec du soufre aux deux bouts. On les allumait en les mettant en contact avec du phosphore contenu dans un étui fermé. Mais revenons à l'éclairage.

ECLAIRAGE PUBLIC

Aux temps du régime français, éclairait-on les rues de la ville? C'est possible. En tout cas, je n'ai rien lu qui me permette d'affirmer l'existence de cet éclairage.

Dès après la prise de Québec, le général Murray, chef du gouvernement militaire, donna l'ordre de placer une lampe aux carrefours de certaines rues de la ville. Toutes ces lumières publiques devaient être éteintes à 10 heures du soir. De plus, tous les particuliers, qui circulaient au milieu des ténèbres de la nuit, étaient obligés de porter une lanterne allumée.

En 1818, la Législature établissait la patrouille de nuit pour la sûreté des citoyens. Ces "hommes du guet", au nombre de 24, sous la direction de Louis-Basile Pinguet et Peter Holt, parcouraient les rues de la ville en chantant. Leur besogne consistait surtout à fixer des flambeaux et des lampes à l'huile aux endroits les plus propices des principales rues, des places publiques et des ruelles.

A noter en passant que les taverniers étaient obligés de tenir une lampe allumée à la porte de leur taverne. Ils ne se firent pas tirer l'oreille; ça faisait leur affaire.

Au cours du XIXe siècle, les citoyens de Québec connurent successivement trois systèmes d'éclairage public: la lampe à pétrole, le gaz d'éclairage et la lumière électrique.

— I —

Lampe à pétrole: — C'est vers 1830, je crois, que fut établi le premier éclairage des rues et des places publiques au moyen de la lampe à l'huile de charbon. Il a fallu alors dresser des réverbères au coin des rues. Sur un poteau de 8 à 10 pieds

de haut on plaçait un brûleur. Les autorités civiles engagèrent une brigade d'allumeurs dont la besogne consistait non seulement à allumer et à éteindre ces lampes, mais à les alimenter et à les nettoyer. Généralement, ces hommes, portant une échelette, étaient petits de taille.

— II —

Gaz d'éclairage: — En 1849, le gaz d'éclairage supplanta la lampe à pétrole pour éclairer les rues de la ville. C'était une amélioration.

Mais comme les conduites de ce gaz d'éclairage, ne furent pas d'abord introduites dans toutes les parties de la ville, il y eut bien encore quelques rues qui furent éclairées par la lampe à pétrole. Les employés municipaux chargés du soin des lanternes à gaz, portaient, non plus une échelle comme autrefois, mais un assez long bâton creux, muni d'un brûleur.

A propos de cet éclairage au gaz, sait-on qu'en 1878 et en 1880, il y eut deux grèves qui ont mis la ville dans les ténèbres pendant 15 jours, chaque fois? L'histoire ne dit pas si ça fut la faute de la compagnie du gaz, ou des employés de la Corporation.

— III —

Electricité: — Enfin l'électricité vint et supplanta l'éclairage au gaz. La lumière électrique éclaira d'abord les habitations, en 1896, puis, l'année suivante, les rues de la Cité.

CHAPITRE V

L'AQUEDUC

Sommaire: — Les sources, les puits, les citernes, les rivières. — Les limites de la ville en 1850. **L'aqueduc:** — Le 18 pouces, en 1853. Le 30 pouces, en 1885. Le 40 pouces, en 1914. Le Réservoir, en 1933.

Sources et Citernes

Comment les habitants de Québec s'approvisionnaient-ils avant la construction du premier aqueduc en 1853? Tout comme les gens de la campagne, dirait M. de La Palisse, ils vivaient des eaux de sources, de puits et de rivières. Heureusement les sources étaient nombreuses sur le rocher de Québec. De nos jours encore, il y a des propriétés qui en sont incommodées. Ces sources suffisaient alors à emplir des citernes que l'on utilisait en cas de feu. L'histoire en mentionne une particulièrement, celle qui était située sur l'emplacement actuel de l'Hôtel-de-ville.

Des nombreuses citernes d'autrefois, il en existe encore une, au coin des rues St-Jean et Salaberry. On la reconnaît facilement en passant. Son réservoir est recouvert d'une voûte en maçonnerie, de forme ronde, haute de six pieds, avec un couvercle en fer. Cette citerne a sa petite histoire. Il y a quelques années, les gens du voisinage vinrent à manquer d'eau à la suite d'une rupture du tuyau de l'aqueduc. Alors ils allèrent s'approvisionner à cette citerne, inutilisée de-

puis très longtemps. Mal leur en prit: la plupart y contractèrent la fièvre typhoïde; ce fut une leçon.

Puits et Rivières.

Les puits étaient une autre source d'alimentation. On en construisait un peu partout, mais surtout au pied de la falaise du Cap Diamant et du coteau Ste-Geneviève. A ces endroits, les puits étaient presque à l'effleurement du sol. Il suffisait de creuser 2 ou 3 pieds pour trouver de l'eau potable. C'est ce qui a permis à nos premiers tanneurs d'y établir leurs boutiques. Et voilà aussi pourquoi les rues St-Vallier et Arago s'appelaient autrefois la rue des tanneries.

Enfin les sources et les puits ne suffisant plus aux besoins de la population, qui augmentait, il a fallu chercher ailleurs. Alors on est allé puiser de l'eau soit à la rivière St-Charles (au Palais), soit au fleuve St-Laurent, dans le cul-de-sac de la Basse-Ville. Ce fut le commencement de l'ère des charroyeurs d'eau. Ceux-ci, avec nos hommes de chantiers, nous valurent le sobriquet de porteurs d'eau et de scieurs de bois; c'est ainsi que nous appelaient charitablement les Anglais. Quand on est de la prétendue race supérieure, on n'est pas tenu de savoir qu'il n'y a pas de sots métiers, mais de sottes gens.

Donc, nos pères étaient obligés de s'approvisionner dans les eaux courantes. Je vous assure que ce n'était pas l'idéal. En effet, cette eau n'était pas toujours saine; elle fut quelquefois cause de maladie. En voici un exemple authentique.

Choléra: — Le fait suivant m'a été rapporté par le Dr Laurent Catellier, l'ancien médecin municipal. Cet homme, très digne de foi, me raconta que, en 1849, étant pensionnaire au séminaire de Québec, un matin, en sortant du dortoir, il vit quatre cadavres couchés au bout du corridor. C'étaient quatre de ses confrères qui avaient été malades du choléra pendant la nuit. Heureusement un de ces corps eut le bon esprit de bouger et de se réveiller à temps de sa mort apparente.

Pour expliquer ce fait étrange, il faut savoir que le choléra est une maladie brutale qui, en quelques heures, réduit sa victime à la dernière extrémité et dans un état de froideur cadavérique. La précipitation et la peur terrible de cette maladie avaient contribué à cette méprise.

Voici comment cette maladie a originé.

Dans ce temps-là, nos charroyeurs d'eau allaient s'approvisionner au cul-de-sac de la Basse-Ville. Or, cette année-là, des équipages de navires avaient jeté leurs paillassons au fleuve; il y avait du choléra à bord de ces voiliers. Il n'existait pas de quarantaine pour arrêter les navires suspects de maladies contagieuses. Le résultat fut que certaines personnes, qui burent de cette eau du fleuve, contractèrent le choléra. Puis, la contagion aidant, la maladie se répandit en peu de temps dans la ville.

En résumé voilà l'eau que nos grands-pères buvaient avant 1850.

L'aqueduc de 1853: — Parlons maintenant de la construction du premier aqueduc. Et, une fois pour toutes, disons que nous désignerons par son diamètre chacune des trois conduites principales qui amènent l'eau de Lorette à Québec.

LE 18 POUCES

Vers 1850, la ville de Québec comptait à peu près 40,000 habitants. Nos édiles songèrent alors à doter la cité d'un système d'aqueduc. Un contrat fut passé à cet effet; commencés en 1850, sous l'administration du maire Narcisse-F. Belleau, les travaux de construction durèrent trois ans; et c'est sous l'administration de M. Ulric-J. Tessier, en 1854, que ce premier aqueduc fut mis en opération.

La prise d'eau fut établie à la Jeune Lorette, dans la "réserve des sauvages". A cet endroit, la rivière St-Charles forme un beau petit bassin. Le barrage eut pour effet d'emmagasiner une grande masse d'eau. Ce réservoir, avec la construction attenante, s'appelle le "Château d'eau". C'est là que les citadins de Québec et les gens du voisinage vont faire des piques-niques et même canoter, contrairement aux règlements.

Le site de cette prise d'eau fut bien choisi. En effet, la différence de niveau, entre Lorette et Québec, est telle que l'eau, après avoir parcouru une distance de 9 milles, s'amène facilement sur les hauteurs de la citadelle ayant une pression de 90 livres.

Le service: — Les travaux de construction de ce premier aqueduc ont duré trois ans, tant pour la pose de la conduite principale de 18 pouces que pour le système d'aqueduc et de drainage dans la ville. Mais ce serait une erreur de croire que toute la ville profita de cette amélioration. Seuls les habitants des principales rues, dans chaque quartier, furent desservis. Ainsi pour ce qui est des paroisses de St-Roch et de Jacques-Cartier, voici les rues où furent d'abord posés les tuyaux et les canaux d'égoût: Arago, St-Vallier, Desfossés, St-Joseph, du Roi, Prince-Edouard, ainsi que quelques rues transversales.

Ajoutez à cela que le service d'eau n'était pas constant. Ainsi, dans la partie basse de la ville, on n'avait de l'eau dans les robinets qu'à 8 heures du matin et à 8 heures du soir, et cela pendant 2 heures chaque fois. Alors les ménagères étaient obligées de faire des provisions dans leur quart à l'eau.

Dans les rues où il n'y avait pas de système d'aqueduc, comment s'approvisionnait-on d'eau potable? Alors les porteurs d'eau allaient leur vendre cette marchandise, moyennant cinq sous par quart. Et où, eux-mêmes allaient-ils s'approvisionner? Au coin des rues de la Couronne et Fleurie, de même qu'à l'encoignure des rues St-Vallier et Boulevard Langelier, il y avait deux grands réservoirs d'eau, en forme de cuve, de 15 pieds de haut par 20 pieds de diamètre, et élevés au dessus du sol. Notre système d'aqueduc emplissait ces réservoirs. C'est là que nos charroyeurs d'eau allaient emplir leur barriques, pour ensuite servir la clientèle.

Sans doute ce système d'aqueduc n'était pas parfait, en ce sens que son réseau ne couvrait pas toute la ville. Mais il avait réalisé cet avantage qu'on n'était plus obligé de boire de l'eau de la rivière St-Charles et du fleuve St-Laurent.

Limites de la cité: — Il importe de dire que lors de la pose de ce premier aqueduc, en 1853, les limites de la ville n'étaient pas celles d'aujourd'hui. Québec était alors entourée de municipalités indépendantes. Ainsi du côté nord, les limites ne dépassaient pas la rivière St-Charles. Au delà, c'était le village St-Charles (Hedleyville) et le village Stadacona, appelé Smithville. Vers 1890, ces deux villages formèrent la municipalité de Limoilou qui fut annexée à Québec en 1909.

Du côté ouest, le bas de la ville se terminait à la rue St-Oours, plus tard le boulevard Langelier. Au-delà, c'était Boisseauville, du nom du seigneur de l'endroit. Dans la suite, Boisseauville devint la municipalité de St-Sauveur. Elle s'étendait de la rue St-Ours à la Petite-Rivière et garda son indépendance jusqu'en 1889 alors qu'elle fit partie de Québec.

Enfin sur les hauteurs de Québec, la rue Salaberry était la limite ouest de la ville. Au delà, c'était Bellevedère, qui unit ses destinées à celles de Québec en 1913.

Revenons à notre aqueduc.

Notre système d'aqueduc a suivi la loi générale du perfectionnement. Et, par étapes successives, notre ville est aujourd'hui dotée de 3 conduites d'eau et

d'un grand réservoir; ce qui suffit aux besoins domestiques et à la protection contre les incendies.

LE 30 POUCES

En 1885, soit 30 ans après la construction du premier aqueduc, le Conseil de Ville, sous l'administration du maire François Langelier, passa un contrat avec l'ingénieur Beemer (Horace Jansen), pour la pose d'un tuyau de 30 pouces de diamètre, entre la prise d'eau et Québec.

Oh! Je vous assure que le contrat ne passa pas comme une lettre à la poste. Il y eut du grabuge. On parla même de scandale, mais sans y donner suite.

Il n'en fallait pas plus pour faire jaser les mauvaises langues; et les journalistes du temps ne se firent pas scrupule de s'en faire les échos. Ce qui n'a pas empêché que le contrat fût accordé à Beemer; celui-ci prit 2 ans à parfaire son entreprise. Pensez-vous que ça finit là? Pas du tout. Pendant la durée des travaux, et pendant cinq à six ans après, le nom de Beemer était encore dans toutes les bouches. Arrivait-il une rupture dans le tuyau de 30 pouces, — chose inévitable, — c'était la faute à Beemer. Notre eau devenait-elle moins bonne, comme çà arrive à certaines époques de l'année, ou encore à la suite de fortes pluies, les malins ne manquaient pas de dire qu'elle avait un petit goût de Beemer. Le lendemain d'une "cuite", les ivrognes se remettaient avec l'eau de Beemer, etc., etc. Bref, le nom de Beemer fut, sinon populaire, du moins très à la mode pour assaisonner la conversation.

Malgré tous ces qu'en dira-t-on, les résultats de cet aqueduc furent satisfaisants. Le service d'eau dans les robinets des résidences fut régulier et constant, soit 24 heures par jour. De plus, toute la ville fut desservie, la Corporation ayant posé des tuyaux et des canaux d'égoût partout dans les limites de la cité. La protection contre les incendies fut plus efficace. Enfin, les charroyeurs d'eau disparurent, ces serviteurs publics n'étant plus nécessaires.

LE 40 POUCES

Après 1900, l'on parla d'améliorer notre système d'aqueduc et notre service d'incendie, car la nécessité s'en faisait sentir. En effet, la population augmentait rapidement; elle a plus que doublé en 40 ans. Ainsi en 1900, la cité de Québec comptait 69,000 habitants. Aujourd'hui, elle en compte plus de 180,000. De plus, elle a beaucoup agrandi son territoire, en annexant les municipalités environnantes, telles que St-Sauveur en 1889, Limoilou en 1909 et Belvédère en 1913. C'est dire le besoin d'une plus grande quantité d'eau, soit pour les besoins domestiques, soit pour la protection contre les incendies.

Alors, sous l'administration du maire Napoléon Drouin, le Conseil de Ville décida de faire la construction d'une troisième conduite de 40 pouces de diamètre. Le contrat fut accordé à M. Connelly, qui termina ses travaux de construction en 1914.

LE RESERVOIR.

Malgré toutes ces améliorations, les cies d'assurance contre le feu n'étaient pas encore satisfaites. Par une propagande active, elles réclamaient à cor et à cri d'autres améliorations dans le service des pompiers, ainsi que la création d'un grand réservoir sur les hauteurs de Québec. Elles disaient avec raison que, advenant la rupture d'une des trois conduites, il n'y aurait pas suffisamment d'eau pour protéger le public en cas de feu. C'est justement ce qui est arrivé en 1899, quand un pâté de maisons fut détruit dans les limites de la paroisse de Jacques-Cartier. A la suite de je ne sais quelle cause, la pression d'eau fut alors tellement basse que le jet d'eau ne montait plus qu'à 12 ou 15 pieds. Et cela a duré 1½ heure. Pendant ce temps-là, le feu continuait ses ravages: les pompiers étaient impuissants. Dans le pâté compris entre les rues St-Anselme, St-François, Boulevard Langelier et Richardson, une cinquantaine de maisons furent rasées. Enfin, après 1½ heure d'attente, l'eau vint sous pression suffisante et les pompiers eurent raison du feu. Sans cela, c'eut été une conflagration terrible.

La construction d'un grand réservoir d'une capacité de 33 millions de gallons fut donc décidée sous l'administration du maire Henri-E. Lavigueur, en 1933; on le plaça sur les plaines d'Abraham.

Telle est l'histoire de notre système d'aqueduc. Comme on le voit, sans compter le réseau des tuyaux

dans toute la ville, ce système se compose de 3 conduites principales, venant de Lorette et construites en des dates différentes. Le 18 pouces fut construit en 1853, le 30 pouces en 1885, le 40 pouces en 1914 et enfin le réservoir en 1933.

TROISIEME PARTIE

LE DEVELOPPEMENT DE QUEBEC

Québec s'est agrandi dans deux directions différentes: d'abord du fleuve St-Laurent à Ste-Foye, puis du rocher de Québec aux coteaux de Charlesbourg et de Beauport. Presque en même temps on construisit les premières habitations à la basse-ville et à la haute-ville. Mais ce fut tout d'abord la basse-ville qui devint le centre le plus populeux et le plus commercial. Le Palais vint peu de temps après. Ensuite, et dans l'ordre suivant, ce furent les faubourgs St-Roch, St-Sauveur et St-Jean-Baptiste qui se sont peuplés. Enfin, c'est du côté nord de la rivière St-Charles et du côté de Belvédère que la ville s'est étendue.

CHAPITRE I

LA BASSE-VILLE

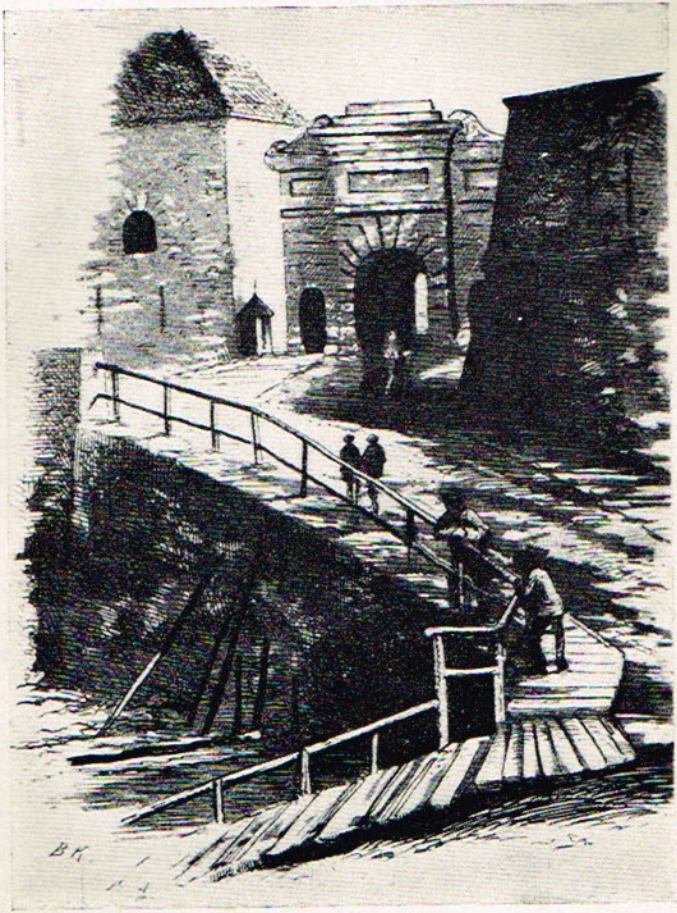
Sommaire: — Le quartier des affaires. L'habitation de Champlain. La chapelle des Pères Récollets. Le premier séjour des Ursulines, des Hospitalières et des Dames de la Congrégation. Notre-Dame des Victoires. Le recensement de 1716. La rue Sault-au-Matelot. La rue Champlain, avec les 2 moulins du Séminaire et la mission St-Michel. La rue Sous-le-Cap.

La Basse-ville, avec son frère jumeau le Palais, ne ressemble pas du tout au reste de Québec. C'est le quartier des affaires et du commerce en gros. Aussi y voit-on des banques, des bureaux d'assurances,

des compagnies de transport et de navigation, des élévateurs de grains, des entrepôts. Bref, c'est là que se transigent les grandes affaires commerciales. Et pour faciliter toutes ces transactions, l'on y voit des gares de chemin de fer et des quais, depuis la Pointe-à-carcy jusqu'aux Foulons. Voilà les caractéristiques de ce quartier bien particulier.

En arrivant au pays, c'est là que Champlain construisit son "Abitation", — selon l'orthographe du temps, — c'était en même temps le premier fort militaire construit par les Français; la rue "Sous-le-Fort" rappelle ce souvenir. C'est dans le voisinage de ce fort, que l'on construisit en 1618 la première petite chapelle; les Pères Récollets y remplirent les fonctions curiales jusqu'en 1629. Ces premiers missionnaires y restèrent jusqu'en 1620. Alors, sous la direction du Père Dolbeau, ils bâtirent leur monastère, appelé Couvent Notre-Dame-des-Anges, sur les bords de la rivière St-Charles. Ce couvent devint plus tard, en 1692, la propriété de quatre soeurs venues de l'Hôtel-Dieu et qui y fondèrent l'Hôpital-Général.

C'est à la Basse-ville que trois communautés de soeurs s'établirent tout d'abord. Ainsi l'Hôtel-Dieu y résida de 1639 à 1641, avant de s'en aller à Sillery. En 1644, l'Hôtel-Dieu ouvrait son hôpital sur la côte du Palais. Les Ursulines y résidèrent de 1639 à 1642, alors qu'elles s'établirent définitivement sur les hauteurs de Québec. Enfin, la Congrégation Notre-Dame vint et y enseigna longtemps de 1685 à 1844, alors qu'elle transporta son école dans le couvent de St-Roch.



La Porte du Palais (régime français)

(Courtoisie de l'Hôtel-Dieu de Québec.

La fondation de cette maison d'enseignement nous met en mémoire un fait vraiment héroïque. A la fonte des neiges, en avril 1686, la Rév. Mère Marguerite Bourgeois fit le trajet à pied de Montréal à Québec, à une époque où les chemins publics s'entretenaient presque tout seuls. En arrivant dans cette ville, elle acheta d'un M. Hazeur un emplacement connu sous le nom de "plate-forme" au coin de la rue St-Pierre et de la Montagne, sur le site actuel de la Maison McCall & Sheynn. A l'automne de cette même année 1686, la soeur Bourgeois entrait dans son couvent avec six religieuses et ouvrait quatre classes pour les petites filles.

Notre-Dame des Victoires: — Tout à côté de ces fondations religieuses, se place l'histoire de la chapelle publique de la Basse-ville. C'est une relique des premiers temps de la colonie. Elle fut érigée en 1688 et porta tout d'abord le nom de Notre-Dame de la Victoire, en souvenir de la défaite de Phipps, devant Québec, (en 1690). Au cours de cette bataille, un artilleur canadien cassât le mât d'une frégate et fit tomber dans le fleuve le pavillon de l'amiral. Vite, un soldat intrépide entreprit d'aller chercher ce drapeau qui flottait au large. En dépit des balles, il y réussit. Ce trophée fut suspendu à la voûte de la cathédrale.

En 1711, l'amiral Walker remontait le fleuve St-Laurent avec 84 bâtiments, portant 9,500 soldats, en vue de prendre Québec. C'en eut été fait de notre ville, si cette flottille eut paru dans la rade. Mais

heureusement, une tempête brisa une grande partie de cette flotte sur les récifs de l'Ile aux Oeufs. Walker rebroussa chemin; Québec fut sauvé. Et c'est en souvenir de cette protection divine que cette chapelle fut rebaptisée sous le nom de Notre-Dame des Victoires.

Recensement de 1716: — J'ai eu la bonne fortune de lire le recensement de la ville de Québec pour cette année-là. En consultant les archives de la cure de Québec, M. l'abbé L. Beaudet a écrit un opuscule qui nous donne non seulement le nom des rues, mais aussi le nom et la profession de chacun des habitants de Québec. Tout d'abord l'on constate que c'est la basse-ville qui est la plus peuplée. Ainsi sur une population totale de 2,500, comprenant le personnel de toutes les communautés religieuses, la basse-ville compte plus de 1,300 habitants. Dans ce dénombrement, nous avons trouvé d'autres choses assez intéressantes. Ainsi, dans ce temps-là, il n'y avait à la basse-ville que cinq rues: Sault-au-Matelot, Sous-le-Fort, Notre-Dame, Champlain et la côte de la Montagne. On y comptait 270 foyers et 1,300 habitants dont deux anglais. Il n'y avait alors qu'une dizaine d'anglais dans tout Québec.

La rue Sous-le-Fort était la rue des Marchands: on y comptait 189 habitants, dont trois étaient médecins.

La rue Sault-au-Matelot était la rue des aristocrates; presque à l'égal de la rue St-Louis. C'était aussi la grande rue commerciale du temps. Et même

longtemps après la cession du Canada, c'est dans cette rue que résidaient les marchands de bois, les constructeurs de navires et aussi presque tous les notables de Québec; le roi du Saguenay, M. William Price, y résidait. C'est aussi dans cette rue que se trouvaient les entrepôts et les magasins de la Compagnie des Cent-Associés et des Indes occidentales. Rien d'étonnant que, de nos jours, en parcourant cette rue, on y voit encore de belles et grandes bâtisses en pierre de taille, reliquat de la prospérité d'autrefois.

Mais cette suprématie ne dura que jusqu'au milieu du XIXe siècle. Les épidémies périodiques du choléra eurent vite fait de chasser tous ces notables. Alors les gros bonnets émigrèrent sur les hauteurs de Québec, par crainte du voisinage des matelots qui étaient les porteurs de germes de cette terrible maladie.

La rue Champlain: — Autant la rue Sault-au-Matelot était aristocratique dans l'ancien Québec, autant la rue Champlain était démocratique. Connue tout d'abord sous le nom de rue De Meulles, elle était le boulevard des débardeurs. Il y en avait des milliers à partir de la basse-ville jusqu'à la côte de Sillery. Cette rue était le coin préféré des aubergistes. Savez-vous qu'en 1716, il y avait à Québec 19 buvettes dont 12 à la basse-ville, ce qui faisait un débit de boissons pour 108 habitants, y compris les femmes, les enfants et le personnel des communautés religieuses. Chiffre respectable, n'est-ce pas? De

plus on buvait sec dans ce temps-là. Les boissons alcooliques en usage étaient le cognac de France, le rhum de la Jamaïque, le gin de Hollande et le whisky américain. On consommait très peu de boissons fermentées, telles que le vin et la bière. Pour expliquer ce grand nombre de cabarets, il faut dire qu'il n'était pas nécessaire d'avoir une licence pour exercer ce commerce. N'importe qui pouvait tenir comptoir et vendre cette marchandise.

Que de choses encore il y aurait à dire sur cette rue Champlain. Et d'abord, elle rappelle le souvenir des anciens chantiers de construction navale. Elle rappelle aussi le temps où les battures étaient littéralement couvertes de bois de construction, apporté par les radeaux.

Dans le voisinage de l'anse aux Foulons, aux premiers temps de la colonie, le Séminaire était le propriétaire de deux moulins où l'on tissait le coton et la toile. Les habitants y apportaient le lin et la laine et, avec ces produits, on fabriquait du "homespun" et de l'étoffe du pays, si populaire alors. Autour de ces moulins il y avait même un petit village. On appelait ces tisserands "les habitants des Foulons".

Cette rue rappelle encore la mission St-Michel, établie par les Pères Jésuites, en 1637, et l'installation provisoire de l'Hôtel-Dieu en 1641. Près de la côte St-Michel se trouvait le camp des Hurons que ces missionnaires évangélisaient.

Enfin, l'anse aux Foulons rappelle l'endroit où Wolfe, en 1759, escaladait la colline de Québec et infligeait à Montcalm une écrasante défaite.

Dans la côte de la Montagne qui n'était au début qu'un sentier sinueux et escarpé, on comptait, en 1716, 160 âmes et 27 feux. A main droite, en montant cette côte, on rencontrait un cimetière. Ce fut le premier cimetière public à Québec. En haut de la côte à gauche, — dans le parc Montmorency d'aujourd'hui, — il y avait le presbytère qui servait d'évêché et, à droite, se trouvaient le Séminaire et l'église paroissiale.

Voûtes: — Chose particulière à noter et qui date des premiers temps de la colonie, ce sont les voûtes massives, souterraines, qui servaient alors à l'entreposage des vins, des bières et des fourrures. C'est à la Basse-Ville qu'on en trouve le plus; même il y en a encore sous le magasin Fisher, au Séminaire, aux Ursulines, à l'Hôtel-Dieu et au Palais de l'Intendant. La Brasserie Boswell se sert des voûtes du Palais de l'Intendant construites par Talon, en 1668.

Lors du bombardement de Québec, en 1759, c'est dans leurs voûtes que les religieuses de l'Hôtel-Dieu et des Ursulines se réfugièrent. Les murs de la voûte de l'Hôtel-Dieu ont sept pieds d'épaisseur.

La rue Sous-le-Cap: — La rue Sous-le-Cap est certes la rue la plus singulière de Québec et les touristes actuels la visitent comme une curiosité. Dans les premiers temps, avant 1800, ce n'était qu'un sen-

tier longeant la falaise du cap Diamant et qui permettait aux piétons, à marée basse, de circuler de la Basse-Ville à la côte du Palais. Mais à partir de 1816, alors que fut ouverte la rue St-Paul, ce sentier devint la rue **"Sous-le-Cap"**. On l'appelait encore la ruelle des chiens. Elle est bordée d'un côté par l'arrière des maisons de la rue St-Paul et de l'autre par le Cap, haut de 200 pieds et tombant presque perpendiculairement, d'où son nom "Sous-le-Cap". Parallèle aux rues St-Paul et Sault-au-Matelot, elle commence à la Côte Dambourgès et se termine à la rue St-Jacques. Elle est sinueuse et très étroite; elle mesure à peine 8 à 10 pieds de large. Il n'y a pas de trottoir. La chaussée est en ciment.

Chose particulière et qui amuse les touristes qui s'y promènent en calèche, ce sont les cordes à linge tendues d'un côté de la rue à l'autre. C'est la seule rue de la ville où l'on se permet une pareille liberté. Cette rue a son petit passé. Lors de l'invasion américaine, en 1775, les Canadiens attendaient les Bostonnais dans cette rue. C'est en effet là que le général Arnold subit son échec. D'ailleurs nous en reparlerons plus loin.

CHAPITRE II

LA HAUTE-VILLE

Sommaire: — Petite ville fortifiée. Centre religieux, éducatif, judiciaire et résidentiel. Une grande hôtellerie. M. l'abbé de Queylus. Mgr de Laval. Les cimetières.

Sise sur le promontoire de Québec, la Haute-Ville ressemble à une petite ville fortifiée du moyen âge. Elle est en effet entourée de murailles, de Portes et dominée par la citadelle. C'est le vieux Québec avec ses petites rues étroites, sinueuses et surtout ses fortifications. Il y a une centaine d'années on y remarquait particulièrement la cathédrale, l'évêché, le Séminaire de Québec, le collège des Jésuites, l'Université, le couvent des Ursulines, l'Hôtel-Dieu et le château St-Louis.

Au point de vue social, c'est le centre religieux, éducatif, judiciaire et administratif. C'est là que résidaient les dignitaires ecclésiastiques, les professeurs de l'Université, les juges et les hauts fonctionnaires publics. C'était en effet le chef-lieu de l'élite de la société québecoise et c'était de cette classe dirigeante que venaient les mots d'ordre.

Tant de titres ne pouvaient manquer de donner aux habitants de ce quartier une haute opinion d'eux-mêmes. Aussi les possesseurs s'en prévalaient à l'occasion. Pour ce qui est de la gent féminine, le fait de résider dans l'enceinte des murs de la ville équivalait

à un titre de haut lignage. Bref, c'était notre aristocratie, société quasi fermée, formant une sorte de "family compact" à l'affût des honneurs et des profits.

Mais depuis plus d'un quart de siècle, la Haute-ville a beaucoup perdu de son lustre d'autrefois. C'était alors le quartier domiciliaire par excellence. Aujourd'hui, si on retranche les édifices publics et les corps publics, la Haute-ville est devenue une grande hôtellerie. A quoi est dû ce changement? De même que vers 1830, il se fit, par la crainte du choléra, un exode de toute la classe fashionable de la Basse-ville vers les hauteurs de Québec, de même un siècle plus tard un bon nombre de belles familles de la Haute-ville ont émigré vers la Grande-Allée, les Plaines d'Abraham et vers Sillery. Histoire d'avoir plus d'espace, plus d'air et plus de soleil. Et voilà comment, la Haute-ville a tellement changé.

Du point de vue historique, c'est là surtout que les souvenirs abondent. Je serai donc obligé de me limiter.

Disons ,en passant, que la première bâtisse épiscopale fut érigée, en 1660, dans le Parc Montmorency actuel. Cette construction en pierre servait tout à la fois d'évêché, de presbytère et de séminaire.

Ajoutons que la première église paroissiale fut bâtie presque sur le même site que la Basilique actuelle. Elle fut baptisée du nom de Notre-Dame de la Recouvrance. C'est Champlain qui la fit construire en

1633, en action de grâces pour le retour du Canada à la France.

Les Pères Jésuites revenus avec Champlain desservirent la paroisse jusqu'en 1657. Alors ce fut un sulpicien, M. l'abbé de Queylus qui prit charge de la paroisse, mais pendant un an seulement. Puis ce fut encore un Jésuite qui s'occupa de cette mission. Enfn, en 1659, avec l'arrivée de Mgr de Laval, ce sont les prêtres du clergé séculier qui assumèrent la direction religieuse de la paroisse.

En 1664, Mgr de Laval érigea canoniquement la paroisse de Notre-Dame de Québec. C'était la première et l'unique cure de tout le continent nord-américain. Le premier curé fut M. Henry de Bernières. Il était en même temps grand vicaire général et premier supérieur du séminaire de cette ville. Il occupa ces deux premières fonctions sous Mgr de Laval et Mgr de St-Vallier, de 1664 à 1687. Il est mort en 1700.

Cimetières de la haute-ville: — Le premier était situé dans la côte de la Montagne, à droite en montant. C'est là que fut inhumé le corps d'Abraham Martin, dit l'Ecossais, en 1624. Il fut le premier pilote licencié par le roi sur le fleuve St-Laurent.

Le deuxième cimetière, portant le nom de Ste-Famille, se trouvait de chaque côté de la Basilique. Dans ce cimetière, du côté de la rue Buade, se trouvait aussi le cimetière des protestants. En 1842, la Corporation de Québec demanda aux autorités religieuses de céder une partie de ce cimetière pour élargir la rue Buade. On l'élargit en effet de 7½ pieds sur 180 pieds de long.

En passant, il faut dire que, après la cession du Canada, les Anglais, forts de leurs droits de conquérants, ne se gênaient pas pour enterrer leurs morts où ça leur plaisait. Ainsi, le 17 juin 1769, ils ont inhumé le corps de l'Hon. François Mounier, dans la chapelle même de l'évêque. De 1768 à 1772, on compte neuf sujets protestants enterrés dans le cimetière de l'Hôtel-Dieu. On en compterait encore bien d'autres si les registres protestants de 1759 à 1768 n'avaient pas été brûlés.

Le troisième cimetière ouvert par la cure de Notre-Dame, après que celui autour de la basilique eut été rempli de cadavres, fut celui des picotés, autour du Jardin de l'Hôtel-Dieu. Enfin, en 1857, la cure de Notre-Dame de Québec, ouvrit le cimetière Belmont.

CHAPITRE III

LE PALAIS

Sommaire: — A) Souvenirs du régime français: Poste de canotiers au Carré "Parent". La Porte du Palais. Jean Talon et ses industries. B) Souvenirs du régime anglais: La rue de l'Ancien chantier. La rue "des Bains". La halle St-Paul. Le marché aux animaux vivants. Une belle scène. Le marché à foin.

Le quartier du Palais, qui n'était au début qu'une grève, est devenu d'abord le village St-Nicolas et, par la suite, un grand centre commercial, tout comme l'était la basse-ville. Dans l'un comme dans l'autre quartier on y voit des bureaux d'affaires, des quais, des entrepôts, des voies de chemin de fer et de navigation. Voilà bien le quartier du Palais d'aujourd'hui.

Souvenirs anciens: — Nous avons dit que ce n'était tout d'abord qu'une grève de la Pointe à Carcy à la rue St-Roch. — Jeune écolier, j'ai failli me noyer au coin des rues St-Roch et St-Joseph. — Mais avant que la rue St-Paul ne soit ouverte en 1815, comment communiquait-on de la basse-ville à la Côte du Palais et à la rue St-Roch? Mais tout simplement en canots. En effet à l'endroit du carré Parent d'aujourd'hui, il y avait un poste de canotiers, —

d'où la côte de la Canoterie. — A ce poste, le Séminaire avait fait construire un édifice en pierre pour l'hivernement de ses embarcations. C'est aussi du même endroit que partaient les Pères Jésuites pour se rendre en canot à leur chapelle Notre-Dame-des-Anges, située à St-Roch.

Parmi les souvenirs du temps des Français, mentionnons la Porte du Palais. A ce propos sait-on que cette porte s'appelait aussi du nom de St-Nicolas, tout comme le village voisin?

Ensuite l'Hôtel-Dieu du précieux Sang y figure incontestablement comme le plus ancien souvenir.

Cimetière des Pauvres: — A cette fondation de l'Hôtel-Dieu se rattache un petit fait historique. Juste en face de cet hôpital, entre les rues du Palais, St-Jean et Charlevoix, se trouvait le cimetière des Pauvres, propriété de cette institution. C'est pourquoi la rue du Palais a d'abord porté le nom de la "rue des Pauvres". En 1665, un personnage politique important y fut enterré: c'est M. le chevalier de Mézy, gouverneur de la Nouvelle-France. Il avait eu un peu de trouble dans son administration; c'est pourquoi il fut rappelé en France par le roi; mais il mourut à Québec. Avant de mourir, il s'était reconcilié avec Mgr de Laval, avec lequel il avait eu un différend. Et c'est à sa demande personnelle que ce Gouverneur, déconsidéré, fut enterré dans le cimetière des Pauvres. Pendant deux siècles, de 1644 à 1867, les autorités de l'Hôtel-Dieu y enterraient les pauvres qui mouraient dans l'hôpital.

Palais de l'Intendance: - Le Palais de l'Intendance n'existe plus depuis 1775, alors qu'il fut détruit et ne fut jamais reconstruit. Mais son rôle fut si considérable qu'il importe d'en dire un mot, ne fut-ce que pour rappeler que c'est en son souvenir que ce quartier porte son nom.

Construit par l'Intendant de Meulles, en 1686, ce palais fut la résidence des Intendants de la Nouvelle-France. C'est là que se transigeaient les affaires de la colonie. Le Conseil Souverain y tenait ses séances, de même que la Cour de Justice. Il y avait aussi une chapelle avec son clocher, un arsenal et une fabrique d'armes. Dans ses murs se trouvaient aussi la prison et les magasins du Roi. Pour tous ces usages, ce Palais était un immense corps de bâtisses, contiguës, en pierre, à deux étages, sans compter le rez-de-chaussée et le comble. J'ai sous les yeux une photographie de ce palais: il est immense. Si, à cette suite des bâtisses, on ajoute une brasserie, une tannerie, une boutique de tonneliers, un atelier de chapeaux, des maisonnettes pour loger tous ces employés et des écuries pour les animaux, l'on n'est pas peu surpris d'apprendre qu'on ait comparé ce Palais et ses dépendances à un petit village. Le fait est que tout cet ensemble de constructions couvrait un terrain qui s'étendait de la rue St-Nicolas à tout près de la rue St-Roch. L'entrée principale était sur la rue St-Vallier. En arrière de ce palais se trouvaient la cour et les battures de la rivière St-Charles.

En vertu d'une ordonnance de 1689, les particuliers étaient tenus de déposer dans cette cour du

Palais leur bois de construction. Défense était faite d'empiler ce bois dans les rues ou sur les lots vacants, afin de prévenir l'extension des incendies.

Intendants: — De 1663 à 1760, le roi de France nomma 15 Intendants pour le Canada. En réalité il n'y en eut que 14, puisque le premier choisi, un M. Robert, ne vint jamais au pays. Ces intendants étaient les personnages les plus importants de la colonie; leur autorité était quelquefois supérieure à celle du Gouverneur; ils faisaient les lois civiles et criminelles. Ils contrôlaient la police et ils faisaient même du commerce. Ils avaient surtout le devoir de faire exécuter les sentences de la Cour Supérieure et du Conseil-Souverain. En résumé, ils étaient les instruments dévoués du roi de France et de son ministre.

Talon: — Le premier en exercice fut Jean Talon, de 1665 à 1672; il fut aussi la plus belle figure de tous ces fonctionnaires. En quelques mots, disons que ce monsieur a eu une influence profonde sur la pacification des Iroquois, sur la construction navale, le commerce, l'agriculture, le peuplement du pays, la traite de l'eau-de-vie, etc.

Brasserie: — Pour se conformer aux désirs du Conseil-Souverain, qui cherchait le moyen de diminuer la consommation des boissons alcooliques, il construisit à ses propres frais une brasserie en 1668. Ce fut la première grande industrie de ce genre au Canada. Cette brasserie est aujourd'hui la propriété des Boswell. En 1685, Talon la vendit au roi de Fran-

ce pour la somme de 30,000 livres. Et c'est justement sur cette propriété que l'année suivante l'Intendant de Meulles construisit, aux frais du roi, le Palais de l'Intendance.

Tonnellerie: — Tout à côté de sa brasserie, Talon ouvrit une boutique de tonneliers. On y fabriquait environ 4000 barriques par an. Deux milles barriques de bière étaient expédiées aux Antilles; tandis que les 2,000 autres servaient à l'usage des Canadiens.

Tannerie: — En 1669, Talon fit construire à ses frais une boutique de tanneurs. En favorisant ces industries, Talon s'était proposé le développement de l'agriculture, en achetant l'excès de la production des céréales et en encourageant les habitants à élever plus d'animaux de ferme, surtout des moutons.

Tout à côté de ces établissements industriels, Talon avait fait construire une fabrique de souliers de cuir et de chapeaux. Et toujours dans le voisinage de sa brasserie, il avait fait édifier des maisonnettes pour loger les brasseurs, les tonneliers, les tanneurs, les menuisiers et les charpentiers.

B) SOUS LE REGIME ANGLAIS

Choses d'hier: — Au début du XIXe siècle, le quartier du Palais a fait des progrès rapides. Nous l'avons déjà dit, les eaux de la rivière St-Charles, à marée haute, recouvraient tout le quartier du Palais, depuis la Pointe-à-Carcy jusqu'à la rue St-Roch. Mais l'industrie humaine eut bientôt fait d'empiéter considérablement sur le domaine des eaux, grâce à quelques hommes entreprenants, comme Truman, Budden, Morrisson, Parent et Allard qui ont acquis des terrains et ont fait des travaux de terrassement et des quais, lesquels ont servi au cabotage, aux voies ferrées et aux gares de chemin de fer. Grâce au remplissage mécanique, le Pacifique Canadien a agrandi ses cours pour remiser ses wagons et consolider son viaduc. Enfin, les rues St-Paul et St-André ont été tracées, c'était le commencement du progrès. L'industrie navale est venue y construire quatre chantiers.

Deux petites rues de ce quartier du Palais méritent qu'on les tire de l'oubli. La première, c'est la rue de l'Ancien chantier, située parallèlement aux rues St-Nicolas et Lacroix; elle rappelle l'ancien chantier du roi, situé en face de la gare Union, et construit par l'Intendant Talon.

Une autre petite rue de ce quartier est celle **"des Bains"**. Elle va de la rue St-Vallier à la rue St-Paul. Elle fut ainsi baptisée en souvenir d'un bain pubic qu'il y avait au début du siècle dernier, dans une maison en pierre, presque en face de la gare Ste-Anne. C'est dans cette maison que fut établi, en 1818,

le premier dispensaire des pauvres. Il était sous la direction de 4 praticiens éminents du temps: les Drs Perrault, Von Iffland, Mercier et de Laterrière.

Souvenirs contemporains: — Je me figure que les personnes âgées aimeront à se rafraîchir la mémoire au sujet de certaines choses disparues du quartier du Palais. Ainsi la halle St-Paul, le parc aux animaux, le marché à foin, la balance publique, le poste des pompiers, etc..., tout cela est disparu aujourd'hui. En évoquant leurs souvenirs, les anciens se rappelleront que toutes ces constructions se trouvaient en face des propriétés du Pacifique Canadien. Ainsi la **halle St-Paul,** construite en 1841 et démolie vers 1900, était située en face de la Gare Union, dans le parterre actuel de cette gare. C'était une bâtisse en brique rouge, de la forme d'un quadrilatère allongé et surmontée d'un dôme. Sur le site actuel du Château Champlain, il y avait le **poste des pompiers,** aujourd'hui déménagé sur la rue Dalhousie. A côté des pompiers il y avait une maison un peu basse, en granit de couleur sombre: c'était le poste de police. Entre ce poste et le restaurant Soucy (aujourd'hui Côté), se trouvait le **parc des animaux,** ouvert en 1861. C'était un immense carré de terrain qui s'étendait de la rue St-Paul à la rue des Prairies. Ce parc était divisé en plusieurs enclos pour y recevoir les différentes espèces animales: il y avait aussi une longue étable pour le bétail laitier. C'est à ce marché que les bouchers et les laitiers venaient s'approvisionner pour leur commerce respectif.

Enfin le **marché à foin** était situé sur la rue Vallières; et la pesée publique occupait l'endroit de la librairie de l'Action Catholique.

Une belle scène: — L'évocation du marché aux animaux me fait penser aux **"pilots de boeuf"**, — ou bouviers si vous aimez mieux, — qui pilotaient les troupeaux à travers les rues de la ville pour les conduire à leur destinataire. Si nous en disions un mot, ne serait-ce que pour rappeler un beau geste accompli par l'un d'eux, il y a de ça 50 ans, et je m'en souviens encore comme si c'était hier.

Par un jour d'orage, alors que la rue Desfossès n'était qu'un lac de vase, un bouvier s'amène conduisant avec une corde une paire de boeufs. Mais voilà que, tout à coup, un prêtre passe sur le trottoir, précédé d'un homme portant un fanal allumé. C'était le signal pour annoncer que ce prêtre portait le Bon Dieu à un malade. Tout de suite, ce serviteur arrête ses animaux, se met les deux genoux à terre, dans la vase, enlève son chapeau et s'incline profondément. Une fois le prêtre passé, mon homme se relève et continue son chemin.

Le marché à foin: — Il peut paraître étrange de parler du marché à foin. Mais il ne faut pas oublier que, il y a une cinquantaine d'années, ce marché était indispensable: il était même reconnu d'utilité publique. L'automobile n'existait pas encore. Aussi le foin avait-il autant d'importance que le pétrole et la gazoline d'aujourd'hui.

Ce qu'il en fallait du foin pour nourrir tous les chevaux de Québec. Songez que toutes les compagnies de chars urbains, de diligences et de camionnage, étaient obligées d'avoir de nombreux et solides chevaux de traits. Les différents services municipaux, particulièrement le service d'incendie en employaient un grand nombre. Toutes les hôtelleries avaient des omnibus particuliers à l'arrivée des trains et à l'accostage des bateaux. Nombreux étaient les fiacres aux postes des charretiers. Les épiciers, les laitiers, les boulangers, les marchands et les commerçants de ci de ça, avaient des voitures de livraison. Même les professionnels et les rentiers se devaient d'avoir des voitures de promenade, hiver comme été. Or, pour tous ces offices, le cheval était l'unique serviteur de l'homme.

Les anciens se rappellent encore que, dans ce temps-là, chaque demeure avait sa "porte de cour", autrement dit un passage de la rue à la cour avec ses dépendances: hangar, écurie, fenil.

Où les citadins se procuraient-ils ce qui était nécessaire à l'entretien des chevaux: le foin, l'avoine, la paille? Mais sur les marchés publics. A Québec, on comptait deux marchés à foin. Le plus ancien était situé à la haute-ville, juste en face de la cathédrale anglicane. L'autre avec sa pesée publique se trouvait au Palais, sur la rue Valières. C'est là que les cultivateurs, en parcourant les rues de la ville avec leur voyage de foin, transportaient leurs marchandises dans leurs grandes charettes à haridelles, char-

gées chacune de 80 à 100 bottes liées. Car on ne parlait pas encore de ballots de foin pressé. C'est aussi sur ces marchés publics que les marchands épiciers allaient s'approvisionner pour leur commerce de détail, du foin, de la paille, de l'avoine et des grains de toutes sortes.

CHAPITRE IV

LA VALLEE ST-CHARLES

Sommaire: — Les limites de la paroisse St-Roch. Vues prophétiques de l'Intendant De Meulles. Les Ponts sur la rivière St-Charles. Le Passeur de la rivière St-Charles. Les deux incendies de 1845. Les halles. Les cimetières. Les rues.

La première paroisse qui fut détachée de la cure de Notre-Dame de Québec fut celle de St-Roch érigée canoniquement en 1829 et civilement en 1835. Elle couvrait un champ considérable, dont voici les limites: Un tracé partant de la rue St-Roch, traversait la rivière St-Charles, longeait les paroisses de Beauport, de Charlesbourg, de St-Ambroise et de l'Ancienne Lorette. Puis à angle droit, traversant à Ste-Foye, cette ligne suivait le bas du coteau Ste-Geneviève et se terminait à la rue St-Roch. Et tous les habitants de religion catholique de cet immense quadrilatère étaient sous la direction du curé de St-Roch pour les fins religieuses. Seul l'Hôpital-Général avec son église et ses dépendances était séparé, ayant été érigé canoniquement en paroisse en 1721.

Si maintenant à vol d'avion, on projette ses regards sur cet immense territoire, on voit tout d'abord la rivière St-Charles qui descend des hauteurs de Lorette et coule en serpentant au fond de la vallée St-Charles, avant de se jeter dans le St-Laurent.

En suivant des yeux le parcours de cette rivière, on la voit traversée par une douzaine de ponts et couronnée de plus de 20 clochers, à l'ombre tutélaire desquels vit en travaillant une population de plus de 100,000 âmes, presque exclusivement française et catholique, soit les deux tiers de tout Québec.

C'est dans les limites de cette grande paroisse que sont nées vingt autres églises qui desservent toute cette région et dont la première fut celle de St-Sauveur en 1867. C'est aussi dans ces mêmes limites que se sont développés les trois grands quartiers ouvriers de St-Roch, de St-Sauveur et de Limoilou.

Vues prophétiques: — Il y a ici une chose intéressante à noter; Sait-on que l'Intendant De Meulles avait prévu ce développement? Voici ce que ce fonctionnaire écrivait au roi Louis XIV, en 1689:

"La basse-ville ne pouvant plus s'agrandir, à cause qu'elle est extrêmement serrée de la côte, et par conséquent ne jamais s'accroître, je propose à Sa Majesté d'acheter de Talon la brasserie, les 17 arpents avoisinants, ainsi que le moulin."

"Par ce moyen, écrivait-il au roi, vous donnerez naissance à une ville qui serait autant grande qu'on le voudrait; le port y est aussi beau qu'à Québec, la marée vient battre tous les jours, au pied de ces terres, et par conséquent peut apporter à tout moment les marchandises et les provisions de ceux qui s'y établiront, en donnant des terres gratis à ceux qui voudront bâtir. Je m'assure qu'en trois ans il y

aura autant de maisons qu'à la basse-ville; et à l'avenir il s'y formera une ville de conséquence. La première basse-ville et la seconde basse-ville finiraient par se joindre avec le temps."

N'est-ce pas que l'Intendant De Meulles avait vu juste et que les événements sont en train de réaliser ses prévisions de 1689? En effet j'ai tout lieu d'espérer que le bas de St-Roch deviendra une seconde basse-ville le jour où le barrage-écluse, — projet du gouvernement fédéral — fera de la rivière St-Charles un beau et grand bassin, bordé de quais à eau profonde.

St-Roch: — Le développement d'un quartier est directement en rapport avec le milieu géographique. La basse-ville avec son grand port de mer a favorisé le commerce en gros. La vallée St-Charles avec sa rivière et son absence de côtes a facilité d'abord la construction navale. En effet, nous verrons qu'au cours du XIXe siècle près de 3,000 navires en bois ont été lancés des bords de la rivière St-Charles. Nous verrons aussi que St-Roch est devenu le gros centre manufacturier de Québec, grâce surtout à l'industrie de la chaussure. La ville de Québec est en effet la plus grande fabrique des chaussures du Canada. Rien d'étonnant que St-Roch soit devenu le centre du commerce de détail et que sa population ait augmenté si rapidement.

LIMOILOU

La rivière St-Charles qui coule de l'ouest à l'est avant de se jeter dans le Saint-Laurent, sépare la partie industrielle et commerciale du bas de la ville en deux parties. Du côté sud de la rivière se trouvent les quartiers du Palais, de St-Roch et de St-Sauveur. Du côté nord se trouve le quartier Limoilou.

Autrefois, il y a 60 ans, les limites de la cité de Québec ne dépassaient pas d'une part la rivière St-Charles, et d'autre part le boulevard Langelier et l'avenue des Erables. Au delà de ces limites, c'étaient des municipalités indépendantes, telles que Hedleyville (le village St-Charles), Smithville (Stadacona), Boisseauville (St-Sauveur) et Belvédère.

Aujourd'hui, ces quatre municipalités font partie de Québec. St-Sauveur fut annexé en 1889, Limoilou en 1909 et Belvédère en 1913.

Le nom de Limoilou: — D'où vint le nom de Limoilou qu'on a donné au quartier situé au nord de la rivière St-Charles? C'est en souvenir de Jacques Cartier, le premier découvreur du Canada. Québec s'est souvenu que Jacques Cartier avait passé l'hiver 1535-1536 à l'endroit précis où le ruisseau Lairet se jette dans la rivière St-Charles. Aussi, est-ce en son honneur que, à Québec, l'on a des rues et une place publique qui portent son nom. On a même érigé, à St-Roch, un monument avec sa statue en bronze. De plus, trois paroisses s'honorent de porter le nom de



Le Palais de l'Intendant (1686)

(Courtoisie du Séminaire de Québec.)

ce grand navigateur: St-Malo, St-Charles de Limoilou et Notre-Dame de Jacques-Cartier.

Limoilou est le nom de l'habitation que Jacques Cartier possédait dans la paroisse de Paramé, à quelques milles de St-Malo, sa ville natale. C'est de ce port de St-Malo qu'il partit sur une petite caravelle pour ses lointaines explorations.

LES PONTS SUR LA RIVIERE ST-CHARLES

1759

Aux temps de la domination française, il n'y eut qu'un seul pont, et encore fut-il temporaire. Pendant le siège de Québec, en 1759, Montcalm avait réuni ses troupes, — près de 5,000 hommes, — au camp retranché de Beauport. A la moindre alerte, ces troupes devaient se transporter à l'endroit attaqué, à toute heure. Mais la traverse à gué de la rivière Saint-Charles n'était praticable qu'à marée basse. Alors les ingénieurs militaires établirent au pied de la rue de la Couronne un pont de bateaux attachés les uns aux autres par des chaînes; c'est grâce à ce pont si Montcalm put se transporter avec ses soldats, en toute hâte, le matin du 13 septembre 1759, sur les Plaines d'Abraham. C'est encore par ce même pont que nos soldats en déroute se réfugièrent à Beauport. Construit pour des raisons stratégiques, il fut démoli aussitôt après la reddition de Québec, le 18 septembre.

Sous le régime anglais, on construisit plusieurs ponts permanents. Actuellement on peut compter une dizaine de ponts qui traversent la rivière Saint-

Charles dans les limites de la cité de Québec: les ponts Scott, de l'Aqueduc, de la rue Marie de l'Incarnation, Parent, Victoria, Lavigueur, Drouin, Dorchester, Samson, même disposition que pour les autres ponts et celui du chemin de fer de Ste-Anne. Résumons-en l'historique.

Le vieux pont, 1789: — C'est sous ce nom qu'on désignait le premier pont en bois bâti sur la rivière St-Charles. Il était situé au même endroit que celui du pont stratégique de Montcalm. Une compagnie formée de huit de nos compatriotes anglais avait obtenu du gouvernement des lettres patentes à cet effet. Il avait 701 pieds de long et était assez large pour permettre la rencontre des voitures.

Le tarif de péage était le suivant: voiture à un cheval et son cocher, 4 pence; voiture à 2 chevaux et son cocher, 6 pence; cheval et son cavalier, 2 pence; personne à pied, ½ penny (1 sou); bêtes à cornes, 2 pence; veau, cochon, mouton à pied, ½ penny. Il fut inauguré au mois de septembre 1789 et bénit par l'évêque de Québec, Monseigneur Hubert; ce fut l'occasion d'une grande fête publique. On lui donna le nom de Dorchester, en l'honneur de lord Dorchester, alors gouverneur du Canada. Il était bâti tout en bois, les piliers compris. A marée haute, son tablier ne dépassait le niveau de la rivière que de 4 à 5 pieds. Il fut démoli en 1822. Il avait duré 39 ans. C'est en souvenir de ce premier pont que la rue Dorchester a porté longtemps le nom de la **"rue du vieux pont".**

Pourquoi ne pas lui redonner son nom primitif? On me dira peut-être, mais ce pont n'existe plus. Qu'à cela ne tienne. On a bien encore aujourd'hui, à Québec, la rue Sous-le-Fort, la rue du Porche, la rue du Trésor, la rue de la Chapelle, la côte de la Canoterie, et j'en passe. Et cependant tous les édifices, dont ces noms rappellent le souvenir, sont depuis longtemps disparus. Sans doute il n'y a pas lieu, à ce sujet, de mettre en branle toutes les cloches de la ville, — je veux dire les gazettes. — Mais il me semble que le Conseil de Ville ferait bien, en souvenir du premier pont construit sur la rivière St-Charles, de lui redonner son premier nom: la "rue du vieux pont". Il aura d'autant plus raison de le faire que le pont Dorchester commémore bien le nom de cet ancien Gouverneur du Canada.

LE PONT SCOTT

1790

Le second pont fut celui de Scott, bâti en 1790. On l'appelait ainsi parce qu'un de ses piliers s'appuyait sur le terrain d'un M. Scott. En passant, il ne faut pas s'étonner de ce nom anglais. D'abord, c'était au premier temps de la domination anglaise. Ensuite, c'est un fait d'histoire qu'après la cession du Canada, à l'exception des communautés religieuses, un grand nombre de Canadiens vendirent ou plutôt sacrifièrent leurs propriétés aux riches Anglais. Entre autres, le gouverneur James Murray acheta presque tous les terrains sur le rocher de Québec jusqu'à Ste-

Foye. MM. Muir et Craig devinrent les seigneurs des fiefs de St-Roch. Le nord de la rivière Saint-Charles appartenait à Anderson, à Smith, Hedley, d'où le pont Bickell et les municipalités Smithville (Stadacona), Hedleyville (Limoilou). La Petite Rivière était peuplée d'Ecossais. Bref, presque tout Québec appartenait aux Anglais. La route qui mène du pont Scott à Charlesbourg s'appelait Sinclair du nom d'un fermier de l'endroit. Avec le temps, les Canadiens ont déformé ce nom et l'appellent aujourd'hui la route Sainte-Claire.

Ce pont Scott desservait les habitants de la Petite Rivière, de Lorette et de Charlesbourg. Aussi ce sont ces fermiers qui en ont défrayé les frais de construction. Tombant en ruines, ce pont fut refait en 1818 et en 1823. Il y a quelque 20 ans, il fut refait complètement. Il a 275 pieds de longueur.

LE PONT DORCHESTER

1821

Le pont Dorchester a été bâti en 1821, aux frais de MM. Anderson et Smith. Il était long de 600 pieds et large de 28 pieds. Les taux de péage étaient les mêmes que sur l'ancien pont. La Commission des chemins et barrières en devint propriétaire en 1849.

C'était un pont de bois sur des piliers en maçonnerie. Il avait 660 pieds de long par 24 de large. C'était un pont de péage. Le gardien de la barrière se tenait au milieu du pont dans une petite maisonnette. Il chargeait un sou par personne et 5 sous par

voiture. Ce pont était aussi construit de façon à livrer passage aux bateaux. Il y avait alors un tablier tournant sur lui-même au moyen d'un treuil manié à bras d'homme. Lors du grand feu de St-Roch, en 1845, deux bâtiments en construction tout à côté du pont furent brûlés, endommageant en même temps le pont.

Il fut pratiquement tout reconstruit en fer vers 1910, cette fois-ci le tablier s'élevait perpendiculairement, au moyen de la force électrique.

A ce propos je rappellerai que, il y a plus de 50 ans, ce pont était un lieu de promenade pour les gens du bas de la ville, — la Terrace était si loin. — Par les beaux dimanches soir des étés chauds, les gens mariés avec leurs enfants, les "jeunesses" avec leurs "blondes", allaient y faire une promenade. Histoire de respirer un peu d'air frais venant de la rivière et de la campagne avoisinante. Ceux qui avaient des embarcations prenaient l'air en se promenant sur la rivière à marée haute. Les personnes qui avaient de la voix ou encore un instrument de musique s'en donnaient à coeur joie. Et pendant que les uns avironnaient, les autres montraient leur talent de chanteur et de musicien. Alors, comme les sons portent loin sur une mer calme, c'était, pour les promeneurs du pont, un vrai plaisir d'entendre ces modestes concerts improvisés. Et quand plus tard, me trouvant à Venise, il me fut donné d'entendre des extraits d'opéra, chantés et joués, par des familles d'italiens — ils sont tous musiciens — se promenant dans leurs

gondoles sur le Grand Canal, cela m'a rappelé nos promenades sentimentales sur le pont Dorchester par un beau soir d'été.

LE PONT DE L'AQUEDUC
1853

On parle rarement de ce pont, pour la bonne raison qu'il n'est pas à l'usage du public, mais sert uniquement à supporter les trois conduites principales qui nous apportent de Lorette notre eau d'alimentation. Il est situé à proximité du pont Scott.

LE PONT BICKELL
1866

Un M. John Bickell obtint du gouvernement des lettres patentes l'autorisant de construire un pont de péage à Stadacona. C'était un pont de bois qui fut ouvert à la circulation en 1867. Depuis l'annexion de Stadacona à Québec en 1909, ce pont Bickell est devenu la propriété de la cité. Il fut refait en 1916, et baptisé du nom du maire régnant: "le pont Lavigueur."

LE PONT STE-ANNE
1890

Ce pont fut construit par la Cie du chemin de fer Québec-Montmorency-Ste-Anne de Beaupré.

LES PONTS PARENT ET VICTORIA
1900

Ces ponts furent bâtis en même temps sous l'administration du maire Parent lors de l'ouverture du Parc Victoria.

LE PONT DROUIN
1912

Commencé en 1910, ce pont en fer ne fut ouvert à la circulation qu'en 1912. Il porte le nom du maire alors régnant.

LE PONT SAMSON
1922

Ce pont est bâti tout à côté de celui de Sainte-Anne.

LE PASSEUR DE LA RIVIERE SAINT-CHARLES

Sous le régime français, il y eut trois endroits de passage sur la rivière St-Charles: l'un à l'Hôpital-Général, un second au pied de la rue de la Couronne et le troisième au Palais, tout près de la gare actuelle du Pacifique Canadien.

Le premier fut celui de l'Hôpital-Général. On avait tendu un câble d'une rive à l'autre et le bac servait uniquement aux fermiers de cette communauté.

Le second passage public était au pont Drouin actuel. Le passeur était un nommé Jacques Glinel. Il avait obtenu des Pères Jésuites cet affermage. Car il faut dire que les Jésuites étaient depuis 1626 les seigneurs du fief Notre-Dame-des-Anges, à travers lequel coulait la rivière St-Charles. De plus, en 1667, ils avaient obtenu de M. de Tracy le droit exclusif d'établir un bateau traversier pour le public.

L'ordonnance disait "que les Pères Jésuites pourront mettre tel homme qu'il leur plaira pour passer et repasser tous ceux qui voudront traverser la dite rivière St-Charles et défenses sont faites à Renaut et tout autre de passer sans la permission des dits Pères, n'y empêcher en quoi que ce soit celui que les dits Pères auront mis; les chemins nécessaires pour les passages seront libres de l'un et de l'autre côté de la rivière."

De cette date, 1667, à la fin du régime français au Canada, les Jésuites conservèrent le privilège de passer les gens sur la rivière St-Charles.

"Le 24 mars 1686, le procureur du collège des Jésuites, le Père Raffeix, baillait et délaissait pour trois années à venir à Jacques Glinel, le passage de la rivière St-Charles, moyennant la somme de 100 livres par année.

Glinel devait se procurer à ses frais les canots, câbles et avirons nécessaires pour faire le dit passage".

Les Pères Jésuites, afin d'empêcher Glinel de surcharger les habitants pour le passage de la rivière St-Charles; "spécifiaient que ceux qui seraient seuls (ou seulement l'homme et la femme) ne payeraient que 40 sols; les familles de trois ou quatre personnes devaient payer trois livres. Les familles plus nombreuses devaient payer quatre livres par an".

Les Pères Jésuites continuèrent ce bail du passage en faveur de Jacques Glinel, pendant 20 ans.

Mais comme ce passeur avait une conduite plus ou moins honorable et qu'il devait plusieurs années de loyer aux Pères Jésuites, ceux-ci donnèrent à un autre le passage en question.

Mais Glinel, plein de ressources, ne se tint pas pour battu. Il présenta, en 1707, une requête à l'Intendant Raudot, à l'effet de lui permettre d'établir un passage du palais de l'Intendant à la Canardière. Entre autres raisons, Glinel disait que ce nouveau passage diminuerait le trajet de 1½ lieue pour les gens de Beauport. Il va sans dire que les habitants de Beauport signèrent cette requête le Seigneur Du-Chesnay en tête, ainsi que le procureur du Séminaire de Québec, M. l'abbé Dubuisson. La demande fut accordée.

Mais le sieur Glinel ne jouit pas longtemps de cette faveur. Un mois s'était à peine écoulé que les Jésuites faisaient annuler ce droit du passeur Glinel par la "Prévôté du temps" faisant défense à Glinel de passer aucuns particuliers de Notre Dame-des-Anges et autres seigneuries circonvoisines sous quelque prétexte que ce soit, à peine de confiscation des canots dont il pourra se servir comme passager, et de telle amende que nous jugerons à propos."

Les Jésuites restèrent ainsi maîtres de leurs droits de passage sur la rivière St-Charles, jusqu'à la conquête du Canada en 1759.

Sous la domination anglaise, l'histoire ne mentionne qu'un endroit de passage public sur la rivière

St-Charles. C'était au bas de la rue de la Couronne, à la Pointe-aux-Lièvres. Le passeur était un nommé François Delâge, dit Lavigueur, demeurant au Gros-Pin, et grand'oncle des notaires Delâge de Québec. Il remplit ce service public durant 25 ans, jusqu'au jour où fut construit le premier pont sur la rivière St-Charles en 1789.

LES INCENDIES

Aux temps où la grande majorité des maisons étaient construites en bois, Québec a été le théâtre de conflagrations. En 1845, dans l'espace d'un mois — mai et juin, — deux incendies, l'un à St-Roch, l'autre à St-Jean-Baptiste, ont rasé les deux tiers des habitations de la ville. En effet, ces deux conflagrations ont détruit plus de 3,000 maisons avec leurs dépendances et mis sur le pavé 20,000 personnes sur une population de 32,876. Ces sans-abri se logeaient où ils pouvaient. Les uns trouvaient un abri temporaire dans les baraques et les tentes militaires, ces dernières au nombre de 350. Les autres s'en allèrent à la campagne, cherchant un refuge, même dans les granges. Ce qui restait de la population de Québec, de même que les habitants des deux Lorette, de Charlesbourg et de Beauport, venaient à leur secours en leur distribuant de la nourriture.

Vingt ans plus tard, en 1866, le grand feu de St-Roch et de St-Sauveur détruisit 2,500 maisons, qui brûlèrent comme des boîtes d'allumettes. La raison de ce malheur, c'est que, à St-Sauveur, il n'y avait

alors aucun système d'aqueduc; et dans le faubourg St-Roch, le service d'incendie était encore à la période de l'enfance.

Les "halles": — Jadis nous avions deux halles à St-Roch, l'une en face de l'autre. La première fut construite en 1825: on l'appelait **"la vieille halle"**; elle était située exactement à l'endroit où est érigé le monument Jacques-Cartier. C'était une bâtisse en brique à deux étages: au premier se trouvaient les étals de boucheries; au deuxième, c'était une grande salle publique qui servait pour les assemblées populaires, le théâtre, les bazars et les banquets.

La "halle neuve", c'était son nom, — construite plus tard, était bâtie sur le terrain aujourd'hui occupé par le **"Merger"**. Elle était composée d'un étage pour les bouchers et d'un rez-de-chaussée à l'usage de regrattiers.

Tout autour de ces halles, il y avait autrefois deux marchés, l'un pour les cultivateurs, l'autre pour les marchands de poissons. Le premier — le marché St-Roch — était situé sur la place Jacques-Cartier en face du Poste de Police. L'autre, le marché aux poissons, longeait "la halle neuve", sur la rue Notre-Dame-des-Anges. Ces deux marchés ont été transportés au pied de la rue de la Couronne, au bord de la rivière St-Charles.

Les cimetières de St-Roch: — Suivant la coutume d'autrefois, le premier cimetière fut établi sur une lisière de terrain entourant l'église de St-Roch, (rues St-Joseph et St-François). Il n'a duré que trois ans, de 1829 à 1831.

On ouvrit alors un deuxième cimetière sur le terrain de l'Hôtel-Dieu, entre les rues St-Joseph, Caron, St-François et Dorchester. St-Roch y enterra ses morts de 1832 à 1854. C'est alors qu'on releva les corps et qu'on les transporta au cimetière St-Charles.

C'est dans ce cimetière et dans celui de St-Sauveur, y attenant, que les habitants de la vallée St-Charles vont faire leur dernier sommeil, en attendant que sonne la trompette du jugement dernier.

Les rues de St-Roch: — La première rue ouverte dans St-Roch fut la rue St-Vallier. Au début, elle s'appelait la rue St-Charles; elle partait du bord de cette rivière. Plus tard, elle porta le nom de la rue des Tanneries. C'était en effet la rue des tanneurs. Enfin le Conseil de Ville l'a baptisée du nom de St-Vallier, en souvenir du second évêque de Québec, qui la parcourait souvent à pied pour se rendre à l'Hôpital-Général, communauté qu'il avait fondée en 1692. Cette rue n'allait au début que jusqu'à la rue St-Ours, aujourd'hui Boulevard Langelier.

La deuxième rue tracée fut celle de St-Roch.

Vint ensuite l'ouverture de la rue commerciale de Québec. L'on voit encore sur cette artère, — aujourd'hui Boulevard Charest, — des maisons de particuliers, dont le premier étage a 14 pieds de hauteur. C'étaient alors des magasins.

La rue St-Joseph s'ouvrit à son tour. Mais après l'établissement des chars urbains, en 1864, cette rue supplanta la rue Desfossès au point de vue du commerce. Ces deux rues ont fait longtemps de St-Roch, le centre commercial de la ville.

A l'intersection des rues St-Paul et St-Joseph, les Français avaient construit une redoute, une fortification. Dans ce temps-là on était toujours en imminence d'attaques ennemies.

A propos de la rue St-Joseph, elle n'avait, au début, que 25 pieds de large, et n'allait que jusqu'à la rue de la Couronne. Après le grand feu de St-Roch, en 1845, cette rue fut élargie de 10 pieds, côté sud, jusqu'à la rue St-Vallier.

La rue du Pont, autrefois la rue Craig, fut aussi élargie de 10 pieds, après cet incendie.

La rue Dorchester est aussi une des plus anciennes. Elle s'appelait la rue **"du vieux pont"** en souvenir du premier pont qui fut construit sur la rivière St-Charles, en 1789. Au delà de cette rue, un champ de pacage, qu'on appelait la **"Vacherie"**.

La rue de la Couronne la plus large du quartier, — elle avait 60 pieds de large — ne fut ouverte qu'en 1837, en même temps que la rue de la Reine.

La rue de l'Eglise date de la construction de l'Eglise en 1816.

CHAPITRE V

LES RUES DE QUEBEC

La Voirie

Avant de parler des rues de notre ville, rappelons que, aux temps du régime français, l'Etat nommait un officier spécial, qu'on appelait le Grand-Voyer, et dont les fonctions consistaient à tracer les grandes routes publiques, à voir à leur construction et à leur entretien. Ces grandes routes s'appelaient les chemins du roi, les routes transversales et le moulin banal qui conduisait au moulin. C'est ce qu'on appelait la Grande Voirie.

La **Petite Voirie** s'occupait des villes. La besone de cet inspecteur des chemins consistait à tracer l'alignement des rues. Il n'était pas permis à qui que ce soit de construire une maison dans la ville sans un procès verbal d'alignement délivré par ce Grand Voyer ou son commis. De même il était défendu de placer des escaliers, des balcons, des enseignes, des auvents ou des comptoirs faisant saillie sur la rue sans sa permission expresse.

Pour ce qui est de Québec en particulier, il est curieux de constater du soin qu'on apporte aux tracés des premières rues. Selon M. Edmond Roy, ce fut Jean Bourdon, ingénieur et arpenteur général de la Colonie, qui les traça. C'est lui qui, pendant plus de 30 ans, de 1634 à 1668, procéda à la plupart des

principales constructions de cette époque. La première grande rue tracée à Québec fut celle qui reliait la Basilique à l'Hôtel-Dieu. Elle avait 36 pieds de largeur. La deuxième était la rue St-Louis actuelle. C'était la seule route de Québec à Sillery, à Ste-Foye et au Cap-Rouge. Elle fut construite en vue des fins militaires.

La troisième est la rue St-Jean actuelle. Elle fut ouverte en 1667, à la demande de Jean Bourdon qui lui a donné son nom. Ce ne fut d'abord qu'un sentier tracé à travers les champs à peine déboisés, afin de permettre aux colons du Côteau Ste-Geneviève de rentrer directement en ville.

En 1683, le Grand Voyer, René Robineau, ordonne que le chemin royal de la Seigneurie Notre-Dame-des-Anges, situé à St-Roch et Limoilou, aboutira au passage de la Rivière St-Charles, afin de permettre aux colons de Charlesbourg d'entrer en ville par la Côte d'Abraham, et de rejoindre la rue St-Jean.

Plus tard ,en 1707, il fut établi à la Canardière un passage sur la rivière St-Charles; ce qui permettait aux habitants de Beauport d'arriver en ville par la Côte du Palais.

Voilà les cinq premières artères ouvertes à Québec.

Les rues de Québec

Au sujet de ces rues, voici les remarques judi-

cieuses que faisait, il y a quelques années, un journal d'Ottawa, "Le Temps".

"Un peuple qui se respecte honore ses héros. Les pages de l'histoire canadienne-française contiennent des noms que nous ne pouvons pas, que nous ne devons pas oublier. Et qu'y a-t-il de plus beau, en parcourant les rues d'une ville canadienne, que de revivre à chaque coin, par le simple effet d'un nom, cette épopée glorieuse qui fut celle de notre race, et de démontrer par là aux étrangers qui viennent chez nous, que nous possédons un sentiment de fierté, comme de reconnaissance et d'admiration pour ceux qui ont couvert de lustre notre race tout entière, de même que pour ceux qui ont combattu pour ses privilèges et qui ont fait respecter ses lois".

Les québecois n'ont pas de reproches à se faire à ce sujet. A part quelques exceptions, leurs rues ne sont pas numérotées; elles portent toutes un nom propre. En effet, les québecois n'ont pas voulu faire mentir la belle devise de la Province de Québec: "Je me souviens". En baptisant les rues de la Cité, le conseil de ville s'est souvenu de tous les bâtisseurs du Canada, petits et grands. Après avoir été à la peine, ils méritaient bien d'être à l'honneur."

Il va sans dire que je ne pourrai pas citer le nom de toutes les rues souvenir. Ce serait trop long et surtout fastidieux. Alors je les grouperai sous des titres particuliers. Nous verrons par là que le culte des ancêtres n'est pas un vain mot à Québec. Chaque coin de rue rappellera au passant, un nom, un fait.

Ce sera pour toute personne le moindrement instruite, une belle occasion de se remémorer, soit une page d'histoire, soit un nom historique.

1.—**Les saints du paradis:** A tout seigneur, tout honneur.

La survivance de notre nationalité, sur ce sol d'Amérique, est sûrement un fait providentiel. Le miracle canadien n'est pas une phrase à effet, mais une réalité. Sans doute, les personnes préposées à notre garde ont eu leur grande part de mérite; mais je n'hésite pas à affirmer que les habitants du ciel ont veillé sur notre berceau et sur notre croissance comme race. Voilà pourquoi nos premières rues verbalisées ont porté le nom des saints du paradis: Ste-Marie, St-Joseph, Ste-Anne, St-Joachim, St-Pierre, St-Paul, St-Jean, St-André, St-Roch, St-Augustin, St-Bonaventure, St-Ignace, St-François, St-Dominique, St-Patrice, Ste-Madeleine, etc. Ce furent autant de protecteurs.

2.—**Les souverains:** Après les souverains dans l'ordre religieux, les québecois se sont souvenus de leurs souverains dans l'ordre politique. Ainsi nous avons les rues aux appellations suivantes: François 1er, St-Louis, les rues du Roi, de la Reine, Prince-Edouard (en souvenir de la visite du Prince de Galles, en 1860, devenu Edouard VII), Victoria.

3.—**Les évêques:** De même que les évêques ont fait la France d'autrefois, comme les abeilles font leurs ruches, ainsi les évêques canadiens ont fait la

Nouvelle-France. Aussi les québecois n'ont pas manqué de marquer leur reconnaissance à ces bâtisseurs de la cité, en baptisant certaines rues de leurs noms: tels que Laval, St-Vallier, Panet, Briand, Plessis, Turgeon, Signay, Taschereau, de Chevrière, de la Croix (Mgr de St-Vallier portait aussi ces deux derniers noms).

4.—**Les fondateurs de la cité:** Il convenait que les premiers qui se sont fixés sur le rocher de Québec y ont ensuite attiré leurs frères de France, et qui en un mot, ont formé la première cellule de la société québecoise, il convenait, dis-je que leurs noms fussent à l'honneur. Les québecois n'y ont pas manqué. Aussi nous sommes fiers d'afficher les noms de Champlain, de Hébert, Couillard, Marie-Rollet, Abraham Martin . . .

5.—**Les gouverneurs:** Les noms des gouverneurs, tant français qu'anglais, n'ont pas été oubliés: de Montmagny, Frontenac, de la Barre, de Lauzon, d'Argenson, Rigaud, d'Auteuil, d'Artigny, Elgin, Haldimand, Dorchester, Craig, Dufferin, de Lorne, Gosford, Dalhousie, Murray, etc.

6.—**Les curés:** La verbalisation de nos rues en mentionne quelques-uns. Ainsi nous avons les rues: Charest, Gauvreau, Racine, Demers, Durocher, Père Albert, Bouffard, Godbout, Grenier.

7.—**Les communautés religieuses:** Elles ont fait leur large part dans l'édification de notre nationalité. Nous nous en souvenons. Nous avons été fiers de rap-

peler aux passants les noms de celles qui nous ont rendu des services, soit comme enseignantes, soit comme hospitalières, etc. Ainsi nous avons l'avenue des Oblats, la rue de l'Alverne (Franciscains), la rue Notre-Dame-des-Anges (Récollets), la rue des Capucins, la rue Marie-de-l'Incarnation, d'Aiguillon (Ursulines), la rue Marguerite-Bourgeois, etc.

8.—**Les intendants:** Les trois ou quatre méritants parmi eux ont leurs noms affichés dans nos rues: Talon, Demeulles, Sagard, Déligny.

9.—**Les politiques et les patriotes:** Les noms de Papineau, de Chénier, de Nelson, de Laurier, de Langevin, nous rappellent les défenseurs de nos droits politiques et constitutionnels.

10.—**Les chefs militaire:** Les rues portant les noms de Montcalm, Wolfe, Lévis, Salaberry, de Bougainville, de Verchères, de Dollard, rappellent les batailles des Pleines d'Abraham, de Ste-Foye, de Carillon, de Châteauguay, du Long-Sault, etc.

11.—**Les découvreurs:** Québec s'honore d'avoir baptisé certaines rues de leurs noms. Ainsi nous avons les rues Jacques-Cartier, La Vérendrye, le père Marquette, Joliet, La Salle, d'Iberville, Fraser.

12.—**Les historiens et les hommes** de lettres ont aussi été honorés. Ainsi nous avons les rues Garneau, Ferland, Casgrain, Crémazie, Sagard, Charlevoix, Sir Thomas Chapais.

13.—**Les maires:** Dans la verbalisation des rues, le Conseil de ville s'est souvenu de nos premiers magistrats. D'où les rues Bédard, Caron, Belleau, Tessier, Alleyn, Morin, Robitaille, Langevin, Tourangeau, Parent, Lavigueur.

14.—Enfin, nos conseillers n'ont pas laissé la chandelle sous le boisseau. Ils se sont laissés faire une douce violence à leur humilité, d'où les rues Lockwell, Lamontagne et Leclerc.

A côté des rues portant un nom propre, il y en a d'autres avec des noms particuliers et qui sont autant de souvenirs historiques.

1.—**La rue Sous-le-Fort,** à la basse-ville, rappelle l'habitation de Champlain, aménagée comme un fort.

2.—**La rue du Fort,** à la haute-ville, rappelle l'ancien château St-Louis, devenue une petite forteresse avec bastion, murailles et canons.

3.—**La rue du Trésor,** reliant les rues Buade à Ste-Anne, est pour montrer aux citadins que c'est dans cette toute courte rue que se trouvaient les bureaux de la trésorerie du temps des Français.

4.—**La rue des Remparts** n'a pas besoin d'explication. Mais les touristes aiment à parcourir pour voir sa série de canons, et admirer la vue magnifique qui s'offre à leurs regards.

5.—**La rue des Glacis** ne dit rien aux étrangers. Mais nos charretiers de calèches indiquent à leurs

passagers, du bout de leur fouet, l'endroit où avaient lieu les exécutions capitales, dans les premiers temps du régime anglais. C'était en haut de cette côte à Coton. Aussi cette côte s'appelait-elle "Gallow-Hill".

6.—**La rue du Parloir:** Tout le monde sait que cette petite rue conduisait au parloir des Ursulines, la première communauté enseignante à Québec.

7.—**La rue du Mont-Carmel,** parallèle à la rue St-Louis, part du Château Frontenac dans la direction de l'ouest, fut ouverte et tracée par M. de Montmagny. Il y avait une butte sur laquelle se trouvait un moulin à vent.

8.—**La rue Latourelle** du faubourg St-Jean. A l'extrémité ouest de cette rue, sur le côté Ste-Geneviève se trouve une tour Martello, d'où la rue Latourelle.

9.—**La rue de la Chapelle,** à St-Roch, rappelle la chapelle des morts construites en 1834 en arrière du presbytère de St-Roch, et démolie en 1913.

10.—**La rue de l'Ancien Chantier** rappelle le site des anciens chantiers maritimes que les intendants Hocquart et Talon avaient ouverts en face de la gare actuelle du Pacifique, en 1660 et en 1732.

11.—**La rue Sault-au-Matelot** fut ainsi dénommée, parce que au temps où il n'y avait pas de quais, les matelots étaient obligés de sauter à terre tout simplement. Cette rue rappelle aussi la défaite d'Arnold lors de l'invasion américaine en 1775.

12.—**La rue du Cul-de-Sac** fait communiquer la rue St-Pierre au marché Finlay. Cela rappelle le site d'un ancien chantier naval, c'est-à-dire dans le cul-de-sac.

13.—**La rue du Porche** conduit de la rue St-Pierre au carré Notre-Dame. Primitivement à l'endroit de ce bout de rue, il y avait une maison. On a pratiqué une ouverture dans cette maison, d'où le nom de Porche. C'était à fin de faciliter l'accès au marché situé devant la chapelle.

14.—**La rue de l'Aqueduc:** Sous la chaussée de cette rue se trouvaient placés les trois tuyaux de 18, 30 et 40 pouces de diamètre qui apportent à Québec notre eau d'alimentation.

15.—**La rue Sous-le-Cap:** Elle porte bien son nom. C'est plutôt une ruelle, si bien qu'on l'appelait autrefois la **ruelle des chiens.** Avant 1818, ce n'était qu'un sentier praticable à marée basse seulement.

Mais depuis l'ouverture de la rue St-Paul, en 1815, c'est devenu une rue. Eh, quelle rue! large de 8 à 10 pieds, elle était jadis pavée en bois. Aujourd'hui, la chaussée est en ciment. Il n'y a pas de trottoir. Le trajet en est sinueux. Elle part de la côte Dambourgès et se termine à la rue St-Jacques. D'un côté, c'est le Cap Diamant qui tombe perpendiculairement. De l'autre, c'est l'arrière des maisons des rues St-Paul et Sault-au-Matelot. Aussi sert-elle de cour à jouer pour les enfants.

C'est une curiosité que les touristes se plaisent à parcourir en calèche; car il n'y a de place que pour une seule voiture à la fois et dans le même sens. Ce qui les frappe surtout, ce sont les cordes à linges tendues entre le rocher et les maisons.

Elle a un passé historique qui n'est pas indifférent à connaître. Lors de l'invasion américaine en 1775, le général Arnold, voulant faire sa jonction avec Montgomery; rendu à la rue Champlain, s'aventura dans la ruelle Sous-le-Cap, y rencontra deux barrières qu'il renversa. Mais rendu à la barrière du Sault-au-Matelot, il rencontra les canadiens, Dambourgès et Charland à leur tête, qui lui firent subir une défaite écrasante.

CHAPITRE VI

LA POPULATION DE QUEBEC

Sommaire: — Considérations sur les régimes français et anglais. — 1°) **De 1760 à 1860, une ère de progrès:** Immigration. Influence anglaise sur la construction navale et le commerce maritime. — 2°) **De 1860 à 1900:** Etat stationnaire. Ouverture du Port de Montréal. Emigration. Fermeture des chantiers maritimes. — 3°) **De 1900 à 1945:** Augmentation rapide de la population. Prépondérance de l'élément français. Renaissance du port de Québec. Population bien balancée.

Pour jeter un peu de clarté dans ce sujet, nous étudierons le mouvement de la population, d'abord sous le régime français et ensuite sous le régime anglais. Les dissemblances entre ces deux périodes sont telles qu'il importe de les étudier séparément. Nous verrons donc quelles sont les influences qui ont plus ou moins paralysé la colonisation sous la domination française. Ensuite, sous la domination britannique, nous verrons comment les Québecois, après avoir été brimés et refoulés par l'influence anglaise, surent tenir le coup et conquérir à la fin la première place dans la cité de Champlain.

Généralités: — Ces deux périodes eurent une durée sensiblement égale: la française, 152 ans; l'anglaise, 185 ans. Sans doute les temps étaient différents. Mais comparons, si vous le voulez bien, la Nouvelle-France avec la Nouvelle-Angeterre, dans leur premier siècle et demi d'existence; car ces deux colonies sont nées et ont vécu à la même époque. Quelle différence de mentalité et de résultats! Pendant que dans la Nouvelle-Angleterre les affaires étaient laissées à l'initiative des citoyens, ici, dans la Nouvelle-France, tout était centralisé, tout était régi par l'Etat. Pour ne citer qu'un exemple entre mille, à Boston, c'étaient les citoyens qui construisaient des navires à leurs frais et dépens; à Québec, seul l'Etat avait des chantiers maritimes.

Autre exemple: Louis Hébert avait un excédent de récolte. — Il ne pouvait le troquer contre une autre marchandise. Il était obligé de le vendre au magasin et au prix du roi. Cette centralisation du pouvoir, cet Etat touche-à-tout a paralysé l'initiative privée.

Aussi les résultats furent-ils différents. Pendant que la Nouvelle-France vivotait et marquait le pas, la Nouvelle-Angleterre prospérait. Lors de la cession du Canada à l'Angleterre, la Nouvelle-France ne comptait que 70,000 à 80,000 âmes, tandis que la Nouvelle-Angleterre avait une population de 1,200,000 âmes, soit 15 fois plus que celle du Canada. Et cependant la France, dont le devoir était de peupler sa

colonie d'Amérique, avait trois fois plus de population que l'Angleterre, soit 15 millions de Français, contre 5 millions d'Anglais. Mais trève de ces considérations générales et venons au fait.

A — SOUS LE REGIME FRANÇAIS

Au meilleur de mes renseignements, voici les chiffres approximatifs de la population de la ville de Québec, aux dates suivantes:

1608	30	habitants
1620	50	"
1629	21	"
1665	550	"
1690	1,500	"
1716	2,273	"
1744	5,500	"
1760	8,000	"

A quoi faut-il attribuer ce peu de peuplement? Sans aucun doute, à l'incurie administrative. La Cour de France avait commis l'erreur de confier à des compagnies de marchands le privilège exclusif du commerce des fourrures, avec en retour l'obligation d'amener des colons. Ces mercantis se sont occupés de réaliser des profits, mais nullement d'amener des cultivateurs. Ainsi ont agi la Cie de la Nouvelle-France (1608), la Cie des Cent Associés (1629) et la Cie des Habitants (1640). Tous ces marchands associés n'entretenaient au Canada que les hommes nécessaires à leur commerce, c'est-à-dire

des coureurs des bois et des interprètes. Des colons, ils ne s'en occupaient pas. Champlain s'en est plaint. Relisons ses paroles amères: "Ainsi étions-nous dénués de toutes les commodités, écrivait-il, comme si l'on nous eut abandonnés, car la condition des vivres que l'on nous avait laissés, avec le peu de toutes choses, nous le fit bien cognoistre, c'est assez que la pelleterie soit conservée: **l'utilité reste aux associés,** et à nous le mal".

"Léon Gérin ajoute que la Cie n'avait pas fait défricher un arpent et demi de terre. Elle n'avait pas établi de cultivateurs. Sauf les quelques arpents défrichés sur la terre des Récollets et celle des Jésuites, tout est resté dans le même état".

La Cie des Bras-croisés: — Cet état stationnaire a duré jusque vers 1660, alors que Louis XIV remplaça la Cie des Habitants par la Cie des Indes Occidentales. Sous la poussée de Colbert, ministre du roi, et de Talon, son intendant, le Canada vit arriver un certain nombre de colons et des contingents de filles à marier qu'on appelait "les filles du roi". De plus, Louis XIV nous envoya le régiment de Carignan, qui, après avoir mis les Iroquois à la raison, laissa un millier de ses hommes au pays.

Mais ce regain de vie fut de courte durée. L'administration française retomba dans les errements du passé. Avant cela, la Nouvelle-France avait vécu sous la tutelle des marchands de fourrures; depuis, elle est tombée sous la tutelle de la gentilhommerie,

créée de toute pièce au Canada. Ce ne fut pas mieux. C'était blanc bonnet pour bonnet blanc.

Incapables de faire défricher leur terre et de les cultiver, ces seigneurs se rabattirent sur le fonctionnarisme de l'Etat, se créant ainsi une certaine prébende pour vivre. Ce n'étaient pas des producteurs, mais des profiteurs d'un autre genre. N'a-t-on pas vu Frontenac lui-même vendre des congés aux coureurs des bois? Ne l'a-t-on pas vu s'associer avec Lasalle, pour établir des postes dans les hauts, toujours en vue du commerce des fourrures? N'allait-il pas jusqu'à faire emprisonner Perrot, le gouverneur de Montréal, qui lui aussi vendait de ces congés? D'où la querelle de Frontenac avec Duchesneau et les autres, et son rappel en France.

Conclusion: — La Cie des Indes Occidentales (1663), le Conseil Souverain (1673) et plus tard le Conseil Supérieur n'ont guère fait mieux que les trois premières compagnies. A l'égoïsme des marchands a succédé le favoritisme des seigneurs, que j'appelle **"la Cie des Bras-croisés"**. Après la cession du Canada, quelques-uns d'entre eux, vrais transfuges, s'anglicisèrent pour pouvoir continuer leur parasitisme.

Voilà en deux mots le bilan de l'administration française. Si à tous ces profiteurs, à quelques exceptions près, on ajoute la fameuse bande de Bigot et de ses complices, qui se sont enrichis à millions, en dilapidant le trésor public, on comprend alors que la Nouvelle-France ait vivoté et ait été acculée à une défaite écrasante.

B — SOUS LE REGIME ANGLAIS

Durant les 185 années de ce régime, la ville de Québec a passé par trois phases bien distinctes, sous le rapport de sa population. La première, qui comprend de 1760 à 1860, a été marquée par une ère de progrès, grâce à l'influence anglaise. Elle fut suivie de 1860 à 1900, d'un état plutôt stationnaire. Enfin, dans la dernière phase — 1900 à 1947, — il y a eu une renaissance de la vie économique et la prépondérance française s'est établie.

En effet, après la conquête, les premiers occupants, brimés et refoulés par les Anglais, se sont raidis contre le sort, se sont enracinés au sol et, grâce à leurs vertus civiques et domestiques, ils ont conquis petit à petit leur place au soleil. Aujourd'hui, ils sont les maîtres dans tous les domaines. Voilà, en raccourci, l'évolution des Québecois sous la domination anglaise.

POPULATION DE LA CITE DE QUEBEC

(Estimé fédéral)

1765	8,967			
1790	14,000			
1820	15,237	dont	**27%**	anglophones
1840	26,000			
1860	58,319	"	**40%**	"
1871	59,699	"	**20%**	"
1881	62,446			
1891	63,090			
1901	68,840	"	**15%**	"
1911	78,710			

1921	95,197	"	9%	"
1931	130,590			
1941	150,757	"	7%	"

1945

(Estimé municipal)

Canadiens-français	169,003
Catholiques de langue anglaise	7,004
Protestants	6,189
Juifs	460
Chinois	174
Grecs	120
Autres	491
Total:	**183,441**

N. B. Les Anglo-saxons avec les Irlandais représentent 7 p. cent de la population. Les Juifs sont dans la proportion de 2½ p. mille.

1. — DE 1760 à 1860

Ce qui caractérise cette période, c'est l'augmentation de la population et la prospérité matérielle sous l'influence anglaise.

Immigration: — En effet, tout au long du siècle dernier, un flot d'hommes n'a cessé de couler de l'Europe sur toute l'Amérique du Nord. En **1820,** 10,434 immigrants arrivaient à Québec. En **1822,** 20,650; en **1831,** 51,728 Anglais, Ecossais et Irlandais. De 1840 à 1850, l'immigration se fit plus forte. Les Irlandais particulièrement vinrent en grand

nombre. (Rappelons en passant l'épidémie de typhus qui en fit mourir des milliers). Plusieurs se fixèrent à Québec, si bien qu'en 1860, parmi les Anglophones, les Irlandais étaient les plus nombreux. Sur une population de 58,319, les Anglo-saxons comptaient 9,700 unités, soit 17% de la population de Québec, tandis que les Irlandais comptaient 13,358 têtes, soit 23%. On s'est alors demandé si Québec ne deviendrait pas une ville de nationalité irlandaise.

Influence anglaise: — Ces chiffres expliquent l'influence anglaise qui fut la note dominante de ce temps-là. Il faut dire que les riches anglais se hâtèrent d'acheter, à très bon marché, presque toutes les seigneuries de Québec et de ses environs. De plus, possédant du crédit aux banques, ils se livrèrent à la grande industrie de la construction navale qui a fait vivre toute la population de Québec, pendant plus de la moitié du XIXe siècle. Grâce à leurs finances, ils se sont emparés du grand commerce maritime. Il faut se rappeler que Québec était alors l'unique grand port commercial du Canada, rivalisant avec les ports de la Nouvelle-Angleterre. Québec était en effet la porte d'entrée et de sortie de la vallée du Saint-Laurent. Dans les échanges commerciaux, le tonnage des sorties dépassait de beaucoup celui des entrées, de sorte que la balance du commerce nous était favorable. A noter aussi que Québec était alors le premier entrepôt de bois au Canada. C'était le temps où les trains de bois nous venaient de Vermont, de Kingston, d'Ottawa et du bassin Richelieu. Dès la dé-

bâcle des glaces, au printemps, ces trains de bois se succédaient sans interruption jusqu'à la fin d'octobre. Pendant 80 ans, ce trafic du bois domine la vie commerciale à Québec. Et ce sont les firmes anglaises qui en détenaient le monopole. Ce fut l'âge d'or de leur influence et de leur prépondérance économique.

Inutile d'ajouter que les Anglais étaient alors les maîtres non seulement dans le domaine de la finance, de l'industrie et du commerce, mais aussi dans le domaine municipal, parlementaire et dans le fonctionnarisme.

En 1822, sur les 9 membres qui composaient le bureau de la chambre du commerce, pas un seul nom canadien-français n'y figurait. En 1842, sur 52 membres de la chambre du commerce, 47 sont de langue anglaise.

Au conseil de ville, l'élément anglo-saxon occupe plus de la moitié des sièges, bien que la population de Québec soit en majorité française. On élisait alternativement un maire anglais et un maire français.

Même les professions libérales subissaient cette emprise. Je ne sais pas comment les choses se passaient au barreau; mais je sais bien que, pour ce qui est de la profession médicale, il y avait des privilégiés et ce n'étaient pas les nôtres. Messieurs les anglais décrochaient facilement la timbale, tandis que les candidats canadiens-français obtenaient difficilement le droit d'exercer la médecine. Dans ce domai-

ne, comme dans le reste, c'était le règne du "family compact". Cet état d'oligarchie a duré jusqu'en 1831. C'est ce qui explique que les médecins anglais ont tenu longtemps le haut du pavé à Québec: si bien que lorsque le Séminaire a fondé l'Université Laval en 1852, il eut recours à 4 médecins de langue anglaise pour compléter les cadres de la Faculté de médecine.

En résumé, cette première période de la domination britannique fut caractérisée par une augmentation graduelle de la population et par une prospérité économique. Quel fut l'apport des Canadiens-français dans cette évolution? Ils remplirent le rôle modeste mais utile de tâcherons, de bûcherons et de charpentiers. Peu fortunés, ils n'étaient riches que de leurs vertus domestiques. Mais attendons la fin. La fortune est une roue qui tourne.

II. — 1860 à 1900

La note générale de cette période c'est: 1° l'état quasi-stationnaire de la population; 2° le ralentissement dans le domaine des affaires commerciales.

Et tout d'abord, au sujet de sa population, il faut dire que, durant les 40 années de cette période, Québec n'a augmenté le chiffre de ses habitants que d'une douzaine de mille.

A quoi faut-il attribuer cet état? A plusieurs causes, mais je crois que la première est le déclin des activités du port de Québec. Jusque vers 1860, la ra-

de de Québec était l'unique grand port commercial du Canada, rivalisant avec les ports de la Nouvelle-Angleterre. En fait, Québec détenait le monopole des échanges commerciaux. Dans le cours ordinaire des choses, la prospérité d'une cité dépend des activités de son port de commerce. La ville et le port suivent en effet une courbe parallèle. Le port vient-il à décliner dans ses opérations, la cité en souffre nécessairement au point de vue financier. C'est ce qui est arrivé après 1860.

En effet, à partir de cette date, grâce au creusement du chenal fluvial, commencé en 1844, le port de Montréal fut ouvert à la grande navigation. Dès ce jour, le port de Québec fut détrôné. Après avoir tenu la première place pendant deux siècles, il est tombé au second rang. Il n'est plus que le satellite de celui de Montréal. Depuis lors, les transatlantiques passent devant Québec et filent tout droit à Montréal, leur terminus. Voilà la principale raison du ralentissement des affaires à Québec. Mais il y a plus.

Emigration: — Une des conséquences de l'ouverture du port de Montréal fut le départ d'un grand nombre de Québecois. Suivant le vieil adage, "l'homme suit l'argent", les riches négociants anglais furent les premiers à émigrer à Montréal. Les débardeurs irlandais les suivirent de près. On estime que, durant cette période, 15,000 hommes de langue anglaise quittent Québec pour s'établir à Montréal. Voilà pourquoi Québec n'a pas augmenté sa population au même rythme que Montréal. Exemple:

	1871	1881	Augmentation
Québec	59,699	62,444	2,747
Montréal	107,225	140,747	32,592

Qui n'avance pas recule, pourrait-on dire, quand il s'agit d'une ville de l'importance de Québec, une capitale.

A cette émigration de nos gens d'affaires et de nos ouvriers de bord, il faut ajouter le départ de la garnison de Québec, en 1871, avec son effectif de 3,000 soldats, pour lesquels l'Angleterre dépensait, chaque année $400,000. Autant de perdu pour Québec.

De plus, vers le même temps, sévissait par tout le Canada une forte crise économique qui obligea plus de 300,000 Canadiens à chercher fortune dans les usines américaines. Ce fut une "véritable calamité nationale", aux dires de "l'Evénement" du temps. Québec a aussi payé son tribut à cette émigration.

Enfin le deuxième gros événement de cette époque fut le déclin, puis la fermeture des chantiers maritimes. La construction des navires en bois, qui pendant longtemps avait fait la fortune des Québecois, était en effet détrônée. Le fer était devenu le roi de la construction navale. Alors nos charpentiers furent obligés de s'expatrier pour gagner le pain de la famille, en allant travailler dans les chantiers sur les bords des Grands Lacs.

En voilà assez pour expliquer que Québec ait peu progressé. A ce moment-là, par un hasard vrai-

ment providentiel, une industrie nouvelle, naissait à Québec, celle de la fabrication mécanique de la chaussure.

III. — 1900 à 1945

Cette dernière période sous le régime Anglais se caractérise 1° par une augmentation rapide de la population; 2° par la prépondérance de l'élément français.

En chiffres ronds, pendant les 40 années qui ont précédé cette période, c'est-à-dire de 1860 à 1900, Québec n'avait augmenté sa population que d'une douzaine de mille. Durant les 40 années qui suivirent, la cité a vu le nombre de ses habitants augmenter de plus de 100,000 unités. A quoi cela est-il dû? A plusieurs causes.

D'abord à l'accroissement naturel de la population, — les berceaux ne chôment pas à Québec; — il faut ajouter l'apport rural des campagnes environnantes. En effet, les usines de guerre de 1914 et de 1939 ont attiré et établi à Québec un gros contingent des gens de Beauport, de l'Ange-Gardien, de l'Ile d'Orléans, de Lorette, de St-Augustin, de Lotbinière et de la Côte de Beaupré.

Ensuite le gros facteur de la reprise des affaires fut la renaissance du port de Québec, tant il est vrai que la prospérité d'une ville va de pair avec les activités de son port maritime. Or, après 1900, l'augmentation du tonnage des navires va plus vite que le creusement du chenal fuvial. La résultante fut que

les navires à fort tirant d'eau ne pouvant plus remonter plus haut le Saint-Laurent, étaient obligés de faire de Québec leur terminus et d'y déposer fret et passagers.

Mais il y a plus. L'arrêt obligatoire de ces gros transatlantiques a eu pour heureuse conséquence l'entreprise de grands travaux publics, tels la jetée Louise, les bassins de Radoub dont l'un de 1,150 pieds, des élévateurs à grains de 4 millions de boisseaux, et enfin la construction des quais au Foulon pour faciliter l'accostage de ces gros navires. En voilà assez pour expliquer la reprise des affaires à Québec.

Enfin, l'industrie du cuir et de la chaussure était alors à l'apogée de sa production et faisait vivre en grande partie toutes les classes de la société: ouvriers, commerçants et professionnels.

Autre constatation assez curieuse, pendant tout ce temps-là, l'influence anglaise va toujours en diminuant. Voici quelle était la proportion de l'élément de langue anglaise aux dates suivantes:

En 1860	**40%**
" 1870	**30%**
" 1880	**24.6%**
" 1900	**15.7%**
" 1940	**7. %**

Ce que les anglo-saxons ont perdu, les canadiens-français l'ont gagné.

Prépondérance française: — Enfin le fait do-

minant de cette dernière époque, fut au point de vue démographique la prépondérance de l'élément français dans tous les domaines. Si on excepte la haute finance, les canadiens-français sont les maîtres, dans l'industrie et le commerce, dans les professions libérales, dans le fonctionnarisme municipal et parlementaire. A l'hôtel de ville, les maires et les échevins, presque tous de noms français, dirigent les affaires municipales. Un seul échevin est irlandais, et encore c'est une courtoisie toute française. Même dans la chambre de commerce, où pendant très longtemps, l'élément anglais faisait la pluie et le beau temps, voilà que, depuis 1919, tous les présidents sont d'origine française.

Population bien balancée: — En terminant ce chapitre sur la population de Québec, je ne saurais mieux faire que d'apporter l'opinion de Robert Rumilly. Voici ce qu'il en écrit dans son histoire de la Province de Québec.

"La population de la ville est bien balancée à cause de l'existence de proportions harmonieuses entre les différents corps de la société québecoise. Québec a plusieurs cordes à son arc. Sans doute, l'industrie l'emporte, mais pas trop. Les manufactures et les ateliers de chemin de fer n'emploient guère que 28% de la population active. Le commerce et les transports en emploient 31%. La fonction du capital n'emploie que 18.7%. Le reste, (23%) est fourni par la petite industrie urbaine et par les domestiques. Bref, aucune disproportion, un état de

choses que nous qualifierions volontiers de français, car il se trouve dans beaucoup de villes de France d'une importance analogue..."

A ce témoignage de Rumilly, nullement entaché de partialité et de chauvinisme, je me permettrai d'ajouter ceci: au cours de la crise de 1921 et du fameux crash de 1929, c'est à Québec que le chômage a fait le moins de victimes. On ne comptait pas un seul professionnel sur la liste des chômeurs. Notre corporation municipale n'a pas été mise sous la tutelle du gouvernement provincial. Notre Université Laval a constamment tenu ses portes ouvertes. Et voilà comment M. Rumilly a pu dire fort justement que Québec avait une population bien balancée.

QUATRIEME PARTIE

QUEBEC INDUSTRIEL

Deux grandes industries ont successivement assuré le pain quotidien à la population de Québec: la construction navale et la fabrication de la chaussure. La première, l'ancienne, a débuté au XVIIIè siècle et est arrivée à son apogée au cours du XIXè siècle. C'est à sa période de déclin qu'est née l'industrie de la chaussure, laquelle depuis plus d'un siècle, assure l'équilibre économique à la cité de Champlain.

CHAPITRE I

LA CONSTRUCTION NAVALE

Sommaire: — La construction navale: Sous le régime français. Sous le régime anglais. Sites des chantiers maritimes. La vie dans les chantiers. Le lancement des navires. Le salaire et les grèves. Le coût de la vie. Evolution de cette industrie. Rôle des Canadiens-français.

Sous le régime français

La construction navale dans notre pays remonte aux origines de la Nouvelle-France et Québec fut le berceau des chantiers maritimes au Canada.

Le premier qui ait parlé de cette construction et qui ait pressenti son avenir fut Samuel de Champlain. Dans un mémoire qu'il présentait au Roi en 1630, il écrivait ceci: "Il ne faut pas oublier que, si

un jour on y voulait bâtir et fabriquer des vaisseaux, le pays habité, il s'y en pourrait faire en quantité, et plus commodément qu'en Hollande, où il faut faire apporter le bois de Norvège; tandis qu'ici on pourrait trouver sur place tout ce qui est nécessaire à cette industrie."

Toutefois les renseignements fournis par Champlain restèrent lettre morte pendant plus de 30 ans. On ne parut s'en souvenir que sous Louis XIV qui avait à coeur d'introduire au Canada cette nouvelle industrie. Comme preuve de sa sincérité, Sa Majesté prit, en 1671, 40,000 francs sur sa cassette particulière pour cette construction de vaisseaux. Peu de temps après son arrivée, écrit l'abbé Faillon, l'Intendant Talon donna tous ses soins à un objet d'une si grande importance. D'abord il s'assura d'un site propice à un atelier de marine. Il le trouva et voici ce qu'il en dit: "Un platon d'une assez vaste étendue qui tombe sur la rivière St-Charles, avec 20 pieds de pente, qui conduit à un chenal qui s'est trouvé avoir 15 pieds d'eau, à marée haute." C'en fut assez. Fort de l'encouragement du Roi, il fit venir de France des charpentiers experts et tous les ouvriers nécessaires à cette industrie. Au cours de l'été 1666, il fit construire deux petits vaisseaux qui devaient servir à la pêche et se rendre jusqu'aux Antilles. C'est ce qui s'appelle mettre la hache en bois. Le roi Louis XIV en fut satisfait et lui vota de nouveaux subsides, ce qui lui permit de construire avec succès de plus gros vaisseaux capables de tenir la haute mer.

Sir Thomas Chapais écrit dans son ouvrage sur Talon: "Quand on songe à l'immense extension que reçut plus tard la construction navale sur les bords de la rivière St-Charles, aux vastes chantiers qui s'y multiplièrent et à l'innombrable quantité de vaisseaux qui en sortirent, on se dit que Talon avait le coup d'oeil juste".

Après Talon, l'industrie du navire marcha plutôt au ralenti. Elle eut un regain d'activité sous l'intendant Hocquart. Hocquart établit aussitôt un chantier maritime au Palais. Le gouvernement français avait promis une prime de 500 francs pour tout bâtiment d'au moins 200 tonneaux.

Sous le régime anglais

La guerre de vingt ans entre la France et l'Angleterre battait son plein au début du XIXè siècle, au point que Londres ne pouvait se procurer le bois de construction de la Norvège, de la Suède et de la Finlande. Mais la victoire navale des Anglais à Trafalgar en 1805 vint changer la face des choses et permit au pavillon britannique de circuler librement sur les mers. C'est alors que l'Angleterre se mit à importer du Canada la quantité de choses nécessaires à sa subsistance et à sa marine, telles que la laine, le chanvre, le goudron, la potasse, le beurre, le bois, le poisson et toutes les céréales. Ce fut le commencement de la prospérité pour Québec.

Mais sa marine marchande ne suffisant plus à ses besoins, l'Angleterre s'empressa d'établir à Qué-

bec des chantiers maritimes. Aussi la première moitié du XIXè siècle fut-elle l'âge d'or de la construction des navires en bois. Nous voyons alors cette industrie progresser régulièrement jusque vers 1860. A partir de cette date, ce fut la période de déclin. Mais n'anticipons pas et voyons en les divers aspects.

Sites des chantiers: — Où étaient situés les chantiers maritimes? La plupart se trouvaient sur les bords de la rivière St-Charles, depuis le carré Parent jusqu'au pont de Stadacona qu'on appelait le pont Bickell. Pour expliquer certains sites que je vais énumérer, il faut dire que la rivière Saint-Charles battait, à marée haute, tout le bas de la falaise du cap Diamant, depuis la Pointe-à-Carcy jusqu'à la rue St-Roch.

Ce cours d'eau a ainsi facilité l'établissement des chantiers navals aux endroits suivants:

1o Au pied de la côte de la canoterie;
2o A la gare Montmorency;
3o A la gare Union;
4o A l'emplacement actuel de l'Action Catholique en arrière du Palais de l'Intendant;
5o De chaque côté du pont Dorchester,
6o Dans la cour du Pacifique (à St-Roch), au pied de la rue de la Couronne;
7o A l'Hospice St-Charles;
8o A la Pointe-aux-Lièvres;
9o Auprès du pont de Stadacona;

10o Enfin sur la rive nord de la rivière, près du chemin qui conduit à Charlesbourg. On l'appelait le chantier des Américains.

Cela fait bien une douzaine de chantiers, tous situés dans la vallée St-Charles, sans compter ceux établis sur les bords du fleuve St-Laurent. Ainsi il y en avait un au marché Champlain, qu'on appelait le cul-de-sac de la basse-ville, un autre au Cap-Blanc, et un troisième à Sillery, un peu en deçà du Pont de Québec.

En dehors des limites de la ville, il y en avait quatre autres: deux à Lévis à l'Anse Gilmour, un autre à Neuville; on en voit encore les vestiges. Enfin au bout de l'Ile d'Orléans, c'est là que furent construits en 1824-1825 les plus gros navires de ce temps là: Le Columbus, de 3,700 tonneaux, et le Baron Renfrew, long de 309 pieds, large de 60 pieds, et jaugeant 5,888 tonneaux.

La vie dans les chantiers

Fils et petit-fils de charpentier, j'ai, sinon vécu, du moins bien connu la vie de cette classe de travailleurs. Je me souviens du temps où j'étais obligé de traverser un chantier naval pour me rendre à la petite école de Mlle Adam, (coin des rues Prince-Edouard et Laberge). Et quand, petit gars, je pouvais m'échapper de la surveillance de ma mère, vite je courais au chantier pour y jouir du spectacle des charpentiers au travail. C'était intéressant.

C'était un rude métier que celui de charpentier. Généralement on ne construisait que durant la saison de l'hiver. De plus, dans ce temps-là, il n'y avait ni treuil ni scie mécanique; tout se faisait à bras d'hommes. Ainsi, en entrant dans le chantier, que voyait-on tout d'abord? C'était l'équarrissage des plançons à la grand'hache. Les éclats de bois tombaient dru. Puis, un peu plus loin, se tenaient les scieurs-de-long, juchés sur leur pièce de bois et en frais de travailler avec leur scie-de-long. Ça prenait deux bons hommes pour manier cet outil lourd et cela des heures durant.

A ces travaux pénibles, il faut ajouter les longues heures de travail. On trimait dès 7 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir avec une heure d'interruption pour le dîner. Plusieurs même prenaient leur repas sur le chantier. Malgré tout, malgré ses sueurs, l'ouvrier besognait avec entrain et gaieté, — c'est bien français. — Ainsi, s'agissait-il de transporter une membrure de moyenne pesanteur, telle qu'un genou, une allonge, une varangue, un groupe d'hommes s'amenait; et au cri de "**ensemble**", lancé par le chef d'équipe, la pièce de bois était hissée sur les épaules. Alors, au pas cadencé d'un refrain populaire, les porteurs transportaient la pièce à la "**chaufferie**", ou escaladaient les échafauds.

Mais il y avait un chant qu'on aimait par-dessus tout à entendre, c'était celui de "Charley-men". Ce chant ne s'entendait que lorsqu'il s'agissait de pla-

cer une pièce lourde comme la quille, l'étrave, l'étambot, un mât, etc. Il n'y avait pas de treuil, comme je l'ai déjà dit. Alors, c'était tout un travail. Au moyen de cordes, de leviers, etc., tous les ouvriers du chantier s'attelaient, et le transport de la pièce se faisait par à-coups. La plus belle voix dirigeait la manoeuvre. Au moment de faire l'effort voulu, le chanteur **"fionnait"** 2 ou 3 notes musicales, puis lançait, en le chantant, son cri de **"Charley-men"**. A ces mots, tous les travaillants se contractaient les muscles, faisaient un effort d'ensemble et la pièce de bois avançait de quelques pas. Puis l'on recommençait ce rite. Ainsi il nous était donné d'entendre ce chant de **"Charley-men"**, jusqu'à ce que la pièce fut mise en place. C'était réellement agréable d'entendre ce chant des charpentiers. Ceux qui l'ont entendu ne me contrediront certainement pas.

Voilà une des raisons qui nous portait à fréquenter les chantiers navals. De plus, il y avait un vrai plaisir à voir sortir de terre d'abord la carcasse du navire; puis, petit à petit, celle-ci prenait une belle forme et devenait un beau bâtiment. Alors, le jour du lancement approchait.

Lancement: — Ce jour-là, tous étaient dans la joie: patron, employés et invités. Les charpentiers n'étaient pas les derniers à se réjouir .En fils d'habitants qu'ils étaient, ils avaient apporté dans les chantiers les habitudes de la campagne. Alors, lorsqu'on montait une grange ou une maison, c'était de tradition, au moment de finir la bâtisse, de fixer un bou-

quet sur le toit et de festoyer. On fit de même pour les navires, au jour du lancement. Il n'y a pas à dire, il fallait **"mouiller ça"**, suivant une expression populaire. Et ils n'eussent pas été de purs canadiens s'ils étaient partis **"sur une seule jambe"**. Il leur fallait 2 à 3 coups de "whiskey blanc" pour mettre l'affaire en train. Mais je m'empresse d'ajouter, pour la bonne réputation de nos pères, qu'ils remplacèrent cet usage par un repas pris en commun offert par le patron, une fois le bâtiment à l'eau. Ce changement se fit à la suite d'une mission de tempérance, prêchée à la cathédrale par Mgr Forbin Janson, de Nancy, en 1841. En 1842, M. l'abbé Edouard Quertier, curé de St-Denys, fondait la société de la croix de tempérance.

Mais revenons au chantier et regardons travailler nos ouvriers en frais de lancer le navire. D'abord, pour l'intelligence de cette opération, il faut dire qu'on avait placé, au préalable, sous le vaisseau, ce qu'on appelait le lit. Ce dernier, disposé sur un plan incliné, était composé de deux longues lisses, larges de 4 pieds, recouvertes d'une épaisse couche de graisse, sur lesquelles, comme on le sait, le bâtiment était retenu en place au moyen d'étamperches et de billots qui retenaient la quille. Il y avait aussi une maître-pièce appuyée sur l'étambot qui retenait le navire et qu'on appelait **"la clef"**.

Naturellement, cette mise à l'eau avait lieu dans les fortes marées du printemps. Une partie de ces employés travaillaient alors dans l'eau jusqu'aux ge-

noux — ce qui peut expliquer les 3 petits coups d'alcool. Suivant un ordre établi, le chef de l'équipe faisait tomber une à une chacunes des pièces qui retenaient le navire. Enfin, il donnait l'ordre de faire sauter "la clef"; alors le navire s'affaissait sur son lit et glissait jusqu'à l'eau.

Mais cette mise à l'eau s'accompagnait d'une cérémonie qu'on appelait le "baptême". Oh! c'était un baptême purement profane. En voici le cérémonial. Comme je l'ai déjà dit, le lancement d'un navire était un événement qui prenait les allures d'une fête sociale. A part le public, il y avait aussi des invités d'honneur, notamment un parrain et une marraine. Celle-ci, généralement la femme d'un notable, s'amenait dans ses plus beaux atours, souriait gracieusement à ses connaissances et montait sur une estrade, enguirlandée en son honneur. Et là, juste au moment où le navire s'ébranlait, son rôle consistait à casser, sur la coque du navire, une bouteille de vin, accrochée au beaupré par un ruban. Si, par émotion ou maladresse, la marraine manquait son coup, — ce qui n'arrivait pas souvent, — alors un mousse, dissimulé par le bastingage, hissait prestement la bouteille sur le pont. On devine le reste facilement.

J'ai assisté à plusieurs de ces lancements. C'était vraiment un spectacle émouvant de voir ce gros bâtiment, jusque-là immobile sur ses appuis, se mettre tout à coup en branle, plonger à demi dans la rivière, se relever et flotter majestueusement sur les flots. A-

lors, spontanément, les ouvriers lancaient des hourrahs et les invités applaudissaient à cette réussite.

Dans la grande majorité des cas, ces lancements étaient heureux. Mais il est arrivé que le navire, en s'affaissant, a écrasé son lit et est resté en plan sur le chantier. D'autres se sont échoués. Il en est même qui ont donné de la bande. Il en coûtait des sommes considérables pour réparer ces accidents.

Il arriva pire, un jour. C'était au moment de la mise à l'eau, au chantier du Cul-de-sac de la basseville, un gros navire portant le nom de "L'orignal" perdit complètement son arrière. Il coula à pic dans le fleuve; ce fut une perte totale.

Les salaires et les grèves: — En lisant le livre que M. Narcisse Rosa publia, en 1893, sur la construction navale, l'on voit qu'il n'y eut pas toujours entente entre les constructeurs et les charpentiers. Il ne faut pas s'en étonner; il en sera toujours ainsi dans ce bas monde. L'égoïsme est vieux comme la terre, surtout depuis qu'on a fermé à clef la porte du paradis terrestre. Depuis, il y a toujours eu des exploiteurs et des exploités. C'était ainsi aux temps de la royauté et c'est encore la même chose sous le règne de la ploutocratie. Plus ça change, plus c'est pareil.

En passant, disons que ce M. Rosa était un paroissien de St-Roch. Il demeurait rue du Roi, vis-à-vis l'église. Une de ses filles vivait encore en 1946.

Il y eut donc bisbille à propos de gages dans les

chantiers maritimes. Une première fois, en 1841. Les ouvriers gagnaient alors 3 schellings et 18 sous par jour. Ils demandèrent 4 schellings. M. John Munn ne voulut pas leur accorder ce traitement. Après 5 semaines de grève, les charpentiers de ce chantier durent retourner à l'ouvrage sans avoir rien obtenu. Plus que cela, en face de ce résultat, tous les autres patrons firent de même et baissèrent les prix à 3 schellings et 18 sous. C'était un désastre. Mais il y eut pire encore. En 1844, les appointements de tous les charpentiers tombèrent à 40 sous par jour. Et quand on saura que le gros pain de 6 livres se vendait 40 sous, il ne devait pas rester grand'chose pour les menus plaisirs. Après 1844, les chantiers connurent une ère de tranquillité; alors le salaire moyen des calfats et des charpentiers était de 5 à 7 schellings par jour. Cette amélioration dura jusqu'en 1848. Mais de 1850 à 1855, ce fut la période la plus active de l'industrie navale; il se construisait de 50 à 60 navires par an. Or la main-d'oeuvre devint rare; de plus, les patrons se faisaient une concurrence effrénée. Pour s'attirer des ouvriers, on offrait de plus hauts salaires. Les gages montèrent jusqu'à $2.00 et $4.00. Mais cet âge d'or n'a pas duré; et les patrons revinrent à leurs anciens prix de famine. Chassez le naturel, il revient au galop.

En 1857, toujours pour la même raison des salaires, il y eut une autre grève aux chantiers de M. Isidore Samson, à Lévis. Cette grève fut marquée d'un incident malheureux: un ouvrier, qui persistait

à travailler malgré tout, reçut la visite de ses compagnons grévistes qui le descendirent brusquement des échafauds, lui infligeant des blessures dont il mourut 3 jours après.

La grève de 1878 fut la pire de toutes. Elle fut générale dans tout ce corps de métier, tant à Québec qu'à Lévis. Il y eut des milliers de grévistes. Ceux qui ne voulaient pas les suivre étaient impitoyablement chassés des chantiers; et ce n'était pas avec des gants blancs, je vous l'assure. Cette grève durait déjà depuis des semaines, lorsque des citoyens intervinrent entre les patrons et les employés (il n'y avait pas alors de syndicats ouvriers); ce fut en vain. Si la faim est un excellent guide devant une table bien garnie, elle devient une mauvaise conseillère dans un temps de famine. Nos ouvriers furent alors pris de colère et la grève dégénéra en révolte populaire. Une foule de gens, sortis des bas-fonds de la société, — c'est toujours ainsi, — se mêlèrent aux grévistes et allèrent dévaliser les entrepôts de la maison J.-B. Renaud. Ils s'emparèrent de tout ce qu'ils purent emporter. Le maire de Québec, M. Robert Chembers, appela alors la garnison de la citadelle pour rétablir l'ordre. La cavalerie somma les grévistes de se retirer. Ils ne l'écoutèrent pas. Alors le maire lut le **Riot Act** trois fois. Les révoltés continuèrent à insulter les militaires et à leur tirer des cailloux. C'est alors que l'officier en chef donna l'ordre de faire feu. La foule se dispersa: mais un des grévistes resta sur le carreau. Ainsi se termina cette échauffourée.

En résumé, de ces trois grèves des charpentiers, aucune ne se termina à leur avantage. Au contraire, ils en sortirent plus pauvres. C'était un nouvel exemple de la lutte du pot de terre contre le pot de fer.

Le coût de la vie: — J'ai déjà dit un mot des maigres salaires des charpentiers. Les lecteurs ont dû tout naturellement se poser cette question: comment se fait-il que ces ouvriers aient pu vivre et élever des familles nombreuses. C'est bien simple; ils vivaient selon leurs moyens et la vie ne coûtait pas cher.

Avec notre mentalité d'aujourd'hui, on serait porté à croire qu'avec de pareils gages, nos pères étaient malheureux. Ce serait une erreur. Ils vivaient plus heureux que les ouvriers d'aujourd'hui. Malgré les périodes obligées de chômage, ils ne recevaient pas de secours de l'Etat, Dieu merci! C'est pourquoi ils restaient vigilants, laborieux, débrouillards et économes.

Economes..., d'abord il le fallait bien. Ensuite on ne gaspillait pas comme aujourd'hui. Si l'on excepte les quelques rares amis de la bouteille, — cette engeance ne meurt jamais, — les hommes avaient peu d'occasions de faire des dépenses inutiles. Pas de théâtre, pas de cinéma, pas de sports, pas d'automobiles, pas d'excursions. Le dimanche, la ville ne se vidait pas comme aujourd'hui. Alors, l'on se reposait et l'on assistait aux offices religieux. Ce qui entretenait un état d'esprit chrétien. Si leur gousset n'é-

tait pas bien garni, par contre leurs petites maisons étaient garnies d'enfants. C'était leur richesse et leur orgueil. Avec leur gros bon sens chrétien, ils disaient: la famille, c'est comme la charité, ça n'appauvrit pas, au contraire.

Et puis, quand on se donne la peine de rechercher comment on payait un article au temps de la construction navale et comment on le paye aujourd'hui, on conclut que tout se payait cinq fois meilleur marché. Pour ne citer qu'un exemple, parlons des denrées alimentaires. J'en parle parce que la table est la grosse dépense dans une famille d'ouvriers. Elle représente le tiers et souvent plus du budget familial. Le boeuf, coûtait de 3 à 4 sous la livre; le beurre, de 8 à 10 sous; la farine, de 3 à 4 sous; les oeufs, 10 sous la douzaine; le lait, 2 sous la chopine; le sucre, de 3 à 4 sous la livre; le poulet, de 4 à 5 sous la livre; la dinde, de 6 à 7 sous la livre. L'alcool sans être un aliment était d'usage courant alors comme aujourd'hui: un flacon de gin coûtait 25 sous, un cinq demiards de whiskey blanc coûtait 75 sous. Le bois de chauffage: une corde de merisier et d'érable de 3 pieds, coûtait de $2.50 à $3.00. Le charroyage coûtait un écu la corde. Un notaire nous rédigeait un contrat pour 50 sous. Le médecin demandait 50 sous d'honoraires pour la première visite et 25 sous pour les visites subséquentes. J'ai vécu cette vie-là.

Comme on le voit, l'argent n'a donc qu'une valeur relative. Rien n'est changé. L'équilibre d'autre-

fois est encore le même. Ni plus riches, ni plus pauvres; ni mieux, ni pire. Plus ça change, plus c'est pareil. Un salaire de 3 à 4 piastres par jour pour un homme de 1940, je parle des manoeuvres, ne lui procure pas plus de choses nécessaires à la vie que les 3 schellings de 1850. Bref le manoeuvre, l'artisan et le professionnel gagnaient alors assez pour vivre. La preuve, c'est qu'ils ont vécu.

Evolution de l'industrie navale

Disons tout de suite que tous les vaisseaux, qu'on y construisait, étaient en bois; mais ils n'étaent pas tous du même tonnage, ni du même modèle. Il y en avait de grands, de moyens et de petits. Les grands s'appelaient des bâtiments, et jaugeaient de 1,200 à 5,000 tonneaux. Les moyens, qu'on appelait les "bricks" et les "barques", avaient un tonnage de 400 à 800 tonneaux. Puis, enfin, il y avait les petits, les goélettes, jaugeant de 100 à 200 tonnes. Le "brigantin" était un petit vaisseau à deux mâts et à forte voilure. Ce fut au début une galère à un seul pont et très rapide, servant surtout aux pirates. A remarquer que tous ces navires étaient à voiles, la machine à vapeur ne devint pratique que dans le dernier quart du XIXè siècle.

Si l'on se donne la peine de lire le livre que M. Narcisse Rosa a publié sur la construction des navires à Québec, l'on y voit, année par année, les différents modèles de construction, leur tonnage et les noms des entrepreneurs, et cela sur une période de

100 ans. Si, de plus, on consulte le registre de la douane de Québec, sur ce chapître, l'on voit que durant les 110 années écoulées entre 1687 et 1897, on a construit quelques 3872 bâtiments.

Quand on suit l'évolution de cette industrie, à Québec, au cours du XIXè siècle, on remarque qu'elle a connu 3 périodes bien distinctes. Une première, — qui va jusqu'à 1820, — fut un peu lente dans ses progrès, avec un rythme de construction variant de 15 à 20 unités par an. La seconde période, qui s'écoule de 1820 à 1860, fut la plus active. Elle marque l'âge d'or des chantiers maritimes: la production annuelle était de 40 à 50 navires. Puis la construction se mit à décliner petit à petit, si bien qu'à la fin du XIXè siècle, on ne construisait que quelques goélettes.

A la fin de la période de prospérité, vers 1860, les chantiers de Québec employaient encore 2,200 hommes. En 1873, il n'y avait plus que 12 chantiers et le nombre des ouvriers était tombé à 800. En 1880, la moyenne annuelle des constructions tombe à cinq, en 1890 à deux. En résumé, après avoir été la reine des industries de Québec, pendant 80 ans, la construction navale n'est plus que l'ombre d'elle-même. Après 1900, il n'en reste plus que le souvenir.

En effet, la fin du XIXè siècle marque la fin de la construction navale. Dans son livre, M. Rosa constate, avec chagrin, que cette industrie est tombée dans une ruine complète. Il ne se construit plus de navires en bois. Bref, tous les gros chantiers de Qué-

bec et de Lévis, tant renommés autrefois, sont fermés.

Comment expliquer ce grand changement? Il y a deux raisons majeures. La première, c'est que la vapeur a remplacé la voile. L'ingénieur Watt (1736-1819), par sa découverte de la machine à vapeur, a complètement changé le mode de navigation et a, par conséquent, donné le coup de grâce au voilier. La force de ce mode de propulsion a détrôné le navire à voiles. A la saison navigable sur notre fleuve, c'est-à-dire du printemps à l'automne, un voilier faisait en moyenne deux voyages, rarement trois, entre Québec et Liverpool. Aujourd'hui, un navire à vapeur fait un voyage par mois d'un continent à l'autre.

La deuxième raison de cette décadence de nos chantiers maritimes, c'est que l'âge du bois a dû céder la place à l'âge du fer, pour la grande navigation. Avec ce dernier matériel on construit des navires plus gros, plus forts, plus rapides et plus durables.

Pour ces raisons, la vapeur et le fer, l'histoire de la construction des navires en bois à voiles, est devenue une chose du passsé.

ROLE DES CANADIENS-FRANÇAIS

On s'en doute bien, les anglais qui avaient du capital et du crédit aux banques furent, au début, les seuls à entreprendre la construction des navires. Pendant ce temps-là, les canadiens n'étaient que des ouvriers, mais des ouvriers habiles: leurs ancêtres français leur avaient transmis l'art de construire la gran-

ge et la maison. Aussi étaient-ils les préférés des patrons anglais. De simples bûcherons au début, ils devinrent en peu de temps des charpentiers experts. La fortune aidant, ils devinrent à la fin des bâtisseurs de navires.

Il faut dire que dans ce temps-là tout Québec vivait de cette industrie. Non seulement elle faisait vivre les charpentiers mais aussi les calfats, les menuisiers, les forgerons, les peintres, les cordiers, les voiliers, les faiseurs d'agrès, les fondeurs, les charretiers et même les sculpteurs qui ornaient les proues.

Parmi ces derniers George Gale ne mentionne que le nom de M. Brock comme sculpteur. C'est une erreur que M. Victor Barbeau n'a pas manqué de corriger; en effet, il parle avec éloge de J.-B. Côté dont les sculptures étaient recherchées, même des constructeurs anglais.

Bâtisseurs de navires: — De simples bûcherons, quelques-uns de nos grand'pères devinrent des architectes navals sachant faire leur gabarit. Alors les anglais se les ont associés. Par la suite ils devinrent des bâtisseurs de navires pour leur propre compte.

En lisant le livre de M. Narcisse Rosa, j'ai constaté qu'au début de cette industrie navale, sous le régime Anglais, très rares étaient les nôtres parmi les constructeurs de navires. Après 1820, on en comptait un sur 10. En 1840, il y en avait un sur 5. Mais de 1820 à 1873, j'ai compté 128 noms d'origine française parmi les entrepreneurs. Plusieurs d'entre

eux acquirent de petites fortunes, eurent du crédit aux banques et jouèrent un rôle important dans la société. Ainsi M. Pierre Valin fut longtemps député du comté de Montmorency à Ottawa et M. Jean-Elie Gingras fut conseiller législatif au Parlement provincial.

Pour terminer, voici la liste de ceux qui ont bâti le plus de navires à leurs seuls risques.

M. William Charland	25	navires
" Hypolite Dubord	30	"
" Etienne Samson	31	"
" Jean-E. Gingras	45	"
" P.-V. Valin	55	"
" Narcisse & Pierre Rosa	86	"

Ces noms méritent de figurer au tableau d'honneur de cette pléiade de charpentiers, qui nous ont donné une si belle leçon de labeur, d'économie, d'initiative et de vertus civiques.

CHAPITRE II

L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE

Sommaire: — Le cordonnier sur le petit banc. La cordonnerie mécanique. La Cie Bresse & Guillaume Bresse, Wodley et autres... Québec grosse fabrique de chaussures. Les grèves... celle de 1926. Conclusions.

La fin du XIXème siècle, à Québec, a été marquée par une période de déclin dans le domaine des affaires industrielles et commerciales. La construction navale était déjà chose du passé. Le trafic du bois avait considérablement diminué. Enfin, notre port maritime était supplanté par celui de Montréal. Bref, les Québécois vivotaient.

Heureusement la Providence, qui veillait sur notre cité, fit naître l'industrie de la chaussure. Avec sa soeur jumelle, l'industrie du cuir, elle a fait la prospérité des québécois jusqu'à nos jours.

Le cordonnier sur le petit banc

Autrefois, la cordonnerie relevait uniquement de l'artisan. Le maître-cordonnier savait faire, de ses propres mains, toute sa chaussure, depuis la semelle jusqu'à l'empeigne. Il était tailleur, monteur, coutu-

rier, polisseur, etc. Bref, c'était un ouvrier dans toute l'acception du terme. On en voit encore quelques rares spécimens, dans les ateliers de réparation. Aujourd'hui, ce ne sont plus, pour la plupart, que des savetiers qui raccommodent les vieilles chaussures. Leur échoppe est souvent le rendez-vous des rentiers, des joueurs de dames et des politicailleurs. Il faut les entendre trancher toutes les questions du jour, en fumant la pipe.

Dans mon jeune âge, il m'a souvent été donné de voir, dans sa boutique, le cordonnier proprement dit, assis sur son petit banc, avec son tablier de cuir, ses manches de chemise retroussées au-dessus du coude, la paume des mains recouverte d'un morceau de cuir pour lui permettre de tirer avec force sur son ligneul. Il me semble le voir encore faire son geste familier, un poinçon dans la main gauche, le marteau dans la droite, la bouche remplie de pointes, et cognant sur sa semelle du matin au soir.

A son petit banc était fixé, à portée de sa main, un casier sur lequel était rangé tout son outillage: marteaux, pinces, chevilles de bois et d'acier, couteaux, pierre à aiguiser, — on ne perd pas son temps quand on aiguise ses outils, dit un proverbe. — On y voyait aussi du fil de lin, un morceau de brai pour cirer son fil et des soies de cochon pour raidir les bouts du ligneul. Il y avait encore des alènes, un poinçoin, des morceaux de vitre, du papier sablé, des pots de colle et de vernis, un morceau de bois pour polir, etc. J'en oublie sans doute.

Tout à côté de lui, par terre, il y avait un seau contenant de l'eau pour faire tremper son cuir à semelle, un poteau sur lequel il fixait sa forme en bois ou en fer, enfin une courroie passant sous le pied et servant à maintenir la chaussure sur son genou. Sur les tablettes étaient rangées les différentes formes.

Au meilleur de mon souvenir, tel était l'assortiment d'outils que maniait le cordonnier pour faire sa chaussure. Outillage très simple, comme vous voyez, mais qui permettait à un ouvrier habile de faire une belle pièce d'ouvrage.

Opérations: — Voici comment il procédait: D'abord, il taillait ses semelles, ses talons et ses renforts. Il taillait ses empeignes et en assemblait les différentes pièces, en les cousant.

La seconde opération consistait à monter l'empeigne sur la forme. C'est alors que la pince courbe entrait en jeu. Puis il moulait son empeigne sur la forme en la fixant avec des chevilles qu'il tenait généralement dans sa bouche et qu'il enfonçait dans la fausse semelle.

Une fois le montage terminé, le cordonnier posait la semelle soit par l'enchevillement, soit par la couture. C'est alors que l'ouvrier, armé de son alène et de son ligneul, cousait la semelle à l'empeigne. Entre cette semelle et la fausse, il ajoutait quelquefois une semelle en liège qui protégeait contre l'humidité; on n'en voit plus aujourd'hui

La dernière opération était le finissage. En tenant sa chaussure solidement appuyée contre sa poitrine, le cordonnier "trimait", découpait avec son couteau le rebord de la semelle et la rasait avec un morceau de vitre ou du papier sablé pour le rendre uniforme. Il vernissait de noir ce rebord, et, avec un fer chaud, il lui donnait du reluisant. Avec son couteau, il finissait aussi les talons et les polissait de la même manière.

Pour le finissage de la semelle, il employait une colle à farine pour boucher les pores du cuir et lui conserver sa couleur naturelle. Puis il la "glaçait" en la frottant énergiquement avec un morceau de bois.

Telles étaient les diverses opérations nécessaires pour faire une bonne et belle chaussure. D'habitude, un cordonnier en faisait un lot d'une douzaine, avant d'en recommencer un autre lot d'une pointure différente.

Hélas! pourquoi faut-il que cette chaussure faite à la main, ait disparu?

La cordonnerie mécanique

Depuis plus de 50 ans, le maître-cordonnier est disparu, et il a été remplacé par le cordonnier machiniste.

Quel changement! Aujourd'hui, sauf pour la taille de l'empeigne, et encore, tout se fait à la machine. Autrefois l'ouvrier faisait un lot de 12 pai-

res à la fois; aujourd'hui, on en fabrique par douzaine de caisses. Autrefois un ouvrier faisait sa chaussure en entier; aujourd'hui le machiniste n'en fabrique qu'une partie, et c'est toujours la même. Autrefois pour devenir maître-cordonnier, il fallait consacrer quelques années d'apprentissage; aujourd'hui on devient machiniste du jour au lendemain.

Bref, le machiniste a supplanté le cordonnier sur le petit banc.

Bresse et les frères Côté

Quand et comment cette cordonnerie mécanique s'établit-elle à Québec? Au cours du mois de juillet 1864, trois jeunes cordonniers, venant du Massachusetts, s'amenaient à Québec pour y ouvrir une manufacture de chaussures. Ils s'appelaient respectivement Guillaume Bresse et les frères Georges et Louis Côté.

C'était du nouveau. Inutile de dire que nos maîtres-cordonniers n'entendaient pas se faire couper l'herbe sous le pied par ces trois petits américains. Alors nos ouvriers québécois se liguèrent contre les 3 machinistes et proposèrent de leur faire une concurrence ruineuse. Leur machination ne réussit pas. La machine eut raison de l'alène et du marteau.

Sans se laisser intimider, nos trois américains ouvraient leur fabrique rue Desfossès, près du Palais, et se mirent résolument à l'oeuvre. Qui veut la fin, veut les moyens. Alors, sans cérémonie, les bras chargés de leur bottines, ils allaient eux-mêmes livrer

leurs marchandises aux détaillants. Grâce à leur technique industrielle, qu'on appelle la taylorisation, ils fabriquaient à bien meilleur compte. Leurs produits coûtaient beaucoup moins cher. Résultat, sur les tablettes des magasins, les marchandises américaines prenaient petit à petit la place de la bottine québécoise et menaçaient de la détrôner complètement.

Partis en guerre pour tordre ces étrangers, nos québécois revinrent tordus. Alors ils changèrent leur fusil d'épaule, et adoptèrent la nouvelle méthode de fabrication. Même les plus violents adversaires de la machine, notamment les Woodley, furent les premiers à faire de la cordonnerie mécanique.

Victoire des machinistes: — La lutte entre l'alène et le marteau d'une part, et la machine d'autre part, n'a pas duré longtemps; elle n'était pas égale. La confection en série l'a vite emporté. N'empêche que, pendant quelque temps, la chaussure des maîtres-cordonniers eut les faveurs d'un certain public. On croyait, bien à tort, qu'elle était de qualité supérieure. On tirait même vanité à porter une chaussure faite à la main. Ce n'était pas "commun" voyez-vous; elle se vendait plus cher; les marchands ne se faisaient pas scrupule d'exploiter cette vanité et de carotter quelques sous à leur clients. Mais la victoire resta définitive aux machinistes. Déjà en 1871, il y avait sept grandes manufactures mécanisées, dont six étaient canadiennes-françaises. Ces manufactures employaient alors 2,000 cordonniers et fabriquaient annuellement 1,530,000 paires de chaussures, au coût de $2,300,000.

Guillaume Bresse: — Comme cet industriel fut, sans contredit, le pionnier de la cordonnerie mécanique à Québec, il convient de lui consacrer quelques lignes. A tout seigneur, tout honneur.

Fils de cultivateur, Bresse est né en 1834, à St-Césaire, près de Chambly. Il vécut dans un temps où la terre canadienne nourrissait peu ses habitants. Il se fit alors une forte émigration de Canadiens aux Etats-Unis, et le jeune Bresse fut du nombre; il y apprit le métier de cordonnier.

A l'âge de 30 ans, il partait du Massachusetts et revenait au pays avec deux de ses compagnons de travail, les frères Georges et Louis Côté. Tous les trois ouvrirent une usine de chaussures sur la rue Desfossès. En 1866, les frères Côté se séparèrent de leur associé pour s'établir à St-Hyacinthe. En 1869, Bresse transporta sa manufacture rue St-Paul.

En 1871, le quartier St-Roch devenant le grand centre industriel de la ville, Bresse fit construire, rue Dorchester, — sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la Dominion Corset, — une grande manufacture, longue de 208 pieds, large de 40 et haute de 4 étages. Mais il conservait son bureau d'affaires et sa salle d'échantillons à la basse-ville, pour accommoder les chalands.

Dans un voyage d'affaires aux Etats-Unis, il contracta la fièvre jaune et il en mourut à New-York en 1892. A peine âgé de 58 ans, il laissait une fortune évaluée à $800,000. Les curés de St-Roch,

les Rév. MM. Bélanger et Gauvreau, profitèrent de ses largesses pour fonder la bibliothèque paroissiale et l'Hospice St-Antoine. En récompense de cette philanthropie, Honoré Mercier l'avait nommé conseiller législatif en 1887.

Bresse fit école et il eut d'autant plus de disciples que les circonstances s'y prêtaient: l'industrie du cuir était florissante et la main d'oeuvre était habile, nombreuse et peu dispendieuse. Les sept manufactures appartenaient aux propriétaires suivants: Guillaume Bresse, Samuel Woodley, Binet et Laroche, J.-B. Richard, Octave Migner, Louis Bilodeau et Paul Couture. Ce dernier avait la réputation de ne faire que de la fine chaussure cousue en n'utilisant que des cuirs anglais ou français.

Tout son auvrage portait la marque de l'élégance. Aussi à l'exposition provinciale de 1871, Couture remportait-il les trois premiers prix. Résultat, notre chaussure québécoise alimentait non seulement le marché local mais même les marchés étrangers, notamment ceux du Haut-Canada et des Provinces Maritimes.

Ici, il convient de noter que la Province de Québec a toujours tenu les devants dans le domaine de cette industrie. En 1939, il y avait 233 manufactures de chaussures au Canada. Voici la part de chaque province:

Québec	136	fabriques
Ontario	7C	"

Colombie	7	"
Manitoba	4	"
Nouveau-Brunswich	3	"
Nouvelle-Ecosse	2	"
Alberta	1	"

Sur les 136 fabriques de la Province de Québec, les Canadiens-français en possédaient 114. Ce n'est pas si mal pour des gens qui souffrent, dit-on, d'incapacité congénitale en affaires.

Les chiffres officiels montrent encore qu'en 1940 le Canada fabriquait 25,438,631 paires de chaussures. Là-dessus la Province de Québec en fournissait les 3/5, et la ville de Québec, un neuvième; soit 2,800,000 paires. Cette année-là, le salaire des cordonniers québécois était de $1,160,820.

Vers 1900, les ouvriers commençaient à prendre conscience de leurs droits et à réclamer un meilleur traitement. Dans ce but, ils fondèrent des unions ouvrières, tenues d'abord en suspicion en haut lieu, mais favorisées par les évêques américains, et surtout appuyées par sa Sainteté le Pape Léon XIII.

Garder la juste mesure en tout est chose rare, quel que soit l'habit que l'on porte. En 1903, il survint un différend entre les cordonniers et leurs patrons, un différend tellement sérieux que les manufactures fermèrent leurs portes. Le cardinal Bégin intervint et trouva une solution heureuse en proposant la formation d'un comité conjoint de patrons et d'ouvriers. Ce qui fut accepté de part et d'autre. Ce règlement du cardinal fut favorablement commenté à Rome et fut même considéré comme un modèle.

Tout alla bien par la suite. Sans doute, il y eut bien quelques petites frictions en 1908 et en 1915, mais toujours le comité conjoint réussissait à concilier les parties.

En 1926, les conflits allèrent en s'aggravant. Les syndicats ouvriers étaient devenus puissants. Les patrons, ne se croyant plus maîtres chez eux, fermèrent leurs portes. Ce lock-out dura de mars à novembre. Au cours de cette grève, l'on forma un tribunal d'arbitrage, composé de M. Herbert Gale, représentant des patrons, de M. Thomas Poulin, pour les ouvriers et de Son Honneur le Juge Bernier. La sentence de ce tribunal fut défavorable aux unions ouvrières. Alors, un journal important de cette ville, commentant ce jugement concluait à son injustice et à sa non-acceptation. Par malheur, les ouvriers suivirent ce conseil et désertèrent en masse les ateliers.

Pour se conformer à ce jugement, les manufacturiers ouvrirent leurs portes et permirent aux cordonniers de reprendre leur place. Mais un petit nombre seulement en profita. Histoire de les mépriser, on les appelait des "scabs", — terme anglais qui veut dire des ouvriers non-grévistes. Les autres en très grand nombre continuèrent à faire la grève. Pas besoin de dire que les premiers n'étaient pas en odeur de sainteté vis-à-vis de leurs confrères. Ces derniers leur firent alors la vie dure. A la sortie des usines, il y eut des rixes, et même des bagarres sanglantes entre les grévistes et les "scabs". La police municipale eut fort à faire pour maintenir l'ordre. De guerre las-

se, les grévistes se soumirent aux conditions du patron et reprirent leur place, mais en faisant sortir très cavalièrement les scabs des manufactures.

Résultats: — Quelles furent les conséquences de cette grève de 1926? Elles furent désastreuses pour toute la population, particulièrement pour les ouvriers et les patrons. Pendant ces longs mois de chômage, un grand nombre de familles ouvrières vécurent dans la gêne et les privations. Plusieurs de ces ouvriers ne reprirent plus leur métier. D'autres émigrèrent. De leur côté, les patrons souffrirent beaucoup de la perte de leurs contrats; plusieurs fermèrent leurs manufactures définitivement pour les ouvrir ailleurs, soit dans les districts ruraux, soit même à Toronto. Des 42 manufactures qui existaient avant la grève, il n'en restait plus que 27, après la grève. Bref, ce fut un malheur pour notre ville. Ce fut aussi une leçon.

Conclusions: — Quand on repasse l'histoire de cette industrie, l'on ne peut manquer de faire les constatations suivantes:

1.—Au début, il y eut bien quelques usines qui s'établirent sur les hauteurs de Québec et à la Basse-Ville. Mais peu de temps après, elles se fixèrent dans le faubourg St-Roch, centre industriel et commercial. A part trois ou quatre fabriques, elles sont toutes établies dans les limites de la paroisse de Jacques-Cartier.

2.—L'on peut affirmer que la ville de Québec a été et est encore un gros centre manufacturier de chaussures.

3.—La troisième constatation, c'est le succès rapide de ces fabriques. Du cuir en abondance et une main-d'oeuvre habile ont vite fait d'enrichir les patrons, de faire vivre les ouvriers et, par voie de conséquence, d'amener la prospérité à Québec. Celle-ci fut l'oeuvre presqu'exclusive de l'industrie de la chaussure.

4.—Le Canadien-français a gardé de ses ancêtres les qualités naturelles de sa race: il est habile de ses mains. Ainsi il a des aptitudes naturelles pour un peu tous les métiers: à l'occasion il sera forgeron, menuisier, charpentier, voire même mécanicien et électricien. Le cultivateur confectionne un bon nombre des outils de sa ferme. La sculpture sur bois n'a pas de secret pour lui. L'aiguille et le tricot ont permis à la femme de Baptiste de montrer son habileté proverbiale. Sir Andrew MacPhail ne disait-il pas dans une conférence faite à Québec: "Les Canadiens-français sont les meilleurs artisans". Rien d'étonnant que les cordonniers aient été adroits dans la confection de la chaussure et que ce soit de leurs mains que soient sortis les cuirs les plus fins et les souliers les plus élégants.

5.—Contrairement à ce qui a eu lieu pour la construction navale, c'est l'influence française qui a pris la tête du mouvement dans l'industrie de la chaussure et qui l'a gardée jusqu'à nos jours. En dépit de quelques reculs (en 1927), nous sommes encore les plus importants fabricants de chaussures; et tout indique que nous allons garder cet avantage en-

core longtemps. M. Emile Benoît disait dans ses monographies économiques: "La Province de Québec a pris largement les devants dans cette industrie. Après l'agriculture, la fabrication de la chaussure est certainement la principale industrie canadienne-française, celle où les Canadiens-français ont le mieux réussi".

6.—La cordonnerie mécanique a eu pour conséquence fâcheuse la déchéance de l'apprentissage professionnel. C'est une lacune que, en haut lieu, l'on se préoccupe de combler par une école d'éducation technique. En effet, on ne forme plus de maîtres-cordonniers comme autrefois. Il n'y a que des opérateurs sans métier défini, payés à tant la pièce. Ce sont de belles proies pour le chômage, en temps de crise.

Légende des talons hauts: — L'industrie de la chaussure, tout comme celle du vêtement doit son origine à nos premiers parents. En effet, pour payer leur erreur, ils furent obligés de se vêtir et de se chausser. La légende veut que le père Adam lui, fût le premier à porter des chaussures. Depuis son accident, il y avait des épines et des ronces sur son chemin. La légende veut encore que ça soit par crainte de se faire mordre par le serpent qui lui avait joué un si mauvais tour, que notre mère Eve décida de marcher sur la pointe des pieds. Les souliers à talons hauts étaient inventés.

LES TANNERIES

Je crois que la tannerie est la plus ancienne industrie québécoise. Elle a été introduite en 1660 par M. de Seignelay. Neuf ans plus tard, Talon, utilisant un fonds personnel de 3,000 livres, construisit une brasserie et une tannerie. M. Denonville écrit, en 1685, qu'il y a à Québec et à la Canardière quelques tanneries. Mais c'est surtout après la cession du Canada à l'Angleterre que les tanneries se développèrent et devinrent une des industries québécoises.

A-t-on remarqué que nos tanneries, à Québec, sont presque toutes situées sur le parcours de la rue St-Vallier et de son embranchement: la rue Arago? Savez-vous pourquoi? Voici. Les tanneries ont besoin de beaucoup d'eau. Or, avant 1853, il n'y avait pas de système d'aqueduc à Québec; force était donc d'avoir recours aux sources naturelles. Or, le bas de la falaise du Cap-Diamant et du coteau Ste-Geneviève était un endroit idéal pour cela. Il y avait de la bonne eau potable, soit à l'affleurement du sol (sources) soit à une faible profondeur (puits). C'est ce qui explique que les tanneries ont jalonné le bas de cette falaise. Aussi, autrefois, cette rue s'appelait-elle la rue des tanneries. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'elle fut baptisée sous le nom de rue St-Vallier, en l'honneur de Mgr de St-Vallier, second évêque du Canada. En lui donnant ce nom, nos édiles se sont souvenus que cet évêque a très souvent parcouru, à pied ce sentier pour se rendre au monastère des Récollets, appelé couvent de Notre-Dame-des-Anges, aujourd'hui l'Hôpital-Général.



La Porte St-Jean (1876)

(Courtoisie du Séminaire de Québec.)

Il y avait à Québec:

			Capital investi
En 1842:	32	tanneries	$180,000.00
" 1862:	35	"	480,000.00
" 1872:	46	"	950,000.00

On comptait plus de 600 tanneurs et corroyeurs.

A quoi attribuer ce succès? D'abord, l'écorce de pruche, — substance nécessaire alors dans le procédé de tannage, — était en assez grande abondance dans les cantons de l'Est, Ensuite les huiles de baleine, de morue, de marsouin, qui servent au corroyage, étaient peu coûteuses et très à la main. Enfin la main d'oeuvre était en abondance et à bon marché.

Feu Nazaire Fortier, qui était propriétaire de la plus importante tannerie de Québec, m'a souvent raconté que, lorsqu'il a fait l'apprentissage de son métier, il gagnait 50 cents par semaine. Devenu compagnon, son salaire n'était que de 3 à 4 piastres par semaine. Lorsqu'il eut $200.00 d'économie, il entreprit à son tour et devint patron. Depuis lors, dit-il, sa tannerie n'a jamais connu de revers de fortune. Et, lorsqu'il est mort à l'âge vénérable de 90 ans, il laissait à ses héritiers une fortune d'un million de dollars. Belle leçon de la vertu du travail. Toute sa vie, Nazaire Fortier avait mis en pratique la devise de la Cité de Québec: **Labor improbus omnia vincit.**

En 1900, les gages dans les tanneries étaient de $4.00 pour les apprentis et de $8.00 pour les compagnons. Depuis, les salaires ont augmenté avec le coût de la vie.

En conclusion, l'on constatera, en parcourant la liste ci-dessous des maîtres-tanneurs, qu'à l'exception d'une seule toutes ces tanneries avaient pour patrons des canadiens-français. La deuxième constatation c'est que presque tous ces maîtres-tanneurs résidaient dans les limites de la paroisse de Jacques-Cartier. C'est pourquoi j'ai tenu à donner leurs noms.

Les maîtres-tanneurs et corroyeurs

La plus ancienne tannerie, je crois, est celle de Richardson. Elle était située à l'encoignure des rues St-Vallier et Arago. Le grand feu de St-Roch (25 mai 1845) a originé dans cette tannerie. Ensuite par ordre d'ancienneté viennent les noms suivants: —

Pierre Dugal, Frs Labrecque, Honoré Poliquin, Gaspard Rochette, Olivier Rochette, Nazaire Fortier, Ed. Bellerive, Chs Guay, Désiré Guay, Jos. Guay, Norbert Germain, Ed. Vadeboncoeur, Ed. Lemieux, Elie Turgeon, Urbain Dallaire, Prisque Cloutier, Dugal & Matte, Max. Clément, Jos. Laliberté, Wilbrod Blais, Blondeau & Gravel, Elzéar Paquet, Cyrille Falardeau, J.-E. Falardeau, Félix et Nap. Goudreau, Ulric Deslauriers, Jos. Morin, Jos. Thivierge, Albert Racine, Les frères Pouliot, Elzéar Côté, Cantin & Fils, Geo. Roy, Richard & Plamondon, Alexis Labrecque, Flavien Genest, Geo. Giguère, Geo. Galarneau, Ignace Dugal, Les frères Julien, Simard & Frères, Edgar Clément.

CINQUIEME PARTIE

LE PORT DE QUEBEC

Je veux ici vous donner un aperçu des activités du port de Québec il y a cent ans. J'en parle parce que, durant la première moitié du XIXè siècle, Québec fut l'unique grand port marchand du Canada. Durant les mois ouverts à la navigation, des centaines de voiliers venaient y faire escale, d'innombrables trains de bois descendaient le St-Laurent et venaient s'échouer sur les battures de Québec. J'en parle enfin parce que les "bonnes années" (expression devenue légendaire) coïncidaient avec la période la plus active de la construction navale.

CHAPITRE I

HISTORIQUE DE LA NAVIGATION

Sommaire: — L'âge de la rame. — L'âge de la voile. — L'âge de la vapeur.

J'ouvre ici une parenthèse pour rappeler en quelques mots comment on naviguait autrefois.

Si l'on jette, comme à vol d'oiseau, un regard sur l'histoire, l'on voit que, dans le cours des siècles, la navigation a passé par trois périodes bien distinctes: d'abord celle de la rame, ensuite celle de la voile et enfin celle de la vapeur.

En effet, dans les temps anciens, c'était la besogne des rameurs de faire avancer les navires. Plus tard, au moyen âge, les voiles ajoutèrent leur force à celle des rames et devinrent par la suite l'unique et grand moyen de propulsion des vaisseaux. Enfin le XIXè siècle devait, par la découverte de la vapeur et son application aux machines marines, par l'invention de l'hélice et les admirables progrès de la construction en fer, donner à la navigation un développement merveilleux.

L'âge de la rame

Ce serait une erreur de croire qu'à la période de la rame, c'est-à-dire avant J.-C. et au début de notre ère, on ne faisait que de la navigation fluviale et côtière. On se risquait même en haute mer, sans cependant perdre de vue les côtes, car la boussole n'était pas encore trouvée. La Méditerranée, — le berceau de la race humaine et le boulevard de la civilisation européenne, — fut naturellement le premier champ d'exploration des navigateurs. Le commerce, on le pense bien, a été de tous temps. Aussi les grands commerçants de cette époque, les Normands, les Vénitiens, les Génois, les Carthaginois s'élançaient à la recherche de nouveaux pays pour y établir des comptoirs, les Egyptiens même se rendaient jusque dans la Mer Rouge pour y échanger leurs produits.

Mais, pour tenir la haute mer, il fallait sans doute des vaisseaux d'un assez fort tonnage. Dans ce temps-là, un navire jaugeant 200 tonnes était

considéré comme un "Empress" d'aujourd'hui. Aussi les galères avaient-elles jusqu'à trois ponts, avec naturellement trois rangs de rames — on les appelait des "trirèmes". — De chaque bord de ces navires, on disposait plus d'une vingtaine de rames. Elles étaient longues et lourdes. Aussi pour les manier fallait-il 4 ou 5 hommes par rame. Ces pauvres manoeuvres étaient, pour la plupart, des esclaves ou des condamnés par l'Etat aux travaux forcés. Ce métier de forçat était ce qu'il y avait alors de plus pénible. Ces rameurs étaient assis sur un banc de bois, le torse nu et un pied fixé au plancher par un anneau en fer: ceci pour leur ôter toute tentation de se suicider en se jetant à l'eau. Pour faire travailler avec ensemble tous ces rameurs, il y avait un maître d'équipage, appelé "garde-chiourme" qui se promenait sur le pont du navire, armé d'un fouet à longue mise, histoire de ramener à la discipline les galériens qui seraient tentés de s'y dérober. Aussi l'histoire rapporte que, lorsque ces galères faisaient escale à Marseille, Saint Vincent de Paul ne manquait jamais l'occasion de descendre au fond de ces cales pour consoler ces pauvres malheureux. Il aurait même voulu, aux dires de l'historien Lavedan, prendre la place d'un de ces forçats, plus misérable que les autres, pour le rendre à la liberté.

L'âge de la voile

Ce régime des rameurs a duré presqu'exclusivement jusqu'au moyen âge, alors que la voile est venue le remplacer petit à petit. Car, longtemps enco-

re, on associait ces deux moyens de locomotion: les rames et les voiles. Mais à la fin, les rameurs disparurent complètement et, des siècles durant, les voiliers parcoururent toutes les mers, grâce à la boussole.

L'on sait que ce sont les Chinois qui, les premiers, ont découvert cet instrument, vers l'an 120 de notre ère, que les premiers navigateurs, qui surent se diriger au moyen de l'aiguille aimantée, furent les chinois, dès les VIIè et VIIIè siècles? Les Arabes apprirent d'eux à se servir de cet instrument, et, à l'époque des Croisades, ils en montrèrent l'usage aux Européens.

Quand, en 1483, le portugais Ferrand découvrit le compas avec la rose des vents, les mers n'eurent plus de secrets pour les navigateurs. En effet, la découverte de ces instruments, le besoin de trouver une route pratique pour arriver aux Indes, pays des épices, déterminèrent les fameux voyages de Christophe Colomb, qui aborda en Amérique en 1492, et de Vasco de Gama qui franchit le cap de Bonne Espérance en 1498. En 1520, Magellan découvrit le passage entre l'Océan Atlantique et l'Océan Pacifique et fit la première navigation sur cette immense mer.

L'âge de la vapeur

La voile a donc dominé toutes les mers pendant plus de 500 ans, du moyen âge à nos jours, alors que la vapeur, avec les navires en fer et à hélice, la détrôna presque complètement. Ainsi en 1846,

sur une flotte marchande de 11,127 bateaux, il n'y avait que 102 vapeurs, soit 0.9%. En 1855, cette proportion avec 391 vapeurs ne s'était élevée qu'à 3%. Encore là, ne s'agissait-il que d'unités mixtes avec roues et voiles, où la vapeur ne figurait que comme auxiliaire. Depuis ce temps, la voile a toujours continué à perdre du terrain, si bien qu'aujourd'hui, elle ne représente plus que 1.53% de la flotte mondiale.

Ce qui explique que la voile ait si longtemps conservé son importance, et encore de nos jours pour le cabotage, c'est qu'elle avait l'avantage d'un bon marché étonnant, tellement qu'on la préfère encore quand ça ne presse pas.

Mais, revers de médaille, c'est un mode lent de transport. Ainsi, en 1840, alors que seule la voile sillonnait les mers, le voyage de Londres à Bombay (aux Indes) par la route du Cap, — le canal de Suez ne fut ouvert qu'en 1869, — durait de 120 à 150 jours. Je ferme la parenthèse qui m'a aidé à présenter mon sujet: Les Voiliers.

CHAPITRE II

LES VOILIERS

Sommaire

Sommaire: — Leur arrivée. — Leur nombre. — Leur chargement. — Paroles d'un croyant.

L'arrivée des voiliers

L'arrivée des voiliers, après la débâcle des glaces, était attendue avec impatience. C'était l'annonce du printemps, la reprise du travail, en un mot une véritable renaissance des affaires. Aussi tout le monde attendait cet heureux temps.

Durant la saison morte de l'hiver, les navigateurs souffraient un peu de la nostalgie du large. Aussi au printemps, les voyait-on se promener le long des quais de la Basse-Ville, histoire de se rincer l'oeil à la vue du fleuve St-Laurent. C'était pour eux comme un avant-goût de la mer. Surtout les ouvriers de bord soupiraient après cette venue des bâtiments, eux qui avaient passé les 6 ou 7 mois de l'hiver à chômer. Riverains pour la plupart, — ils habitaient le Cap-Blanc, — ils faisaient les cent pas sur le rivage, guettant l'arrivée de ces voiliers qui leur apportaient le travail et l'aisance.

Même les rentiers prenaient plaisir à cet avènement. Tout en tuant le temps, ils arpentaient les Remparts et la Terrasse Dufferin, en fumant leur pipe; c'est à qui verrait la première voile poindre à l'horizon, au bout de l'Ile d'Orléans. Bref, tout le

monde saluait avec joie l'arrivée des voiliers dans le port de Québec. Comme la colombe sortant de l'arche de Noé, après le déluge, ainsi cette voile annonçait la venue du beau temps du travail.

Le grand nombre des voiliers

Les anciens Québecois disent que c'était vraiment un beau spectacle de voir arriver ces navires, toutes voiles déployées et gonflées au gré des vents. Par un beau temps clair, ces voilures toutes blanches donnaient l'illusion d'une volée d'oies blanches. Car il faut dire qu'à l'ouverture de la navigation ces voiliers arrivaient en grand nombre à la fois parce que à la Traverse, en bas de Québec, ils attendaient la marée et les vents favorables pour pouvoir poursuivre leur route. Aussi, à cet endroit, il n'était pas rare de voir toute une flottille rester en panne. Une fois cette passe franchie, les navires s'amenaient à la file indienne au nombre de 30, 40 par jour; en juin 1840, 116 arrivaient à Québec, dans une seule journée. La rade de Québec en était littéralement couverte. Appareillés en mars, ces vaisseaux laissaient les côtes d'Europe et arrivaient ici au cours du mois de mai. Ça leur prenait 40 jours en moyenne pour faire la traversée de l'Atlantique et la montée du fleuve St-Laurent.

Les anciens qui ont vécu cette période des voiliers nous parlent souvent du nombre considérable de navires qui couvraient le port. Il y a deux raisons pour expliquer ce phénomène. D'abord, tous les bâ-

timents étaient obligés de faire escale à Québec et de s'y ravitailler, parce qu'il était pratiquement impossible aux voiliers de se rendre à Montréal, à cause des vents adverses aux environs de la pointe du Lac St-Pierre, et aussi à cause des courants aux approches de Montréal.

Il y avait une autre raison pour expliquer cette affluence de navires; c'est que, étant beaucoup plus petits que ceux d'aujourd'hui, il en fallait nécessairement un plus grand nombre pour transporter la marchandise. Aussi en venait-il beaucoup. Dans la seule année 1811, on a compté 635 navires; durant les années de grande activité maritime, c'est-à-dire de 1840 à 1860, plus d'un millier de navires fréquentaient annuellement notre port. Ainsi pour la seule année 1847, 1,437 vaisseaux laissaient Québec avec leur cargaison.

Ces voiliers étaient petits comparés aux steamers d'aujourd'hui. Ainsi les 635 navires de l'année 1811 avaient un tonnage global de 138,057 tonnes, ce qui fait un jaugeage moyen de 200 tonneaux par bâtiment. Aujourd'hui, une quinzaine de steamers suffiraient à transporter toutes ces marchandises; au surplus, les ouvriers de bord chargent un steamer en 2 ou 3 jours et, dans ce temps-là, le chargement d'un voilier prenait de 2 à 3 semaines. Il faut dire que c'était surtout du bois de construction que l'on exportait et que le chargement en était difficile: tout se faisait pratiquement à bras d'hommes, les machines à vapeur n'étant pas encore utilisées. Aus-

si ces voiliers ne faisaient-ils, par année, que deux voyages, rarement trois. Aujourd'hui nos transatlantiques font une couple de traversées par mois.

Paroles d'un croyant

Au terme de cet article, je ne puis résister au plaisir de vous citer une belle réflexion tombée, un jour, des lèvres d'un modeste ouvrier. Cette parole, qu'il aimait à répéter, lui était venue de la contemplation journalière de tous ces voiliers et aussi de la vue des activités de notre vie canadienne.

Permettez que je vous présente ce "monsieur" dans toute la force du terme. C'était un arrimeur de son métier, du nom de Turgeon, vivant à St-Roch et qui, toute sa vie, n'avait connu que son foyer, son chantier et son église; il ne manquait jamais d'assister à la grand'messe, le dimanche.

En sa qualité d'arrimeur, il lui fallait donc aller jusqu'au Foulon et au Cap-Blanc pour surveiller le chargement des navires. Alors, pour se rendre à l'ouvrage, il devait traverser à pied la ville de Québec, en escalader les hauteurs, contourner les murs de la Citadelle et descendre le grand escalier du Cap-Blanc, (près de 300 marches et qu'on appelait alors l'escalier des chèvres, parce qu'il y en avait beaucoup qui broutaient sur les flancs abrupts de la colline). Puis, une fois sa journée de travail terminée, il faisait le même trajet, toujours à pied.

C'était évidemment un vaillant, mais c'était aussi un chrétien. En effet, il avait la foi robuste du paysan breton, comme Dieu en faisait naître sur nos bords dans ce temps-là. De plus, la nature l'avait doué d'une intelligence qui lui permettait d'apprécier toute chose à sa juste valeur. Jugez-en.

"Il y a trois belles choses dans le monde, disait-il souvent:

"Un bâtiment à voiles,
Un champ de blé,
Et un prêtre à l'autel."

Ces paroles admirables sont authentiques. Je les tiens d'un ami, qui les a maintes fois entendues de l'auteur lui-même.

En les examinant de près, ces paroles suscitent plusieurs réflexions. Tout d'abord, remarquons comme cette formule renferme en peu de mots beaucoup de pensées pleines de sens. N'est-ce pas qu'elles pourraient servir de sujet de dissertation à nos élèves de belles-lettres?

De plus, pensons-y un peu. **Ce bâtiment à voiles, ce champ de blé, ce prêtre à l'autel,** ne sont-ils pas les 3 symboles de tout ce qui constitue la vie d'une nation? D'autre part, remarquez comme ce brave homme avait le sens des valeurs; il a su mettre une belle gradation ascendante dans l'énoncé de sa phrase. En effet, chacune de ses idées est mise dans son ordre respectif. Ainsi, il est certain que, dans la hiérarchie des valeurs, l'agriculture est plus

importante que le commerce et que le service des autels est de beaucoup supérieur aux deux autres.

L'on s'étonnera peut-être qu'une réflexion aussi profonde et aussi juste ait pu sortir de la bouche d'un homme du peuple, ne possédant qu'une instruction élémentaire. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, car cet ouvrier était doublé d'un vrai chrétien. Or il ne faut pas oublier que le pauvre ignorant qui prie dans le coin obscur de son église voit des merveilles et goûte des joies que des savants ne soupçonnent même pas. Car celui qui croit est bien au-dessus de celui qui raisonne. D'ailleurs, je crois que seul l'amour de Dieu peut donner de ces clartés. Si Louis Veuillot eut entendu les paroles de ce modeste ouvrier, sans lettres, il n'eut pas manqué de répéter sa phrase typique: **"Le génie court les rues en sabot"**.

CHAPITRE III

LES TRAINS DE BOIS

Sommaire

Sommaire: — Les bûcherons. — Les flotteurs. — L'arrivée des trains de bois. — Leur chargement.

L'industrie du bois a été la grande source de la vie commerciale à Québec, au cours du XIXè siècle: c'est elle qui a facilité la construction de plus de 3,800 navires; c'est elle qui nous a donné le grand port d'exportation du Canada. Or, pour faire fonctionner cette industrie, il fallait d'abord des bûcherons.

Bûcherons: — En parlant des Canadiens-français, certains de nos compatriotes de langue anglaise les désignent, avec un petit air de mépris, sous le nom de **"peuple de bûcherons"**. Il y a du vrai là-dedans.

Bûcherons, nos ancêtres le furent d'abord et nécessairement. Il fallait bien vivre; alors, c'est aux dépens de la forêt que nos premiers colons se taillèrent des terres cultivables et firent de tout leur domaine une province agricole. Une fois la terre conquise, les fils de ces conquérants continuèrent à abattre des arbres. Mais, cette fois-ci, c'était pour alimenter le commerce du bois qui devait servir à deux objectifs: la construction des navires et son exportation en Europe.

Enfin, après ce bois de charpente, nos bûcherons firent du bois de pulpe, dont la transformation en papier devait faire vivre des milliers d'ouvriers. Voilà l'oeuvre de nos bûcherons. Métier de manoeuvres, me diront les superficiels. Soit; mais métier tout de même, et nécessaire à notre économie, car il n'y a pas de sots métiers, il n'y a que de sottes gens qui ne savent les apprécier.

Aussi, lorsque je rencontre un de ces **"lumber Jack"**, dans son costume des chantiers, avec ses petites bottes de caoutchouc à semelles épaisses, avec son gilet de laine carreauté à couleurs voyantes, avec son casque de cuir enfoncé sur la tête et son sac de grosse toile accroché à l'épaule, alors, loin de le regarder avec un air suffisant de citadin, je l'estime au contraire. Instinctivement je le compare à **"Menaud le draveur"**, ce modèle des bâtisseurs de la race. Car, dans ce bûcheron d'aujourd'hui, je vois le défricheur et le colon de demain.

Le flottage du bois: — Généralement, un bûcheron est doublé d'un **"draveur"**, ou mieux d'un flotteur du bois. Car, une fois les arbres coupés, il faut en faire le flottage et les rendre à destination. Ceci se fait au moyen des trains de bois. Voyons donc les diverses opérations de ce flottage.

La formation de ces trains de bois se fait en deux temps. Dans le premier, c'est la mise à l'eau des arbres abattus. On les apporte près d'une rivière navigable et, au moyen de glissoires, on les jette à

l'eau. C'est alors que commence le travail du flotteur du bois. Mais n'est pas "**draveur**" qui veut. Il faut être jeune, vigoureux, intrépide, adroit et agile. Il doit pouvoir sauter sur les billots en flotte, comme un écureuil d'un arbre à l'autre. C'est une besogne hasardeuse. Or donc la première opération consiste à construire avec ces bois flottants des radeaux plutôt petits afin de leur permettre de franchir plus facilement les rapides. Une fois les rapides franchis, ces ouvriers flotteurs s'amènent au pied de ces chutes, assemblent les petits radeaux pour en faire de grands, longs de 100, 150 et même 200 pieds, qu'on appelle des trains de bois.

Les trains de bois: — Ces trains de bois consistent dans l'assemblage de plusieurs petits radeaux. On les unit au moyen de longues perches liées entre elles par des harts flexibles et tordues de manière à former des liens solides. On pose perpendiculairement d'autres arbres plus courts que l'on lie sur les précédents par des clameaux et des chevilles.

Sur ces trains on pouvait compter 30, 50 et quelquefois 100 hommes d'équipage. Pour leur permettre de se reposer à tour de rôle, — car le trajet durait plusieurs jours, — on y disposait de petits abris pour permettre à deux personnes à la fois d'y faire leur somme.

Ces trains portaient en outre de pittoresques habitations. Au centre il y avait une construction en bois, assez spacieuse pour servir de cuisine et de

salle à manger. Sur les bords du radeau, et un peu en dessous, on fixait des tonneaux vides et hermétiquement fermés, histoire de maintenir en bon équilibre cette cage de bois. Et quand le vent était favorable, on étendait des voiles entre deux perches, pour accélérer la marche.

La descente des radeaux: — Pour diriger tout cet équipage, il fallait naturellement un chef. Ce maître **"draveur"** partageait ses hommes en plusieurs équipes qui se relevaient, jour et nuit, à la manoeuvre. Celle-ci consistait à surveiller les bords du rivage afin d'éviter les échouements.

La descente du fleuve, de Montréal à Québec, était-elle un peu lente à se faire, pour une cause ou pour une autre, vite, sur l'ordre du chef, on mettait les chaloupes à l'eau dans le but de touer la cage de bois. Pour se mettre en train, les rameurs chantaient des refrains populaires, tels que: "A la claire fontaine", — "Trois beaux canards s'en vont baignant", — "Envoyons de l'avant, nos gens"... Il semblerait que cette descente fût à l'abri de tout danger: ce serait une erreur de le croire. Un jour qu'un de ces trains de bois traversait le lac St-Pierre — c'était le 13 mai 1829, — une tempête s'éleva; le fleuve devint furieux et des vagues énormes brisèrent, cassèrent le radeau comme un fétu de paille. Le lendemain on trouvait, sur les bords du lac, 13 cadavres.

Destination: — Généralement le voyage se faisait sans encombre. Partis des environs de Montréal,

ces trains de bois avaient pour terminus le port de Québec. L'arrivée de ces trains commençait dès la débâcle des glaces au printemps et se continuait, presque sans interruption, jusqu'à la fin d'octobre. Il en arrivait en moyenne deux par jour. Dans la seule année de 1807, on a compté 340 trains de bois. Ceux-ci une fois rendus à destination, c'est-à-dire devant Québec, étaient déposés dans les anses du Foulon, du Cap-Blanc et de Lévis.

Le lecteur se demande tout naturellement d'où nous venait ce bois qui nous arrivait en si grande quantité. Il nous venait du Vermont, de Kingston, d'Ottawa, en passant par le canal Rideau, et du bassin du Richelieu. Les principales essences étaient le chêne, l'orme, le noyer, le pin, l'érable, le frêne, le tilleul et le cerisier. Le chêne servait surtout à faire des mâts de bâtiments et des barriques. Une partie de ce bois servait à la construction des navires, l'autre était exportée.

CHAPITRE IV

LE COMMERCE MARITIME

Sommaire: — Chargement du bois. — Naufrages. — Echanges commerciaux. — Importations. — Exportations. — Immigrants. — "Les bonnes années".

Chargement du bois: — Alors commençait diverses opérations, dont la première était le classement de ce bois et, la dernière, le chargement des navires. Aussitôt ce triage fait, les marchands de bois s'amenaient pour acheter. (Ils étaient tous d'origine anglaise). Une fois le marché conclu, toutes les pièces de bois choisies étaient fixées à une chaînes et touées auprès d'un voilier. Le chargement durait en moyenne de 2 à 3 semaines. La durée de cet embarquement venait du fait que l'on manipulait du gros bois de construction et que ce travail se faisait presqu'exclusivement à bras d'homme. Tout au plus se servait-on d'un palan. Ces ouvriers travaillaient sous la direction d'un arrimeur attitré. Je dis attitré, car n'est pas arrimeur qui veut; il fallait être qualifié et avoir obtenu sa licence de la Chambre de commerce du lieu où le candidat entendait exercer son métier. Sa besogne, pleine de responsabilité, consistait à disposer méthodiquement tout ce qui entrait dans la cargaison d'un bâtiment, de telle sorte que celui-ci pût tenir la haute mer et garder son équilibre dans les gros temps. Donc, ce contre-maître des ouvriers de bord avait un rôle important à rem-

plir. Quand l'arrimage est mal fait, le navire donne de la bande, ou pique du nez. C'est le désastre. C'est ce qui s'appelle en terme de marine: "boire à la grande tasse".

Naufrages: — A ce sujet, la flotte québécoise a payé son tribut. La navigation, sur le St-Laurent surtout, n'était pas sans péril. L'Ile d'Anticosti a été le cimetière de plusieurs vaisseaux; l'on jugera de la fréquence de ces accidents en apprenant que le Gouvernement canadien s'est cru obligé d'entretenir sur cette île des postes de ravitaillement pour les naufragés. D'après M. Narcisse Rosa, cette île aurait fait plus de cent victimes. Cela se comprend; ces petits vaisseaux à voiles luttaient difficilement contre les tempêtes, surtout dans le voisinage de nos côtes. Entr'autres, je citerai le naufrage du bâtiment "Le Prince" qui s'échoua et se brisa sous les côtes de Terreneuve, en octobre 1818. On en a retrouvé des traces au printemps suivant: parmi les débris, on a trouvé une lettre, écrite au plomb, donnant en détails les souffrances endurées par ces naufragés, qui sont tous morts de froid sur l'île.

Echanges commerciaux: — La vie d'un port se juge au va-et-vient des vaisseaux qui le fréquentent et aux échanges commerciaux qui s'y font. Nous avons vu le nombre considérable des navires qui fréquentaient chaque année le port de Québec; voyons maintenant les produits que l'on y importait et exportait.

Importations: — Quels étaient ces produits? Dans ce temps-là, l'Europe était la grande exportatrice industrielle. De l'Angleterre, le Canada achetait surtout des tissus et de l'outillage. Des Iles Barbades nous venaient les sucres, les sirops et le rhum.

A propos de ce dernier article, saviez-vous que c'était la boisson favorite de nos pères? Eh oui! Voyez-vous, ça ne coûtait pas cher. Pour 25 sous on pouvait se procurer une bouteille de rhum. Avec cela, que le moindre épicier détenait un permis de vente. On buvait sec et on levait le coude plus souvent qu'aujourd'hui. La plupart des cultivateurs avaient leur petite barrique de rhum pour passer le temps des fêtes et des fricots. Et puis, c'est si commode contre les divers frissons de la vie...

Exportations: — Si la vieille Europe était une exportatrice industrielle, le Canada — pays jeune encore, — était exportateur de produits naturels, tels que le bois, le blé, les fourrures, les patates, la potasse, etc. Et, fait digne de mention, la valeur monétaire de nos produits exportés l'emportait de beaucoup sur celle des marchandises étrangères. Cette différence entre les échanges commerciaux explique ce fait qu'un bon nombre de cales nous arrivaient vides, — n'ayant que du lest, — pendant que tous les navires s'en retournaient chargés. En 1820, nous importions pour 674,556 livres sterlings, tandis que, rien que pour le bois de construction, nous exportions pour 1,200,000 livres.

A propos du blé, sait-on que le Bas-Canada était, au début du XIXè siècle, une contrée produc-

trice de blé. Ainsi en 1802, il s'est exporté de Québec en Europe:

1,010,033 ..... minots de blé
28,301 ..... barils de farine
22,051 ..... quarts de biscuits.

En 1810, il s'est exporté en blé, pour plus d'un million de livres sterlings. Le trafic des **fourrures** ne fut pas une des moindres opérations commerciales. En 1804, les fourrures suivantes furent exportées du port de Québec:

118,448 ..... peaux de castor
23,796 ..... " " martre
20,237 ..... " " loutre
11,567 ..... " " vison
5,767 ..... " " loup-marin
8,891 ..... " " renard
17,417 ..... " " ours
178,479 ..... " " rat-musqué
8,234 ..... " " loup
249,050 ..... " " divers animaux sauvages.

Evidemment la traite des pelleteries n'était pas une chose fabuleuse.

La **"perlasse"** est un produit qui a été longtemps expédié en Angleterre. En 1808, il en part pour $290,000. La perlasse est, comme on le sait, le nom donné aux potasses les plus blanches. Dans ma prime jeunesse, j'ai souvent visité 2 fabriques de potasse situées au bas de la rue de la

Couronne. Elles étaient la propriété des deux frères Coveney, tous deux irlandais et qui en formaient tout le personnel. Ils achetaient tout ce qu'ils pouvaient de cendres de bois franc. Ils mettaient le tout dans des immenses cuves, hautes de 20 pieds et larges de 15 pieds, plus ou moins remplies d'eau. La potasse s'y dissolvait. On en soutirait la lessive que l'on faisait évaporer à la chaleur. L'évaporation terminée, il restait au fond de la bouilloire une belle potasse blanche que les frères Coveney expédiaient en Angleterre dans des barils d'acier. Les ménagères du voisinage envoyaient leurs petits gars, — j'en étais, — y acheter pour un sou de lessive. Ça leur permettait de laver et de jaunir leurs planchers, leurs galeries, leurs escaliers, leurs perrons de porte et surtout leur quart à l'eau.

Les bonnes années: — Ce fut à cette époque que nos grands'pères ont vécu leurs **"bonnes années"**. Ils produisaient beaucoup et vendaient à prix élevés, payés en or. Tous les bâtiments, construits à Québec, étaient vendus, aussitôt arrivés à Londres. Des milliers de voiliers apportaient à Québec les produits manufacturés en Angleterre, ainsi que le sucre, le sirop et le rhum des Antilles. Ils en repartaient chargés à morte charge de nos produits canadiens. Les finances de la Province étaient prospères. Lorsque le gouverneur Prévost annonça la guerre de 1812 contre les Américains et demanda des subsides de la part du Bas-Canada, la Législature vota en 20 minutes une forte somme, qu'elle tripla les trois années suivantes. En 1818, tout était payé.

C'est à cette époque que naquit l'école des pilotes; ils naviguaient des Trois-Rivières à Rimouski. La tradition et l'expérience en ont fait un excellent corps professionnel. Aujourd'hui, il y a des marins de la Province de Québec sur toutes les mers du monde.

Bref, la construction des bâtiments et le commerce du port permirent à nos grands pères de quadrupler leurs revenus et de payer argent comptant, grâce aux "bonnes années" qu'il m'a plu de tirer de l'oubli.



Un train de bois devant Québec (1850)

CHAPITRE V

LA SOCIETE DE BORD

Sommaire

Sommaire: — Maîtrise des Irlandais. — V'là les Irlandais! — Société de Bord des Canadiens-français.

Immigrants: — Dans les navires qui nous arrivaient, il n'y avait pas que des produits manufacturés; il y avait aussi des cargaisons humaines. Tout au long du XIXè siècle, partant d'Europe et des Iles Britanniques surtout, un flot d'hommes n'a cessé de couler sur les bords du St-Laurent et de se répandre dans tout le reste du Canada.

Pour ce qui est des immigrants irlandais, on estime que de 1840 à 1850, il en arriva plus de 50,000. Mais le malheur a voulu que leur arrivée à Québec fut marquée par une épidémie de typhus qui en tua, dit-on, 25,000 dans les 2 seules années de 1847 et 1848.

Comme je dois écrire un chapitre sur les épidémies qui ont visité Québec, j'en parlerai alors plus en détail. Seulement qu'il me suffise de dire que, au cours de cette épidémie, plusieurs de nos médecins et de nos prêtres se sont portés à leurs secours; quelques-uns même ont payé de leur vie ce dévouement. Il y a plus: des milliers d'orphelins irlandais furent adoptés par des familles canadiennes-françaises. Comment furent-elles payées de retour? C'est ce

que nous passerons sous silence.

A cette époque, la construction navale battait son plein, de même que le commerce du port. L'hiver, on travaillait dans les chantiers maritimes; l'été, c'était à bord des navires. Les charpentiers étaient en totalité des canadiens, tandis que les débardeurs se recrutaient surtout parmi les Irlandais. Est-ce à dire que les portes des chantiers navals ne fussent ouvertes qu'aux Canadiens? Pas du tout. Ce serait méconnaître la générosité du caractère français. D'ailleurs il semble bien que les Irlandais n'aimaient pas ce genre de métier. Mais, pour ce qui est du travail à bord des bâtiments, les Canadiens-français y avaient-ils un accès facile? C'est ce que nous allons voir. On ne peut parler des Irlandais à Québec, sans parler de la Société de bord. Leurs histoires se confondent. L'une est l'image de l'autre.

Aux temps où, chaque année, plus de 1,000 bâtiments à voiles fréquentaient notre port, l'on comptait bien 6,000 débardeurs. Leur salaire n'était que de $1.50 pour 10 heures de travail. Si encore, ils avaient été bien traités, mais non... Pendant que les arrimeurs et les propriétaires de bateaux allaient festoyer en ville, les ouvriers de bord étaient bousculés comme des esclaves et souvent mal payés. Il est même arrivé que le navire soit parti, sans qu'ils aient reçu leur salaire.

Pour se protéger, les débardeurs fondèrent, en 1859, une association ouvrière, — la première du

genre à Québec. — Ils s'organisèrent donc, mais ce fut presque à l'avantage exclusif des Irlandais.

Tout d'abord, on remarquera que le titre de cette société fut libellé en anglais: **"Quebec ship laborer benevolent society."** Ce titre en montre déjà l'esprit. Fondé par les Irlandais, ils entendaient bien garder la maîtrise de ce syndicat ouvrier. Quand un irlandais prend du galon, il en prend un gallon. Jugez-en. Tous les directeurs furent d'origine irlandaise. A part quelques rares exceptions, seuls les irlandais pouvaient être membres de cette organisation ouvrière. C'était un premier abus de pouvoir qui devait être suivi de bien d'autres. Dès sa fondation, elle fixa le prix d'une journée de travail à 3 et 4 piastres. Il fallait passer sous ses fourches caudines. De plus, elle forçait souvent les arrimeurs à prendre plus d'hommes qu'il n'en fallait pour faire le transbordement des marchandises.

Un jour, M. Dobell voulut employer des ouvriers qui ne faisaient pas partie de la Société de bord. Cette dernière fit la grève générale et empêcha, même par la force, les hommes de M. Dobell de travailler. Après 4 semaines de chômage, M. Dobell dut céder et employer les ouvriers de cette société de bord.

En 1876, cette société essaya de contrôler tout le travail du port de Québec, — un monopole quoi. A cet effet, grâce à leurs relations avec les Anglais, dont ils parlaient la langue, ils avaient réussi à avoir

la maîtrise sur la plupart des quais. Ne travaillaient que ceux qu'ils voulaient; les autres, ôtez-vous de là. Malheur aux Canadiens-français qui s'y aventuraient! Ils étaient reçus comme des chiens dans un jeu de quilles. Ils en étaient éconduits par la force, brutalement.

Au début de 1889, ils s'opposent à l'embauchage des ouvriers Canadiens-français par les compagnies de navigation. A ce sujet, Mademoiselle Rosa, fille du grand constructeur de navires, m'a rapporté que son père eut souvent maille à partir avec cette engeance et qu'il était obligé de se rendre de bonne heure sur les quais pour pouvoir engager ses hommes.

Mais, me direz-vous, que faisait l'autorité civile pour réprimer tous ces désordres? Rien... Elle manquait de poigne. Il fallait ménager les voteurs. Pour ces braves mandataires, voyez-vous, la crainte des électeurs est le commencement de la sagesse!!...

Pour obvier à cette inertie, l'autorité religieuse intervint. En 1889, Son Eminence le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, publia une lettre pastorale, condamnant ces injustices et menaçant de peines sévères tout catholique entravant par la force le travail d'un ouvrier.

L'échauffourée de 1880: — En butte continuelle à ces injustices et à ces brutalités, les débardeurs Canadiens-français décidèrent, en 1880, de s'organiser en société de bord indépendante. Ils ob-

tinrent facilement leurs lettres patentes de la Législature. Le premier résultat de cette concurrence fut la réduction du salaire de $4.00 à $2.00. On le croira sans peine, cela n'eut pas pour effet d'adoucir le caractère des Irlandais. Lisez plutôt le fait authentique suivant: Pour fêter la naissance de leur nouveau syndicat, qui leur apportait la délivrance, les sociétaires firent une parade, composée de leurs membres, à travers les rues de la Cité. Les Irlandais en prirent ombrage et décidèrent de briser les rangs de cette procession. En effet, au moment où les figurants s'engageaient dans la rue Champlain, ils furent assaillis par une grêle de pierres lancées de la Terrasse Dufferin. Quelle bravoure! Ils reçurent aussi d'autres projectiles et même des balles. Pire que cela, ces braves assaillants avaient même chargé un canon à mitraille et l'avaient placé au pied de l'escalier qui monte sur les hauteurs du Cap Diamant. Alors pour éviter un plus grand malheur, la procession n'alla pas plus loin. On rebroussa chemin, on ramassa deux blessés qui moururent quelques heures plus tard. Les commentaires sont superflus.

V'là les Irlandais: — Après cette échauffourée malheureuse et honteuse pour leurs auteurs, les Irlandais ont été, pendant de longues années, la terreur des Québécois. Au cri de "V'là les Irlandais", la rue se vidait et les gens paisibles se terraient. Bafoués, bottés dans leur pays d'origine par les Anglais, ils ont usé des mêmes procédés à notre égard. Et pourtant, la générosité Canadienne-française était

encore toute fraîche à leur mémoire. Aussi en est-il résulté une animosité qui s'est transmise de génération en génération. A Québec, pendant près d'un siècle, les Canadiens et les Irlandais ont vécu comme chiens et chats. Y avait-il une lutte électorale, car les Irlandais briguaient souvent les suffrages populaires, c'était l'occasion de bagarres souvent sanglantes. Dans ce temps-là, la votation se faisait de vive voix. Les Irlandais faisaient souvent le blocus au bureau de votation, histoire d'empêcher leurs adversaires de voter. Alors les fier-à-bras de St-Roch s'armaient de "gournabes" (l'arme des charpentiers) et s'en allaient dans les châteaux forts irlandais, soit au Cap-Blanc, soit au Fort Pick (dans le haut du faubourg St-Jean) pour rétablir l'ordre. Les Irlandais étaient-ils nombreux, alors il y avait de la casse. Au contraire, étaient-ils en moins grand nombre, ils filaient à... l'italienne.

Aujourd'hui, nous avons la paix, ou plus exactement nous jouissons d'une sorte de trêve. Ça se comprend, les Irlandais ne comptent pratiquement plus à Québec. Autrefois, il fallait compter avec eux. Ainsi, vers 1860, ils étaient 14,000 sur 60,000 de population, soit 23 pour cent. Aujourd'hui, leur pourcentage n'est plus que de 3 pour cent, soit un peu plus de 4,000 sur 140,000 habitants. C'est le cas de dire que le combat a cessé faute de combattants.

SIXIEME PARTIE

QUEBEC RELIGIEUX

Les nations ne vivent que de la quantité de divin qu'elles mettent à leur existence.

Joseph de Maistre

QUEBEC RELIGIEUX

Dans l'histoire de Québec comme dans celle du Canada, le fait religieux marche de pair avec le fait politique; ces deux faits sont d'égale importance, l'un complète l'autre.

De même que les évêques ont fait la France d'autrefois, — comme les abeilles font leurs ruches, —ainsi nos évêques canadiens ont fait la Nouvelle-France. Celle-ci en effet a été formée par l'Eglise dont l'action est visible dans toute son histoire. Si notre patrie est parvenue à un si haut degré de prospérité, de civilisation et de gloire, elle ne peut qu'en remercier ses évêques qui se sont immiscés dans toutes ses affaires. L'histoire de Québec est donc inséparable de celle de l'Eglise. Otez de Québec, et même du Canada, ses églises, ses monastères, ses communautés enseignantes et hospitalières, vous lui enlevez la vie, vous le dépouillez de ses plus belles prérogatives.

Avant d'écrire ces lignes sur les origines de quelques-unes de nos communautés religieuses, rap-

pelons que les premiers prêtres évangélisateurs furent: les Récollets en 1615, les Jésuites en 1625, M. l'abbé Lesueur en 1634 et Mgr de Laval en 1659.

CHAPITRE I

Sommaire: Messire Jean Lesueur, Mgr de Laval

Messire Jean Lesueur: Avant de venir au Canada, cet abbé était curé de St-Sauveur de Thury, en Normandie. En 1634, il quittait sa paroisse pour suivre ses compatriotes qui venaient s'établir sur les rives du St-Laurent. Il faisait alors la traversée de l'Atlantique en compagnie de M. Jean Bourdon, avec lequel il se lia d'amitié et vécut même avec lui le reste de sa vie; il fut aussi le précepteur de ses enfants.

Ce M. Bourdon devint bientôt le seigneur du fief St-Jean, sur lequel il fit construire un grand corps de logis et une chapelle située au pied de la route Belvédère. L'abbé Lesueur en devint l'aumônier.

Sait-on que cet abbé Lesueur, qu'on appelait par la suite l'abbé de St-Sauveur, en souvenir de sa cure en France, fut le premier prêtre séculier à venir en Canada? Il resta attaché à sa patrie d'adoption le reste de sa vie. Il décédait à l'Hôtel-Dieu, en 1668, ayant servi avec assiduité et bon exemple pendant plus de 30 ans.

"C'est lui, dit l'abbé Auguste Gosselin, qui ouvre la liste de ce magnifique clergé qui, depuis plus

de deux siècles et demi, régit avec tant de sagesse le peuple canadien. Sa figure douce et sympathique semble nous sourire au portique de notre histoire, avec tout le charme que donnent au vrai mérite la modestie et l'humilité."

C'est en souvenir de cet abbé de Saint-Sauveur que le nom de sa paroisse française est resté attaché à une de nos plus belles paroisses québécoises, fondée en 1867.

Mgr de Laval. Consacré en France et nommé évêque de Pétrée en 1658, Mgr de Laval nous arrivait le 15 juin 1659. Il était accompagné d'un Jésuite, le Père Lalemant, de trois prêtres séculiers et d'un simple tonsuré, M. l'abbé Henri de Bernières, qui devait devenir le premier curé de Québec.

Le journal des Jésuites note très sobrement la réception faite à Mgr de Laval. "Nous recûmes en procession Mgr l'Evêque sur le bord de la rivière et en l'église de Québec."

M. l'abbé Auguste Gosselin ajoute: "A peine Mgr de Laval eut-il mis pied à terre que le canon du fort St-Louis se fit entendre; et le prélat, revêtu de ses habits pontificaux, la mitre en tête et la crosse à la main, fit descendre sur cette foule agenouillée dans la poussière la première bénédiction épiscopale dont ces lieux furent témoins. Il reçut ensuite les hommages du gouverneur, du supérieur des Jésuites et de tous les principaux personnages; puis la procession se mit en marche vers l'église paroissiale."

"Il paraissait, dit le Père Lalemant, comme un ange du Paradis doué de tant de majesté que les Canadiens ne pouvaient détacher leurs yeux de sa personne."

Comme il n'y avait pas de presbytère, ni de palais épiscopal à Québec, Mgr de Laval fut d'abord l'hôte des Jésuites, pendant quelques semaines. Ensuite il vécut trois mois à l'Hôtel-Dieu, dans une petite maison avoisinant le monastère, après quoi il se transporta chez les Ursulines dans le logement réservé aux Sauvages. Puis il reçut de nouveau l'hospitalité des Pères Jésuites, avant de louer, rue Buade, une maison qu'il appela son Séminaire. Entre temps, il construisit un petit évêché au haut de la côte de la Montagne, dans le parc Montmorency actuel. Enfin, il prit son logement au Séminaire de Québec. Voilà les résidences successives que Mgr de Laval occupa avec son personnel au début de son épiscopat.

CHAPITRE II

LES RECOLLETS

— 1615 —

Sommaire: Leur arrivée en 1615, leur départ en 1629. Leur retour en 1670. Leur monastère à la haute-ville.

Les Pères Récollets, de l'Ordre des Franciscains fondé au commencement du XIIIe siècle par Saint François d'Assise, furent les premiers missionnaires de la Nouvelle-France. Ces Frères Mineurs, chaussés de sandales de cuir, vêtus d'une robe de bure de sombre couleur, ceints à la ceinture d'une longue corde munie de noeuds, portant un manteau de même étoffe que leur robe, et allant nu-tête ou quelquefois coiffés de leur capuchon, ces Frères Mineurs, dis-je, arrivèrent à Québec le 8 juin 1615, au nombre de quatre. C'étaient les Révérends Pères Denis Jamay, Jean Dolbeau, Joseph le Caron et Pacifique Duplessis. Celui-ci était un apothicaire dans le monde et il ne cessa dans la suite de s'occuper de médecine; ce qui le rendit très utile à ses compatriotes. Il est mort en 1619 et il fut enterré dans la petite chapelle de sa communauté à la basse-ville. Quelques années après sa mort, on transporta son corps au monastère Notre-Dame-des-Anges, où, depuis trois siècles, il repose à côté de celui de Louis Hébert, le premier défricheur au Canada, mort en 1627.

Dès leur arrivée, les Récollets construisirent une petite chapelle, à la basse-ville, et remplirent les fonctions curiales. Elle fut bâtie juste au pied de l'escalier qui mène de la côte de la Montagne à la petite rue Champlain.

En 1621, ces religieux abandonnent leur résidence temporaire de la basse-ville et vont se construire un monastère sur les bords de la rivière St-Charles, à l'emplacement actuel de l'Hôpital-Général. Ils l'appelèrent le Couvent de Notre-Dame-des-Anges.

L'année 1629 marque la date de la prise de Québec par les frères Kertk. Alors les Récollets, les Jésuites et la plupart des familles françaises de Québec retournèrent en France. En 1633, après la signature du traité de St-Germain-en-Laye, Champlain et les Jésuites revinrent au Canada, mais non les Récollets.

Ils ne revinrent à Québec qu'en 1670. Le roi Louis XIV, secondé par l'Intendant Jean Talon, — deux gallicans de la plus belle eau, — voulant faire contrepoids à l'influence de Mgr de Laval, força pour ainsi dire les Récollets à revenir à Québec. Mais ceux-ci ne firent pas leur jeu, si l'on en juge par ce qui suit.

En arrivant au pays après une si longue absence, — 41 ans, — les Récollets trouvèrent leur monastère en ruines. Nullement découragés, ils rebâtirent leur couvent au même endroit. L'Intendant Talon présida à la pose de la pierre angulaire en 1671;

mais la chapelle fut bénie par Mgr de Laval lui-même en 1673. Preuve que ces Frères Mineurs n'étaient pas en si mauvais terme avec le clergé séculier.

En 1692, Mgr de St-Vallier acheta ce monastère afin de permettre à quatre Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de fonder l'Hôpital-Général. Alors, avec la permission de l'évêque de Québec, les Récollets rebâtirent leur couvent et leur chapelle sur les hauteurs de Québec, à l'endroit précis où se trouvent actuellement le Palais de Justice et l'église anglicane.

Plusieurs notables de la colonie, entr'autres le comte de Frontenac, furent enterrés dans cette église des Récollets. La durée de ce monastère et de cette église fut de cent années, de 1693 à 1796, alors que, à la suite d'un incendie qui avait détruit 14 maisons rue St-Louis, le couvent des Récollets fut aussi réduit en cendres.

Lors de la cession du Canada, ce monastère a servi aussi à d'autres fins. La gêne n'étouffait pas messieurs les Anglais. Ainsi une partie servait de prison pour les débiteurs et une autre servit pour les prisonniers de guerre américains en 1775, tout comme le Séminaire de Québec. Trois ans plus tard, ces prisonniers de guerre furent transportés à la Malbaie.

Enfin, après la conquête, les aumôniers militaires protestants se trouvaient sans église pour la récitation des offices. Ils demandèrent alors aux autorités catholiques la permission de célébrer leurs offices religieux dans la chapelle des Ursulines et dans

celle des Récollets; ce qui leur fut accordé. En lisant l'histoire du temps, l'on voit que le corps du général Wolfe avait reçu le service funèbre chez les Ursulines, avant d'être transporté dans l'église de St-Joseph de Lévis, laquelle avait été transformée en hôpital par les Anglais. Ces offices protestants avaient lieu le dimanche et commençaient vers les 11 heures de l'avant-midi, après qu'un son de cloche eut annoncé la fin des messes catholiques.

C'est vers 1900 que les deux branches de l'Ordre de Saint François d'Assise, les Capucins et les Franciscains, établirent leurs communautés à Québec: les premiers dans la paroisse de St-Charles de Limoilou et les Françiscains sur la rue de l'Alverne.

CHAPITRE III

L'HOTEL-DIEU

Sommaire: L'arrivée des Hospitalières et des Ursulines. Hôpital temporaire à Sillery. La construction du Monastère. Les Hurons. Les Iroquois. La part des Pauvres. Les médecins Giffard et Sarrazin. Les épidémies. Incendie de 1755.

Il y a eu trois cents ans, en 1939, que les Hospitalières de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang arrivaient à Québec. A l'occasion de cet anniversaire, il convient de relater quelques faits touchant l'histoire du plus vieil hôpital de l'Amérique du Nord.

Arrivée à Québec: — Après la traversée de l'Atlantique, qui avait duré trois mois, trois soeurs Augustines de Dieppe arrivaient à Québec, le 1er août 1639, en compagnie de trois soeurs Ursulines et de Madame de la Peltrie. Ce fut un événement considérable. Ces deux groupes de femmes consacrées à Dieu étaient attendues avec impatience dans la colonie naissante. Il n'y avait pas d'hôpital ni de maison d'enseignement pour les filles. A peine y avait-il une école primaire pour les garçons à la résidence des Jésuites. Aussi leur arrivée causa-t-elle une grande joie. Presque tout Québec se porta à leur rencontre, avec le gouverneur en tête, M. le chevalier de Mont-

magny. Les cloches de l'église sonnèrent à toute volée et une salve d'artillerie du Fort St-Louis annonça leur ascension de la côte de la Montagne. Toute cette procession se rendit à l'église de Notre-Dame de la Recouvrance, où un Te Deum fut chanté en action de grâces.

Les Dames Ursulines furent logées à la Basse-Ville, tandis que les Hospitalières eurent en partage une maison de la Cie des Cent-Associés, sise au coin de la rue Ste-Anne et Desjardins, sur l'emplacement actuel de l'église Anglicane. M. le Gouverneur leur fit servir à dîner.

Dans cette maison de la Cie de la Nouvelle-France, il n'y avait pour tout ameublement qu'une table soutenue par quatre bâtons et deux bancs de bois. Ce n'était pas précisément une maison garnie comme celle qu'elles avaient quittée à Dieppe. N'importe!. Ces bonnes soeurs n'étaient pas venues pour se carrer. Elles se bâtirent un lit sur le plancher avec des branches d'arbres. Malheureusement ces branches portaient des chenilles, au point qu'elles passèrent la nuit blanche. Voilà comment nos soeurs françaises passèrent leur première journée en terre canadienne.

Hôpital temporaire: Dès le lendemain de leur arrivée, nos Hospitalières s'installaient tant bien que mal et transformaient une grande partie de leur nouvelle résidence en hôpital, ce pourquoi, du reste, elles étaient venues au pays. Ce n'était pas sans besoin.

Une épidémie de picote sévissait à Québec, de sorte que l'hôpital fut rapidement rempli à sa pleine capacité. Même on logea des malades dans des cabanes d'écorces, érigées dans un enclos entouré de pieux. Par malheur, il arriva que nos trois religieuses furent atteintes de la picote; les Pères Jésuites les remplacèrent auprès des malades.

Chose curieuse, les blancs en guérissaient pour la plupart, tandis que les sauvages payaient un lourd tribut .La mortalité fut en effet si grande chez les Indiens qu'ils prirent en horreur cet hôpital et s'en éloignèrent en l'appelant "maison de la mort". Alors ils s'en retournèrent dans leurs bois de Tadousac, du Saguenay et des Trois-Rivières. Mais ils n'en continuaient pas moins d'en mourir comme des mouches.

Comment expliquer ce taux différent de mortalité chez les blancs et chez les rouges? Voici. Pendant que les Français étaient propres de leur personne et de leur lingerie, les sauvages étaient malpropres et vivaient dans leur crasse. Ils ne se lavaient jamais, encore moins durant leurs maladies. De plus, ils ne prenaient aucun soin de leurs vêtements, de telle sorte que les germes qui infectaient leur lingerie y pullulaient à loisir. Et ceci est surtout vrai pour les germes de la picote qui vivent longtemps, même des années, dans l'obscurité. Aussi je crois sincèrement que, si la picote a fait périodiquement des ravages, pendant 2 siècles, au Canada, on le doit en grande partie, à la malpropreté des sauvages.

Sillery: Cet hôpital de la rue Desjardins ne dura qu'un an. En effet, en 1640, à la suite d'un incendie qui avait détruit l'église de Notre-Dame de la Recouvrance et la résidence des Jésuites, ceux-ci occupèrent cette maison des Cent-Associés et les religieuses de l'Hôtel-Dieu s'en furent ouvrir un nouvel hôpital à Sillery, dans le voisinage d'une bourgade de Hurons et de la Mission St-Michel, appartenant aux Jésuites. Elle firent alors construire une maison de 100 pieds de long par 30 de large. Cette bâtisse servait de monastère et d'hôpital. Les malades ne manquèrent pas d'y affluer. Même, à certains moments, il fallut élever des cabanes d'écorces pour les loger. Mais au printemps de 1644, nos soeurs hospitalières furent obligées de déguerpir en vitesse et voici en quelles circonstances.

Retour à Québec: Dans les premiers jours du printemps, des mauvaises nouvelles arrivèrent à Québec. Les Iroquois, disait-on, étaient en marche sur Sillery pour s'emparer des religieuses. Le gouverneur, M. de Montmagny, effrayé, convoqua une assemblée des notables pour les consulter sur les moyens de défense. Après délibération, les autorités civiles enjoignirent aux religieuses de rentrer immédiatement à Québec. A cette fin, elles déléguèrent le P. Isaac Jogues, aujourd'hui canonisé, pour les décider à quitter Sillery. C'est ce qu'elles firent en toute hâte, le 24 mai 1644, en chaloupe. Mais un gros vent poussa leur embarcation jusqu'à Beauport.

Elles n'étaient pas au bout de leurs tribulations. En arrivant à Québec, elles trouvèrent leur monastère fort peu avancé, bien que la construction fut commencée en 1638, sur l'ordre de la Duchesse d'Aiguillon, leur bienfaitrice. Les ouvriers étaient si rares dans ces temps-là. En attendant que cette bâtisse fut un peu logeable, elles se retirèrent à la Basse-Ville, dans la maison qu'avaient occupée les Ursulines de 1639 à 1642. Mais depuis leur départ, les crapauds, les insectes, la vermine y avaient élu domicile. Et c'est dans cette aimable compagnie que les religieuses de l'Hôtel-Dieu vécurent pendant quelques semaines.

Désappointement: Saviez-vous que peu s'en est fallu que l'hôpital de l'Hôtel-Dieu ne fût pas bâti là où il est actuellement? Les travaux de construction, commencés en 1638, sur l'ordre de la Duchesse d'Aiguillon, n'étaient guère avancés. Il n'y avait pas de charpente, ni de planchers. Les plans étaient mal conçus. Le site n'était pas avantageux et surtout il n'y avait pas d'eau. Laissons plutôt parler le récit que firent les soeurs le lendemain de leur arrivée en 1639. "Nous visitâmes notre emplacement de Québec qui était encore couvert de bois et en assez mauvais état. L'abord en était fort désagréable. Ce n'était que montagnes et vallées. Le bâtiment, que Madame d'Aiguillon avait fait commencer, était au milieu, fort mal pris pour une communauté. Il n'était qu'aux premières poutres. De plus, il ne paraissait point d'eau dans tout ce terrain. Il est vrai que la ri-

vière (St-Charles) passe devant, mais la côte était alors si escarpée qu'on ne pouvait, sans une grande peine, ni la monter, ni la descendre; et comme l'eau est absolument nécessaire dans un hôpital, nous prîmes le parti d'abandonner ce lieu et tous les travaux qu'on y avait commencés."

Nos soeurs Hospitalières pouvaient facilement choisir un autre endroit. En effet, grâce à l'influence de la Duchesse d'Aiguillon, nièce de Richelieu, elles avaient obtenu du roi Louis XIV une concession de 12 arpents sur les hauteurs de Québec. M. Pierre-Georges Roy écrit: "Les travaux de construction furent donc arrêtés par les Hospitalières elles-mêmes, en août 1639. Ils furent repris l'année suivante, quand elles se furent rendu compte qu'elles ne trouvaient pas dans la ville de site plus convenable pour l'Hôtel-Dieu. Les ouvriers employés à la construction étaient si peu nombreux qu'on prit plus de 4 ans avant de rendre ce bâtiment habitable."

Enfin, dans le cours de l'été 1644, nos religieuses s'installèrent tant bien que mal dans leur monastère inachevé. Une fois sur les lieux, et afin de hâter le finissage des travaux, elles se firent, chose incroyable, manoeuvres, et manoeuvraient elles-mêmes la brouette. Bel exemple de la force de caractère de ces femmes consacrées à Dieu, qui savaient souffrir sans se plaindre et vaincre sans s'enorgueillir.

Alors, comme leur monastère n'était pas assez spacieux, elles firent construire tout à côté un loge-

ment pour les malades français et des huttes pour les sauvages.

Les Hurons: Durant les hivers de 1646 et de 1650, les Hurons, pourchassés par les Iroquois leurs mortels ennemis, vinrent se mettre à l'abri de l'Hôtel-Dieu. Ils formaient une véritable bourgade. Mais comme ils n'allaient pas à la chasse, par crainte des Iroquois, nos mères furent obligées, malgré leur peu de revenus, de nourrir ces Hurons et ces Algonquins.

En outre, ce voisinage n'était pas des plus agréable pour les religieuses. Ces sauvages étaient malpropres, ne se lavaient pas, sentaient mauvais et étaient indécents par-dessus le marché. Il fallait une diplomatie toute féminine et une patience d'ange pour les endurer. Mais à quelque chose malheur est bon, dit le proverbe. En effet, en apprenant leur langue, nos bonnes mères réussirent à en convertir un certain nombre.

La peur des Iroquois: — Ce n'est pas une peur chimérique. Au début de la colonie, les Iroquois faisaient une guerre sans merci aux Hurons et aux Français. Rappelez-vous le massacre des Pères Jésuites martyrisés en 1642. Rappelez-vous le dévouement de Dollard des Ormeaux en 1660, lequel, au prix de sa vie et de celle de ses camarades, sauva la colonie. Il a fallu l'arrivée de Talon et du régiment de Carignan, en 1670, pour les mettre à la raison. Mais en attendant, les Iroquois furent la terreur des colons de la Nouvelle-France. Voilà pourquoi les Hu-

rons quittèrent les Grands Lacs et se réfugièrent à l'Ile d'Orléans. Encore là, ils s'amenaient à Québec, à l'Hôtel-Dieu, nous l'avons vu, et même sur la Place d'Armes, sous la protection des canons du Fort St-Louis.

En 1660, la nouvelle se répandit qu'une armée iroquoise s'approchait de la capitale pour massacrer tous les Français. Alors Mgr de Laval, sur le conseil du Gouverneur, M. d'Argenson, ordonna aux religieuses Ursulines et aux Hospitalières de se retirer, chaque soir, dans une pièce de la maison des Pères Jésuites. On laissait à l'Hôtel-Dieu trois ou quatre religieuses pour avoir soin des malades et quelques soldats faisaient la garde. Le danger parut si grand qu'on ne gardait pas le Saint Sacrement dans l'égli se ni dans les chapelles des communautés. Ce danger fut réel puisque des sauvages prisonniers rapportèrent que les Iroquois avaient rôdé dans les environs de Québec, mais voyant la ville si bien gardée, ils n'avaient pas mis le feu aux maisons.

La part des Pauvres: — La lecture des annales de l'Hôtel-Dieu nous apprend que, de tout temps, cette communauté a fait large la part des pauvres. Si quelqu'un doute de mon affirmation, qu'il se rappelle, en passant, l'existence du cimetière des Pauvres, sur leur propriété, en haut de la Côte du Palais. De plus, saviez-vous que cette maison tient séparément deux budgets, l'un pour les pauvres, l'autre pour la Communauté?

Voici maintenant un compte d'apothicaire qui date de 1741, et dont l'en-tête se lit comme suit.

"Larochelle, 22 May 1741

DOIVENT les Pauvres de l'Hostel-Dieu de Kebec... suit la liste des médicaments, la quantité et le prix: soit 996 livres."

Signé: Dupas et Dergny.

N.B.—J'ai sur ma table de travail plusieurs comptes semblables, tous pour de gros montants d'argent. Ces médicaments servaient non seulement aux pauvres de l'hôpital, mais aussi aux indigents des nombreuses paroisses où il n'y avait pas de médecins. Car les religieuses de l'Hôtel-Dieu étaient obligées de faire la distribution gratuite de ces médicaments aux curés qui en faisaient la demande. L'Etat allouait 500 livres par année pour ce service.

Enfin, voici une chose qui va en surprendre plusieurs. A l'Hôtel-Dieu, le menu est le même pour tous les hospitalisés, pauvres comme riches.

Après cela, tirons l'échelle. Les commentaires sont inutiles.

Les médecins: — En relevant la liste des médecins qui se sont dépensés à titre gracieux au service de l'Hôtel-Dieu, on en relève une vingtaine sous la domination française. Depuis la cession du Canada jusqu'à 1900, il y eut autant de médecins mais la moitié était d'origine anglaise.

Le premier sur cette liste d'honneur fut le Dr Robert Giffard, de Beauport. En effet, dès l'ouverture de l'hôpital temporaire sur la rue Desjardins, en 1639, c'est lui qui en fut le médecin.

Je dis "médecin", parce que, dans ce temps-là, il fallait une licence spéciale pour pratiquer la médecine et une autre pour être chirurgien. Ceux-ci, les chirurgiens, étaient les plus nombreux. C'étaient tous des chirurgiens de navires, ayant un mince bagage technique. Ils ne savaient tout au plus que panser des plaies et faire de petites opérations; c'était en somme de la petite chirurgie. Aussi la loi les obligeait-elle à consulter un médecin licencié dans les cas sérieux.

Robert Giffard: — Il fut d'abord un chirurgien de navire. Il fit plusieurs fois la traversée de l'Atlantique avant de s'établir définitivement à Québec. Entre temps, il s'était perfectionné dans l'art de la médecine et avait obtenu du Collège de France une licence à cet effet. Il exerça donc la médecine et la chirurgie dans Québec et les environs; en reconnaissance de ses services, le roi lui concéda la Seigneurie de Beauport. Une de ses filles se fit religieuse à l'Hôtel-Dieu.

Le Dr Giffard fut un grand terrien, un habile chirurgien et un excellent médecin, ce qui ne l'empêcha pas d'être un grand amateur de chasse et de pêche.

Sarrazin, Michel (1659-1734) : — Tout comme Giffard, il fut d'abord chirurgien. Puis il poursuivit ses études et reçut son diplôme de médecin de l'Université de Reims. Etabli à Québec, il pratiqua avec succès ces deux branches de la médecine pendant 45 ans. Même il fit des opérations majeures.

Ce disciple d'Esculape était doublé d'un savant : naturaliste, il publia une étude sur les animaux sauvages du Canada. Botaniste, il catalogua 200 spécimens de plantes canadiennes ; il publia un traité sur la production du sucre d'érable ; enfin il découvrit une plante dont la vertu salutaire était de guérir la picote. Tous ces travaux sérieux ne manquèrent pas d'attirer l'attention des savants français : aussi fut-il nommé membre de l'Académie royale des Sciences.

Bref, il fut incontestablement le meilleur médecin de son temps. L'exercice de sa profession aurait pu lui procurer une belle fortune, s'il eût été moins désintéressé et si la population n'eût pas été si pauvre. A peine un patient sur 10 le payait. Alors, ne pouvant vivre avec d'aussi maigres revenus, il se proposait de s'en retourner en France, lorsque le roi lui assura une rente annuelle de 800 livres. De plus, il le nomma membre du Conseil Souverain, ce qui porta à 2,000 son indemnité. La picote maligne le fit mourir en deux jours, à l'âge de 75 ans. Ce fut une perte pour l'Hôtel-Dieu. "Sa mort, disent les annales de cette maison, nous laisse à la mercy de quelques chirurgiens qui ne savent que panser des playes. On demande fortement un médecin". Il fut enterré

dans le cimetière des Pauvres en 1734. La mort égalise tout.

Epidémies: — Par ce mot j'entends ces avalanches de malades qui vinrent, une dizaine de fois, au cours du XVIIIème siècle, encombrer l'hôpital. Quelquefois ces malades venaient des environs, comme les picotés. Mais, le plus souvent, ils sortaient des flancs des navires ancrés dans le port. Leur nombre variait de 150 à 600 à la fois. Naturellement c'était à l'Hôtel-Dieu qu'on les transportait. Alors l'hôpital ne suffisait plus malgré les agrandissements de 1658, 1672, 1696 et 1757; on transformait le choeur, la chapelle et même le grenier en salle d'hôpital. Les religieuses avaient peine à circuler entre les rangs de lits. De plus, on construisait des bâtiments temporaires, on louait des maisons en ville. Ces dernières étaient réservées aux malades convalescents ou souffrant de maladie légère. Ces malades souffraient tantôt de la grippe, tantôt de la fièvre des navires, — on ne connaissait pas mieux, — mais généralement ces malades étaient des picotés.

Comment expliquer ces explosions de maladies à bord des navires? Voici: la traversée de l'Atlantique était longue, quarante jours en moyenne; l'équipage et les passagers étaient entassés dans de petits voiliers; les précautions hygiéniques étaient pratiquement nulles. Arrivait-il un cas de maladie contagieuse, celle-ci se propageait comme une traînée de poudre. Un exemple: En 1750, arrivaient dans le port de Québec 800 hommes de troupe. Là-dessus

les deux tiers descendaient à terre malades. Ils souffraient d'une grippe maligne. L'Hôtel-Dieu en hospitalisa la plus grande partie. Une vingtaine de religieuses attrappèrent cette maladie et furent envoyées à l'infirmerie. A peine pouvait-on trouver deux religieuses valides pour faire la garde de nuit, lit-on dans les annales de cette maison.

La picote: — Je parle surtout de cette maladie, parce que très souvent elle a sévi à l'état épidémique et qu'elle a fait un très grand nombre de victimes. On ouvrit même un cimetière des picotés, en 1779, dans le voisinage de l'Hôtel-Dieu. Quand on n'en mourait pas, on en restait marqué, le visage tout grêlé comme un moule à plomb. A ce sujet, voici un extrait des vieux mémoires de l'Hôtel-Dieu. Je transcris textuellement: 18 octobre 1733, lettre à Mme Hecquet de la Cloche, à Abbeville. C'est signé: Mère Duplessis de Ste-Hélène. "Nous avons été accablées de malades toute l'année. La petite vérole a couru dans toute la colonie. Il en est mort un nombre prodigieux de Sauvages. Il y a parmi eux des nations presque détruites. Les Français l'on eue aussy et l'on compte dans les villes de Montréal et de Québec plus de 700 personnes mortes. Notre hôpital en a été sy remply que nous avions doublé les lits pour en soulager davantage et qu'à peine pouvions-nous passer dans les salles. Tout le monde voulait venir chez nous, parce qu'on y mourait peu; en effet de plus de 500 dont nous avons eu soin, il n'en est mort que 17".

Est-ce à la vertu de la plante médécinale découverte par le Dr Sarrazin, que l'on doit ces guérisons? Possible.

Incendie de 1755: — Cet incendie détruisit l'Hôtel-Dieu de fond en comble. Tout y passa: dépendances, monastère, chapelle, hôpital. Le feu s'était déclaré sur le toit d'une grange et se propagea avec une rapidité extraordinaire. En deux heures, tout fut consumé. Tous les hommes valides de la ville. se portèrent au secours des Hospitalières, de même que les prêtres du Séminaire, les Jésuites et les Récollets. Ils réussirent à sauver les Saintes Espèces, les châsses des martyrs, les ornements et les vases sacrés, un peu de lingerie et quelques tableaux. Pour comble de malheur, lorsque le soir, les religieuses s'assemblèrent, elles constatèrent qu'une de leurs compagnes manquait à l'appel. Elle avait péri dans les flammes, si complètement qu'on ne trouva pas même ses ossements.

Ce fut un grand malheur pour nos bonnes mères. Pour soulager leur dénûment, on organisa une souscription publique et les fonds vinrent abondants des communautés, du clergé, des citoyens de Québec et même de Montréal.

Absolument sans logis, les Ursulines s'empressèrent de leur donner l'hospitalité. En entrant au couvent des Ursulines, elles se jetèrent, tout émues, dans les bras les unes des autres. Le dames Ursulines étaient fières de leur rendre les mêmes services qu'el-

les avaient reçus des Hospitalières, lors de l'incendie de leur couvent quelques années auparavant. Pendant trois semaines, elles vécurent ensemble. En attendant la construction de leur monastère et de leur hôpital, — ce qui a pris deux ans, — les Pères Jésuites mirent toute une aile de leur collège et une chapelle à la disposition des Hospitalières. Elles s'en servirent pour ouvrir un hôpital et y vivre en communauté.

Pour compléter l'histoire de cet incendie, il faut dire que ce fut l'oeuvre de deux matelots français, qui avaient été hospitalisés à l'Hôtel-Dieu. Une fois de retour en France, ces deux incendiaires furent trouvés coupables de meurtre et condamnés à la peine capitale. Au moment de monter sur l'échafaud, l'un d'eux, pris de remords, avoua être l'auteur de l'incendie de l'Hôtel-Dieu en 1755. Afin de bien perpétrer son crime, il admit avoir enduit la couverture de deux bâtiments de coaltar et de soufre. Ce qui explique comment le feu, activé par un grand vent, se propagea si rapidement.

Conclusion: — Dans ce court résumé de l'histoire de l'Hôtel-Dieu, je me suis limité, comme on a pu le constater, aux principaux événements qui ont marqué les débuts et l'établissement définitif de cette institution. Ce n'est donc pas une histoire complète, puisqu'elle se termine à la cession du Canada à l'Angleterre. Lors de ce changement politique, c'était déjà un grand bâtiment contenant un monastère, une chapelle et un hôpital avec deux grandes salles

communes, l'une pour les femmes, l'autre pour les hommes. Mais depuis, que d'agrandissements, que d'améliorations de toutes sortes. Aujourd'hui cet hôpital contient 450 lits, dix grandes salles publiques, vastes, aérées, ensoleillées; les religieuses infirmières sont toutes diplômées de l'université. Bref, l'Hôtel-Dieu, qui fut le premier hôpital construit en Amérique, est aussi resté le premier dans l'ordre scientifique et sous le rapport de la charité.

CHAPITRE IV

LES JESUITES

Sommaire: Leur arrivée en 1625. Leur Mission à Sillery en 1637. Leur grand collège en 1730. Après la cession du Canada, leur suppression. Protection de Mgr Briand. Beaux témoignages protestants. Le Père Casot. Les biens des Jésuites. Leur retour à Québec.

— Sous le régime français. —

Dès leur arrivée à Québec, en 1625, les cinq Pères Jésuites, dont les Pères Lalemant, Bréboeuf et Massé, reçurent l'hospitalité au couvent des Récollets, partageant avec eux le mérite d'avoir été nos premiers missionnaires.

Peu de temps après leur arrivée au pays, les Pères Jésuites construisaient une habitation au confluent de la rivière St-Charles et du ruisseau Lairet, là même où Jacques Cartier passa l'hiver en 1535. Ils possédaient de plus une petite chapelle à St-Roch. Lors de la prise de Québec, en 1629, les Jésuites repassèrent en France, mais ils revinrent en 1633 avec Champlain. Depuis ce retour jusqu'en 1659, ils furent les seuls prêtres à desservir la population.

En 1635, ils bâtirent leur résidence, non loin de l'église de Notre-Dame de la Recouvrance, qui leur servait aussi d'école primaire. Mais en 1640, cette construction en bois passa au feu. Ils reçurent l'hospi-

talité dans la maison des Cent-Associés de la part des Hospitalières qui y étaient logées depuis un an. Les religieuses abandonnèrent alors cet hôpital temporaire pour s'en aller à Sillery en 1640. De sorte que les Jésuites firent de cette maison leur résidence et leur chapelle, de 1640 à 1657. Cette maison était située sur le terrain actuel de l'église anglicane.

En 1666, les Jésuites construisirent une nouvelle église, mais de l'autre côté de la rue Desjardins. En démolissant cette église en 1807, on trouva dans le tombeau du maître-autel un coffret en plomb contenant le coeur de Madame de la Peltrie. Ce qui avait été fait à la demande de la fondatrice des Ursulines.

En 1637, les Jésuites fondèrent une mission à Sillery, pour la desserte d'une bourgade de Hurons, située dans le voisinage.

Enfin de 1725 à 1730, ils construisirent leur immense collège dans lequel jusqu'en 1763, ils continuèrent de dispenser l'enseignement classique.

Les Hurons: — Ces pauvres sauvages furent l'objet de la haine et de la férocité des Iroquois, leurs ennemis jurés. Partis du lac Huron, ces indiens se réfugièrent à l'île d'Orléans en 1657, au nombre de 5 à 600. Là, encore, ils furent attaqués de nouveau. En 1656, ce qui restait de cette tribu se mit à l'abri des canons français, sur la Place d'Armes à Québec. De là, ils s'en allèrent à Beauport en 1666, ensuite à Sillery en 1667, plus tard à l'Ancienne Lo-

rette en 1673, et enfin en 1697, à la Jeune Lorette, toujours sous la direction spirituelle des Pères Jésuites. Ce fut la dernière étape de leurs pérégrinations. En 1731, les Jésuites y construisirent une chapelle, qui existe encore avec tous ses anciens souvenirs.

Après la cession du Canada

Par le traité de Paris, signé en 1763, les Jésuites furent expulsés du Canada. Remarquons que, des cinq communautés religieuses à Québec: les Ursulines, l'Hôtel-Dieu, l'Hôpital-Général, les Récollets et les Jésuites, seuls ces derniers n'avaient pu trouver grâce devant les vainqueurs. Ils n'avaient plus le droit de se recruter au Canada. Cependant le gouverneur Guy Carleton, qui était favorable aux catholiques, ferma les yeux sur bien des choses. Ainsi quelques Jésuites furent ordonnés prêtres à Québec, entr'autres les Pères Casot, Noël et Marquet.

Bien plus, lorsque le Pape Clément XIV publia, le 21 juillet 1773, le bref de suppression de la Compagnie de Jésus, Sir Guy Carleton, alors gouverneur du Canada, s'entendit avec Mgr Briand, évêque de Québec, pour qu'on laissât les Pères **in statu quo.**

Mgr Briand fait allusion à cet incident dans les termes suivants:

"Vous avez su, longtemps avant moi, la triste catastrophe des Jésuites; elle m'affligeait et a mis ma foi à l'épreuve: Qu'il m'a coûté de dire à ces bons Pères que j'avais le bref et l'ordre de le leur si-

gnifier Leur prompte soumission, leur entière docilité ne m'a pas soulagé dans ma peine; au contraire, elle l'a rendue plus sensible. Le soulagement est venu du côté où je ne l'attendais pas, du gouverneur, tout protestant qu'il est... ainsi nos Jésuites ont encore l'habit des Jésuites, ont encore la réputation des Jésuites; et il n'y a que le gouverneur, moi et mon secrétaire, qui sachent au Canada qu'ils ne sont plus Jésuites, eux exceptés. Je rends compte au Souverain Pontife de toute ma conduite, et j'ai la hardiesse de lui demander toutes les indulgences qui se gagnaient dans leurs maisons, cependant sous mes ordres et ma direction, lui marquant que j'ai établi les mêmes supérieurs et professeurs qui gèrent les biens sous mes ordres.

"C'est le seul moyen qui m'a paru accorder les ordres de Sa Sainteté avec les vues du gouvernement.

"De la sorte, les Pères demeurèrent en possession de leurs biens aussi bien que de leur nom et de leur habit religieux."

Au moment où le bref de Clément XIV parvint au Canada (1774), il y avait encore dans le pays douze Pères dont quatre à Québec et deux à Montréal. Les autres continuaient leur mission d'évangélisateurs dans les pays d'en haut et même aux Etats-Unis, tout comme leurs devanciers dont quelques-uns avaient payé de la vie leur dévouement. En effet, dans notre martyrologe canadien, ce sont les Jésuites qui furent les premiers à être canonisés .En plus, si nous jetons un regard sur leurs activités à travers le

monde, nous pouvons ajouter que, depuis sa fondation en 1534, cette Cie de Jésus a été la plus fidèle milice de la vérité catholique. Aussi le Pape Léon XII pouvait-il dire dans son bref, du 17 mai 1824, à leur propos: "Ce sont des hommes supérieurs, recommandables à la fois par la sainteté de leurs moeurs, la splendeur des dignités et le mérite de la science."

Deux opinions protestantes à leur sujet. Citons d'abord ce qu'en écrit Francis Parkman dans son ouvrage: "Jesuits in north America."

"On trouvera difficilement dans l'histoire de l'humanité une piété plus ardente, une abnégation de soi-même plus complète, un dévouement plus constant et plus généreux.

"Dans les volumineux recueils de cette époque, on ne voit pas une ligne qui permette de soupçonner qu'un seul de cette troupe héroïque ait failli ou hésité.

"Leurs ennemis peuvent, s'ils le veulent, les taxer de fanatisme ou d'un aveugle enthousiasme jamais la calomnie ne pourra du moins les convaincre d'hypocrisie ou d'ambition. Ils entraient dans la carrière avec la droiture d'âme des saints et l'héroïsme des martyrs."

Joignons à ce haut témoignage celui d'un autre protestant, l'historien Bancroft, qui, dans son histoire des Etats-Unis, après le récit de la mort des missionnaires du Canada, tués par les Iroquois, écrit:

"On demandera si ces massacres refroidissent l'ardeur des missionnaires. Je réponds qu'ils ne reculèrent jamais d'un pas. Comme dans une armée de braves, de nouveaux guerriers sont toujours prêts à remplacer ceux qui tombent; aussi, parmi eux, jamais l'héroïsme n'a fait défaut et jamais ils n'ont refusé de concourir à une entreprise qui pouvait tourner à l'avantage de la religion et à la gloire de la France."

Le Père Casot

Le Père Casot vit mourir tous ses confrères les uns après les autres. Autre faveur, le Père Casot eut la permission d'occuper deux pièces dans le collège des Jésuites.

Après la suppression de l'ordre des Jésuites, en 1773, le Père Casot distribua aux Ursulines, à l'Hôtel-Dieu et à l'Hôpital-Général, les ornements d'église, les vases sacrés en argent et tout ce qu'il considérait comme des reliques, telles que le crâne du Père Jean de Brébeuf et les ossements de ses confrères martyrisés. Ce crâne est retourné en procession solennelle, à la chapelle des Pères Jésuites, en 1930.

Ce religieux resta au collège des Jésuites jusqu'à sa dernière maladie, alors qu'il fut transporté à l'Hôtel-Dieu pour y mourir, le 16 mars 1800, à l'âge de 72 ans. C'était le dernier survivant des Jésuites, au Canada. Il fut enterré dans la Basilique de Québec. Le lendemain de sa mort, la Gazette imprimait les lignes suivantes: "Les immenses charités qu'il a

faites lui assurent pour longtemps les bénédictions des pauvres. Il était un de ces hommes dont la vie est un trésor caché, et sa mort une calamité publique".

M. P.-G. Roy ajoute: "Pendant 10 ans, le Père Casot avait retiré seul tous les revenus de son ordre. Il n'en avait pas gardé un centin pour lui, distribuant le tout pour les besoins de l'Eglise et des pauvres".

Les biens des Jésuites: — En chassant les Jésuites du Canada, l'autorité anglaise avait confisqué toutes leurs propriétés. Ainsi, en 1759, le Général James Murray s'empara du collège des Jésuites. Une partie servit pour les provisions, une autre pour les archives (1776), et une troisième pour les bureaux des officiers militaires qui y établirent leurs quartiers-généraux; sur le terrain, on construisit des baraques. Bref, pendant cent ans, le collège des Jésuites logea les troupes anglaises. Les tribunaux judiciaires y tenaient aussi leurs séances.

L'on se rappelle que les Jésuites avaient aussi une église rue Desjardins. Lors de l'incendie de l'église et du couvent des Récollets, en 1796, l'évêque catholique offrit à l'évêque anglican de dire ses offices religieux dans cette église des Jésuites, tout comme les protestants le faisaient au couvent des Récollets, avant l'incendie.

Lors de la Confédération en 1867, le gouvernement central devint maître des biens des Jésuites. En 1871, Ottawa remit toutes ces propriétés au gouvernement provincial. Et en 1888, Honoré Mercier fit retour de tous ces biens pour les fins éducationnelles: catholiques et protestantes. A cet effet, il fit

voter par notre Législature une somme de $400,000 en laissant au Souverain Pontife le soin de faire la répartition de la part qui revenait aux catholiques.

Enfin, en 1878, après que la Garnison de Québec, composée de 3,000 hommes, eût quitté Québec pour retourner en Angleterre, le collège fut démoli. C'est sur ce site que la Corporation de Québec construisit son Hôtel-de-Ville en 1896.

Leur retour: — En 1847, les Jésuites revinrent à Québec. Il faut dire qu'il n'y étaient pas complètement disparus. Durant leur longue absence, la Congrégation des hommes laïcs avait perpétué leur souvenir. L'on s'en souvient, c'est en 1657 que ces religieux, dans la chapelle de leur collège, avaient fondé la première congrégation des hommes à Québec. Le premier préfet fut le fils même du gouverneur, M. de Lauzon. Après leur départ, cette confrérie, vieille de plus de 100 ans, a continué d'exister et s'assemblait dans une des chapelles de la Basilique pour la récitation de l'office de la Sainte Vierge. En 1820, ces congréganistes faisaient construire une chapelle, à l'encoignure des rues Dauphine et de l'Esplanade. En arrivant à Québec, les Jésuites se logèrent dans le soubassement de cette chapelle et, tout à côté, ils construisirent leur résidence en 1856.

Pour terminer, disons que, il y a une dizaine d'années, les Jésuites, fidèles à leur tradition, ouvraient une école d'enseignement secondaire, le collège St-Charles Garnier, dans la paroisse du St-Sacrement.

CHAPITRE V

L'HOPITAL-GENERAL

— 1693 - 1943 —

Sommaire: La fondation. Service durant les épidémies et les guerres de 1759-60 et de 1775.

"Mitis et humilis corde."

Le 1er avril 1943, l'Hôpital-Général a fêté le 250e anniversaire de sa fondation. Mais, en raison de la guerre, les religieuses ont commémoré cet événement loin des bruits du monde, dans le silence et l'intimité du cloître. A Dieu d'abord est allée leur reconnaissance pour les faveurs obtenues durant cette longue existence. Ensuite, elles se sont remémoré leurs origines, les services qu'elles ont rendus à la société. Elles ont éprouvé un sentiment de légitime fierté à la pensée d'être restées fidèles à l'esprit de leur fondateur, à savoir le service des pauvres.

C'est pour rappeler toutes ces choses que je vais écrire ces quelques lignes.

Fondation de l'Hôpital-Général.

En 1692, Mgr de St-Vallier reçoit du roi Louis XIV des lettres patentes pour l'érection d'un hôpital général à Québec. A cette fin, il achète le Couvent des Récollets.

Le 1er avril 1693, par ordre de l'autorité épiscopale, quatre religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec quittaient leurs compagnes, descendaient la colline du Cap Diamant pour aller fonder sur les bords de la rivière St-Charles, — alors aux confins de la ville, — un nouvel établissement de leur ordre. Voici les noms de ces fondatrices:

Mère Saint Jean-Baptiste (née Marguerite Bourdon); Mère Saint-Augustin (née Louise Soumande): Mère Sainte-Madeleine (née Geneviève Gosselin); Soeur de la Résurrection, converse (née Madeleine Bacon).

Il va sans dire que ce Couvent Notre-Dame-des-Anges n'est pas resté dans son état primitif. On y a ajouté d'autres bâtisses, notamment en 1711, en 1717, en 1736, en 1741 et enfin en 1850. Chose remarquable, aucun de ces bâtiments n'a subi l'épreuve d'un incendie, malgré les grands feux de St-Roch (1845) et de St-Sauveur (1866). Il faut dire que, dès 1717, Mgr de St-Vallier qui y exerçait alors les fonctions de Chapelain, établit la procession du dimanche pour obtenir que l'hôpital et le monastère fussent préservés des incendies. Et depuis, ces bonnes mères ont continué cette pratique de dévotion.

Autres services publics.

Fidèles au programme tracé par Mgr de St-Vallier lui-même, les dames de cette institution ont toujours eu soin des pauvres vieux. Mais, en raison des circonstances, elles furent obligées de rendre



L'Hôpital-Général (1775)

(Courtoisie du Séminaire de Québec.)

Capsules Vitaminées BRUNET

Solubles et titrées biologiquement.

A B D

Chaque capsule contient, au moins:
10,000 unités int., de vitamine A
1,000 unités int., de vitamine D
500 unités int., de vitamine B1

Mode d'emploi :
Une capsule par jour
Boîte de 100

OL-VITUM

Chaque capsule contient, au moins:
10,000 unités int., de vitamine A
1,000 unités int., de vitamine D
333 unités int., de vitamine B1
500 unités int., de vitamine C
10 Mgm de Nicotinamide.

Mode d'emploi :
Une capsule par jour
Boîte de 100

A B C D avec FER et FOIE de VEAU Conc.

Chaque capsule contient, au moins:
2,500 unités int., de vitamine A
250 unités int., de vitamines D
125 unités int., de vitabines C
50 unités int., de vitamine B1
31.25 gammas de vitamine B2
1.5 grains de sulfate ferreux.
Foie de veau concentré, équivalent à 137 grains de foie frais.

Mode d'emploi :
Une capsule par jour
Boîte de 100

VITERALS

(Capsules vitaminées avec minéraux)

Chaque capsule (couleur foncée) contient, au moins:
10,000 unités int., de vitamine A
1,000 unités int., de vitamine D
1,000 unités int., de vitamine B1
500 unités int., de vitamine C
10 Mgm de Nicotinamide.

Chaque capsule (couleur rouge) contient, au moins:
2½ grains de Biphosphate de calcium
3/4 grain de Peptonate de fer
2/3 grain de sulfate de fer
1 minime d'Huile de germe de blé
Des traces de cuivre, de zinc, de potassium et d'iode.

Mode d'emploi :
Une capsule (couleur foncée) et une capsule (couleur rouge), par jour, au moment des repas.

d'autres services. Ainsi, en 1721, une de leurs bâtisses fut réservée aux aliénés. Elles en ont pris soin jusqu'en 1845, alors que fut construit l'asile de Beauport. En 1746, une cinquantaine de matelots, atteints de fièvres malignes, probablement le typhus, furent hospitalisés à l'Hôpital-Général. Les religieuses donnent leurs matelas et couchent sur la paille.

En 1756, au début de la guerre de sept ans, un renfort de 6,000 hommes arrive de France. En débarquant à Québec, la maladie sévissait déjà parmi eux. Plus de 600 furent hospitalisés en même temps dans cet hôpital. La plus grande partie de la maison en était remplie; il y en avait même dans la chapelle. Vingt-deux religieuses furent atteintes de cette maladie: c'était plus que la moitié de la communauté. Sept payèrent ce dévouement de leur vie. Alors Mgr de Pontbriand amena 10 religieuses de l'Hôtel-Dieu pour aider à soigner ces malades.

1759 — 1760 — 1775: — La guerre de sept ans et l'invasion américaine ont été pour l'Hôpital-Général l'occasion de se dévouer. Le Général Wolfe en a même témoigné sa reconnaissance au personnel de la communauté par une lettre très flatteuse. Lors du siège de Québec, en juillet 1759, le Général Wolfe avait établi ses batteries sur les hauteurs de Lévis et, de là, il bombardait copieusement Québec. Un grand nombre de maisons et d'édifices publics, notamment la Basilique, furent plus ou moins détruits. On n'était pas en sûreté sur les hauteurs de Québec .Les Ursulines et les soeurs de l'Hôtel-Dieu se

réfugièrent à l'Hôpital-Général. Le peuple s'y rendit aussi. Les greniers, les hangars, les étables même leur servaient d'asile. Il ne restait plus qu'un petit appartement pour les soeurs.

Le 13 septembre 1759 eut lieu la bataille des Plaines d'Abraham. Montcalm et ses principaux officiers y perdirent la vie. Dans la nuit qui suivit, le Général brigadier Townshend demande à voir les trois supérieures qu'il savait réunies dans cet hôpital: Mère Ste-Hélène, de l'Hôtel-Dieu; mère de la Nativité, des Ursulines; et mère de l'Enfant-Jésus, de l'Hôpital-Général. "Rassurezvous, mesdames, leur dit-il, et veuillez aussi rassurer vos soeurs. Vous ne serez inquiétées en aucune sorte".

Aussitôt un détachement de 200 soldats se range en ordre, sous les fenêtres du monastère. Les trois familles religieuses se trouvaient ainsi constituées prisonnières de guerre. En réalité, elles devinrent des infirmières. En effet, quelques heures après cette visite, on transportait d'urgence dans leur hôpital plus de 400 blessés, tant anglais que français. On a compté 193 soldats français qui moururent de leurs blessures. Quant au nombre des soldats anglais décédés, on ne le connaît pas. Comme ces derniers étaient des protestants, ils furent enterrés dans la partie nord-est du cimetière de cet hôpital. Il faut dire que les autorités militaires anglaises fournissaient la nourriture, le bois de chauffage et les pièces de pansement.

Après la bataille de Ste-Foye, le 28 avril 1760,

on apporte à l'Hôpital-Général un très grand nombre de blessés. Cette fois-ci, c'est le vainqueur, M. de Lévis, qui envoie un officier avec une garde française, pour prendre charge de l'Hôpital. La garde anglaise y demeure quand même. On apporte des magasins du roi plus de 500 lits; il en reste encore autant à placer dans les granges et les étables. Les annales de l'Hôpital-Général rapportent qu'il est mort plus de 300 soldats français, dont 33 officiers, sans compter les anglais. Il ne faut pas s'étonner de ce nombre considérable des décès. La méthode antiseptique n'était pas encore connue. Aussi les blessés de guerre mouraient-ils en grand nombre de leurs plaies infectées.

Trois jours après la "Capitulation", signée le 18 septembre 1759 par M. de Ramezay, les mères des Ursulines et de l'Hôtel-Dieu prirent le chemin de leur communauté respective. Toutefois l'Hôtel-Dieu laissa 12 de ses religieuses pour aider leurs compagnes à l'Hôpital-Général.

Leurs troubles n'étaient pas encore terminés. En effet, en 1768, à la Garnison de Québec, forte de plusieurs milliers de militaires, une fièvre éclata. A la demande du Général Carleton, l'Hôpital-Général ouvrit ses portes et hospitalisa 328 malades, dont 14 moururent.

En 1775, lors de l'invasion américaine, les Bostonnais s'amènent à Québec. Au matin du 15 novembre, ils envahissent les abords de l'hôpital, assurant les autorités de cette maison de n'avoir rien à crain-

dre. Au commencement de décembre, Montgomery envoie pour être logés dans les salles 400 soldats, tous des gens d'une grossièreté et d'une hardiesse détestables.

Je ne saurais dire l'influence de ces tracas de guerre sur la position financière de la maison. Mais une chose est certaine: ce temps fut une époque d'embarras financier pour la communauté. Aussi, par suite du malheur des temps, l'Hôpital-Général se décide (1767) à vendre la seigneurie de St-Vallier, sa principale source de revenus et le seul bien qu'elle avait en propre, l'ayant obtenu de Mgr de St-Vallier. Dans les années suivantes l'état financier devint à tel point mauvais, que Mgr Briand songea à fondre l'Hôpital-Général dans une autre communauté. Mais, M. de Rigauville, supérieur, fut le seul qui résista à cette idée et, en 1780, il légua à la communauté sa seigneurie de Berthier; ce don sauva la maison. Aussi ce bienfaiteur est-il considéré comme son second fondateur.

Mlle Geneviève de St-Ours fut une autre bienfaitrice de l'Hôpital-Général, parce qu'elle fit remise d'une dette considérable en 1887. Dans la suite, le budget de cette communauté s'est maintenu en équilibre.

On ne peut parler de l'Hôpital-Général sans parler de son fondateur: Mgr de St-Vallier. Il l'avait en particulière estime; en voici quelques témoignages. Cet évêque s'y rendrait souvent à pied, en suivant le

chemin des Tanneries, appelé plus tard la rue St-Vallier. Il lui avait fait don du maître-autel, remarquable par sa sculpture. Quand il introduisit le système paroissial dans son diocèse, la première paroisse qu'il érigea, en la détachant de celle de Notre-Dame de Québec, en 1721, fut celle de Notre-Dame-des-Anges, comprenant le monastère et ses dépendances. Enfin, c'est dans cet hospice des pauvres qu'il finit ses jours et fut enterré.

Arrivé au pays en 1685, Mgr de St-Vallier mourut le 26 décembre 1727, dans la 33e année de son épiscopat.

Résumons: — Si on excepte les quelques services déjà signalés, on peut affirmer que les Religieuses de l'Hôpital-Général sont toujours restées fidèles à leur programme d'avoir soin des pauvres vieux. Elles ont même fondé d'autres maisons du même genre, telles l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur, en 1873, et l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, en 1884.

Hélas! qui me donnera de montrer ces fleurs de modestie, dont le parfum enchante tous ceux qui les voient. Comme de véritables mères, ces religieuses cloîtrées prennent soin de leurs vieux, jour et nuit; par mille artifices, elles trompent les ennuis de la vieillesse, elles ensoleillent de douceurs variées le déclin de leur vie; elles entourent leurs derniers moments de consolations suprêmes.

Et depuis 250 ans que celà dure, rien n'a changé dans ce monastère: même dévouement, même charité, même modestie...

"Mitis et humilis corde".

Il ne faudrait pas que le bruit lointain du canon obscurcisse nos visions sur la valeur de ces âmes qui, dans l'ombre, par leurs prières et leurs sacrifices, contribuent à éloigner de notre pays les horreurs de la guerre.

CHAPITRE VI

LE SEMINAIRE DE QUEBEC

Sommaire: Sa fondation et celle de l'Université Laval. Liste des Recteurs.

Aperçu Historique

En arrivant à Québec en 1659, en sa qualité de Vicaire apostolique de la Nouvelle-France, Mgr de Laval était accompagné de quelques prêtres: MM. les abbés Maizerets, Dudouyt, Morel et Pommier; M. de Bernières, ecclésiastique, fut ordonné peu de temps après son arrivée.

Dès le début de son apostolat, l'évêque de Pétrée eut l'idée de fonder un collège, mais celui des Jésuites fonctionnait déjà depuis 1635. Alors il trancha la difficulté en fondant, en 1663, le Séminaire de Québec, pour la formation d'un clergé indigène.

M. l'abbé de Bernières, alors curé de Québec, fut nommé supérieur et M. l'abbé Dudouyt, procureur. Les abbés Morel et Pommier donnaient tout leur temps aux missions de la Nouvelle-France. Il ne restait plus que trois prêtres pour l'enseignement; les écoliers, au nombre de douze, comptaient six Français et six Indiens.

Avec ses ressources personnelles, Mgr de Laval avait d'abord acheté une petite maison de madame Couillard et, dans la suite, fourni tout l'argent nécessaire à l'entretien de cette oeuvre.

J'ai dit que, en fondant ce Séminaire, notre premier prélat se proposait de former des prêtres. En effet, l'acte officiel de cette fondation, datant du 26 mars 1663, montre clairement ce but. "On élevera et formera, disait-il, les jeunes clercs qui paraîtront propres au service de Dieu et auxquels, à cette fin, l'on enseignera la manière de bien administrer les sacrements, la méthode du catéchisme et de prêcher apostoliquement la théologie morale, les cérémonies, le plain-chant grégorien et autres choses appartenant aux devoirs d'un bon ecclésiastique."

C'était donc un grand séminaire. Mais Louis XIV et son ministre Colbert estimèrent que la colonie avait besoin d'un petit séminaire et ils pressèrent l'évêque de Québec d'en ouvrir un; ce qui arriva le 9 octobre 1668. Les élèves suivaient les cours ordinaires du collège des Jésuites et recevaient au Séminaire la formation spéciale à l'état ecclésiastique.

En dépit des épreuves de toutes sortes, des incendies (1701-1705), de la mort de Mgr de Laval en 1708, le Séminaire formait des prêtres, enseignait les arts et métiers, fournissait des curés aux paroisses et même envoyait des missionnaires en Acadie et jusqu'au Mississipi. Puis vint le siège de Québec en 1759, avec son bombardement, lequel détruisit en grande partie le Séminaire. Cette institution dut fermer ses portes. Elle ne les réouvrit qu'en 1765, alors que, depuis la cession du Canada, les Jésuites n'avaient plus le droit d'enseigner.

Vingt-huit élèves s'inscrivirent alors au Séminaire de Québec. Sur ce nombre d'écoliers il y avait quelques sujets anglais de religion protestante, ceux-ci n'ayant pas d'école convenable.

Le Séminaire comptait alors cinq prêtres seulemen pour donner l'enseignement, lequel préparait non seulement à l'état ecclésiastique, mais à toutes carrières.

A noter que, depuis, le Séminaire de Québec, — berceau et prototype de nos maisons d'enseignement secondaire, — donne une éducation classique à base de langues anciennes, où se fait lentement, méthodiquement la formation des esprits. En effet, le Séminaire n'a pas bronché de sa route, parce que cette éducation traditionnelle est apte à préparer des hommes pour toutes les branches de l'activité humaine.

En 1851, les évêques canadiens émirent le voeu qu'une université catholique et française fût créée le plus tôt possible. Et c'est au Séminaire de Québec qu'ils demandèrent de faire les sacrifices d'argent et d'hommes nécessaires pour une pareille entreprise. Le Séminaire ne se déroba pas à cette responsabilité. C'était une charge puisque pendant de très longues années le budjet à l'Université se soldait par un gros déficit annuel.

L'Université Laval doit donc sa naissance et son existence au Séminaire. Le public lui doit donc de la reconnaissance.

Le 8 décembre 1852, Sa Majesté la Reine Victoria lui décernait la chartre royale qui donnait à l'Université Laval son existence officielle et sa personnalité.

En 1858, le Souverain Pontife Pie IX accordait à l'archevêque de Québec le pouvoir de conférer les degrés en Théologie.

L'Université Laval fut fondée sur le même modèle que sur les universités françaises. Comme la plupart de ses soeurs de France, elle n'eut à l'origine que quatre Facultés, celles de théologie, de droit, de médecine et des arts.

En 1937, on créa la Faculté des lettres et des sciences. A la Faculté des arts, avec le temps, les cadres craquaient de toutes parts. Il fallut diviser. La Faculté des arts conserve les écoles de commerce, de pharmacie, de musique, de science hospitalière, l'enseignement ménager, l'école des langues modernes, l'école supérieure d'agriculture, l'institut biologique, l'école d'arpentage et de génie forestier, l'école normale supérieure, l'école des mines.

En 1935, l'Université avait créé des facultés de philosophie et de droit canonique; l'école des sciences sociales devenue faculté en 1945.

L'Université a aujourd'hui onze facultés, comprenant un grand nombre d'écoles. Le nombre des élèves a beaucoup augmenté depuis 1920. Il dépasse aujourd'hui 16,000, si l'on compte avec les étu-

diants réguliers de l'Université les élèves des cours du soir, des cours d'été, de l'école des langues modernes et de l'enseignement ménager.

En 1952, Laval fêtera son centenaire. Nul doute que nos mécènes canadiens se rappelleront alors ses sacrifices et donneront à cette institution les moyens indispensables pour accomplir son oeuvre éminemment nationale.

LISTE DES RECTEURS

L'abbé Louis-Jacques Casault, 1852-1860.
L'abbé Elzéar-Alexandre Taschereau, 1860-1866.
Mgr Michel-Edouard Méthot, 1866-1869.
L'abbé Elzéar-Alexandre Taschereau, 1869-1871.
Mgr Thomas-Etienne Hamel, 1871-1880.
Mgr Michel-Edouard Méthot, 1880-1883.
Mgr Thomas-Etienne Hamel, 1883-1886.
Mgr Michel-Edouard Méthot, 1886-1887.
Mgr Benjamin Paquet, 1887-1893.
Mgr J.-Clovis-K. Laflamme, 1893-1899.
Mgr Olivier-E. Mathieu, 1899-1908.
Mgr J.-Clovis-K. Laflamme, 1908-1909.
Mgr Amédée-E. Gosselin, 1909-1915.
Mgr François Pelletier, 1915-1921.
L'abbé Pierre Hébert, 1921.
Mgr Charles-Napoléon Gariépy, 1921-1924.
Mgr Camille Roy, 1924-1927.
Mgr Amédée-E. Gosselin, 1927-1929.
Mgr Camille Roy, 1929 (février à juin).
Mgr Philéas-J. Fillion, 1929-1932.

Mgr Camille Roy, 1932-1938.
Mgr Arthur Robert, 1938-1939.
Mgr Alexandre Vachon, 1939-1940.
Mgr Camille Roy, 1940-1943.
Mgr Cyrille Gagnon, 1943-1945.
Mgr Ferdinand Vandry, 1945-

SEPTIEME PARTIE

QUEBEC MILITAIRE

Les fortifications.

Sommaire: A) Sous le régime français: Bastion, redoutes, palissades. Les murs et les portes de la ville. B) Sous le régime anglais: Construction des remparts, des portes, de la citadelle, des forts et des tours Martello.

A) **Sous le régime français:** — Avant la construction des murailles et des portes de la ville, ouvrages exécutés par l'ingénieur français M. De Léry et dont nous parlerons plus loin, il y eut un plan de défense que l'officier de marine, M. Bellin, conçut et exécuta dans les limites de la cité de Québec, de 1700 à 1709. Il édifia un bastion, aménagé en fort, près du château St-Louis et il établit à la basse ville une batterie avec trois canons. De plus, il construisit des redoutes en bois, de forme carrée, et percées de meurtrières. Ils les bâtit aux endroits suivants: une première sur la rue St-Louis, près de la rue Ste-Ursule, une seconde sur la place occupée plus tard par le "Morrin College", une troisième au pied de la rue Ste-Angèle.

Tous ces petits forts furent reliés par une palissade en bois, encerclant pratiquement le Cap Diamant.

Un bastion, une batterie, des redoutes reliées par une clôture, voilà tous les travaux de défense de la colonie en 1700.

Mais ces constructions ne furent pas jugées satisfaisantes. Alors, en 1720, M. Gaspard Chaussegros De Léry, ingénieur du Roi, conçut un autre plan de fortifications. Ce projet comprenait une citadelle, des murs et des bastions. Les dessins que l'on conserve aux archives de la marine, à Paris, furent approuvés par le Prince de Bourbon, par le maréchal d'Estrées et par le secrétaire Renau. J'en parle parce que les Anglais, une fois maîtres du Canada, ont trouvé ce plan si bien conçu qu'ils l'ont exécuté presque à la lettre.

M. De Léry n'eut malheureusement pas le temps de parachever son oeuvre, les embarras financiers de la France en 1744 arrêtèrent ces travaux. A peine put-il construire les fortifications murales.

Même si la citadelle et les murs de fortification qui entourent la capitale ont été exécutés par des soldats anglais, ces ouvrages sont cependant de conception française. De plus, le fait demeure que notre citadelle et nos murs furent érigés sur les mêmes sites

tracés un siècle auparavant, ce qui est tout à l'honneur du génie militaire français. Le Français conçoit et l'Anglais exécute ...

En tout cas, sous le régime français, les fortifications et les trois Portes du Palais, de St-Jean et de St-Louis furent les seuls ouvrages importants de défense militaire, exécutés.

Que valaient-elles? — Pas grand'chose aux dires des historiens. En 1757-1758, le danger étant pressant, un ingénieur civil se mit en frais de boucher les brèches qu'il y avait dans les murs. Montcalm lui-même écrivait que les fortifications étaient ridiculement faibles et que l'ennemi aurait peu de peine à s'en emparer. Ce qui met le comble à tout ce désarroi, c'est que le plan et les défectuosités de nos fortifications étaient connus de nos ennemis, par suite de la trahison d'un nommé Nelson: ce qui a permis à Mackeller, directeur du génie civil dans l'armée de Wolfe, de signaler que les ouvrages de défense n'offraient que peu de résistance.

A quoi cela était-il dû? A l'incurie administrative. Depuis longtemps, ces fortifications n'étaient ni entretenues, ni réparées; aussi, lorsque les Anglais devinrent maîtres du pays, ces ouvrages de défense tombaient presque en ruines; on trouvait même des bouts de murs effondrés en plusieurs endroits: quelques-unes de ces brèches avaient 500 verges de long.

Il m'en coûte réellement de dire ces choses désagréables pour les Français. Mais que voulez-vous;

l'histoire a ses droits et le premier de ces droits, c'est d'être véridique. Or la vérité me force à dire que la chose publique fut très négligée, surtout à la fin du régime français. Tous les historiens s'accordent à dire que, à part Vaudreuil, Montcalm, Lévis et les ingénieurs civils: Franquet et Pontleray, tous les autres fonctionnaires dilapidaient le trésor public. Ces concussionnaires étaient de connivence avec les contracteurs et, pendant que les habitants étaient réduits à la ration et à la famine, Bigot et tous ses pareils se coulaient la vie douce.

B) **Sous le régime anglais:** — Les travaux de défense militaire furent trouvés en si mauvais état que, dès le début de son règne, le gouverneur James Murray trouvait que des réparations temporaires ne seraient d'aucune utilité et qu'il fallait tout reconstruire: c'est le rapport qu'il fit au gouvernement de Londres, le 6 juin 1762. Dans ce rapport, il affirmait "que la forteresse était en si mauvais état que 3,000 hommes ne l'auraient pas mise à l'abri d'un coup de main". De plus, Murray jugeait que, dans la construction d'une citadelle sur la cîme du Cap-Diamant, les murs avec leurs portes ne donneraient que fort peu de protection. Ici il faut reconnaître à Murray le mérite d'avoir le premier insisté sur la réfection des murs et sur la construction d'une citadelle.

Mais les conseils de Murray ne furent pas mis en pratique immédiatement. On ne fit que des tra-

vaux temporaires. Aussi on faillit se faire prendre lors de l'invasion américaine en 1775.

Les Gouverneurs du Canada Guy Carleton (1770) et Sir Frederick Haldimand (1778) revinrent à la charge et recommandèrent aux autorités anglaises de mettre à exécution le plan Murray. Une citadelle temporaire finit par apparaître vers 1800, sous la direction des ingénieurs Holland et Twiss. C'est alors que le Gouvernement anglais se décida à exécuter l'idée de Murray selon les plans des ingénieurs Holland et Twiss. Ces travaux durèrent 9 ans, de 1823 à 1832.

Toutes les fortifications actuelles datent de cette période. Depuis, on n'y a fait aucune amélioration notable. On les a tout simplement entretenues. La citadelle aurait coûté 35 millions de dollars. Et au témoignage de George Gale dans son "Old Quebec", le tout, murs, portes, citadelle, les forts et les tours, aurait coûté la somme de ½ milliard de piastres.

LES PORTES DE LA VILLE

Les Portes conservent à notre vieille capitale son cachet militaire et son attrait touristique; Québec est en effet la seule ville fortifiée de l'Amérique du Nord. Sous la domination française, il n'y avait que trois portes, celles du Palais, de St-Jean et de St-Louis. Sous le régime anglais, on en comptait huit. Voici l'historique de chacune d'elles. D'aucunes ont

subi des modifications; d'autres sont complètement disparues, comme celles de Prescott, de Hope et du Palais.

Après l'invasion américaine en 1775 (et qui fut un échec), les Anglais eurent tout de même la frousse que ça recommençat. Alors ils firent bâtir deux nouvelles portes, l'une en haut de la côte de la Canoterie, l'autre dans la côte de la Montagne.

1°—**Hope:** — Cette porte fut la première construite par les Anglais en 1786. Elle portait aussi le nom de porte de la Canoterie. Elle était située en haut de cette côte, au pied de la rue Ste-Famille. Elle fut retouchée en même temps que les autres travaux de défense entre 1823 à 1832. En 1840, elle fut fortifiée. Enfin elle fut démolie en 1874.

2°—**Prescott:** — La deuxième porte construite par les Anglais en 1797 fut celle de Prescott. Elle était située dans la côte de la Montagne, en face du bureau de postes actuel, et reliait les murailles de la terrasse à celles qui entourent le parc Montmorency. Elle fut modifiée en 1823 et démolie en 1871.

3°—**Du Palais:** — La porte du Palais portait aussi le nom de porte St-Nicolas, sans doute en souvenir d'un faubourg du même nom, situé dans le voisinage. Elle fut d'abord construite, sous Frontenac, en 1691, restaurée en 1720 par l'architecte De Léry et de nouveau retouchée en 1790. Selon les plans de Holland, cette porte fut démolie et reconstruite. Enfin elle disparut complètement en 1864.

Cette porte reliait les Remparts avec les murailles qui clôturent l'arsenal actuel.

Dans l'espace de 10 ans, de 1864 à 1874, ces trois premières portes furent démolies définitivement .Etaient-elles nuisibles à la circulaton? Etaient-elles devenues inutiles au point de vue militaire? Cette dernière supposition semble la plus plausible, puisque, dans le même temps, les 3,000 hommes de la Garnison de la Citadelle retournèrent en Angleterre.

4°—**St-Jean:** — L'histoire de la porte St-Jean peut se résumer à ceci: quatre fois démolie, quatre fois elle renaissait de ses cendres. Ainsi, elle fut d'abord construite sous Frontenac en 1692. Elle fut rasée et reconstruite en 1720 par l'architecte De Léry. Tombant presque en ruines, les Anglais la reconstruisirent en 1791. Devenue démodée, elle fut démolie en 1865 et reconstruite en 1867.

Les anciens se rappellent encore cette ancienne porte St-Jean. C'était une grosse masse de maçonnerie de forme carrée et percée de quatre ouvertures: deux grandes pour les voitures, et deux petites pour les piétons.

Puis vint le tramway électrique en 1896. Devenue alors un obstacle à la circulation, elle disparut en 1898. Enfin, celle qui existe de nos jours, date de 1938.

5°—**St-Louis:** — Tout comme la porte St-Jean, celle de St-Louis fut faite, retouchée et refaite plusieurs fois. C'est en effet sous Frontenac, en 1692,

qu'elle fut d'abord érigée. Elle fut refaite en 1720 par l'architecte De Léry et modifiée en 1783 par les Anglais. Puis, comme on le sait, et suivant les plans des architectes Holland et Twiss, les Anglais refirent tous les travaux de protection de 1823 à 1832. La porte St-Louis eut le même sort que les autres fortifications. En 1873, on refit une nouvelle porte. Enfin, celle qui existe aujourd'hui, date de 1925.

6°—**La porte de Chaînes:** — Il y a deux portes qui mènent à la Citadelle, la première est située près du Club de la Garnison, juste au bas de la côte de la Citadelle. Elle s'appelle la porte de Chaînes, à cause des mailles de fer qui en ornent la structure.

7°—**Dalhousie:** — L'autre, désignée sous le nom de porte Dalhousie, s'élève à l'entrée même de la Citadelle. Elle fut construite en 1827.

8°—**Kent:** — La porte de ce nom fut érigée en 1879, en l'honneur du Duc de Kent, père de la reine Victoria. Sa Majesté la reine y avait contribué pour la somme de 1,000 livres.

La Citadelle: — Les travaux commencèrent en 1823 pour se terminer en 1832. Ces travaux ont coûté 35 millions de dollars au gouvernement anglais. Elle est assez spacieuse pour y loger un effectif de 3,000 sodats.

N. B. — Lors de la rébellion de 1837-38 les portes de la ville étaient fermées à 8 heures du soir et leur ouverture se faisait au son du canon seulement. Les valeurs des Banques étaient déposées à la

Citadelle. Il fallait un laissez-passer pour pouvoir entrer en-dedans des murs. Sur les remparts, de sentinelles criaient de temps en temps **"All's well"**.

Les forts: — Les autorités anglaises complétèrent les fortifications par la construction de Forts sur les hauteurs de Lévis, et de Tours en dehors de l'enceinte de Québec.

Les forts sur les hauteurs de Lévis, de Lauzon et de St-David, furent construits de 1865 à 1871, par le gouvernement impérial. Ils ne furent jamais ni outillés, ni armés.

Ajoutons qu'un nouveau fort a été bâti à Beaumont, à un endroit qu'on appelle "Pointe à la Martinière"; mais contrairement à ceux de Lévis, celui de Beaumont a été construit de telle façon que, grâce au terrain, il ne constitue pas une cible pour l'ennemi. Celui-ci ne peut le voir du fleuve.

Les tours Martello: — Les tours Martello, au nombre de quatre, sont érigées sur les hauteurs de Québec. Quand on se donne la peine de visiter, l'on voit qu'elles ont été bâties en ligne droite, du fleuve St-Laurent à la vallée St-Charles. Une première tour se voit sur le haut de la falaise qui surplombe le fleuve St-Laurent. Elle sert actuellement d'observatoire météréologique. Une deuxième se trouve située à quelques 500 pieds au sud de la chapelle des Soeurs Franciscaines de la Grande-Allée. Une troisième se trouvait à l'endroit précis du Jeffrey-Hale Hospital.

Elle fut démolie lors de la construction de cet hôpital vers 1905. Enfin, une quatrième s'élève sur le coteau Ste-Geneviève et domine la vallée St-Charles.

De ces 3 tours anglaises qui restent encore debout et intactes, deux sont ouvertes au public et un gardien est chargé de les faire visiter. Celui qui garde la tour du coteau Ste-Geneviève est un canadien-français du nom de Samson, tanneur de son métier. Malgré son grand'âge, il a encore bon pied, bon oeil et ne se plaint d'aucune infirmité; il sait encore rire. Ainsi il me dit en clignant ses petits yeux: "Malheureusement, je suis orphelin" . . . Il a 85 ans. Pendant qu'il nous fait visiter sa tour, très proprement tenue, il me donne des détails fort intéressants.

D'abord, il m'apprend que ces tours Martello sont construites avec du granit de Sillery. C'est ce qui explique, me dit-il, qu'elles soient si bien conservées. On les dirait faites d'hier; et cependant elles ont plus de 100 ans d'existence. Elles ont été construites par les Anglais de 1805 à 1823. Il nous apprend de plus que ces tours, toutes construites sur le même plan, ont un diamètre de 50 pieds à la base, une hauteur de 48 pieds, et une circonférence de 150 pieds.

Ce qui nous frappe, c'est que tout est en pierre: le plancher, le mur, le plafond, le toit et même les escaliers. Chose curieuse, ces escaliers, qui nous conduisent aux différents étages, sont inclus dans les murs.

En entrant dans la pièce principale, on voit au centre une belle colonne en pierre, de 3 pieds de diamètre et qui soutient la voûte de pierre.

Bref, à l'exception de la porte en chêne et de quelques rares contrevents du même bois, tout est en pierre. On a l'impression d'une véritable petite forteresse, capable de soutenir un siège.

Jugez-en vous-mêmes par ces quelques détails intéressants. Ainsi les murs de ces tours militaires ont 13 pieds d'épaisseur à la base et 8 pieds au sommet. Ils sont percés de quelques meurtrières, par où les soldats retranchés pouvaient poivrer de balles leurs assaillants. Au rez-de-chaussée, on mettait du matériel de guerre. Au premier étage on voit encore les cellules où les militaires malcommodes faisaient une cure d'ombre. Enfin au sommet, on voit un canon des temps anciens.

Tel est le dispositif de ces tours Martello. Ce que l'on remarque surtout, c'est leur solidité et leur bon état de conservation. Ces bâtisses n'ont guère subi l'injure du temps et de nos pluies du nord-est. Le parement extérieur est fait d'un granit régulièrement taillé. Chacune de ses pierres, longues de 2 pieds et épaisse de 1½ pied, est bien alignée. Quand on examine ces constructions, on les croirait faites d'hier, tant elles sont bien conservées. On peut les visiter durant la belle saison. L'hiver, elles sont fermées.

Tour française: — Il existe une autre tour, sise en plein dans la vallée St-Charles, tout à côté de l'Ecole Technique, sur le boulevard Langelier. Elle ne ressemble pas du tout aux tours Martello. Le fait est qu'elle fut construite par les Français en 1710. Elle est plutôt de forme cylindrique. Elle mesure 22 pieds à la base, et 30 pieds de hauteur. Elle a une couverture métallique. A part deux portes, placées en face l'une de l'autre, il n'y a aucune autre ouverture.

Cette tour française diffère complètement des tours anglaises. Autant celles-ci sont solides et de belle apparence, autant la tour française porte des marques de vétusté. Il faut dire qu'elle a plus de deux siècles d'existence. Ce qui frappe surtout, c'est le matériel employé. On y voit des pierres de toutes sortes, de toutes les dimensions et disposées sans aucune symétrie, c'est un méli-mélo. Et pourtant, malgré les lézardes, elle tient encore debout. C'est plutôt pauvre, par contre le mortier était riche dans ce temps-là.

A quoi cette construction aurait-elle servi? Probablement de magasin, parce qu'on n'y voit aucun créneau, aucune meurtrière.

Conclusion: — En résumé, on peut dire que les Français ont construit une partie des murs et trois portes. Mais ces travaux furent si mal faits qu'il ne reste rien de ces fortifications françaises. Seul le site de ces travaux fut conservé; il avait été bien choisi.



Notre-Dame-des-Victoires (1759)

(Courtoisie du Séminaire de Québec.)

Aussi James Murray, dès le début de son gouvernement militaire, suggéra à la métropole anglaise de construire de nouveaux murs, de nouvelles portes et une citadelle. Faute d'argent, on en différa l'exécution. Mais son idée fut reprise plus tard de 1823 à 1832.

LES SIEGES DE QUEBEC

Au cours de notre histoire, cinq fois la ville de Québec a été le théâtre d'un siège militaire.

En 1629, par les frères Kertk;
En 1690, par l'amiral Phipps;
1759, par le général Wolfe;
En 1760, par le chevalier de Lévis;
En 1775, par l'armée américaine.

Une affaire manquée: — Il y a bien eu une autre tentative, mais elle n'a pas réussi. En effet, le 31 juillet 1711, l'amiral Walker partait de Boston en route pour Québec, avec 84 navires, dont 15 vaisseaux de guerre et 69 transports, chargés de 9,500 hommes de troupe. Il arrivait à la hauteur des Sept-Iles, à quelques 500 milles de Québec; une épaisse brume enveloppa alors l'escadre et soudain, le 22 août, poussés par un fort vent, une quinzaine de navires de transports vinrent se briser sur les récifs de l'Ile-aux-Oeufs, causant la mort de 1,200 personnes, marins, soldats, femmes et enfants, dont un bon nombre espéraient s'établir en pays conquis. Affolé,

redoutant un plus grand désastre, Walker rebroussa chemin; la capitale du Canada échappait cette fois au danger. Cette facile victoire sur un ennemi puissant valut à la petite chapelle de la basse-ville l'appellation de Notre-Dame des Victoires.

A propos de ce désastre de la flotte de Walker, la mère Juchereau, de l'Hôtel-Dieu, rapporte qu'un habitant de Québec, faisant la pêche dans les environs de l'Ile-aux-Oeufs, fit alors un riche butin. Une fois de retour à Québec, ce pêcheur fut jeté en prison et il n'obtint sa liberté que sur les instances de personnes influentes.

Toujours à propos de ce désastre, l'intendant Bégon fit un marché avec le sieur Riverin pour retirer le plus d'effets possibles du naufrage des Anglais. L'enseigne Boishébert fut chargé de surveiller les intérêts du roi dans ce sauvetage. Il s'acquitta parfaitement de cette opération difficile.

CHAPITRE I

Le siège de Québec en 1629

Sommaire: Etat de la colonie. Trahison de Caën. L'occupation anglaise. Retour de Champlain.

Etat de la colonie: — Tout d'abord, en quelle situation se trouvait alors la Nouvelle-France? Dans un état peu enviable. Il faut dire que Champlain n'en était pas responsable. Il n'était que le lieutenant de la compagnie des marchands qui détenait du roi le privilège de faire le commerce des pelleteries. En retour de ce privilège, la compagnie devait établir des sujets au Canada. Mais ce fut sa dernière occupation. Champlain avait à peine réussi à avoir quelques ouvriers pour faire certains petits travaux de défense et de logement. Il ne gagnait absolument rien, du moment qu'il s'agissait d'établir des familles en terre canadienne, à titre de simples cultivateurs. En 1624-25, on comptait à Québec 51 personnes, (hommes, femmes et enfants), sans compter les sauvages. En 1627-28, la population blanche au poste de Québec se composait de 55 personnes. Sur ce nombre il y avait 18 ouvriers, dont plus de la moitié devait servir aux travaux de la ferme du Cap Tourmente.

Cet état de gêne allait en s'aggravant à la fin de 1628, alors que les navires de France, attendus avec impatience, n'arrivaient pas. Tel était l'état de la colonie. En résumé, Champlain ne fut pas secondé, à tel point qu'un historien a pu dire "que les deux grands ennemis de la Nouvelle-France, à ses débuts, furent les Iroquois et les marchands".

Trahison: — Non seulement Champlain ne fut pas secondé, il fut même trahi par un de ses compatriotes de Caën, un huguenot. Mécontent de Champlain, ce serviteur infidèle s'enfuit de Québec, en s'emparant de l'unique vaisseau, ainsi que de tout ce qu'il y avait de voiles et de cordages. En arrivant dans le bas du fleuve, de Caën rencontra les frères Kertk à qui il dévoila la misère de la Nouvelle-France, alors que l'Angleterre était en guerre ouverte avec la France... Le traître!...

Après cette révélation, les Kertk se hâtèrent de s'emparer de tout ce qui leur tombait sous la main. Les vaisseaux des pêcheurs français, espagnols, basques qui se trouvaient dans le bas du fleuve, furent saisis avec tout leur contenu. Ce fut un riche butin.

Non contents de ce butin, les frères Kertk remontèrent le fleuve et s'arrêtèrent au Petit Cap, où ils pillèrent et détruisirent tout. Je l'ai déjà raconté. Continuant leur course, les vaisseaux anglais arrivèrent devant Québec durant l'été de 1628. Alors Louis Kertk somma Champlain de se rendre. L'on connaît la fière réponse de Champlain. Ce que voyant, les Kertk rebroussèrent chemin. Mais ils revinrent l'année suivante et, le 16 juillet 1629, les vaisseaux des Kertk jetaient l'ancre dans la rade de Québec.

La position n'était plus tenable. L'on se mourait de faim. Il n'y avait plus que quelques livres de poudre en magasin et l'on se trouvait en face d'une flotte bien armée et bien équipée. Devant cette extrémité, Champlain n'avait d'autre alternative que de se sou-

mettre aux lois du vainqueur. C'est ce que Champlain fit, le 19 juillet 1629.

Louis Kertk prit aussitôt possession de l'habitation. Il en confia la garde à Le Baillif, un sale individu, un blasphémateur et un voleur. Champlain, avec quelques-uns des siens, ainsi que les Pères Jésuites et les Récollets s'en retournèrent en Europe sur un bateau anglais.

A remarquer que ce siège n'occasionna aucune perte de vie; aucun coup de fusil ne fut tiré.

L'occupation Anglaise (1629-1633)

Que devint alors ce poste français? Heureusement un certain nombre restèrent au pays, contre toute espérance. En effet, il fallait avoir une forte dose de courage pour rester dans un pays où ils n'étaient pas les maîtres, sans protection, sans aucun secours de la France, pauvres et presque plongés dans le plus grand dénuement. C'était vraiment de l'héroïsme. Ils se fixèrent au sol. Là fut le salut de la Nouvelle-France.

Retour de Champlain: — Comme on le sait, Champlain avait fondé la Nouvelle-France en 1608 et l'avait maintenue de peine et de misère jusqu'en 1629, alors qu'il fut contraint d'abandonner ce poste important aux Anglais. Mais grâce à Dieu, il sauva réellement cette colonie française en train d'expirer en 1632. En effet, si le roi Louis XIII n'avait eu pour conseillers, dans cette circonstance, que les hugue-

nots, alors si puissants à la cour du roi, et qui détestaient la Nouvelle-France parce qu'elle était surtout catholique, celle-ci aurait été certainement sacrifiée au traité de St-Germain-en-Laye en 1632.

Mais heureusement Champain veillait. C'est lui qui, en dépit des ennemis de la NouvelleFrance, réussit à faire retourner le Canada à la France. Et ce qui a particulièrement gagné la faveur du roi, c'était la présence d'une poignée de colons qui, malgré tout, étaient restés attachés au sol québécois. S'il ne fut resté à Québec que les marchands de fourrures et leurs interprètes, la seule colonie française en Amérique eut été certainement sacrifiée. J'avais donc raison, il y a un instant, de citer au tableau d'honneur les noms des vrais fondateurs du Canada-français.

Tout glorieux de son succès, Champlain revint à Québec en 1633, amenant avec lui sa suite et les Pères Jésuites. Les Récollets ne devaient revenir au pays qu'en 1670.

Le Canada-français renaissait pour ne plus mourir.

CHAPITRE II

Le siège de Québec en 1690

Sommaire: Sommation de Phipps. Réponse de Frontenac. Episode du pavillon anglais.

Convoitise des Anglais: — L'on peut affirmer, sans crainte d'exagération, que les Anglais, une fois établis en Amérique, n'eurent d'autre ambition que celle de conquérir le Canada, d'autant plus que, les deux mères-patrie, dans ce temps-là, étaient très souvent en guerre l'une contre l'autre. Et, en vrais Anglais, ils y mirent leur ténacité et leur esprit de suite. Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler que, dès les débuts et dans le dessein évident d'affaiblir la Nouvelle-France, la Nouvelle-Angleterre fournissait des armes aux Iroquois, les ennemis jurés des Français en Amérique.

Il suffit encore de se rappeler les attaques répétées contre l'Acadie, sans parler de la déportation des Acadiens en 1775. Et pour bien montrer leur détermination de devenir les maîtres au Canada, les Anglais harcelèrent sans cesse les postes français, échelonnés depuis Trois-Rivières jusqu'aux rives du Mississipi. Il ne restait plus qu'à attaquer la capitale, Québec; c'est ce qu'ils firent à plusieurs reprises.

Enfin, qui veut la fin veut les moyens. Voilà pourquoi Londres se hâta de peupler sa colonie d'Amérique. Le résultat fut que, lors de la cession du Canada, la Nouvelle-Angleterre avait 15 fois plus d'ha-

bitants que la Nouvelle-France (exactement 1,200,000 âmes aux Etats-Unis contre 70,000 au Canada).

Mais trève de ces considérations générales, et revenons à notre sujet, à savoir le siège de Québec en 1690.

La sommation de Phipps: — Le 16 octobre 1690, 34 navires anglais sous les ordres de sir William Phipps, jetèrent l'ancre devant Québec. On ne tarda pas à en savoir la raison. En effet, le même jour, l'envoyé de Phipps fut reçu au château Saint-Louis et là, en sa qualité de parlementaire, il présenta à Frontenac la sommation que ses maîtres avaient rédigée la veille au conseil de guerre. Elle était conçue sous une forme bien militaire. La voici textuellement: "De rendre fort et château sans être démolis, de même que toutes les munitions". Un point, c'est tout.

Jusque là, tout allait bien. Mais voilà que l'envoyé militaire dit à Frontenac, sur un ton insolent: "Il est 10 heures à ma montre, j'attendrai jusqu'à 11 heures votre réponse".

Cette attitude eut pour effet de mettre le feu aux poudres. Les officiers qui entouraient Frontenac ne se tinrent pas d'indignation. L'un deux, le sieur De Varennes, élevant la voix, dit qu'il fallait traiter cet insolent comme un corsaire, d'autant que Phipps était armé contre son légitime souverain et s'était comporté à Port-Royal en vrai pirate, ne respectant pas les termes de la capitulation. Evidemment cet officier français avait enlevé ses gants blancs.

Réponse de Frontenac: — M. de Frontenac, quoique piqué au vif, témoigna plus de modération; il ne fit pas même semblant d'entendre le discours de De Varennes. Puis adressant la parole au trompette, il lui dit:

"Je ne vous ferai pas tant attendre. Dites à votre amiral que je ne connais pas le roi Guillaume et que le prince d'Orange est un usurpateur qui a violé les droits les plus sacrés du sang en voulant détrôner son beau-père".

Le trompette demanda cette réponse par écrit; mais Frontenac refusa de la donner et ajouta:

"Je vais répondre à votre maître par la bouche de mes canons et à coups de fusil; qu'il apprenne que ce n'est pas de la sorte qu'on envoie sommer un homme comme moi".

Fière réponse qui a couvert de gloire le gouverneur du Canada et qui a valu à son auteur de passer à la prospérité.

L'épisode du pavillon anglais: — L'on sait qu'en souvenir de cette visite de 1690, les Anglais nous ont laissé un beau trophée, sans doute à contre-coeur. En tout cas, voici comment la chose est arrivée. A la sommation de Phipps, Frontenac devait répondre par la bouche de ses canons et à coups de fusil. Il tint parole à la lettre.

Un détachement de 1,500 soldats anglais était débarqué sur les côtes de Beauport. Ils firent alors la

connaissance de 300 fusils canadiens qui leur firent manger la soupe chaude, tellement que les Anglais se rembarquèrent en toute hâte. Nos batteries, établies à la basse-ville firent bonne garde et causèrent tellement de dégâts aux navires que Phipps rebroussa chemin le 23 octobre 1690, soit 9 jours après son arrivée. Une vraie neuvaine militaire.

Mais avant de partir, les Anglais nous laissèrent poliment leur carte de visite. Dans les circonstances, ce n'était rien autre que le pavillon de vaisseau amiral. Un habile canonnier visa assez juste pour casser le mâtereau qui portait le pavillon amiral. Ce mâtereau tomba à l'eau avec son fidèle appendice.

Sans compter ni un ni deux, deux braves canadiens se jetèrent dans un canot d'écorce et, au risque de leur vie, allèrent enlever ce pavillon à la barbe des Anglais. Ils traînèrent le mâtereau sur le rivage et, fiers de leur capture, nos deux canadiens rapportèrent à Frontenac ce précieux trophée.

Le gouverneur fit suspendre ce pavillon à la voûte de la cathédrale.

CHAPITRE III

Le siège de 1759

Sommaire: La montée du St-Laurent. Le bombardement de Québec. Désertion des gens de la ville. Bataille des Plaines d'Abraham. Wolfe et Montcalm.

S'il nous fallait donner une vue d'ensemble de la prise de Québec en 1759, nous dirions que ce siège a duré trois mois, — de la mi-juin au milieu de septembre, — et que les trois grandes opérations militaires ont consisté d'abord dans la montée du fleuve St-Laurent par la flotte de Saunders, ensuite dans le bombardement de la ville de Québec et enfin dans la bataille des Plaines d'Abraham, dans laquelle les deux rivaux: Montcalm et Wolfe, ont trouvé une mort glorieuse. Entre temps, il y a bien eu, de la part des Anglais, des tentatives de débarquement au Sault Montmorency, à la Pointe-aux-Trembles et à Saint-Augustin, mais sans succès. Il n'y en eut qu'un de réussi, ce fut celui de l'Anse au Foulon. Voilà en raccourci l'histoire du siège de Québec de 1759.

Mais si nous reprenions le récit de chacune de ces principales manoeuvres, voici ce que l'on pourrait dire:

La montée du St-Laurent: — Sans pilote, cette montée n'était ni facile, ni sans danger pour une escadre composée d'une trentaine de navires. Quel moyen prit-on pour y réussir? On imagina le truc suivant: Au sortir du golfe, en arrivant en vue des

côtes laurentiennes, Wolfe fit descendre les pavillons anglais des navires et hisser à leur place les couleurs françaises. A la guerre, comme à la guerre. A cette vue, nos gens de la côte, contents de voir arriver des navires français, depuis si longtemps attendus, sautèrent dans leurs embarcations et allèrent à leur rencontre. L'abordage était facile, ce n'étaient que des bateaux à voiles ne jaugeant que trois à quatre cents tonneaux. De plus, Wolfe avait pris la précaution de ne placer sur les bords de ses navires que des matelots parlant le français; ceux-ci engagèrent les Canadiens à embarquer. Ce qu'ils firent sans défiance aucune. Mais une fois rendus à bord, ils s'aperçurent vite de leur méprise; il était trop tard, ils étaient prisonniers.

On les traita d'abord avec des égards, puis on les incita poliment à piloter les navires. Sur leur refus obstiné, on les traita durement, on leur fit même subir la torture, mais en vain. Parmi eux il s'en trouva un, un français, qui s'offrit pour faire cette besogne honteuse. C'était un nommé Vitré qui réussit en effet à conduire la flotte de Saunders jusqu'au bout de l'Ile d'Orléans. Il y arriva vers le milieu de juin. Ce Judas reçut plus tard le prix de sa trahison; une fois maîtres du Canada, les Anglais le placèrent dans le service civil.

Le bombardement: — La seconde manoeuvre importante, dans ce siège de Québec, fut le bombardement de la ville; et l'on sait avec quelle intensité il se fit.

Après son échec au Sault Montmorency, le 31 juillet, Wolfe décida d'établir ses batteries sur les côtes de Lévis. Ces batteries se composaient de 4 gros canons et de 5 mortiers. C'est de là que, pendant deux mois, exactement du 12 juillet au 13 septembre, aux dire des historiens, à toutes les 25 minutes et sans interruption, les canonniers anglais tirèrent quelques 40,000 coups de canons et lancèrent 10,000 bombes incendiaires. Pendant tout ce temps-là, Québec servit de cible aux artilleurs anglais qui manquaient rarement leur coup.

Aussi les dégâts furent-ils considérables. Là encore les Anglais y mirent leur ténacité et leur esprit de suite. Ce fut d'abord la basse-ville qui écopa, ensuite ce fut la haute-ville et à la fin les faubourgs. A la basse-ville, 167 maisons furent incendiées et démolies. Il ne resta qu'une maison debout; les autres encombraient les rues de leurs décombres, au point de les rendre impassables. Le notaire Panet note dans son journal que, le 8 août, la basse-ville n'était qu'un brasier. Le 9 août, la chapelle de Notre-Dame-des-Victoires fut aussi incendiée; il y eut 7 voûtes souterraines d'écrasées.

Après, ce fut au tour de la haute-ville de recevoir la visite de ces boulets et de ces "pots à feu". Un grand nombre des maisons des particuliers furent plus ou moins démolies, de même que les édifices publics, tels que la cathédrale, le séminaire, le presbytère, la Congrégation, le collège des Jésuites, les Ursulines, l'Hôtel-Dieu et le château St-Louis.

Désertion: — Pendant tout ce temps-là, que faisait la population? Elle désertait la ville. En effet, pas besoin de dire qu'une pareille canonnade, sans interruption à toutes les 25 minutes, causa de la frayeur et produisit un véritable désarroi parmi les citadins. Aussi, à part les hommes valides, qui restèrent à leur poste, l'arme au bras, les autres personnes s'enfuirent dans les campagnes environnantes. Ah! je ne parle pas des petites dames de la société québécoise, qui s'en allèrent à Neuville, cotillonner avec leur don Juan. Mais je parle des autres qui avaient du coeur et de l'esprit.

L'évêque, Mgr de Pontbriand, quitta le Séminaire le 1er juillet et se retira au presbytère de Charlesbourg.

Au cours du mois de juillet, le curé de Québec, M. l'abbé Jean-Félix Récher, avec quelques prêtres du Séminaire, se réfugia à la communauté des Ursulines. Mais ce n'était que la première étape de son pèlerinage. En effet, les canons anglais commencèrent à trouer les toits du monastère. Force fut donc au curé Récher de chercher refuge ailleurs. Il transporta alors ses pénates au faubourg St-Jean-Baptiste, chez un nommé Flamand, où il ouvrit une chapelle paroissiale. Encore là, les "pots à feu" lui rendirent visite. Le 20 juillet, il déguerpit encore une fois, descendit dans le faubourg St-Roch, où il demeura chez un nommé Primault, tanneur, près de l'Hôpital-Général, n'ayant qu'une chambre à sa disposition.

Le 12 du mois d'août, 5 ou 6 bombes vinrent tomber pendant la nuit derrière la maison de Primault. Le curé se lève effrayé et s'en va passer la nuit à l'Hôpital-Général.

Les religieuses des Ursulines et les Hospitalières de l'Hôtel-Dieu furent, elles aussi, obligées de quitter leur monastère et de s'en aller à l'Hôpital-Général, ne laissant que six ou huit de leurs compagnes qui se blottirent au fond de leurs caves, tout en prenant soin de leurs maisons respectives. Celles qui s'étaient réfugiées à l'Hôpital-Général, se joignirent à leurs compagnes pour avoir soin des blessés de guerre qui leur arrivaient nombreux des différents champs de bataille.

BATAILLE DES PLAINES D'ABRAHAM

1° — Avant la bataille

Montgomery le brûleur: — Wolfe avait chargé Alexander Montgomery de l'horrible mission de brûler, de piller et de dévaster autour de Québec ceux qui ne voudraient pas se soumettre. Il exécuta cet ordre à la lettre. Au témoignage des documents du temps, il incendia plus de 1,400 maisons et ne laissa derrière lui qu'une longue traînée de sang et d'horreur. Il ne respecta que les églises. Tout le reste: presbytères, maisons, granges, récoltes, troupeaux, tout y passa. Heureusement, les curés et leurs paroissiens s'étaient enfuis dans les bois avoisinants.

Le plan Dupont: — C'est entendu, rien ne devait réussir, du côté des Français. Lors du siège de Québec par Wolfe, un nommé Dupont, — qui avait des titres de noblesse, — forma le dessein d'incendier l'escadre anglaise qui bloquait le port de Québec, projet hardi qu'il aurait exécuté sans un soldat français, déserteur, qui en avertit les Anglais. Ceux-ci attendirent l'attaque, armés sur leurs bords. Dans cette action, Dupont reçut six coups de fusil, au travers du corps, perdit la moitié de son monde et mourut quelques heures après. S'il avait réussi dans son entreprise, il aurait fait subir aux Anglais un échec dont ils auraient eu bien de la peine à se relever.

Débarquement: — Débarquer à Québec, tout était là pour Wolfe. Une nuit, à la faveur de l'obscurité, Wolfe réussit à contourner le Cap Diamant avec 7 ou 8 navires et à remonter le fleuve, espérant bien trouver un endroit favorable pour débarquer ses soldats. Il réussit un premier débarquement à la Pointe-aux-Trembles. Il commençait à incendier le village, lorsque Bougainville survint avec son bataillon et força les Anglais à se rembarquer. Ils tentèrent la même chose à Saint-Augustin, mais Bougainville, qui avait la garde de la côte de Neuville à Québec, arriva en temps et les en empêcha.

Wolfe était presque à bout de ressources. Jusque là, aucun débarquement ne lui avait réussi. C'était pourtant ce qui importait le plus. On rapporte même que, presque à bout de ressources, il fut ques-

tion de lever le siège. Mais Wolfe, contre tous ces officiers, tenait bon, lorsqu'un Français, du nom de Cugnet, s'offrit pour lui indiquer un endroit facile d'accès. Il conduisit Wolfe en effet à l'Anse au Foulon et lui indiqua un sentier pour escalader la falaise.

L'on sait le reste. Wolfe y débarqua son régiment dans la nuit du 12 au 13 septembre et réussit à ranger ses soldats sur les buttes à Nepveu. Mais ce que l'on ne sait pas, c'est que, plus tard, on trouva ce même Cugnet au service du gouverneur Murray, comme secrétaire.

2° — Pendant la bataille

Les lecteurs connaissent déjà l'issue de cette journée mémorable du 13 septembre 1759.

Parti en toute hâte du camp de Beauport, avec ses 3 ou 4,000 hommes, Montcalm aussitôt arrivé, disposa son armée entre la ville et les buttes à Nepveu et engagea précipitamment le combat malgré l'avis contraire du gouverneur Vaudreuil; l'armée française fut mise en déroute. Dans sa retraite, Montcalm, arrivé à la porte Saint-Louis, reçut une décharge de coups de fusil dans les reins. Il fallut le soutenir sur son cheval pour rentrer en ville. Blessé mortellement, il expirait le lendemain à 5 heures, chez le docteur Arnaux, (rue St-Louis), tandis que son rival, Wolfe, expirait sur le champ de bataille.

La défaite: — Montcalm ne semble pas avoir eu le beau rôle dans la bataille des Plaines d'Abraham. Au contraire. Je crois même qu'il fut le grand responsable de cette défaite. Comment cela? C'est un fait connu que Montcalm jalousait, détestait même le gouverneur, M. de Vaudreuil. Peut-être même en était-il payé de retour. En tout cas, en sa qualité de Français, Montcalm se croyait naturellement supérieur à Vaudreuil, un Canadien, et le traitait en conséquence. — C'est tout comme aujourd'hui. — il suffisait que Vaudreuil donnât un conseil, un ordre, pour que Montcalm fît absolument le contraire.

En voulez-vous des exemples? Lisez bien.

En apprenant que les Anglais étaient rendus sur les hauteurs de Québec, Vaudreuil avait écrit à Montcalm de ne pas précipiter l'attaque avant l'arrivée du bataillon de Guyenne et de celui de Bougainville. Montcalm n'en a tenu aucun compte.

Vaudreuil donne l'ordre au bataillon de Guyenne d'aller camper sur les hauteurs de Québec dans la nuit du 12 au 13 septembre, Montcalm donna un ordre contraire sans prévenir Vaudreuil.

Vaudreuil a demandé à Bougainville de surveiller le poste des Foulons. C'était très important. Montcalm ne l'a pas voulu.

J'en passe et de pires.

Pour toute excuse, Montcalm considérait que les hauteurs de Québec étaient inaccessibles.

Vaudreuil n'avait peut-être pas les talents militaires de Montcalm. Mais il vit certainement plus juste dans cette affaire. Et les documents prouvent qu'il fit tout en son pouvoir pour que le poste du Foulon fut bien gardé.

Aussi, dans un jugement impartial sur les opérations militaires de 1759, on lit la phrase suivante: **"Pourquoi n'avoir pas gardé les hauteurs de Québec?"** C'était par là condamner la conduite de Montcalm. Voilà encore ce qui explique le peu de cas que les Français firent de Montcalm après sa mort.

En résumé. Si Montcalm eut écouté Vaudreuil et attendu le bataillon aguerri de Guyenne et celui de Bougainville avec ses 2,000 hommes; enfin si Montcalm n'eut pas précipité ses 3,500 hommes, fatigués après une marche forcée de deux longues lieues, tous ces groupes réunis auraient fait un mauvais parti aux ennemis pris entre deux feux. Pas un Anglais ne serait rembarqué. C'est aussi l'opinion de Townshend, commandant alors de l'armée anglaise.

N'avais-je pas raison de dire que Montcalm fut le grand artisan de la défaite?

3° Après la bataille

Montcalm: — A la bataille des Plaines d'Abraham, on le sait, le sort des armes ne nous fut pas favorable. Juste au moment où Montcalm retraitait,

Bougainville arrivait, mais trop tard. Il fit faire un demi-tour à son bataillon et s'en retourna à l'Ancienne-Lorette. Pendant ce temps-là, l'armée anglaise était sur les talons de l'armée française. Arrivé à la Porte St-Louis, Montcalm reçut dans les reins et dans le ventre une décharge de coups de fusil. Blessé grièvement, Montcalm ne put se maintenir sur son cheval qu'avec l'aide de deux grenadiers. A quelques 300 pieds de la Porte St-Louis, Montcalm n'en pouvant plus, on l'entra chez le Dr Arnoux, au coin de la rue St-Louis et Ste-Ursule.

Le chirurgien l'examina et se rendit compte que le général était blessé mortellement; il l'avertit qu'il n'avait que quelques heures à vivre. Montcalm se prépara alors à mourir chrétiennement, se confessa, communia et reçut les derniers sacrements de l'Eglise, avec sa pleine conscience. Il expirait à 5 heures le lendemain matin, là chez le Dr Arnoux.

Ses **dernières paroles:** Il pria le Docteur de les transmettre à qui de droit. Dans une parfaite lucidité d'esprit et de calme, il causa avec ses officiers qui l'entouraient.

Voici ce qu'il dit: "Je meurs content, maintenant que je sais que les affaires du Roi, mon maître, sont entre bonnes mains. J'ai toujours estimé le chevalier de Lévis pour ses talents et sa capacité."

Montcalm fut enterré, le jour même, à 9 heures du soir, dans la chapelle des Ursulines, sans grande cérémonie, entouré seulement de ses principaux

officiers. Il n'y avait aucun autre personnage civil ou ecclésiastique. Malgré les recherches qu'on a faites plus tard, on n'a jamais pu découvrir l'endroit précis de sa sépulture.

Quelques-uns ont répandu la légende que Montcalm fut enterré dans un trou creusé par une bombe anglaise. Rien de moins prouvé. Cette légende a permis aux poètes et aux littérateurs de broder sur cette prétendue fosse militaire. Mais la vérité historique ne l'a jamais confirmée. Là-dessus, le témoignage de M. l'abbé Amédée Gosselin, archiviste du Séminaire de Québec, et celui de M. l'abbé Maguire, aumônier des Ursulines, sont très affirmatifs, à savoir que cette fosse causée par une bombe est de l'imagination pure.

Dans son livre sur le général Wolfe, James Grant, racontant la prise de Québec, prétend que Montcalm mourant aurait dit: "Je meurs en combattant les troupes les plus braves du monde, mais à la tête des plus grands poltrons qui aient jamais porté les armes."

Est-il possible que Montcalm ait tenu un langage aussi éhonté? C'est possible, en effet, que le dépit lui ait fait rejeter sur les épaules du soldat ses propres fautes de tactique. Ce n'en était pas moins laid de sa part... Les oiseaux ne salissent jamais leur propre nid.

Avec ça que Montcalm se trompait étrangement, car c'est avec ces mêmes soldats que Lévis prit

sa revanche, l'année suivante, sur le même champ de bataille.

Wolfe: — La grande majorité des soldats blessés, tant anglais que français, furent transportés à l'Hôpital-Général; les autres furent conduits à l'église de St-Joseph de Lévis, transformée en hôpital pour la circonstance.

Parmi ces derniers blessés se trouvait le commandant en second de l'armée française, M. de Sénézergues. Il mourut dans un convoi en traversant le fleuve. Son corps fut inhumé dans le cimetière attenant l'église de St-Joseph, à la Pointe Lévis. Les registres de la paroisse n'en font pas mention, pour la bonne raison que le curé s'était enfui dans le bois avec ses paroissiens.

L'apothéose: — Le cadavre de Wolfe fut d'abord exposé dans l'église de St-Joseph de Lévis. Peu de temps après, son corps fut transporté en Angleterre et on l'enterra dans la vieille église Greenwood, sa place natale, le 17 novembre 1759.

Quatre jours après cet événement, le Parlement anglais décidait d'élever Wolfe à la dignité de gloire nationale et de lui ériger un monument dans l'abbaye de Westminster. Par sa victoire décisive du 13 septembre 1759, n'avait-il pas agrandi le domaine de Sa Majesté de toute la Puissance du Canada?

Voici cette résolution:

"L'honorable Chambre des Communes a résolu

qu'un monument soit érigé dans l'église collégiale de Saint-Pierre Westminster, à la mémoire du toujours regretté commandant en chef des forces de Sa Majesté. Dans une expédition à Québec, le major général James Wolfe qui, surmontant tous les obstacles de l'art et de la nature, fut tué au moment où il tenait la victoire à la tête de ses troupes victorieuses, dans la bataille décisive contre l'armée française près de Québec, défendant la capitale du Canada, en l'année 1759."

Ce monument ne fut terminé qu'en 1772 et fut dévoilé le 4 octobre 1773.

Monument de Wolfe et de Montcalm

A son tour, le Canada ne fut pas en reste de reconnaissance à l'égard de ces deux rivaux, morts en même temps, au champ d'honneur. En 1828, les autorités militaires, civiles et religieuses dévoilèrent un monument érigé en leur honneur dans le Jardin du Fort, à Québec. L'inscription qu'on lit sur ce monument fut proposée par un nommé Fisher, frotté de souvenirs littéraires. Il fut heureux dans son choix de citation et sa proposition fut acceptée d'emblée. La voici:

"Mortem virtus communam,
Famam historia,
Monumentum posteritas dedit".
"Leur courage leur a donné même mort,
l'histoire même renommée,
la postérité même monument".

CHAPITRE IV

"La Bataille de Ste-Foye en 1760"

Sommaire: Dénûment de la colonie. Préparatifs. Le moulin Dumont.
Départ des Français. Le clergé et 60,000 cultivateurs.

Anglais versus Français: — Nous avons assisté à la défaite des Français sur les Plaines d'Abraham. Cette défaite nous a quelque peu chagrinés sans d'ailleurs nous surprendre. Le contraire eut été une surprise. La partie en effet était trop inégale entre le Canada et la Nouvelle-Angleterre. Dans cette dernière, les colons jouissaient des libertés politiques, administratives et commerciales, tandis que la Nouvelle-France était gouvernée suivant les principes d'un Etat centralisateur, d'un Etat touche-à-tout. Aussi le résultat fut-il différent. Les colons anglais vivaient dans la prospérité, tandis que la colons français vivotaient. La Nouvelle-Angleterre avait une population de 1,200,000 habitants, tandis que la Nouvelle-France n'avait que 60,000 âmes, Les colonies anglaises recevaient régulièrement de la métropole des secours de toutes sortes, tandis que les vivres et les munitions, parties de France pour le Canada, étaient interceptées en chemin par les navires anglais. Enfin ces derniers avaient lancé contre le Canada une armée de 60,000 hommes de troupes et de 30,000 soldats réguliers, pendant que le Canada n'avait pour se

defendre que 18,000 troupiers dont 14,000 miliciens.

Que faire contre un ennemi trois fois supérieur? Se battre sans doute. Mais dans de pareilles conjonctures, rien d'étonnant que le sort des armes nous ait été défavorable.

La retraite: — En rapportant ces faits historiques, je n'apprends rien de neuf aux lecteurs. Mais ce qu'on ne sait généralement pas, c'est comment les Français ont pris leur revanche, l'année suivante sur le même terrain que, pour cette raison, on appelle aujourdhui "le Parc des champs de bataille".

Le lendemain de la défaite (14 septembre 1759), le gouverneur Vaudreuil et l'intendant Bigot — Lévis absent, à Montréal, — étaient d'avis de reprendre l'offensive avec les 2 ou 3,000 hommes qui leur restaient. On rassembla donc un conseil de guerre pour délibérer. Mais tous les officiers y furent opposés et opinèrent qu'il fallait se retirer à Jacques-Cartier. C'est ce qui fut décidé. Alors pour masquer cette retraite à l'ennemi, on l'exécuta le soir du même jour, en laissant le camp tendu avec le gros bagage qu'on ne pouvait transporter; histoire de tromper l'ennemi.

Pour la construction du fort de Jacques-Cartier, Bigot y fit transporter 20,000 planches et tous les outils qu'on avait pu ramasser à Montréal et aux Trois-Rivières. Bigot observait à ce sujet que, des 18,000 outils qu'il avait confiés pendant la campagne au sieur Pontleroy, chef de génie, il n'en restait

pas un seul à l'armée, 15 jours avant qu'elle se fut retirée à Jacques-Cartier.

Le dénûment de la colonie: — En écrivant les désastres de la campagne de 1759, le gouverneur et l'intendant signalèrent au ministre de la Cour le manque complet d'artillerie, de munitions et d'approvisionnement de tout genre. Le marquis de Vaudreuil dépêcha même en France le sieur Mercier, commandant de l'artillerie, pour qu'il exposât lui-même l'état dans lequel il avait laissé la colonie. Mercier était chargé d'insister et de faire des représentations pour obtenir le plus d'aide possible, car Vaudreuil, Lévis et Bigot avaient décidé de reprendre Québec par un coup de main.

Préparatifs: — Pour l'exécution de ce projet, il fut arrêté qu'on composerait une armée de 9 à 10,000 hommes sous les ordres de Lévis. On n'avait en tout que 12 ou 14 canons, 30,000 livres de poudre, des boulets dans la même proportion, c'est-à-dire une petite quantité. C'en était assez pour une surprise. Mais on comptait sur les envois de France.

Bigot se chargea de faire durant l'hiver tous les outils nécessaires; on n'en avait pas un seul. Il se chargea de faire fournir à l'armée tous les ustensiles de campagne, tentes et autres choses dont on avait besoin, avec tout l'équipement d'hiver, parce qu'on devait se mettre en campagne à l'ouverture des glaces au printemps de 1760; on partait de Montréal. Il se chargea, en même temps, de rassembler des sub-

sistances qui pussent au moins nous conduire jusqu'à la venue de celles de France.

Pour bien prendre sa revanche, Bigot tâchait de tout prévoir en fait de vivres, munitions, d'habillements et des moyens de transport. Par exemple il a fait rechercher dans les villes et les campagnes, tous les draps disponibles pour habiller les soldats et de toute la lingerie nécessaire pour garnir les hôpitaux. Il a fait radouber et calfater 400 bateaux de six tonneaux; il mit en état 2 frégates du Roi. Il rétablit en même temps 14 grands bâtiments pour porter les vivres et l'artillerie de l'armée, et servir de magasin pendant le siège. Mais il voulait encore être autorisé pour toutes ces opérations par une décision du Gouverneur, qui la lui donna le 2 janvier 1760. Comme les magasins du Roi sont dégarnis, il l'autorise à prendre chez les particuliers de Montréal, de gré ou d'autorité, tout ce qui pourra servir à l'équipement.

Tout le surplus du blé nécessaire à la subsistance des familles et aux semences fut réquisitionné pour le service du Roi et payé par des lettres de change sur le trésor du Roi. Malheureusement, très peu d'habitants acceptèrent ce papier, de sorte que la tournée du munitionnaire fut infructueuse. Mais le Gouverneur, l'Intendant et le Chevalier de Lévis sacrifièrent leurs appointements pour acheter ces subsistances. Alors les habitants s'en contentèrent.

La marche sur Québec: — Quoiqu'il en soit, tout fut prêt pour le 1er avril 1760. On distribua aux

troupes et aux miliciens tout le nécessaire. On chargea les bâtiments du peu de vivres et de munitions qu'on avait pu trouver.

Le 12 avril, on était prêt à mettre à la voile. Mais le fleuve était encore gelé. On scia même les glaces pour dégager les navires. Enfin le 20 avril, toute l'armée partait avec la meilleure volonté du monde et, bientôt après, arrivait à St-Augustin, à 5 lieues de Québec. Dans cette descente du fleuve, tout s'était passé sans bruit, sans éveiller le moindre soupçon. L'ennemi ignorait complètement cette armée en marche. Elle était même débarquée toute entière et marchait sur Québec, qu'il la croyait encore dans ses quartiers généraux à Montréal.

En débarquant à St-Augustin, vers 10 heures du soir, le Chevalier de Lévis avait dirigé son armée vers le haut des terres pour la bien dissimuler; les soldats avaient de la neige jusqu'aux genoux. La nuit suivante il survint de la grêle et du verglas. L'armée progressait néanmoins et elle touchait presque à une avant-garde de 1,500 hommes que les Anglais tenaient au Cap-Rouge, à 3 lieues de Québec. Elle serait tombée sur ce détachement et l'aurait taillé en pièces sans l'incident suivant.

A la dérive sur une glace: — Un canonnier, en sautant de son bateau, était tombé à l'eau. Il avait pu se hisser sur un grand glaçon et il se laissait aller au gré du courant. Quand il vint à passer près de Québec, une sentinelle l'aperçut, le fit sauver, mais il

était à demi gelé. On le transporta chez le gouverneur (son uniforme de soldat français le rendait intéressant); au moyen de frictions et de réconfortants, on finit par le ranimer un peu... juste assez pour qu'il racontât qu'une armée de 10,000 Français était aux portes de Québec. Puis il expira.

Le Gouverneur dépêche aussitôt un courrier à Cap-Rouge avec l'ordre au Commandant de l'avant-poste de rentrer en toute hâte à Québec avec ses 1,500 hommes. La troupe détalait déjà quand le Chevalier de Lévis arriva sur les lieux; il ne put rencontrer que l'arrière garde et ne lui fit, du reste, que peu de mal. Il s'avança tout de suite jusqu'à une lieue de Québec pendant que la petite flotte navale en faisait autant.

Le Moulin de Dumont: — Le Moulin de Dumont, où se livra le 28 avril 1760 la bataille de Ste-Foye entre Lévis et Murray, a été le théâtre d'un fait d'armes des plus glorieux pour les deux armées. Ce coin de terre, reconnu comme poste stratégique et disputé de part et d'autre avec un égal acharnement, restera à jamais célèbre dans les annales militaires de la Nouvelle-France.

Qu'était-ce que ce moulin et où était-il situé? Bien qu'il n'en reste plus la moindre trace, on peut considérer que le monument des Braves repose à l'emplacement même du moulin Dumont.

Cette construction était un simple moulin à tan, en pierre, tels qu'étaient les anciens moulins banaux

des seigneurs dont on voit encore les restes dans nos campagnes. Cette propriété avait été achetée par les Pères Jésuites en 1734, pour servir de maison de campagne et de récréation aux pensionnaires nouvellement établis dans leur collège de la ville de Québec. Les Rév. Pères s'en départirent par vente à Dumont, 1741, pour 4.500 livres. Cette propriété se composait d'un terrain sur lequel se trouvaient une maison, une tannerie, une petite maison attenante, le moulin à tan et une grange. Un petit ruisseau coulait dans le voisinage et alimentait la tannerie.

La bataille: — On sait que, la veille de la bataille du 28 avril 1760, Lévis avait repoussé de l'église de Sainte-Foye l'avant-garde du colonel Burton et s'était avancé à sa poursuite jusqu'au moulin de Dumont où il prit poste avec cinq compagnies de grenadiers, à la place de l'ennemi qui l'avait évacué durant la nuit. Ce fut de ce Côté que le lendemain matin Murray ouvrit l'attaque avec 20 pièces de campagnes, 2 obusiers et 4,500 hommes.

Les grenadiers français résistèrent avec courage dans le moulin; mais contre le nombre, les balles et les boulets, ils furent forcés de l'évacuer et de retraiter avant l'arrivée de leurs renforts. En expulsant les grenadiers français avec son infanterie légère, Dalling, qui commandait, s'enhardit et les poursuivit.

Mais une brigade, commandée par La Sarre, arriva au secours des Français qui firent volte-face et parvinrent à reconquérir le moulin. Le plus fort du

combat fut longtemps engagé là; le moulin et la maison de Dumont furent pris et repris avec une résistance opiniâtre de part et d'autre. Déployant tous les élans du courage et de la force, tantôt les Ecossais avec leur claymore et la dague, tantôt les grenadiers français avec leur baïonnette, prenaient le dessus; les uns entrant alternativement par les portes et rejetant les autres par les fenêtres; tant et si bien qu'à la fin les Grenadiers et les Ecossais se virent réduits à 14 par compagnie de part et d'autre. Les commandants arrêtèrent ce duel à mort, en ordonnant la retraite. C'est ainsi, dit le chevalier Johnstone, que le moulin demeura terrain neutre pendant quelque temps.

Alors les Grenadiers se regroupèrent; ils chargèrent à la baïonnette avec une telle impétuosité, qu'ils refoulèrent les Anglais et les dispersèrent; la Cie de Burton fut taillée en pièces et mise hors de combat. Les Français restèrent ainsi maîtres du moulin.

Ce n'est plus ici le temps de signaler plus au long les autres détails de la brillante victoire de Lévis et la déroute complète de Murray, ainsi que de la fuite précipitée de ses soldats, abandonnant sur le champ canons, morts et blessés. Qu'il nous suffise de dire que cette bataille, fortement disputée et sanglante, coûta cher aux Français, elle leur devint malheureusement inutile, si ce n'est pour racheter la gloire et le prestige de leurs armes et démontrer en même temps la valeur vraiment guerrière des Canadiens.

Bref, Lévis avec ses deux petites pièces de campagne enlève à Murray son artillerie, lui tue 1,800 hommes et force les Anglais à rentrer précipitamment dans la place.

Cette victoire française fut, en effet, sans lendemain. Car l'arrivée, quelques jours après, de la flotte anglaise dans la rade de Québec, le 9 mai, enleva à Lévis tout espoir de secours de la France et le força à abandonner le siège de la ville; il sauva précipitamment le reste de l'armée, qui se retira dans la nuit du 16 au 17 mai, au Fort de Jacques-Cartier. Ce quatrième siège avait duré du 28 avril au 17 mai 1760.

Murray: — Au lendemain de la conquête, les vainqueurs, persuadés que le Canada ne retournerait pas à la France, achetèrent à bon marché les belles seigneuries de Québec. Le temps était propice aux spéculations foncières et plusieurs en profitèrent. Je ne citerai que deux exemples.

L'Hon. William Grant devint un grand propriétaire foncier. Entr'autres domaines, il possédait le fief de St-Roch, d'où la rue qui porta longtemps son nom — aujourd'hui, rue Monseigneur Gauvreau. —

Le gouverneur Murray n'échappa pas à cet enjouement; ce militaire était doublé d'un homme d'affaires. Par devant le notaire Panet, ce James Murray acheta en 1762, du seigneur Jean Bourdon, les seigneuries de St-Jean et de St-François, ainsi que les terrains de Sarrazin, de l'abbé St-Sauveur, en som-

me une grande partie des hauteurs de Québec jusqu'au fief de Sillery. Il ne se contenta pas de si peu; il acheta des prêtres du Séminaire la seigneurie de Lanoraie. Avec toutes ces acquisitions, le général Murray se trouvait le plus grand propriétaire foncier de Québec. Ses terrains s'étendaient du fleuve St-Laurent à la rivière St-Charles. L'ancienne terre de St-Jean prit le nom de **"terre sans bruit"**. Evidemment l'amour de son roi ne l'avait pas détaché de l'amour des biens de la terre.

Départ des Français: — Une des conséquences de la prise de Québec en 1759 et de la capitulation de Montréal en 1760 fut le départ des Français; pas tous heureusement. Mais tous les officiers furent obligés de partir: le gouverneur, l'intendant et ses commis, les officiers militaires avec tous leurs soldats. Les marchands de fourrures, les commerçants, ces parasites qui n'avaient plus rien à écumer à l'Etat, furent aussi rapatriés. Quelques rares prêtres et un petit nombre de familles seigneuriales les accompagnèrent dans leur retour en France.

Les autres restèrent: — Il faut souligner d'un double trait que la grande majorité des nobles, toutes les communautés religieuses de femmes, tout notre clergé et nos 60,000 cultivateurs adoptèrent le Canada pour leur patrie. Et tout en cheminant seuls pendant plus d'un siècle, nos canadiens se sont emparés du sol, groupés dans leurs campagnes autour de leurs clochers, et ont fait le miracle canadien qui a étonné le monde.

En effet, notre clergé et nos habitants furent incontestablement les deux grandes forces vitales qui ont assuré la survivance catholique et française en Amérique. C'est de l'histoire vécue. Je pourrais ajouter que ce résultat est dû à nos seules forces canadiennes et à nul autre. A l'appui de mon affirmation, voici le témoignage du philosophe français, Etienne Gilson, qui écrivait dans la revue "Le Monde"

"Il ne faut pas oublier la devise canadienne: "Je me souviens". Le Canadien se souvient d'abord d'avoir été une branche de l'arbre français, puis, laissé sur le sol, d'y avoir tout seul pris racine, d'avoir vécu sans nous, pensé sans nous, grandi sans nous, conquis par son seul courage le droit à sa propre langue, à ses propres méthodes d'éducation, à sa propre culture. Si nous sommes l'arbre, jamais arbre ne s'est soucié de sa branche. Qu'il s'en soucie aujourd'hui, rien de mieux, mais ce qu'il trouve après l'avoir si longtemps négligé, ce n'est pas un branche, c'est un arbre."

"Il existe sur les rives du St-Laurent un peuple de culture française, mais ce peuple ne nous la doit pas; elle est à lui; et si elle circule en lui comme sève, ce n'est pas notre sève, c'est la sienne".

"La langue qu'ils parlent n'est pas une langue que nous lui avons apportée, mais celle qu'ils ont eux-mêmes emportée, gardée, sauvée au prix d'une lutte magnifique, menée par eux seuls pour le plus précieux de leurs biens. La culture canadienne-française ne doit qu'aux Canadiens de survivre et de fructifier".

CHAPITRE V

L'INVASION AMERICAINE EN 1775

Sommaire: Opérations militaires. Défaite d'Arnold et mort de Montgomery. Visite du champ de bataille.

Cette dernière invasion eut lieu peu de temps après la conquête du Canada par l'Angleterre, de sorte que cette dernière n'avait pas eu le temps d'organiser sa défense; elle fut prise au dépourvu. De plus, dans cette campagne, les Américains comptaient bien sur le concours des Canadiens-français, eux qui n'étaient sujets britanniques que depuis une quinzaine d'années. Ils y comptaient d'autant plus que la France combattait avec les Américains pour leur indépendance. On leur fit même des offres très avantageuses. Mais rien n'y fit. A part quelques défections, la masse canadienne resta fidèle à son serment d'allégeance. Même les Anglais du Canada furent approchés par leurs compatriotes de Boston et de New-York. En dehors des murs de Québec, il y eut un peu de froideur frisant la trahison.

Dès septembre 1775, deux habiles généraux, Richard Montgomery et Benedict Arnold, à la tête de soldats valeureux et nombreux, se mirent en campagne pour conquérir Québec. Au début, la victoire souriait à leurs drapeaux. Fort après fort, ville après ville: Ticondira, Crown Point, Saint-Jean, Chambly, Montréal, Sorel et Trois-Rivières, avaient baissé pavllon devant l'armée américaine. Presque tout l'est

du Canada avait accepté la loi de l'envahisseur. **Seul Québec lui résista.** La bannière de Saint Georges flottait toujours sur la capitale: il s'agissait de la descendre. Elle n'est pas descendue, grâce à la garnison de Québec, aidée des Canadiens.

La petite garnison tint bon malgré qu'on ne pouvait espérer de secours de l'Angleterre et malgré la supériorité des forces ennemies.

Opérations militaires: — Cette invasion américaine, commencée en septembre 1775 et terminée au mois de mai 1776, fut sérieuse. Dans leur stratégie, nos ennemis devaient attaquer notre cité par le bas et par le haut. Montgomery s'amena au Cap-Blanc, franchit une première barrière et rangea ses soldats sur la rue Champlain, au pied du Cap-Diamant, près du quai Allan.

Arnold s'était amené à Québec avec ses troupes en passant par la rivière Chaudière. Après avoir traversé le fleuve à Ste-Foye, il alla camper près de l'Hôpital-Général, où il établit ses quartiers généraux. Sa première opération militaire fut de se rendre à la Porte Saint-Louis. James Thompson, un des vétérans de l'armée de Wolfe, l'attendait avec les canons qui avaient servi au bombardement de Québec en 1759. Ces canons n'avaient pas perdu de leur efficacité. Arnold fut repoussé et reconduit jusqu'à l'Hôpital-Général.

Le lendemain, il revenait à la charge, s'emparait du palais de l'intendant et y établissait ses trou-

pes; sa victoire fut de courte durée. Les soldats Anglais, aidés des Canadiens, ont délogé Arnold de ce palais et ont complètement démoli cette grande construction.

Arnold espérait toujours opérer sa jonction avec l'armée du général Montgomery qui s'amenait par les Foulons. Alors il se transporta avec son bataillon à la Basse-Ville. Pour s'y rendre, il lui fallait renverser trois barrières établies dans les rues Sous-le-Cap et Sault-au-Matelot. Il eut facilement raison des deux premières, mais, à la troisième, située en face de la Banque Nationale aujourd'hui, il rencontra chaussure à son pied, pour employer une expression populaire, dans la personne du français Dambourgès et du canadien Charland.

Je passe la plume à monsieur Sanguinet, avocat de Montréal, qui fut témoin oculaire de ce fait d'arme, où un Canadien et un Français se sont particulièrement illustrés: "Le général Carleton, dit-il, donna ordre à deux cents hommes d'aller au Sault-au-Matelot. Quant ils furent près de l'ennemi, ils se trouvèrent saisis de crainte et surpris du grand progrès que les Bostonnais avaient fait, car ils avaient déjà posé trois échelles sur la troisième barrière qui était la plus faible et la dernière à franchir. Qu'importe! ... Les Bostonnais abandonnèrent les desseins d'escalader cette dernière barrière et se retirèrent dans les maisons..."

"Dans l'instant, le sieur Dambourgès monta à une fenêtre par le moyen des échelles enlevées à

l'ennemi, fut suivi de plusieurs Canadiens et trouva dans le pignon de la maison plusieurs Bostonnais. Le temps de le dire, Dambourgès et ses camarades les enfilèrent tous à la baïonnette, etc."

En résumé, Dambourgès et Néarn, ainsi que l'herculéen Charland, aidèrent à repousser Arnold en 1775, dans son attaque du Sault-au-Matelot. L'annaliste des Ursulines, confirme le dire de Sanguinet, ainsi que Garneau, l'abbé Daniel, L.-P. Turcotte, Lemoine, Larue, sir Thomas Chapais et l'abbé Verreault.

En récompense de cet acte de bravoure, Charland reçut une belle somme d'argent du gouvernement anglais.

Il importe cependant d'ajouter qu'à cette troisième barricade Arnold fut blessé grièvement à une jambe et transporté à l'Hôpital-Général. De plus, aux dires de Thompson, 350 des hommes d'Arnold furent faits prisonniers et 60 restèrent sur le champ de bataille. Il faut aussi ajouter que ces annexionnistes étaient bien déterminés à vaincre ou à mourir. Ils se ruèrent comme des lions sur ces barrières. "Chacun des assaillants, dit Sanguinet, portait sur son casque, car c'était en hiver, un papier sur lequel était écrit ces mots: **Mors aut victoria**". Malgré leur vaillance, ils ne réussirent pas. Toujours aux dires de Thompson, les nôtres n'eurent que 5 hommes de tués et 13 de blessés.

Qu'advint-il d'Arnold après cette rencontre avec nos soldats dans la rue Sault-au-Matelot. Le 7 octobre

1777, il se battait de nouveau contre le Canada. A Saratoga, il se battit comme un lion et reçut une seconde blessure à la même jambe. Trois ans plus tard, Arnold trahissait la cause de l'Indépendance américaine et essayait de livrer West-Point à sir Henry Clinton. Il fut alors fait brigadier général dans l'armée anglaise. Envoyé en Virginie pour y opérer une diversion, il lutta contre Lafayette et s'empara de Richmond. C'est au cours de cette expédition qu'il faillit être fait prisonnier des Américains, ceux-là mêmes qu'il avait trahis.

"Qu'eussiez-vous fait de moi, si j'étais alors tombé entre vos mains, dit-il quelque temps après à un officier américain?

"Nous aurions enterré avec tous les honneurs militaires votre jambe brisée au service de la patrie, répondit celui-ci, et nous aurions pendu le reste".

Marche des armées envahissantes: — Parties de Boston le 15 septembre 1775, les troupes du Général Arnold (7,000 hommes) descendent la rivière Chaudière, pendant que l'armée de Montgomery, après s'être emparée de Montréal et des Trois-Rivières, s'amène à Québec par la rive nord du St-Laurent. Les deux généraux se rencontrent à Québec, le 1er décembre. Le 5 décembre, les armées américaines s'emparent de St-Roch et bloquent la ville du côté de Ste-Foye. Le 15 décembre ils somment le gouverneur Carleton de leur livrer Québec, mais le gouverneur ne voulut même pas recevoir les parlementaires.

Nous avons vu les trois échecs subis par Arnold à la Porte St-Louis, au Palais et à la barricade de la rue Sault-au-Matelot. Voyons comment Montgomery s'est tiré d'affaire sur la rue Champlain.

Défaite de Montgomery: — Le gouverneur Carleton avait établi ses quartier généraux au monastère des Récollets, sur la Place d'Armes. Il avait pour commandant de la milice canadienne le colonel Dupré et, pour commandant de la garnison, le lieutenant-colonel Caldwell. Le capitaine Chabot, à la tête d'une poignée d'hommes et d'un artilleur anglais avait été posté sur la rue Champlain, où un vétéran de l'armée de Wolfe, M. James Thompson, avait fait des travaux de défense.

Tout le monde connaît l'épisode de la mort de Montgomery avec ses deux aides-de-camp, en essayant d'emporter d'assaut la deuxième barrière de Près-de-Ville, dans la nuit du 31 décembre 1775. Notons en passant que cette barricade était défendue par 30 canadiens, 8 miliciens et 9 matelots anglais. Le capitaine Chabot qui commandait cette poignée de braves défit Montgomery et mit son bataillon en fuite.

Visite du champ de bataille: — Le lendemain matin, le 1er janvier 1776, le gouverneur Carleton, en compagnie d'un officier américain fait prisonnier la veille, visita le champ de bataille. Il y avait eu une tempête de neige durant cette nuit. On y trouva une trentaine de cadavres plus ou moins ensevelis. Parmi ces morts on y trouva le général Montgomery gelé et

ses deux aides-de-camp: Cheeseman et McPherson. L'officier américain les identifia tous les deux, ainsi que le général. On ramassa aussi l'épée du général. Le 4 janvier 1776, le cadavre du général fut mis dans un cercueil et enterré près de la Porte St-Louis avec tous les honneurs militaires. Il avait 40 ans. Les corps de ses deux aides-de-camp furent tout simplement mis en terre dans leur uniforme, à quelque 25 verges du lieu de sépulture de leur chef.

A propos de l'épée du général Montgomery, il faut dire qu'elle resta longtemps en la possession de M. James Thompson, un des vétérans de l'armée de Wolfe et qui est mort à Québec en 1830, à l'âge de 98 ans. Les touristes américains, amateurs d'histoire, allaient le visiter pour lui parler de ce temps-là et surtout pour voir de leurs yeux cette épée de Montgomery, objet de curiosité. C'était presque une relique pour les Américains.

En 1878, Lord Minto, gouverneur du Canada et qui était en excellentes relations avec les Etats-Unis, acheta cette épée et en fit cadeau à la république américaine. On ne pouvait pas lui être plus agréable. Aussi cette épée fut conservée précieusement au musée de guerre de Washington.

Montgomery méritait bien cet honneur, car il fut un vaillant soldat. Quand on a découvert son corps, il était en avant tout près de la barricade "Près-de-ville", cela veut dire qu'il précédait ses soldats bravement.

En 1818, la veuve du Général Montgomery vint réclamer des autorités canadiennes le corps de son mari. Cette demande lui fut accordée. Ses ossements furent exhumés, transportés et enterrés dans l'église de St-Paul à New-York. Richard Montgomery était irlandais.

Défaite des Américains: — Au printemps de 1776, deux frégates anglaises arrivaient dans le port de Québec, pour prêter main-forte aux assiégés. La garnison de Québec, aidée de la milice canadienne et de ces nouvelles recrues, eut facilement raison des Américains. La guerre était finie en mai 1776.

Qu'a-t-on fait des prisonniers? Sous la conduite de Dambourgès et de Nearn, ils furent conduits à la Malbaie et logés dans une bâtisse construite spécialement pour eux. Mais pour une raison ou pour une autre, un bon jour, ils prirent leur envolée. Deux bateaux, venus de Kamouraska, leur facilita l'évasion. Etait-ce voulu, ou par négligence? L'histoire ne le dit pas.

Après la bataille: — Nous lisons dans la notice biographique de Mgr Briand (1766 à 1794) par Mgr Henri Têtu, les lignes suivantes: "Le 31 décembre 1776, l'évêque de Québec, Mgr Briand, fit un mandement pour ordonner le chant du Te Deum en actions de grâces pour la délivrance de Québec et de toute la colonie. La cérémonie à la cathédrale fut des plus solennelles. Après la messe pontificale, le prélat entonna l'hymne de la reconnaissance, le canon ton-

na sur les Remparts et la milice canadienne fit de nombreuses décharges de mousqueterie à la porte de l'église".

"Douze prisonniers canadiens, qui avaient pris les armes contre le roi, eurent leur grâce, après avoir fait amende honorable, la veille dans la prison, et avoir été conduits à la porte de l'église de la Cathédrale, au sortir de la cérémonie, pour demander pardon du scandale qu'ils avaient donné; après quoi ils furent renvoyés chez eux, avec ordre d'en faire autant chacun dans son église paroissiale".

Mot de la fin: — Maintenant comme plus tard dans la seconde invasion américaine (1812-1815), les Canadiens-français restèrent loyaux et sauvèrent l'Angleterre. A noter que les maîtres-coups qui ont décidé de la victoire furent donnés par trois des nôtres: Dambourgès, Charland et Chabot. Ce qui faisait dire, en plein parlement, par sir Louis Hyppolyte Lafontaine: "Si l'Angleterre voit son drapeau flotter sur la citadelle de Québec, elle le doit à la loyauté et à la bravoure des Canadiens-français.

HUITIEME PARTIE

Choses d'hier et d'aujourd'hui

I

LES PONTS DE GLACE

A Québec, quand la rivière gèle sous le pont de la Chaudière, on l'appelle **"le pont du Sault"**. Quand la glace prend entre l'Ile d'Orléans et la côte de Beaupré, on dit c'est le **"pont de l'Ile"**. Mais quand Québec se soude pour ainsi dire à Lévis par la congélation du fleuve, on dit c'est le **"grand pont"**, ou le pont de glace. Le Père Le Jeune employait les mêmes expressions en 1633.

Il est en effet à présumer que, sous le régime français, le pont devait se former devant Québec à peu près tous les hivers, puisque la Mère Marie de l'Incarnation n'en parle qu'une fois.

Leur histoire: — Vers 1880, il ne prenait plus chaque année, mais en moyenne tous les 4 ans. — Le dernier date de 1898. — On l'appelait le **grand pont** parce qu'il couvrait le fleuve depuis le bout de l'Ile d'Orléans jusqu'au Cap-Rouge, distance de quatre à 5 lieues. Même en 1817, ce champ de glace s'étendait jusqu'à St-Vallier, une dizaine de lieues en bas de Québec. Durant tout cet hiver, les Québécois

et les Lévisiens purent même rendre visite à leurs parents de l'Ile-aux-Coudres, en passant en carriole sur ce grand pont de glace, car il n'est parti que le 4 du mois de mai.

La clef: — Comment se formait ce pont? Voici. D'abord, chaque hiver, le pont de l'Ile prend (chenal du nord) de même que les battures de Beauport. Ce qui permet aux habitants de l'Ile d'y tracer un chemin de voiture et d'apporter en ville leur bois de chauffage, leur anguille et leur fromage raffiné. Ensuite, à ce premier obstacle, si vous ajoutez les grands bancs de glace que favorise la soudure du fleuve au Cap-Rouge et que charrie chaque marée baissante, vous comprendrez qu'à certains jours ces glaces s'accumulent, s'amassent et se bloquent au bout de l'Ile d'Orléans, au point de fermer temporairement le chenal du sud. Quand le froid se met de la partie, il s'établit à cet endroit rétréci du fleuve un véritable barrage et le pont prend devant Québec et jusqu'au Cap-Rouge. Cette écluse, ce barrage au bout de l'Ile forme ce qu'on appelle **"la clef du pont"**.

Leur durée: — D'ordinaire ces ponts se formaient en janvier, très rarement en décembre, et duraient jusqu'au milieu d'avril. Celui de 1898, le dernier que nous avons eu, débuta le 22 janvier et partit le 10 avril. En 1874, nous avons eu un pont de glace qui a fait mal parler de lui parce qu'il a retardé de partir. Pendant une quinzaine de jours on attendait son départ avec impatience. Partirait-il, partirait-il pas? Tel était le sujet des conversations. Les

navigateurs, en humant le vent du large sur les quais, y allaient de leurs pronostics. Les journalistes barbouillaient du papier en suggérant divers moyens pour lui donner congé. Les uns voulaient que, des hauteurs de Lévis, on le bombardât de boulet de canons. On essaye; mais sans succès. D'autres voulaient faire sauter **"la clef"**, au moyen d'explosifs. Mais nos ingénieurs en herbe en furent quitte pour un peu de bruit et de fumée. Le pont ne broncha pas. Pas un frisson, pas une secousse. Il est parti le 8 mai, tout seul comme il était venu. Ce fut un jour de délivrance.

En effet, autant on lui avait souri à sa naissance, autant on lui faisait grise mine sur ses vieux jours. C'est que, dès la fin d'avril, ce pont était devenu une nuisance publique. A cette saison du dégel, la glace était devenue pourrie et pleine de crevasses. La traversée devenait dangereuse. Les autorités civiles empêchaient toute circulation sur ce pont en décrépitude. Les passerelles même étaient enlevées. Les gens d'affaires de Québec et de Lévis désiraient sa disparition prochaine.

En lisant les "Archives Historiques", l'on voit qu'il y eut de ces ponts retardataires en 1741, en 1764, en 1785, en 1817, en 1836, en 1843, en 1874. J'en oublie sans doute. Mais celui de 1874, se voyant ainsi bougonné, est parti en frondeur, en faisant claquer les portes. En effet, le 8 mai, il est parti brutalement. Emporté par un courant rapide et un fort vent de l'ouest, ce champ de glace descendit le

fleuve en arrachant les estacades du Foulon, où hivernaient un bon nombre de goélettes, de remorqueurs et de steamers, entr'autres le Druid du gouvernement. Heureusement, tous ces navires étaient sous vapeur. N'empêche qu'ils furent jetés à la dérive dans le courant, s'entrechoquant les uns les autres et se causant des avaries nombreuses. Pire que cela, les vapeurs Canada, Beaver, Castor et Rescul furent coulés.

Le premier de mai: — Quand ce pont de glace n'avait pas "déménagé" à cette date, c'était la coutume, chez nos ancêtres, de planter des mais, de tirer du fusil; c'était aussi l'occasion de scènes carnavalesques. On lit dans La Gazette du 1er mai 1836; "On plante deux mais sur le pont de glace, l'un près de Québec, l'autre près de Lévis. On hisse des pavillons en haut des mâts des bâtiments. On tire plusieurs décharges de mousqueterie. La température est douce. Le pont est rempli de promeneurs".

M. le Notaire J.-Edmond Roy nous parle aussi de cette coutume de planter des mais. "Il y a 50 ans, dit-il lorsque, le 1er de mai, le pont de glace n'était pas disparu, les capitaines de la milice de la rive Sud commandaient à leurs compagnies d'aller planter des mais que l'on assurait de plusieurs décharges de fusil. Toute la population se transportait alors sur la glace pour faire honneur au vétéran de l'hiver et l'on pouvait voir défiler la longue procession des voitures qui s'avançaient d'une rive à l'autre. On prenait surtout plaisir à traîner sur la glace des charettes, des

calèches et toutes les voitures d'été que l'on pouvait trouver."

Un pont de glace vive: — Généralement ce pont n'était qu'un amas de glaces et de banquises plus ou moins épaisses et formant un bloc solide assez informe. Il fallait alors tailler à la hache un chemin public pour les piétons et les voitures. Ce chemin était entretenu par les deux municipalités riveraines: Québec et Lévis. Il va sans dire que, de chaque côté de la rive, ces municipalités construisaient une passerelle en bois. Une extrémité s'appuyait sur les glaces du rivage. Ces passerelles se tenaient sur un plan plus ou moins incliné, suivant les marées.

Mais une année, — c'était, je crois, en 1890, — le fleuve se couvrit d'un pont de glace vive. C'était comme un beau miroir. Ce pont avait pris corps juste au moment de l'étale, la rivière étant libre de glace, chose rare. Alors, par un froid de 20 degrés sous zéro, la surface de l'eau se congela et fixa le pont durant la nuit. Le matin, on pouvait contempler d'un bord à l'autre du fleuve un beau grand champ de glace vive, sans la moindre ride. De mémoire d'homme, ce phénomène ne s'est produit qu'une fois. C'est pourquoi il importe d'en dire un mot, ne serait-ce que pour rappeler les nombreux amusements dont ce pont de glace fut l'occasion et le théâtre.

Mais avant de parler de ces divertissements, qu'on me permette de rappeler un petit souvenir personnel. Avec un certain nombre de curieux, je fus

un des premiers rendus sur ce pont de glace, avant même que les passerelles ne fussent installées. Ce qui m'enhardit à prendre ce risque, ce fut la présence sur ce pont naissant d'une carriole et de son conducteur, qui venait justement de traverser. Car il faut vous dire, c'était une petite gloriole pour le charretier qui se risquait le premier. Une fois descendu sur ce pont, je vis alors une chose extraordinaire, presqu'incroyable: les crampons des fers du cheval avaient percé la glace à plusieurs endroits, tant cette couche de glace était mince.

Sports: — La caractéristique de ce pont, c'était sa belle et grande surface plane, sans la moindre bosselure. Ajoutez à cela qu'il n'était presque pas tombé de neige pendant près d'un mois; vous comprendrez que les conditions étaient des plus favorables pour l'organisation des sports. Ce qui n'a pas manqué. Cet hiver-là, presque tout Québec s'est amusé sur ce pont.

Ainsi, il y avait plusieurs ronds à patiner. Les amateurs du patin, des deux sexes, s'en donnèrent à coeur joie. Le jour, le soir, les dimanches surtout, ces patinoires étaient littéralement noires de monde.

On y construisit aussi des glissoires. Les bons traîneaux s'y mesuraient; c'est à qui ferait la course la plus longue. On donnait même des prix aux concurrents heureux.

Il y avait aussi une piste pour les courses de chevaux.

Un beau jour, on organisa des courses en chaloupes à voiles, montées sur des patins. Ce fut un beau spectacle à voir du haut de la Terrace Dufferin.

Quand la neige vint, il y eut des courses en raquettes.

Tous ces amusements amenaient des milliers de promeneurs étrangers sur ce pont. Plusieurs même le traversaient à pied; c'était une marche d'un mille.

Enfin, complément presque obligé, il y avait, sur ce pont, des restaurants et des bars. La licence s'obtenait facilement dans ce temps-là. Dame! il fallait bien se réchauffer un peu. Il y faisait généralement froid, au grand vent.

Utilité publique: — Pour bien juger d'une question du passé, il faut se mettre dans l'esprit des gens de ce temps-là. Ainsi, de nos jours, un pont de glace devant la ville serait considéré comme une nuisance publique. Il y a cent ans, on pensait tout autrement. A Lévis surtout, alors que les traversiers ne voyageaient pas l'hiver; un pont de glace, mais c'était une bénédiction pour eux. C'était aussi une aubaine pour les charretiers qui transportaient non seulement des voyageurs, mais aussi du fret. Car ce pont de glace pouvait supporter de très lourdes charges. Sait-on qu'en 1836, — La Gazette du 6 mai, nous apprend, — on a mesuré l'épaisseur de la glace, et qu'elle était en moyenne de 17 à 18 pieds. Bref, un pont de glace était toujours le bienvenu.

Ainsi, en 1865, la Législature du Canada sous l'Union, adopta une loi défendant d'empêcher la formation d'un pont de glace devant Québec, ou encore de le briser, une fois formé, et cela sous peine d'une amende de $800.00 ou de trois mois de prison. Comme on le voit, un tel pont de glace était donc considéré d'utilité publique.

A preuve, c'est la permission que les autorités civiles accordèrent un jour à un certain capitaine, du nom de Le Breton, d'employer tous les moyens en vue d'avoir un pont de glace devant Québec. Alors ce capitaine disposa entre l'Ile d'Orléans et la côte de Lévis, un certain nombre de plançons reliés par des chaînes de fer. Au moment du baissant, le charriot de glace cassait les chaînes comme du fil à coudre. Ce fut la seule expérience du genre, elle était d'ailleurs concluante.

Il importait donc que l'ouverture de la navigation sur le St-Laurent fût retardée le moins possible. Or l'existence d'un pont de glace devant la ville de Québec retardait fatalement cette ouverture. Alors la Chambre de commerce de Montréal présenta à la Législature de Québec, en 1884, une requête à l'effet d'abroger la loi de 1865. Dans un tableau statistique, couvrant une période de 50 ans, de 1830 à 1884, cette chambre de commerce démontra que, à chaque année où se formait ce pont de Québec, correspondait un retard d'une quinzaine de jours, dans l'ouverture de la navigation dans le port de Montréal. Ce qui avait pour effet de nuire considérable-

ment aux affaires commerciales de la métropole. Il n'en fallait pas davantage pour convaincre les législateurs qu'il était d'intérêt général d'abroger la loi de 1865. Ce nouveau projet de loi demandait aussi l'achat de brise-glaces puissants pour empêcher, à l'avenir, la formation de ces ponts. La loi fut donc votée. C'est pourquoi, depuis plus de 50 ans, il n'y a plus de ponts de glace devant Québec.

II

LES AVALANCHES

Québec a particulièrement connu de nombreuses avalanches de neige et de pierres. Sans doute, elles ont fait moins de dégâts que dans les Alpes par exemple, mais elles n'en ont pas moins fait un certain nombre de victimes. Nous allons voir.

La rue Champlain fut particulièrement le théâtre de ces éboulements. D'ailleurs, cette rue s'y prête bien. Elle est sise au pied du Cap Diamant qui la surplombe de 200 pieds. Aussi quand quelques parties se détachent des flancs de cette colline, elles descendent avec une force effrayante.

En toute probalité, ces accidents ont dû arriver autrefois. Mais, en autant que je suis informé, l'histoire n'en rapporte pas avant 1836.

Avalanches de neige en 1836: — Une avalanche de neige ensevelit deux personnes, dont une en réchappa. En voici le récit.

Au cours du mois de février 1836, une avalanche de neige, sous la secousse du canon du midi, roule dans la rue Champlain qu'elle encombre jusqu'à une hauteur d'une quarantaine de pieds. Deux hommes qui passaient alors sont ensevelis dans cette énorme masse de neige. Après trois quarts d'heure de travail, on en retire un en vie. L'autre, un nommé Maitland ne fut retrouvé qu'au bout d'une heure et demie. Il était mort.

1875: — L'autre avalanche de neige se produisit encore au cours du mois de février. Vers les 9 heures du soir, une masse énorme de neige se détache du Cap Diamant et tombe avec fracas sur la maison de M. Nicolas Haberland, qu'elle écrase. Deux familles y logeaient, celle de M. Haberland et celle de M. Gibson. Elles périrent toutes les deux: Gibson, sa femme et ses cinq enfants ainsi que veuve Haberland.

Eboulements de pierres, le 17 mai 1841: — Vers les 11 heures du matin, un éboulement énorme du rocher se produisit juste en face des bureaux de la Marine, démolissant 6 maisons dont cinq complètement et tuant 32 personnes.

19 juin 1842: — Une partie du Cap Diamant descendit dans la rue Champlain, démolit trois maisons; mais heureusement il n'y eut aucune perte de vie. Les occupants de ces maisons étaient tous à l'église.

A la suite de ces derniers éboulis survenus dans l'intervalle d'un an, les autorités militaires placè-

rent un gardien dans le voisinage avec charge de surveiller les fissures, les changements, etc., qui pourraient survenir dans le rocher de Québec et d'en avertir les personnes intéressées. Dans le mois de juillet 1848, ce gardien remarqua une fissure dans le roc. Il en donna immédiatement avis au bureau des ingénieurs, qui constatèrent en effet qu'une masse du rocher épaisse de 40 à 50 pieds, haute de 150 pieds à peu près et longue de 300 pieds était quelque peu détachée du Cap Diamant. Les habitants de la rue Champlain furent alors avertis qu'une épée de Damoclès était suspendue sur leur tête. Quelques familles abandonnèrent les lieux. Mais la plupart ne tinrent aucun compte de l'avertissement. Par bonheur, le cap n'est pas éboulé cette année-là.

1852: — Cette année fut remarquable par le nombre des accidents causés par le Cap. Le 14 juillet, aux premières heures du matin, une partie du Cap Diamant s'écroule au Cap-Blanc, près du chantier Baldwin, et écrase deux maisons de brique. Les familles Weib et Elliott y ont perdu sept personnes: Weib, sa femme, la servante, deux de ses enfants, ainsi que deux enfants d'Elliott. Cinq garçons qui couchaient dans le haut de la maison échappèrent à la mort comme par miracle.

Le même matin, à 7 heures, un autre éboulis se produisit à une distance considérable du précédent, au chantier Lampson, et y écrasa une maison en bois.

Toujours le même jour, entre onze heures et midi, un troisième éboulement se produisit à la fonderie Tweddell. La couverture de cette usine fut enfoncée.

Tout le cap, depuis la Basse-ville jusqu'à l'anse des mères, présente une suite de crevasses et de fissures qui font craindre d'autres malheurs du même genre.

1864: — Le 11 octobre, vers 5 heures de l'après-midi, une grosse masse de terre et de roches se détache du Cap Diamant, roule dans la rue Champlain, écrase complètement deux maisons et en endommage considérablement une troisième. Quatre personnes y sont tuées: M. et Mme Haiden et deux de leurs enfants âgés de 8 et 9 ans. Quatre ou cinq autres personnes sont blessées en même temps.

1889: — Le dernier en date fut celui de 1889. Le soir du 9 septembre, après une pluie abondante et longue, une partie du Cap Diamant, à quelque cent pieds du bureau de la Marine, se détacha, encombra la rue, démolit 5 à 6 maisons et fit mourir 23 personnes. Je crois avoir lu quelque part que cette abondance des eaux de pluie, en s'infiltrant dans les fissures du rocher, aurait été la cause de l'éboulement.

En tout cas, l'éboulis fut si considérable qu'il exhaussa d'une dizaine de pieds le niveau de la rue sur une longueur de deux cents pieds environ. Encore aujourd'hui, on peut le constater en se promenant dans la rue Champlain.

Inutile d'ajouter que cet événement produisit de l'émoi. Tous les hommes disponibles se portèrent au secours des sinistrés. On travailla jour et nuit pour

délivrer, mortes ou vivantes, les personnes prises sous ces décombres.

Je me rappelle le cas d'un vieillard, du nom de Thomas, qui manquait à l'appel et que l'on entendait se plaindre. Son chien fidèle guidait les travailleurs. Ce n'est que 104 heures après l'accident qu'on le découvrit, au fond d'une cave. Il vivait encore. Il ne pouvait bouger, une pièce de bois lui tenait la tête rivée au plancher.

Lorsqu'on le sortit, il portait sur son visage, — je l'ai vu de mes yeux, — une plaque de gangrène, noirâtre, large de quatre doigts, résultat de la pièce de bois qui le tenait prisonnier.

On le transporta à l'Hôtel-Dieu, encore vivant, mais très affaibli. En effet, le lendemain il mourait malgré les soins dont on l'entourait.

Réflexion: — On me dira peut-être: comment-se fait-il que des gens persistent à résider dans ces endroits dangereux. Allez demander aux habitants du Vésuve, pourquoi, après avoir failli être ensevelis sous une avalanche de lave, ils y retournent. Ils vous répondront tout simplement: Rien n'est si beau que son pays. Un point, c'est tout. Les gens du Cap Blanc pensent de même.

A une de mes clientes de la rue Champlain qui se plaignait que son médecin demeurait loin, je disais: "Que ne demeurez-vous dans le centre de la ville?"

"Il n'y a pas de danger, fut sa réponse — ne me parlez pas de rester **"à la ville"**. L'été, on y étouffe de chaleur. Il s'y fait du bruit presque nuit et jour. Pour toute vue, on n'a que le mur de la maison d'en face. Tandis que sur la rue Champlain, on a la paix, de l'air pur et frais. On a une belle vue sur le fleuve, sur Lévis, St-Romuald, sur les côtes de Beauport, et même sur l'île d'Orléans. Rien que la vue du fleuve avec ses marées, le va et vient des navires, mais c'est un plaisir continuel. Une promenade en canot par un beau soir d'été, c'est quelque chose d'enchanteur".

Avec cela que l'on y vit bien. Les hommes, ouvriers de bord en majorité, gagnent suffisamment durant les mois de la navigation pour pouvoir passer la saison morte sans frapper coup.

Bref, le Cap Blanc est leur petite patrie. On y naît, on y vit et on y meurt.

III

LES EPIDEMIES

Dans les quelques lignes qui vont suivre, je voudrais vous faire un court historique des épidémies qui ont fait, à Québec, le plus grand nombre de victimes, au cours des XVIIIe et XIXe siècles; je veux parler de la variole, du typhus et du choléra. Ces épidémies nous sont venues d'Europe, tout comme les Européens avaient été infectés, auparavant par les A-

siatiques. Comme on le voit, il n'y a pas que les marchandises qui subissent la loi des échanges internationaux.

La variole: — Autrement dit la petite vérole, ou encore la picote de son nom populaire, la variole a sévi à Québec dès le commencement de la colonie. Naturellement, cette maladie nous fut apportée par les matelots, puis par la suite elle éclata d'un façon périodique. Cela se comprend, les germes restent vivants et contagieux, même très longtemps, dans les vêtements, lorsque la désinfection ne les a pas détruits. Or cette précaution hygiénique n'existait pas. De plus, les sauvages étaient d'une malpropreté classique.

Dans l'histoire de l'Hôtel-Dieu, j'ai déjà relaté les épidémies de 1640, 1685, 1701 et 1732. Il y eut tant de malades que l'on réserva le cimetière de la rue Charlevoix pour les picotés. Je rappellerai que les sauvages payèrent un lourd tribut à cette maladie; même des bourgades entières furent décimées.

Mais cette maladie terrible qui tuait autrefois un septième de la population, est aujourd'hui disparue, grâce à une heureuse découverte. Un médecin anglais de Londres, du nom de Jenner, avait remarqué que les palefreniers qui soignaient les vaches malades de la picote, n'attrappaient pas la variole humaine. Il s'est dit que ces gens s'immunisaient en pansant les vaches. Alors l'idée lui vint en 1797 d'injecter aux humains une petite quantité des

pustules, recueillies sur les vaches, après une certaine préparation sans doute. Son expérience a été couronnée de succès. Alors cette vaccination jennérienne fut adoptée par le monde entier. Chose curieuse, les Anglais furent plus ou moins réfractaires à cette vaccination. Même au Canada, Ontario n'a jamais été 100 pour cent favorable à cette méthode, pendant que la province de Québec, dès 1815 l'adoptait d'emblée et la rendait obligatoire. Le résultat, c'est que, depuis 25 ans, cette maladie est complètement disparue des limites de la Province de Québec. Ce qui met notre Province à la tête de la Confédération, sous ce rapport et même des principaux états américains.

Le typhus: — Quand on parle de typhus, on pense naturellement à ces émigrants irlandais qui, il y a cent ans payèrent un si lourd tribut à cette maladie, en arrivant au Canada. Au témoignage de l'histoire, le peuple de l'Irlande vivait alors dans la misère et la famine. La récolte des patates avait été nulle pendant deux années consécutives. Pourtant il y avait du blé, de l'orge et du blé d'Inde en quantité suffisante pour nourrir tout le peuple irlandais. Mais les **landlords,** espèce de seigneurs, eurent la cruauté de confisquer la récolte de ces céréales pour se payer des loyers des fermes et les exporter en Angleterre. Alors les hommes, les femmes et les enfants mouraient en grand nombre. L'Irlande avait le tort, suivant eux, d'être catholique. Il ne leur restait plus que de s'exiler, d'où l'exode irlandais.

Mgr D'Alton, primat d'Irlande et archevêque, en remerciant les Canadiens-français de leur hospitalité et de leurs soins aux émigrés typhiques, disait ceci, à Montréal en 1947.

"Les 8,175,000 Irlandais de 1845, dépossédés de leur sol par la persécution d'Elisabeth, éprouvés par la disette des patates et forcés de payer tribut aux seigneurs protestants et au clergé anglican, n'étaient plus que 6,552,000 en 1851. Aujourd'hui, ils sont à peine 4 millions. Le pays languissait dans la pire pauvreté; la moitié ignoraient le goût de la viande. Un million moururent de misère en cinq ans et un million s'exilaient.. Sa population misérablement logée et pauvrement nourrie décida, en bonne partie, d'émigrer en Amérique. La traversée de l'Atlantique durait alors de 30 à 40 jours. Les passagers étaient entassés dans de petits navires et mal nourris. Il n'en fallait pas plus pour faire éclore le typhus, qu'on appelait alors "la fièvre des navires", d'autant plus que, dans leur pays natal, le typhus sévissait à l'état endémique. Et donc, ces pauvres immigrants furent malades en traversant l'Atlantique. Ceux qui mouraient étaient jetés à la mer. En arrivant à la Grosse-Ile, tous ces passagers, malades pour la plupart, étaient fatigués, épuisés et mourant presque de faim.

Cette épidémie a duré deux ans: (1847-1848). Le premier bateau arriva le 8 mai 1847, avec des centaines d'immigrants. Plusieurs passagers étaient malades de typhus et cette immigration a continué ainsi pendant toute la saison de la navigation. Dès la

première semaine de juin 1848, arrivaient 80 de ces vaisseaux venant d'Angeterre et d'Irlande. Pas un n'était exempt de cette maladie.

La police sanitaire faisait bonne garde à la Grosse-Ile, sous la direction du Dr Douglass, Surintendant de la Quarantaine. On tirait du canon pour avertir le capitaine des navires d'avoir à se rapporter. Y avait-il un cas même douteux, tous les passagers étaient tenus de débarquer, les uns pour hospitalisation, les autres pour observation médicale. Pas besoin de vous dire qu'il y eut encombrement à la Grosse-Ile. Les bâtisses de la Quarantaine n'y suffisant pas, on logeait les malades dans des hangars, des baraques et sous les tentes de la milice.

Le typhus est une maladie meurtrière. Exemples: A Mayence, en 1814, 25,000 moururent de cette maladie sur une population de 60,000. L'épidémie de Leipsig, la même année, tua 14,000 sur 20,000 habitants. Au Canada, durant ces deux années 1847-48, la mortalité fut aussi très élevée. Du 16 juin au 30 juin 1847, 487 immigrants moururent; en juillet 941; en août 918. Durant l'année 1847, 2,905 Irlandais furent enterrés sans aucun enregistrement. En 1848, 2,000 victimes furent enterrées à la Grosse-Ile, sans aucune mention dans le registre. Bref, on estime à 25,000 le nombre des Irlandais morts de typhus, durant ces deux années. Là-dessus, 10,000 furent enterrés à la Grosse-Ile, dont 5,000 sans aucun nom d'enregistré.

Malgré toutes les précautions prises par l'autori-

té médicale, l'infection se répandit dans les autres villes du Canada.

A Québec, l'Hôpital de la Marine, construit en 1834, hospitalisait ces malades étrangers; là aussi, il y eut des morts. Alors on ouvrit deux cimetières; l'un en face de cet hôpital sur le terrain actuel de la manufacture "Rock City Tobacco", réservé aux protestants; l'autre, réservé aux catholiques, était situé en arrière de l'hôpital sur l'emplacement actuel de la manufacture Paquet.

En 1860, les corps inhumés dans ce dernier cimetière furent relevés et inhumés dans le cimetière du Gros Pin, qui était auparavant la propriété des protestants et où l'on inhumait leurs coréligionnaires morts du choléra, mais que le gouvernement acheta et remit en 1860 à la direction de l'Hôpital de la Marine.

En 1890, on releva les corps ensevelis dans le cimetière protestant situé en face de l'Hôpital de la Marine et on les transporta dans le cimetière Mont-Herman.

Choléra: — Le choléra porte l'épithète d'asiatique, parce que l'Asie en fut le berceau. De l'Orient, il a gagné l'Occident pour ensuite émigrer en Amérique.

Voilà encore une maladie contagieuse européenne qui est venue semer la mort parmi notre population québécoise. A Paris seulement, en 1848, il est mort 18,000 personnes de choléra.

La première fois que cette maladie est apparue à Québec, à l'état épidémique, ce fut en 1832. Pourquoi à Québec, plutôt qu'ailleurs au Canada? Québec était alors l'unique grand port maritime, où les vaisseaux d'Europe et d'autres pays faisaient escale.

Cette maladie nous était apportée par les passagers et les matelots. Rien d'étonnant que cette épidémie, comme toutes celles qui sont venues dans la suite, aient sévi durant la saison de navigation sur le St-Laurent, c'est--à-dire du printemps à l'automne.

Durant l'épidémie de 1832, — la plus terrible de toutes, — il est mort, à Québec, 3,292 personnes de choléra. Sur ce nombre, 2,208 étaient des Québécois. La population de la ville était alors de 20,000 habitants. C'est donc un dizième des gens de Québec qui serait mort du choléra, de juin à septembre. C'est considérable.

Morts du choléra à Québec

En	1832	3,292
"	1834	2,519
"	1849	1,185
"	1851	280
"	1852	145
"	1854	803

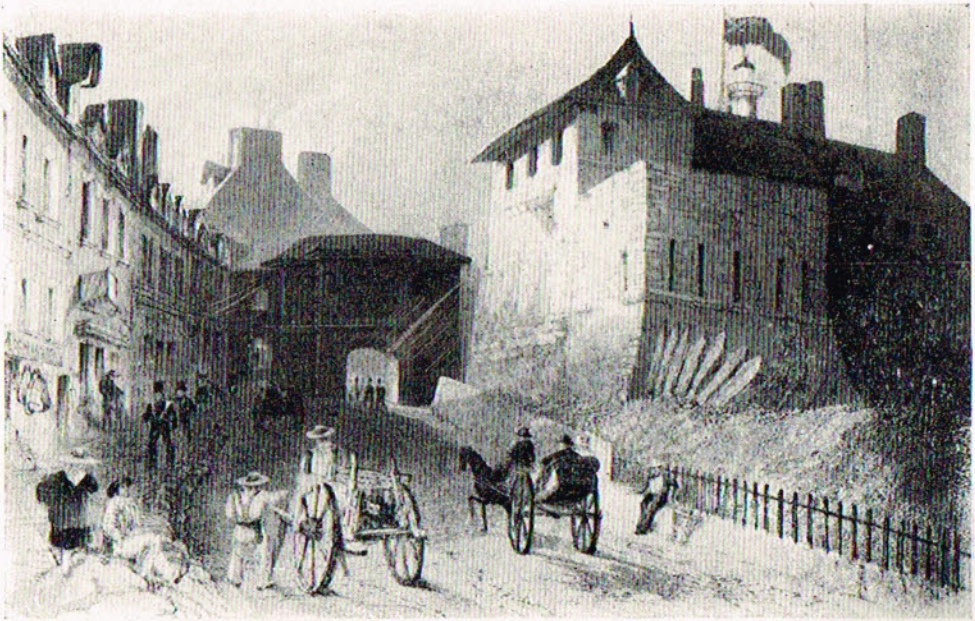
mais pour tout le Canada, en 1854, cette maladie fit 3,846 victimes.

Où les enterrait-on? Sans doute, les Québécois étaient inhumés dans le cimetière de leur paroisse.

Mais les étrangers étaient enterrés, les uns au Gros-Pin, les autres dans l'un des deux cimetières autour de l'Hôpital de la Marine. Mais c'est surtout sur le chemin St-Louis que fut ouvert le grand cimetière des cholériques. On l'appelait **"The Cholera Burying Ground"**. Ce terrain est devenu plus tard la propriété des Rév. Pères Rédemptoristes qui, après en avoir fait relever les corps, y ont bâti l'église paroissiale des Irlandais.

C'était un terrain de 150 pieds de front, sur la Grande-Allée par 400 pieds de profondeur. Mais les Irlandais, qui avaient le verbe haut dans ce temps-là, ne voulaient pas que ce fut un cimetière commun pour les Irlandais et les Canadiens. Même à 6 pieds sous terre, ils ne pouvaient s'entendre. De plus, ils exigèrent que le lot bordant la Grande-Allée, leur fut réservé, l'autre moitié, en arrière, restant à l'élément canadien. Ainsi on eut l'entente cordiale.

Les enterrements: D'après le règlement municipal, on ne devait pas garder les cadavres, durant l'épidémie, plus d'une nuit. Sous l'empire de la crainte de la contagion, la cérémonie de l'enterrement était réduite à sa plus simple expression. Pas d'offices religieux, les églises étant fermées, tout comme durant la grippe espagnole en 1918. Les menuisiers fournissaient à peine à faire des cercueils en bois brut. Une voiture, chargée de ces tombes, passait dans les rues de la ville, recueillait les morts, transportait les étrangers dans la tranchée commune et les citadins dans le cimetière de leur paroisse.



La Côte de la Montagne — La Porte Prescott — L'Evêché (1850)

(Courtoisie du Séminaire de Québec.)

Moyens de défense: — On ne parlait pas de désinfecter le personnel, le local et la lingerie. Cela n'existait pas dans ce temps-là. Les gens qui avaient de l'aisance fuyaient la ville et s'en allaient à la campagne. C'était pratiquement le seul bon moyen de se protéger. Mais pour les gens du peuple, la prière était le seul cordon sanitaire.

Une autre bonne mesure de précaution fut d'obliger les matelots à ne fréquenter aucun hôtel, aucun cabaret. Le restaurateur, pris en flagrant délit, payait l'amende et perdait sa licence. Les matelots étaient en effet le pires agents de la contagion.

Quant aux autres moyens de protection, je vous assure que ça ne valait pas cher. Ainsi on tirait du canon sur certaines places publiques, histoire de purifier l'atmosphère; ou encore, on faisait brûler des barils de goudron au coin des rues. A cela se résumait l'hygiène publique. Quant aux particuliers, ils portaient un morceau de camphre dans leur mouchoir et l'on buvait du rhum et du brandy. On s'étourdissait plus qu'on ne se protégeait. En tout cas, tous ces moyens étaient illusoires.

Si, à cette pénurie de moyens, vous ajoutez l'absence d'un aqueduc et d'un système de drainage pour disposer des eaux souillées, vous aurez alors

La fièvre typhoïde: — Avant 1903, — alors que le Dr Laurent Catellier devint médecin municiune juste idée de la propagation facile de ces maladies contagieuses.

pal, — le service d'hygiène public à Québec était plutôt dans un état déplorable. Pour ne citer qu'un exemple, la fièvre typhoïde sévissait à l'état endémique. Je me rappelle que, le printemps et l'automne, les médecins avaient de nombreux cas de fièvre typhoïde à soigner. Notre eau d'alimentation en était la cause en grande partie. Et que faisait-on pour y remédier? Rien. Aussi le Conseil provincial d'hygiène intervint et de sa propre autorité obligea, — chose inouïe, — le Conseil de Ville de Québec à démettre de ses fonctions le médecin municipal. C'était raide; il n'en fallut pas moins se rendre à cette ordonnance. L'on se mit donc à la recherche d'un homme compétent. L'on jeta les yeux sur le Dr Catellier, professeur de l'Université Laval et directeur de l'Hôpital de la Marine. Sans doute, ce médecin n'avait pas fait des études spéciales en hygiène. Mais à défaut de connaissances livresques, il possédait un grand fond de savoir médical, un gros jugement et des connaissances générales comme peu de professionnels. C'était une personnalité.

Le Dr Catellier hésita longtemps avant d'accepter. Il laissait le certain pour l'incertain. Il abandonnait une position lucrative et de tout repos, pour occuper une charge où il fallait tout réformer et s'exposer à la critique. Médecin consultant très recherché, il perdrait petit à petit la confiance de ses confrères. C'est le sort attaché à cette position. N'importe, il fit le sacrifice de son intérêt personnel, pour se consacrer au bien public. Il fallait être un homme bien trempé.

Réformes: — Donc Catellier vint et la face des choses changea à Québec. Dès son arrivée, il mit la hache en bois. Possédant la confiance entière du Conseil de Ville, il fit adopter plusieurs règlements.

D'abord, la propreté étant la base de l'hygiène individuelle et publique, le Dr Catellier ordonna que toutes les cours, les rues, les caves fussent périodiquement nettoyées. Des inspecteurs furent nommés pour voir à l'exécution de cette loi.

Ensuite, notre eau d'alimentation fut l'objet d'une attention particulière de sa part. Il exigea, et il l'obtint, qu'un gardien fut nommé pour surveiller les abords des lacs St-Charles, tous les cours d'eau et les rivières qui s'y déchargent, et particulièrement les bords de la rivière St-Charles afin de prévenir, à sa source même, toute souillure de notre eau d'aqueduc.

Plus que çà, non content d'édicter des ordonnances, le Dr Catellier se rendait sur les lieux et allait juger de visu si ses ordres étaient exécutés. En sa compagnie, j'ai moi-même fait une inspection de ce genre, alors que j'étais président du Bureau de Santé, en ma qualité d'échevin. C'est alors que j'ai appris un tas de choses, dont je vous fais part aujourd'hui.

Enfin, chose importante, le Dr Catellier fit disparaître les latrines dans les cours, pour les remplacer par des water-closets dans les maisons.

Ces trois règlements, et bien d'autres, eurent pour résultats immédiats d'améliorer l'état de santé de notre ville et surtout de faire disparaître en moins

de 10 ans la fièvre typhoïde. Sans doute, dans la suite il y eut bien quelques petites éclosions de cette maladie; mais jamais notre eau d'aqueduc n'en fut responsable.

Ce résultat important n'eut pas le pouvoir de rassurer nos savants en chambre, surtout ceux de Montréal et d'Ottawa. Imaginez donc, les bactériologistes avaient trouvé un microbe dans notre eau d'aqueduc, appelé le coli-bacille. Il n'en fallait pas plus pour crier **"haro sur le baudet"**, (en l'occurrence les Québécois ignorant le danger qu'ils couraient). Ces derniers ignoraient que le coli-bacille et le microbe de la fièvre typhoïde sont presque des frères-jumeaux, en ce sens qu'ils nagent souvent dans les mêmes eaux. En un mot, le coli-bacille fait le lit de la fièvre typhoïde. Telle était l'opinion de nos hygiénistes en herbe. Aussi se crurent-ils en conscience d'avertir les autorités de Québec. Et ils le firent en trois circonstances comme vous allez voir.

Filtre: — Vers 1903, le Dr Elzéar Pelletier, secrétaire du Conseil provincial d'hygiène, s'amène à Québec et somme le maire Parent d'avoir à construire un filtre à la prise d'eau, à Lorette. C'était un ordre. Parent l'écouta et lui dit de revenir le lendemain. Entre temps, le maire Parent consulte le Dr Catellier, lui demande si la présence du coli-bacille est dangereuse pour la population et si la construction d'un filtre est nécessaire.

—Pas du tout, répond Catellier.

—Vous me dites cela sur votre responsabilité?

—Je vous l'affirme, répond Catellier.

Là-dessus, le maire Parent écrit à maître Pelletier d'avoir à s'en retourner à Montréal et de ne pas l'importuner à ce sujet; sinon, lui, Parent le mettrait à pied. Le procédé était raide, — mais il faut se rappeler que Parent, maire de Québec et premier ministre de la province, menait les hommes et les choses rondement. Il appliquait à la lettre la loi du Koran: crois ou meurs. Le Dr Pelletier s'en retourna avec son petit bonheur, portant "un ordre" dans une de ses poches et dans l'autre "un contre-ordre".

Chlorination: — Quelque 20 ans après cet ordre manqué, le Bureau provincial d'hygiène, pris encore une fois de sollicitude pour ces pauvres québécois, réunit les médecins de la cité et leur fit adopter, après une discussion assez vive, la chlorination, toujours par crainte d'une épidémie probable de fièvre typhoïde.

La séance terminée, j'allai causer avec J.-T. Lafrenière, ingénieur sanitaire du Conseil provincial d'hygiène. Alors, en compagnie du Dr Lessard, sous-ministre de la santé, je lui posai carrément la question suivante: Est-il à votre connaissance, M. Lafrenière, que, depuis plus de 20 ans, notre eau d'aqueduc n'a pas causé un seul cas de fièvre typhoïde à Québec?

—C'est vrai, me dit-il, mais la présence du colibacille nous fait craindre qu'une épidémie de fièvre typhoïde éclate, un de ces jours.

—Je lui racontai alors l'entrevue du maire Parent et du Dr Catellier à ce sujet. N'est-ce pas que le Dr Catellier avait vu juste, et que ses prévisions se sont réalisées?

—Ah! ça, me dit-il, c'est une opinion . . .

—Pardon, M. Lafrenière, c'est plus qu'une opinion, c'est un fait. Et un fait qui dure depuis un quart de siècle acquiert une force de vérité qui entraîne la conviction.

IV

LA JUSTICE AUTREFOIS

La répression des délits civils et criminels a été de tout temps, depuis la sortie de nos premiers parents du paradis terrestre. Mais il faut dire qu'elle fut plus rigoureuse autrefois qu'aujourd'hui. Il ne faut pas s'étonner de cette différence de traitement. En effet, pour porter un jugement équitable sur ces lois pénales, il faut se reporter à l'époque où elles ont été édictées et juger avec la mentalité des gens de ce temps-là. Autrement, à vouloir juger du passé dans le rétroviseur du présent, on court le risque de se tromper. Et puis, c'est un fait que, au cours de l'histoire de tous les pays, la justice a toujours été de moins en moins sévère.

a)— Régime français.

Sous la domination française, c'était au Conseil Souverain que se réglaient les affaires générales de

la colonie. Mais c'était à la Cour supérieure que s'instruisait le procès des accusés, dans le Palais de l'Intendant, situé au pied de la Côte du Palais, à l'endroit même où se trouve la brasserie Boswell. C'était là aussi que se trouvait la prison.

Mais avant la construction de ce Palais, la maison de détention des prisonniers se trouvait non loin du Château St-Louis, justement au coin de la rue des Carrières.

Les différentes peines infligées aux condamnés étaient l'exposition, le fouet, la brûlure, l'emprisonnement, les galères et la peine de mort.

L'exposition: — Une des pénitences infamantes infligées aux condamnés était l'exposition au pilori, sur la place publique, surtout les jours de marché. Le pilori était un poteau muni d'une chaîne et d'un collier de fer, appelé carcan. Le condamné était attaché à ce poteau au moyen de ce collier de fer, ajusté autour du cou. C'est ainsi que, avant d'être envoyé au bagne, le criminel était exposé à l'indignation publique, afin que chacun put à loisir s'en fixer les traits dans la mémoire et le reconnaître au cas d'évasion. Au dessus de sa tête, ou sur sa poitrine, était placé un écriteau portant son nom et la cause de sa condamnation. En réalité, c'était une peine infamante. Mais la chose était si fréquente qu'elle ne causait pas grand émoi. Assis sur un tabouret, les condamnés d'ordinaire supportaient sans trop de confusion cette flétrissure du carcan. Il n'était point rare qu'ils répondissent par des grimaces ou des plaisanteries cyniques aux apostrophes ironiques des passants.

Sévérité: — Comme la loi était très sévère, il y a un siècle et plus! On punissait pour la moindre offense. Ainsi, à Québec, fumer sur la rue ou avoir du tabac sur soi rendait le sujet passible d'amende. La loi civile même punissait un manquement à la messe le dimanche et les jours de fête, de même que manger de la viande, les jours maigres, sans la permission des autorités religieuses.

Le serviteur, qui abandonnait son maître, était exposé au pilori pour une première offense. Pour une seconde offense, on le fouettait et on le marquait au fer rouge.

En 1649, les services d'un bourreau furent requis pour pendre une femme qui avait volé.

Dans l'ouvrage de M. Chapais sur Talon, on lit les notes suivantes, au sujet de la justice.

"Nous voyons que pour un vol commis dans les jardins de l'Hôtel-Dieu, l'Intendant Talon condamna (10 nov. 1665) Nicolas dit Lavallée à recevoir l'impression d'une fleur de lys avec le fer chaud, à subir 4 heures de carcan et 3 ans de galères."

"Le 31 déc. 1665, l'intendant condamnait René Jonchon, convaincu de larcin, à être battu de verges, par la main d'un bourreau, sur la place publique et à faire aussi 3 ans de galères. Tous les deux, ayant rompu leur banc de galérien et ayant été repris, après avoir commis de nouveaux délits, furent condamnés, Lavallée à être pendu et étranglé, et Jonchon à être battu de verges, marqué d'une fleur de

lys à l'épaule et tenu en prison, les fers aux pieds, jusqu'à nouvel ordre."

"Le crime de viol était malheureusement assez fréquent. Jean Ratté, convaincu d'avoir commis ce crime, dans des conditions praticulièrement odieuses, fut condamné à mort, le 29 nov. 1665 et pendu 2 jours après. Pierre Nivelle, trouvé coupable du même crime, fut condamné à 9 ans de galères et de plus à être rasé et battu de verges jusqu'à effusion du sang".

Les faux monnayeurs: — Dans la Nouvelle-France, on observait évidemment les lois criminelles de l'Ancienne-France. Or, en France, la fabrication de fausse monnaie était considérée comme un crime de lèse-Majesté, entraînant la peine de mort.

On a puni de mort trois personnes trouvées coupables de ce crime. Dans le Journal des Jésuites, à la date du 28 juin 1667, on lit: "On pend un faux monnayeur. Il se nommait Paul Beaugendre dit Desrosiers. Son complice Pierre de Gencenay est condamné aux galères du Roi pour trois ans.

En 1741, Louis Mallet et sa femme étaient exécutés pour fabrication de fausse-monnaie de cartes.

En 1749, on pend deux faussaires de même acabit dans la Nouvelle-France.

b)— Régime anglais.

La première personne jugée et exécutée, après la cession du Canada en 1763, fut la femme Corri-

veau pour le meurtre de son mari. Elle fut pendue sur les "Buttes à Nepveu", sur les Cove-fields. C'est là que l'exécution avait lieu dans les premiers temps du régime anglais. Le corps de la Corriveau fut mis dans une cage en fer et exposé à la croisée des 4 chemins à Lévis. Peu de temps après, la cage disparut mystérieusement. Cette cage ne fut découverte qu'en 1850, alors qu'on creusait une fosse dans le cimetière Lévis .

Dans les années qui suivirent la Cession du Canada à l'Angleterre, la procédure judiciaire était expéditive à Québec. Il faut dire que nous étions alors sous le régime militaire. Cette classe de gens ne badine pas d'ordinaire. La moindre infraction aux lois civiles, criminelles ou militaires était promptement punie. Jugez-en par les deux cas suivants.

Trois exécutions capitales: — Le 18 février 1771, un M. Jacob Rowe était assommé et volé par trois individus masqués. Le lendemain, le commandant Gramahé promettait une récompense de $200. à celui qui dévoilerait les auteurs de cet attentat. Les promesses d'argent ont souvent pour effet de faire délier les langues. Quatre jours après, le 22 février, Richard Gascoigne et Henry Lamport dénonçaient John West, William Stewart et John McEven, soldats, d'infanterie de Sa Majesté. Arrêtés le même jour, ces accusés subirent leur procès le 26 mars. Trouvés coupables, ils furent condamnés à être pendus le 10 avril. La sentence fut exécutée sur la Place d'Armes. Rendus sur le lieu d'exécution, il avouèrent leur crime et moururent repentants.

L'affaire McLane: — J'en parle parce que cette exécution fut une boucherie et qu'elle défraya longtemps la conversation avec des commentaires plus ou moins défavorables. J'en parle encore parce que le dénonciateur fut l'objet du mépris public et que cette triste histoire se termine par un bel acte de piété filiale. Voici les faits.

Un nommé David McLane s'en va raconter à James Black, député du comté de Québec, en 1796, qu'il avait le moyen de livrer le Canada aux Américains. C'était un naïf, un illuminé. D'ailleurs son projet même était enfantin. N'importe, Black le dénonce aux autorités anglaises. Sur ce témoignage, McLane fut trouvé coupable de haute trahison et condamné à être pendu. Ce qui eut lieu au mois de décembre 1797.

Le jour de l'exécution, on attacha le condamné sur une échelle et on le promena par les rues de la ville. Cette exposition fut le commencement de son supplice. Son exécution eut lieu en haut de la Côte-à-Coton (rue des Glacis), que les Anglais appelaient **"Gallow's hill"**. Le bourreau se conduisit d'une façon inhumaine. Une fois McLane mort, il lui ouvrit le ventre, lui trancha la tête et l'abandonna sur la voie publique. Quelques jours après, on l'enterrait dans un champ réservé aux suppliciés, près de la Côte du Palais.

Quelques années plus tard, à la suite de démarches, la fille du malheureux McLane obtenait la permission de relever le corps de son père et de l'enter-

rer dans un cimetière catholique. Ce bel acte de piété filial méritait d'être cité.

Qu'advint-il du délateur Black? Exploitant son prétendu acte de civisme (une vilénie), il aurait bien voulu se créer une rente viagère, c'est-à-dire avoir une position dans le service civil. Mais on ne l'écouta pas, ni à Londres ni à Québec. L'historien Garneau rapporte qu'il "avait reçu des gratifications pour la besogne peu honorable dont il s'était chargé dans l'affaire McLane. Mais elles ne lui portèrent pas bonheur, car tout le monde ne voulait voir en lui qu'un traître. Repoussé même par ses compatriotes, couvert de mépris public, il finit par tomber dans une profonde misère."

Les révoltés de 1837-1838: — Au sujet de cette révolte, on croit généralement que ce fut pire dans Québec que dans Ontario. Lisez bien ces notes cueillies dans le Bulletin des Recherches Historiques.

"En ce temps-là, il y a eu 21 exécutions capitales dans le Haut-Canada, et 15 dans le Bas-Canada.

Il n'est pas sans intérêt d'ajouter que, lors de cette rébellion, le nombre des déportés fut également plus considérable dans la province anglaise que dans la province française. Les Juges de Sir Georges Arthur ont expédié 83 rebelles haut-canadiens, dans la terre Van Diegen, tandis que les Juges de John Colborne furent satisfaits de déporter 59 patriotes du Canada-français.

Deux Américains, du nom de Dodge et Theller accusés d'avoir participé à la révolte de 1837-38 s'é-

chappèrent de la citadelle de Québec et furent cachés par le Docteur Rousseau, à St-Roch de Québec.

A noter, en passant, que la fameuse bande de "Chambers", qui a terrorisé Québec et les environs, de 1832 à 1835, par une série de cambriolages, de vols sacrilèges et même d'assassinats, a aussi pris le chemin de l'exil, dans le même temps. Ce fut un vrai soulagement de les voir défiler, enchaînés deux à deux, au moment de leur départ pour la Nouvelle Galles du Sud.

Autres délits: — On n'était pas moins sévère sous la domination anglaise. En 1824, un serviteur, convaincu d'avoir abandonné son maître, reçut 6 mois de prison et fut fouetté sur le marché public.

Il n'y avait pas que les marchés de la Haute et de la basse-ville qui servaient de place d'exécution. Selon l'occasion, on érigeait un pilori à Charlesbourg, à Lorette, à Ste-Marie de Beauce et à St-Charles de Bellechasse.

La Législature de Québec abolit la peine du pilori en 1841.

Le **blasphémateur** était sévèrement puni. Le récidiviste était exposé au pilori, pendant 5 heures, le dimanche. S'il retombait dans la même faute, on lui coupait la lèvre supérieure; une autre fois, on lui fendait la lèvre inférieure. Enfin l'incorrigible avait la langue coupée.

Dettes: — En 1867, on emprisonnait pour dettes; et beaucoup de citoyens subissaient cette condamnation, plutôt que de payer. Il faut dire que cette punition n'avait pas alors un caractère déshonorant. Une fois remis en liberté, ces prétendus citoyens reprenaient leur train de vie habituel, tout comme si rien n'avait été, c'est-à-dire, sans aucun remords. C'était pour eux une manière d'acquitter leurs dettes. C'est un peu ce que font certaines gens d'aujourd'hui qui comptent sur la prescription pour se libérer civilement.

En 1796, pour un larcin de légère importance, le voleur fut puni du fouet. Cette peine corporelle fut infligée au condamné, attaché au pilori. Dans les possessions anglaises, on appelait ce fouet le chat à neuf queues, — "cat of nine tails".

Trois femmes furent trouvées coupables d'avoir volé dans un magasin pour un montant de 17 schellings et 12 sous. Chacune d'elles eut les mains sévèrement brûlées et fut emprisonnée durant 6 mois.

Un homme fut condamné à mort pour un vol considérable. Pour une même offense, une femme fut condamnée à la prison et à avoir les mains brûlées.

En 1810, pour avoir déchiré malicieusement une proclamation du Gouverneur affichée à la porte de la Basilique, le coupable fut condamné à la prison et exposé au pilori pendant une heure.

En 1811, un homme, convaincu d'avoir tenu une maison de débauche, passa 3 mois en prison. Après quoi, on l'exposa sur la place publique pendant une heure.

En 1812, deux hommes, coupables de petits vols, furent mis en prison, puis transportés à Charlesbourg pour y recevoir 39 coups de fouet par le bourreau. Retournés en prison, on les en sortit 4 mois après pour recevoir encore 39 coups de fouet. Après quoi, on les relâcha.

En 1815, un homme, convaincu de vol de nuit avec effraction, fut pendu.

En 1816, quelqu'un avait volé une vache. Il fut pendu, comme un autre pour vol de 40 schellings.

En 1837, un groupe de jeunes voleurs, de 15 à 20 ans, de même que la "gang" de voleurs de Chambers, furent déportés dans la Nouvelle Galle du Sud, pour une période variant de 10 à 20 ans, tout comme on avait fait pour nos patriotes de 1837-38.

Manquements militaires: — La cour martiale tenait ses séances dans le monastère des Ursulines. On y conserve encore la table autour de laquelle les juges se tenaient.

Les infractions à la discipline militaire étaient sévèrement punies et le lieu d'exécution était l'esplanade, derrière le Collège des Jésuites, à l'endroit même où se trouve actuellement l'Académie Commerciale. C'est là que les coupables faisaient connaissance avec le chat à neuf queues, vers 1775.

En 1810, deux soldats furent fusillés pour désertion. Un autre soldat fut trouvé coupable d'une double désertion. Pour une première offense, il reçut 40 coups de fouet. Une fois rétabli de ses blessures, il reçut 50 autre coups pour la deuxième offense.

En manière de conclusion, je dirai: ne soyons pas trop sévères pour nos ancêtres. A leur place, aurions-nous fait mieux? Il n'est pas probable; l'ambiance, voyez-vous . . .

V

PRISONS COMMUNES

Les Prisons Communes: — Avant d'en faire l'historique, rappelons que, dans les premiers temps qui suivirent la cession du Canada, les autorités se servirent de l'Hôpital-Général, du Collège des Jésuites et du monastère des Récollets pour en faire des maisons de détention. Les baraques sur la rue St-Louis détenaient les prisonniers militaires. C'est en face de ces baraques qu'avaient lieu les exécutions capitales.

Mais il vint un temps où il fut nécessaire de construire une prison commune.

Depuis une centaines d'années, Québec a connu trois maisons de détention: celle de la Haute-Ville, celle des Plaines d'Abraham, et celle du Bois Gomin.

1°. L'ancienne prison, bâtie en 1812, était située entre les rues Ste-Angèle, Dauphine et Ste-Anne. L'architecte François Baillargé en avait tracé les plans et devis. C'était une maçonnerie en pierre à trois étages, mesurant 40 pieds par 42, à part l'avant-cours et les ailes. C'était un édifice d'une solidité à toute épreuve dont l'extérieure avait bien l'aspect d'une prison. C'était bien dans le ton d'une construction de ce genre.

Nos grands-pères se piquaient d'avoir des lettres. Aussi l'architecte Baillargé fit-il placer au-dessus de la porte d'entrée une plaque de marbre, sur laquelle il fit graver le vers latin suivant:

"Carcer is bono a pravis vindicare possit"; ce que l'on pourrait ainsi traduire, **"Puisse cette prison venger les bons de la perversité des méchants".**

Dans ce temps-là, les exécutions capitales étaient faites publiquement. Durant les 55 années de son existence, de 1812 à 1867, 14 pendaisons eurent lieu en face de cette maison de correction. La populace ne manquait jamais d'assister à ces tristes spectacles. Or, un jour, au moment où le pendu tombait dans le vide, la foule fut prise de panique, si bien que plusieurs des spectateurs s'en retirèrent plus ou moins éclopés. C'est depuis ce temps-là que les exécutions capitales se font privément dans la cour de la prison.

Cette ancienne prison fut fermée en 1867, et devint le "Morrin Collège". Le Docteur Morrin et les

syndics achetèrent cette propriété pour le prix de $12,000.00, ce qui avait coûté $60,000.00 de construction.

Plus tard, cette école du Docteur Morrin ferma ses portes et l'ancienne prison devint une bibliothèque publique sous le nom de Quebec Literary and historical society.

2°. La prison des Plaines d'Abraham fut bâtie en 1867. Les dessins et la construction se firent sous la direction de M. Charles Baillargé, architecte, fils de celui qui avait construit l'ancienne prison.

En creusant les fondations, on trouva plusieurs souvenirs de la bataille des Plaines d'Abraham.

Sur cette hauteur historique, on érigea une grande bâtisse, haute de cinq étages, avec une cour clôturée d'une haute muraille, afin de permettre aux détenus de s'y délasser. Le parement extérieur des murs de cette bâtisse est fait de granit sombre; ce qui donne à l'édifice l'apparence d'une prison.

3°. Celle du Bois Gomin est la prison réservée aux femmes. Elle a été bâtie en 1931, sous la direction de l'architecte, M. Raoul Chenevert. Elle est en pierre de taille. Elle a plutôt l'architecture d'un château du moyen âge, avec ses tourelles et ses clochetons. Malgré sa belle apparence extérieure, elle est loin d'avoir l'aspect d'une prison, comme celle des Plaines d'Abraham, par exemple. N'empêche que les pauvres détenues ne peuvent s'empêcher de répéter, à son sujet, le vieux proverbe: "Il n'y a point de laides amours, ni de belles prisons".

VI

LA TERRASSE

La terrasse: — Place des concerts en plein air, c'est aussi un lieu de promenade magnifique. Les Québécois sont fiers de la montrer aux étrangers qui la trouvent incomparable, unique. On ne se lasse pas d'aller s'y reposer, respirer de l'air frais durant les chaleurs d'été, tout en se délassant. On y va surtout pour admirer un magnifique panorama.

Historique: — Il faut dire qu'elle n'a pas toujours eu les dimensions qu'elle a aujourd'hui. Elle s'est agrandie en trois temps.

En 1834, par un froid sibérien de 20 degrés sous zéro, le Château Saint-Louis, situé alors sur l'emplacement occupé par le monument Champlain, brûla de fond en comble. Le froid était tel que l'eau même gela dans l'appareil de la pompe à bras.

Quatre ans plus tard, en 1838, Lord Durham, gouverneur du Canada, faisait raser les ruines de ce château-fort et en faisait servir les murs et les fondations à la construction de la première plate-forme. Celle-ci avait une longueur de 160 pieds, avec une balustrade en bois sur le bord du cap, surplombant la basse-ville de 180 pieds. On l'appela la terrasse Durham.

Seize ans plus tard, en 1854, cette plate-forme fut agrandie de 276 pieds, toujours dans la même di-

rection, c'est-à-dire du nord au sud. C'est l'honorable M. Chabot, alors ministre des Travaux publics, qui fit exécuter ces travaux.

En 1878, sous l'impulsion de Lord Dufferin, gouverneur du Canada, la terrasse fut de nouveau agrandie jusqu'au pied de l'ouvrage le plus avancé de la citadelle. Elle avait alors 1,400 pieds de longueur. Le Marquis de Lorne en fit l'inauguration en 1879 et lui donna le nom de Terrasse Dufferin. Ces travaux furent payés par le gouvernement fédéral et la cité de Québec.

Ses noms: — Cette promenade a porté différents noms. Dans les premiers temps, le public l'appelait tout simplement la "Plate-forme", pendant que les Anglais l'appelaient la Terrasse Durham. Plus tard, son nom fut changé en celui de Terrasse Dufferin. Mais depuis la construction du Château Frontenac, en 1892, plusieurs l'appelaient la Terrasse Frontenac, — exemple de l'entente cordiale . . . Quel que soit le nom qu'on lui donne, c'est toujours un plaisir nouveau que d'aller s'y promener et d'admirer la belle vue qu'on y découvre.

Panorama: — En effet, si l'on porte ses regards en face et à droite, on voit Lévis, Saint-David, Etchemin, Saint-Romuald, avec leurs clochers, leurs maisons blanches, leurs côtes, leurs prairies et leurs bois. A gauche, le promeneur aperçoit la Côte de Beauport avec sa longue série de maisons qui se développent sans interruption et avec grâce jusqu'à la Chute Montmorency. Au fond de la rade, l'on voit l'I-

le d'Orléans, qui nous semble comme une belle pierre enchâssée dans les bras du fleuve Saint-Laurent.

C'est déjà beau, mais il y a mieux encore. Si le visiteur veut se donner la peine d'escalader le glacis qui monte à la citadelle, laquelle couronne avec orgueil le Cap Diamant, sa vue découvre à l'horizon un panorama magnifique. De cette hauteur, à sa gauche, il voit la belle vallée Saint-Charles à travers laquelle serpente la rivière du même nom et dont les eaux réflètent vingt clochers.

En face, le visiteur voit à perte de vue le grand fleuve Saint-Laurent dérouler ses eaux profondes et larges que le Cardinal Vanutelli, en 1912, appelait "le fleuve royal".

A l'horizon, ce sont les sombres falaises du Cap Tourmente, premier anneau de cette chaîne des Laurentides, déroulant un vaste amphithéâtre d'une vingtaine de lieues de largeur, sur une dizaine en profondeur. Alors, en face de ce grandiose hémicycle, le spectateur ne peut s'empêcher de s'écrier: Dieu, que c'est beau!!!

Quelques Québécois, avec une certaine raison, prétendent que c'est le plus beau spectacle du monde. Je ne suis pas de cet avis: d'autres villes peuvent à bon droit revendiquer des sites aussi avantageux, par exemple Naples.

On prête aux Napolitains cette exclamation bien connue: Voir **Naples et mourir.** Les Québécois, non

moins enthousiastes, pourraient peut-être en dire autant, mais en y ajoutant une variante: Voir **Québec** et mourir....., mais longtemps après, afin de pouvoir encore s'en rincer l'oeil.

VII

LE CHATEAU ST-LOUIS

Le Château Saint-Louis: — On parle de ce château, disparu depuis cent ans. Si nous en rappelions le souvenir; ça ne manquerait pas d'intérêt.

Pendant deux siècles, le Château Saint-Louis fut le centre de la vie administrative au Canada, tant sous le régime français que sous la domination anglaise. Il fut aussi la résidence des vice-rois venus de France et d'Angleterre. C'était le rendez-vous de l'élite de la société québécoise. Nos gouverneurs y donnaient souvent de grandes réceptions sociales. C'est là aussi que plusieurs de nos gouverneurs sont décédés, notamment Champlain en 1635, M. de Callières en 1703, le marquis de Rigaud de Vaudreuil en 1726, le marquis de la Jonquierre en 1752 et enfin le comte de Frontenac en 1698. M. de Mésy, gouverneur de la Nouvelle-France, s'en fut mourir à l'Hôtel-Dieu en 1665; et à sa demande il se fit enterrer dans le cimetière des Pauvres, sur la Côte du Palais. Tous les autres vice-rois français furent inhumés au Couvent des Récollets, situé en face de la Place d'Armes. Après l'incendie de ce monastère en 1796, leurs res-

tes furent relevés et mis dans les caveaux de la cathédrale.

Historique: — On s'en souvient, dès son arrivée à Québec, en 1608, Champlain fit construire à la basse-cille une bâtisse sur les pilotis, qu'il appelait "l'Abitation de Québec", qui lui servait de logis et de fort, pour se protéger contre les surprises des aborigènes. Il avait prévu juste. Car, quelque temps après, ses mousquetaires mettaient à la raison 800 sauvages venus des Trois-Rivières; on devine pourquoi.

Alors ne se sentant pas en sécurité avec une construction aussi rudimentaire, Champlain fit construire sur le rocher de Québec un autre bâtiment plus spacieux et qu'il appela le Château Saint-Louis, en souvenir du vice-roi régnant, Louis XII. Commencé en 1620, il ne fut terminé qu'en 1624.

Champlain fit plusieurs voyages en France. Pendant ses absences, l'entretien du château fut quelque peu négligé. Il le répara en 1626. Son successeur, M. de Montmagny le refit à neuf en 1636, c'était toujours une construction en bois. En 1647, M. de Montmagny le rasait de nouveau et le rebâtissait plus grand. Mais cette fois, c'était une bâtisse en pierre à deux étages avec combles. De plus, il l'aménagea comme une véritable forteresse avec toutes ses défenses. Le corps du logis du château fut donc entouré d'un mur d'enceinte de 12 pieds de haut, avec des bastions et des redoutes aux angles, et d'une petite terrasse donnant sur le fleuve. Dans ce mur d'enceinte, il y avait une grande cour et un magasin aux

poudres, pour l'Etat et les particuliers. Ce magasin se trouvait au bout de la rue des Carrières. Les cours étaient assez spacieuses pour y recevoir, à l'occasion d'une attaque, toute la garnison, les civils et même les sauvages alliés. C'est pourquoi les Hurons vinrent camper à l'abri de ce fort, de 1625 à 1698 pour se protéger contre les Iroquois, leurs ennemis tant redoutés.

Troisième Château Saint-Louis: — Mais ce château-fort finit par souffrir des outrages du temps et surtout du bombardement de Phipps en 1690. Frontenac craignant que les poutres ne lui tombent sur la tête, comme il l'écrivait lui-même, demanda et obtint de la Cour de France les subsides nécessaires à sa reconstruction. C'est ce qu'il fit en 1694.

Avant sa démolition, on s'en souvient, ce château avait reçu la visite de l'envoyé parlementaire de Phipps, il s'en est retourné tout penaud, emportant la fière réponse de Frontenac. Ce Château Saint-Louis connut dans son existence une double humiliation, celle de la prise de Québec en 1629 et celle de la cession du Canada en 1759.

Sous la domination anglaise: — Les gouverneurs en firent leur résidence. Le Château Saint-Louis connut alors les beaux jours d'autrefois, avec toutes les réceptions officielles.

En 1812, sous l'impulsion de Sir James Craig, le gouvernement fit restaurer cette résidence vice-royale, pour un montant de $50,000, en le haussant

d'un étage et en l'aménageant de telle sorte que ce château servit de bâtisse du parlement. Il avait alors trois étages, mesurait 160 pieds de long et 46 pieds de large.

En 1834, un incendie détruisit le château de fond en comble. Il était alors occupé par Lord Aylmer et sa famille. Il ne fut jamais rebâti.

Le Château Haldimand: — Encore un autre château historique de disparu. Comme son aîné, il a joué un rôle important dans l'histoire de Québec. Comme lui, il a été le siège du gouvernement colonial. Comme lui, il a abrité les gouverneurs et leur famille. Comme autrefois, l'élite québécoise y a vécu de beaux jours. Il y eut des relevés, des bals et des dîners officiels. Mais contrairement à son aîné, il n'a pas connu les tristes jours de la défaite nationale. Et pendant que son aîné disparaissait tout à coup dans un incendie désastreux, celui-ci s'est effacé tout doucement. Chose curieuse et inexplicable, il est connu dans l'histoire sous le nom de vieux château bien qu'il fût de date plus récente.

Il fut en effet construit par le gouverneur Sir Frederick Haldimand en 1784. C'était une grande bâtisse en pierre, longue de 100 pieds, haute de trois étages avec comble français.

Le 12 mais 1857, on y installe l'Ecole Normale. Mais en 1860, le gouvernement y établit son Assemblée législative et ses bureaux d'administration. Alors professeurs et élèves se transportent à la maison

des Jésuites, rue Dauphine. En mars 1865, l'Ecole Normale réintègre le Château Haldimand pour y rester jusqu'en 1892, alors que le chemin de fer Pacifique Canadien l'acheta, le démolit et y construisit l'hôtel connu sous le nom de Château Frontenac. Il avait vécu 108 ans.

Voilà l'histoire de ces deux châteaux historiques. Il n'en reste plus rien, si ce n'est quelques ruines du Château Saint-Louis, qu'on voit encore sous la Terrasse.

VIII

LE BUSTE DE LOUIS XIV

Un quotidien de Québec vient de lancer l'heureuse idée de replacer sur le carré Notre-Dame le buste de Louis XIV qu'on y avait installé solennellement, il y a plus de deux siècles et qui, depuis, est disparu. Le difficile va être de retrouver le même buste de bronze. En tous cas, voici son histoire.

Au mois de juillet 1666, M. de Champigny arrivait à Québec pour remplacer M. de Meulles, comme intendant de la Nouvelle-France.

En bon courtisan qu'il était, M. de Champigny avait apporté dans ses bagages un buste en bronze de Louis XIV qu'il avait l'intention de placer sur une place publique de Québec. Il n'ignorait pas que le roi était sensible à ce genre d'hommage.

Le 10 novembre 1686, le marquis de Denonville, gouverneur du Canada, crut devoir écrire ceci au ministre de France. "M. de Champigny a apporté en ce pays un buste du roi en bronze, qui fut mis, le 6 de ce mois, dans la place de la basse-ville avec le plus d'honneur et de cérémonie qu'il fut; il en a fait toute la dépense".

Ce buste de Louis XIV, installé sur la place de la basse-ville le 6 novembre 1686, resta en place jusqu'en 1700. C'est en souvenir de cette effigie du roi que le carré Notre-Dame porte le nom de "Place royale".

Comment se fait-il que ce buste de Louis XIV soit disparu de cette place publique? Il faut dire que le gouverneur, M. Denonville avait vu d'un oeil peu sympathique ce zèle plus ou moins désintéressé de l'intendant Champigny. Car la jalousie était le moindre défaut des fonctionnaires de la Nouvelles-France. En tout cas, le gouverneur n'opposa aucun obstacle à la réclamation des cultivateurs qui se plaignaient que ce monument leur enlevait trop de place sur ce marché. Toujours est-il que ce buste disparut de cette place publique.

Où alla-t-il ensuite? certains historiens ont écrit que ce buste fut placé sur le devant de la maison de M. Hazeur, un notable négociant de la basse-ville. Mais tel ne fut pas le cas. Ce buste fut déposé dans une chambre du palais de l'intendant.

Qu'advint-il ensuite? Un buste en bronze ne disparaît pas comme une feuille de papier. Deux hypo-

thèses sont permises ici. Il se peut que l'intendant Champigny, froissé des misères qu'on lui créait à ce sujet, l'ait remporté lors de son départ dans l'été de 1702. Il n'est pas impossible non plus que le buste de Louis XIV ait été détruit dans l'incendie du palais de l'intendant, le 5 janvier 1703. La célérité des flammes fut telle que le valet de l'intendant Bégon et deux des femmes de chambre de madame Bégon, périrent dans la conflagration. Rien ne fut sauvé.

IX

LA TRAVERSE DE LEVIS

Jusque vers 1812, alors que les bateaux-traversiers n'existaient pas encore, on ne connut que le canot comme moyen de communiquer avec Lévis.

Les premiers canotiers furent des Indiens avec leur canot d'écorce. C'était rapide; mais la fragilité de cette embarcation, se brisant au moindre choc, rendait le voyage périlleux. On était alors non pas à un doigt de la mort, mais à l'épaisseur de cinq à six feuilles de papier. Pour plus de sécurité, cette frêle embarcation fut vite remplacée par de grands et solides canots en bois. Et de même que les débardeurs habitaient Québec, alors comme aujourd'hui, ainsi les canotiers étaient surtout des gens de Lévis, raison de nécessité sans doute. M. Pierre-Georges Roy estime que, dans ce temps-là, on pouvait compter au moins 200 canotiers à Lévis. Ils s'étaient même formés en corporation, tout comme les ouvriers de bord de Québec.

C'était un beau groupe d'hommes que ces canotiers, fiers de leur profession, et qui avaient de l'esprit de corps à l'occasion. S'agissait-il d'une élection municipale, les candidats à l'échevinage étaient obligés de compter avec eux.

Ce métier de passeur faisait bien vivre son monde. Et sur leurs vieux jours, d'aucuns étaient fiers de dire qu'ils n'avaient jamais eu d'accident en traversant des passagers. Car c'était un métier dangereux surtout en hiver.

Il faut dire que, jusqu'en 1840, les bateaux traversiers établis depuis 1812 ne voyageaient pas durant la saison des glaces. On les avait remisés en lieu sûr. Alors c'étaient les canots de Lévis qui se faisaient traversiers.

En été, la besogne était facile; la traversée se faisait en moins d'une demi-heure. Dans les gros temps on ne se risquait pas, à moins de prix exorbitants.

En hiver, c'était dur, froid et même dangereux. Il fallait lutter non seulement contre le froid mais surtout contre les glaces toujours en mouvement.

La manoeuvre exigeait dans chaque cnaot six bons rameurs, forts, solides et agiles. On s'habillait chaudement. Les voyageurs étaient couverts de peaux de carriole, de buffle généralement.

Le lieu d'embarquement à Québec était au mar-

ché Finlay, ou à la Douane. Le canot était échoué sur une glace de la batture.

Au moment du départ, nos chaloupiers faisaient glisser le canot sur la glace et le lançaient dans une voie d'eau claire. Rencontrait-on une banquise, vite on hissait le canot sur la glace et tous les hommes de s'atteler pour attraper une autre voie libre. Quant il y avait beaucoup de glaces flottantes, ça prenait 3 heures pour traverser. Une américaine, qui faisait le voyage pour la première fois, en fut bouleversée.

C'était même dangereux. Il fallait traverser des bancs de glaces toujours en mouvement. Surtout, il fallait être agile. Or, un jour, un des passagers débarqués sur la glace, ne put sauter à temps à bord. Le vent, un brouillard de neige et le courant le firent perdre de vue. On ne voyait rien. Il périt.

Une autre fois, la chaloupe chavira au milieu d'un amas de glaces. C'était le 12 février 1819; un canot appartenant à M. Chabot fut renversé. Sur 20 passagers, y compris l'équipage, six personnes se noyèrent.

En 1817, le steamer "Le Lauzon", propriété de M. Gaudie, vint en collision avec une chaloupe portant 19 passagers. Neuf personnes se noyèrent dont trois anglaises.

Avant l'existence des traversiers en 1812, comment traversait-on les animaux? Voici.

Les chaloupes étant à flot, on amenait les bêtes attachées par les cornes, sur le flanc du canot. Ce n'était pas toujours facile. Une fois la chaloupe en marche, les boeufs nageaient et on traversait le fleuve. Il arrivait quelquefois qu'un animal fatigué n'en pouvait plus. Alors on le sacrifiait en le lâchant, et l'on continuait son chemin jusqu'à Québec avec ceux qui résistaient à ce surmenage.

Nous avons connu l'âge des canotiers, parlons maintenant des bateaux-passeurs.

Le **Horse-boat**, — ou bateau à manège, pour parler français, — fut le premier construit en 1812. C'était une barge bien ordinaire, munie d'une roue à aubes de chaque côté. Ces deux roues à palettes étaient mises en mouvement par un arbre de couche, que deux, trois et même quatre chevaux faisaient tourner. Ces pauvres bêtes, quelquefois, n'en pouvaient plus. Alors des hommes venaient à leur aide. Car il faut dire que la manoeuvre n'était pas toujours facile, avec des bateaux aussi peu forts. Aussi on ne pouvait traverser en ligne droite, comme aujourd'hui. Ces bateaux-manège devaient suivre le courant; et la traversée durait une heure, deux heures et même plus. Que de fois ce **horse-boat** était entraîné par le vent d'ouest et dérivait jusqu'à l'Ile d'Orléans. Il devait attendre la marée suivante pour revenir à son point d'attache. Ce qui entraînait une perte de temps considérable pour les passagers.

De plus, dans ces bateaux à manège, il n'y avait pas grand confort. Ainsi il n'y avait qu'une petite ca-

bine pour loger à peine une dizaine de personnes. Les autres étaient tenues de rester au grand air, au soleil, à la pluie, souvent même dans le voisinage des animaux.

Ces "horse-boats" ont duré jusqu'à 1840, alors même que, depuis 1817, les bateaux à vapeur avaient commencé à opérer entre Québec et Lévis. Pendant tout ce temps-là, il y eut en effet deux "horse-boats" dont l'un appartenait à M. Jean Moreau et l'autre à M. James McKenzie.

Bateaux à vapeur: — Le premier bateau, mu par la force de la vapeur, vint en 1817. Il portait le nom "Le Lauzon". C'était un navire de 300 tonneaux. M. John Goudie en était le propriétaire et le capitaine. C'était un bateau à aubes, tout comme les horse-boats. Son service commençait à 5 heures du matin pour se terminer à 9 heures du soir. Il ne voyageait que durant la saison de l'été. Dès les premières glaces, il se mettait à l'abri dans ses quartiers d'hiver. Il cessa tout service vers 1828.

Alors le second bateau traversier, à vapeur, fut celui de M. James McKenzie. Il le nomma: Le **Nouveau Lauzon.** Mais comme le horse-boat de M. Moreau accaparait la clientèle de la campagne, à cause de ses bas prix, McKenzie mit aussi en ligne un **horse-boat** qu'il baptisa du nom de "Britannia". Ces deux bateaux à manège disparurent vers 1840.

Compétition: — A cette date, c'étaient nos compatriotes d'origine anglaise, qui étaient les pas-

seurs publics sur le Saint-Laurent. Mais voilà qu'un canadien du nom d'Ignace Couture, se mit en frais d'établir une nouvelle ligne de traversier. Il acheta aux Trois-Rivières un bateau à vapeur, plus long, plus fort et plus rapide que celui de McKenzie. Il le baptisa du nom bien significatif de "Petit-Coq". C'était bien français et il portait bien son nom. En peu de temps, le Petit-Coq accapara la clientèle riche, parce que son service était plus rapide et se prolongeait jusqu'en janvier, en dépit des glaces, alors que son concurrent, Le Nouveau Lauzon, était déjà en hivernement.

La Cie de la Traverse: — Comme tout s'améliore, une compagnie se forma, souscrivit des capitaux et fit construire quatre nouveaux bateaux, deux pour l'été, deux pour la saison d'hiver. Ces navires portaient respectivement les noms de North South, le Polaris, l'Arctic. C'était des bateaux à hélice.

Le souvenir qui nous reste de ces navires, c'est leur balancier qui attirait d'abord nos regards, quand le bateau était en marche et dont on ne se lassait pas de voir les bras se balancer régulièrement.

C'étaient aussi nos premiers bateaux à hélice, d'un jaugeage de 1,000 tonneaux, plus forts, plus rapides que ceux d'auparavant. Malgré toutes ces qualités, le Polaris et l'Arctic furent, un jour, emprisonnés au beau milieu du fleuve, alors qu'un pont de glace s'était formé devant Québec. C'est en cherchant à empêcher la formation de ce pont qu'ils fu-

rent pris. Ce n'est qu'à la débâche du printemps que ces deux bateaux de la Traverse purent se dégager et reprendre leur service. Les brise-glaces n'existaient pas encore.

Enfin vers 1920, alors que la circulation devenait plus dense avec les automobiles et les camions, la Cie de la Traverse acheta en Angleterre de plus grands navires. La traversée de l'Atlantique fut pour eux très dure, même dangereuse. Ils y perdirent une partie de leur pont.

Une fois en opération, ces navires apportèrent une grande amélioration. Ils portent respectivement les noms de La Cité de Québec, La Cité de Lévis, Le Colbert et le La Salle. Ces bateaux sont des "Empress", comparés aux anciens. Ils sont plus spacieux, plus confortables et d'un plus fort tonnage. Cependant, il y a encore des temps, où ils ne se risquent pas.

X

LES PETITS CHARS

Les petits chars: — L'année 1947 marquera le cinquantenaire des chars électriques à Québec. A cette occasion, il serait à propos de rappeler le souvenir des "p'tits chars" disparus depuis 50 ans. C'est le nom que l'on donnait autrefois aux "chars à chevaux" qui ont desservi Québec pendant les 30 années qui ont précédé le tramway électrique.

En 1864, alors que la ville avait peu d'étendue et une population de 60,000 seulement, un groupe de citoyens entreprit de doter Québec d'un service de chars urbains.

1.—**Dans le bas de la Ville.** — Ce service public fut d'abord établi dans le bas de la ville. Ces chars à traction chevaline partaient du marché Champlain, en suivant les rues St-Pierre, St-Paul et St-Joseph jusqu'à la rue d'Argenson. C'est là que se trouvaient le terminus, la remise et les écuries. C'est là que se trouvait le poste de relais où des chevaux frais et préparés remplaçaient les chevaux fatigués. Ce dernier mot n'est pas de trop; j'en ai vus tout couverts d'écume au moment de la rechange des équipes.

A noter que ces voitures publiques ne circulaient que sur une seule "track", et en plus dans les deux sens. C'est dire qu'il y avait des voies d'évitement à plusieurs endroits. Dans chaque char, il y avait nécessairement un charretier avec son fouet et un contrôleur avec sa tirelire, dans laquelle le passager déposait le prix du passage, soit cinq cents.

C'était un service plutôt lent. D'abord les chevaux allaient à petite vitesse. Ensuite la rencontre des véhicules aux voies d'évitement arrivaient rarement à la minute. Enfin, pour comble, le passager avait la faculté de monter dans le char ou d'en descendre où il voulait.

L'hiver, il fallait remiser les voitures roulantes, et les remplacer par des **"sleighs"** sur des patins. Le

voyage dans ces omnibus n'offrait pas du tout le confort et l'agrément que l'on a aujourd'hui. Pour protéger les voyageurs contre le froid, on mettait une bonne couche de paille dans le fond de la voiture. Il faut ajouter que, dans ce temps-là, on ne déblayait pas les rues couvertes de neige et de glace; et ceci durait jusqu'aux "sourires du printemps".

En attendant ce dégel, le charretier se tenait bien emmitouflé sur son siège. Quant au contrôleur, il se tenait tant bien que mal sur le marche-pied en arrière du véhicule. Dans les gros froids, il trottinait de temps à autre derrière la voiture et se battait les bras, histoire de se réchauffer les pieds et les mains.

Avec ces chars à chevaux, il n'était pas question de monter les côtes. Du reste, ces pauvres bêtes en avaient assez de traîner, à coeur de jour, leurs charges dans les côtes, et Dieu sait s'il y en a à Québec. Le cardinal Bégin, s'apitoyant quelque peu sur ces bons serviteurs de l'homme, disait en souriant: "Ce n'est pas **drôle d'être cheval à Québec**".

11.—**Dans le haut de la Ville.** — Ce n'est que 10 ans après, en 1874, que la Cie des chars urbains établit un service semblable sur les hauteurs de Québec. Le trajet primitivement parcouru fut celui des rues du Fort, Buade, de la Fabrique et St-Jean jusqu'à la barrière de péage, située au coin de la rue de Salaberry, alors la limite de la cité. A cet endroit se trouvaient la remise et les écuries pour le circuit d'en haut.

Cinq ans plus tard, en 1879, la Cie compléta son circuit en passant par l'avenue des Erables, la Grande-Allée, la rue St-Louis jusqu'à la Terrasse.

Sur le parcours de la rue St-Jean, toutes les rues transversales sont en pente et, lors des gros orages, les pluies faisaient descendre, sur la voie, le macadam de ces côtes. Ce qui paralysait le trafic, en occasionnant des déraillements.

Autre souvenir: — Lors du grand feu du faubourg St-Jean-Baptiste, en 1881, toutes les maisons de la rue St-Jean furent rasées. Ce fut un immense brasier qui fit sortir les rails de leur lit. Aussi le lendemain on voyait un curieux spectacle. Tous les rails étaient soulevés de 2 à 3 pieds de terre, tout tordus et serpentant tout le long de la rue St-Jean. Ça ressemblait à des serpents.

XI

Liste des gouverneurs de la Nouvelle-France

De Champlain, Samuel 1608
Montmagny, Charles-Harault 1636
D'Ailleboust, Louis, ... 1648
De Lauzon, Jean, ... 1651
D'Argenson, Pierre de Voyer, ... 1658
D'Avaugour, Pierre-Dubois, ... 1661
De Mésy, Augustin de Suffray, ... 1663
De Courcelles, Daniel de Rémy, ... 1665
Frontenac, Louis de Buade, ... 1672
La Barre, Lefebvre de, ... 1682
Denonville, Jacques-Réné, ... 1685
Frontenac (second terme), ... 1689
Callière, Louis-Hector, ... 1698
Vaudreuil, Philippe de Rigaud, ... 1703
Bauharnois, Charles, ... 1726
Jonquière, Jacques-Pierre, ... 1749
Duquesne, de Menneville, ... 1752
Vaudreuil, Cavagnal, Pierre de Rigaud, ... 1755

XII

Liste des Intendants

Louis Robert,
(il n'est jamais venu en Canada) 1653
Jean Talon, ... 1665
Claude Bouteroue, ... 1668
Jean Talon, ... 1670
Jacques Duchesneau, ... 1675
Jacques de Meulles, ... 1683
Jean Bochart, ... 1686
François de Beauharnois, ... 1702
Jacques Raudot (père), ... 1705
Antoine Raudot (fils), ... 1709
Michel Bégon, ... 1712
Edmond-Nicolas Robert, ... 1724
Guillaume de Chazelles, ... 1725
Claude-Thomas Du Puy, ... 1726
Gilles Hocquart, ... 1729
François Bigot, ... 1744
(ce dernier n'arriva à Québec que le 26 août 1748).

XIII

Lieutenants-Gouverneurs de la Province de Québec

Sir Narcisse-F. Belleau, ... 1867
Hon. Réné-Edouard Caron, ... 1873
Hon. Luc Letellier de St-Just, ... 1876
Hon. Théodore Robitaille, ... 1879
Hon. L.-F.-Rodrigue Masson, ... 1884
Hon. Auguste-Réal Angers, ... 1887
Sir J.-Adolphe Chapleau, ... 1892
Sir Louis-A. Jetté, ... 1898
Sir C.-A.-Pantaléon Pelletier, ... 1908
Sir François Langelier, ... 1911
Sir P.-Evariste Leblanc, ... 1915
Sir Charles Fitzpatrick, ... 1918
Hon. Louis-Philippe Brodeur, ... 1923
Hon. Narcisse Pérodeau, ... 1924
Sir Lomer Gouin, ... 1929
Hon. Henry-George Carroll, ... 1929
Hon. E.-L. Patenaude, ... 1934
Sir Eugène Fiset, ... 1939

XIV

Monuments commémoratifs

Wolfe et Montcalm (jardin du fort) 1828

Champlain, (sur la Terrasse), ... 1908

Mgr de Laval, (en face de l'évêché) ....

Louis Hébert, (près de l'Hôtel-de-Ville), ... 1918

Braces, (Cremin Ste-Foy), ... 1863

L'historien F.-X. Garneau, ... 1819
(en face du Parlement)

Honoré Mercier, (en face du Parlement)

Wolfe, (sur les Plaines d'Abraham), ... 1849

Henry Baines, (au cimetière Mount-Herman), 1807

L'ancienne Porte Hope, (à Spencer Wood), 1873

Cartier-Bréboeuf, (au ruisseau Lairet), ... 1889

Aux héros de la guerre Anglo-boer, (sur l'Esplanade)

R. P. Durocher, (sur la Place St-Pierre)..... 1912

La Foi, (sur la Place d'Armes), ... 1916

Jacques Cartier, (en face du Merger),

Sir Georges-Etienne Cartier, ... 1920
(sur le Parc Montmorency).

Cardinal Taschereau, (en face de la Basilique).
Short et Wallace, (en face du Manège).
Montcalm, (sur la Place Montcalm).

Statues

Sur la façade du Palais Législatif

L'Intendant Talon, ... 1916
R. P. Jacques Marquette, ... 1916
R. P. Bréboeuf, ... 1916
Lord Dorchester, ... 1916
Sir Louis-H. Lafontaine, ... 1921
Robert Baldwin, ... 1921
La Vérandrye, ... 1922
Pierre Boucher, ... 1922
Frontenac, ... 1890
Lord Elgin, ... 1890
Salaberry, ... 1894
Montcalm, ... 1894
Wolfe, ... 1894
La reine Victoria, (au Parc Victoria), ... 1897

Table des matières

Avant propos 5

PREMIERE PARTIE

LA FONDATION DE QUEBEC 9

L'arrivée de Champlain, ses déboires, ses voyages en France. Son mariage. La Compagnie des Cent Associés. L'arrivée des Récollets. L'établissement de Louis Hébert. La population de Québec. Madame de Champlain. L'arrivée des Jésuites. La prise de Québec. Retour des Français. Tableau d'honneur. La mort de Champlain. Son oeuvre.

DEUXIEME PARTIE

QUEBEC MUNICIPAL

I **Sous la domination française**..... 35

Juges de paix. Sous le régime britannique. L'acte d'incorporation en 1833. Le premier magistrat. Suspension de la charte municipale (1837-38) Les Hôtels-de-Ville. Liste des maires.

II **Service d'incendie** 39

a) Sous le régime français.

b) Sous le régime anglais.

I Avant 1800. Sapeurs, pompiers.

II Après 1800. Inventaire de 1836. Le cadran de la cathédrale.

III En 1866. La brigade du feu. Le télégraphe d'alarme. Les chefs des pompiers.

III La police 48

Militaire, gouvernementale et civile. Les hommes du guet aux temps des matelots. L'embauchage. La police riveraine. Bureau d'hygiène. L'hôpital à St-Jean-Baptiste. L'hôpital de la marine. Liste des chefs de police.

IV L'éclairage. 54

Domestique et public. Les flambeaux. Les lampes à pétrole en 1818. Le gaz d'éclairage en 1849. L'électricité en 1897.

V L'aqueduc 57

Les sources, les citernes, les rivières. Le 18 pouces — les limites de la Cité — Le 30 pouces. Le 40 pouces. Le réservoir.

TROISIEME PARTIE

LE DEVELOPPEMENT DE QUEBEC

I La Basse-Ville 67

L'habitation de Champlain. La chapelle des Récollets. Le séjour des Hospitalières, des Urselines et des Dames de la Congrégation. Le recensement de 1716. Les rues Sault-au-matelot, de Champlain et sous le Cap.

II La Haute-Ville 75

Petite ville fortifiée. Centre religieux, éducatif, judiciaire, résidentiel. Une grande hôtellerie. L'abbé de Queylus. Les cimetières.

III Le Palais 79

a) Souvenirs du régime français. Poste des canotiers. Cimetière des pauvres. Le Palais de l'Intendance. La porte du Palais. Jean Talon et ses industries.

b) Souvenir du régime anglais. La rue de l'ancien chantier. La rue des Bains. La halle St-Paul. Le marché aux animaux vivants. Le marché à foin. Une belle scène.

IV La vallée St-Charles 89

Les limites de la paroisse St-Roch. Vues prophétiques de l'intendant De-Meulles. Les ponts sur la rivière St-Charles. Le passeur de la rivière St-Charles. Les deux incendies de 1845. Les cimetières. Limoilou.

V La population de Québec 116

Considérations sur les régimes français et anglais. De 1760 à 1860, ère de progrès. Immigration. Influence anglaise sur la construction navale et le commerce maritime. — De 1860 à 1900: Etat stationnaire, ouverture du port de Montréal. Emigration. Déclin et fermeture des chantiers navals. — De 1900 à 1945: Augmentation rapide de la population. Prépondérance de l'élément fran-

çais. Renaissance du port de Québec. Population bien balancée.

QUATRIEME PARTIE
QUEBEC INDUSTRIEL

I La construction navale 132

a) Sous le régime français.

b) Sous le régime anglais. Sites des chantiers. La vie dans les chantiers. Le lancement des navires. Le salaire et les grèves. Evolution de cette industrie. Rôle des Canadiens-Français.

II L'industrie de la chaussure 151

La cordonnerie sur le petit banc. La cordonnerie mécanique. Guillaume Bresse, Woodley, etc. Québec, gros centre manufacturier de chaussures. Les grèves. Celle de 1926.

III Les tanneries 164

Les Maîtres-tanneurs et corroyeurs.

CINQUIEME PARTIE
LE PORT DE QUEBEC

I Historique de la navigation 168

II Les voiliers, ... 172

Leur arrivée, leur nombre, leur chargement.

III Les trains de bois 178

La descende des radeaux.

VI Le commerce maritime 183

Les échanges commerciaux. Les bonnes années.

V La société de bord 189

L'échauffourée de 1880.

SIXIEME PARTIE

QUEBEC RELIGIEUX

I Messire Jean Lesueur, Mgr de Laval ... 196

II Les Récollets 199

Leur retour en 1670.

III L'Hôtel-Dieu 203

Hôpital temporaire à Sillery. Le monastère sur la côte du Palais. Les médecins Giffard et Sarruzin. La variole. L'incendie de 1755.

VI Les Jésuites 219

Après la cession. Le père Casot. Leur retour.

V L'Hôpital-Général 227

En 1759-1760 et 1775. Service des vieillards.

VI Le séminaire de Québec 235

L'Université Laval. Les Recteurs.

SEPTIEME PARTIE

QUEBEC MILITAIRE

Les fortifications 241

Les portes de la ville. Les tours Martello. La citadelle.

Les sièges de Québec 253

I En 1629 255

Par les frères Kertk. Retour de Champlain.

II En 1690 259

Sommation de Phipps. Réponse de Frontenac. L'épisode du pavillon anglais.

III En 1759 263

La montée de la flotte anglaise. Le bombardement de Québec. La bataille des Plaines d'Abraham. Mort de Montcalm et de Wolfe. Monument de Wolfe et de Montcalm.

IV En 1760 276

La bataille de Ste-Foy. Au moulin Dumont. Départ des Français. Le clergé et les habitants restent.

V En 1775 287

L'invasion américaine. Défaite de Arnold et de Montgomery. L'épée de Montgomery.

HUITIEME PARTIE

CHOSES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

I Les ponts de glace 296

II Les avalanches de neige et de pierre 304

III Les épidémies 309
De variole, de typhus, de choléra et de fièvres typhoïde.

IV La justice autrefois 322
a) Sous le régime français: le pilori, les galères.
b) Sous le régime anglais. L'affaire Mc Lane. Les révoltés de 1837-38.

V Les prisons communes 232

VI La terrasse 335

VII Le château St-Louis 338
Le château Haldimand.

VIII Le buste de Louis XIV 342

IX La traverse de Lévis 344

X Les petits chars 350

XI Les gouverneurs de la Nouvelle France 354

XII Liste des Intendants 355

XIII Liste des Lieutenants-Gouverneurs 356

XIV Monuments commémoratifs. Statues..... 357

Table des illustrations

La Terrasse et la Citadelle..... 4

Les escaliers de la petite rue Champlain..... 28

La Porte du Palais 69

Le Palais de l'Intendant..... 92

La Porte St-Jean 164

Vue de Québec (1850)..... 188

L'Hôpital-Général (1759)..... 228

Notre Dame des Victoires (1759)..... 252

La Porte Prescott..... 316

Du même auteur

Histoire de la Congrégation et de la Paroisse de Notre-Dame de Jacques-Cartier